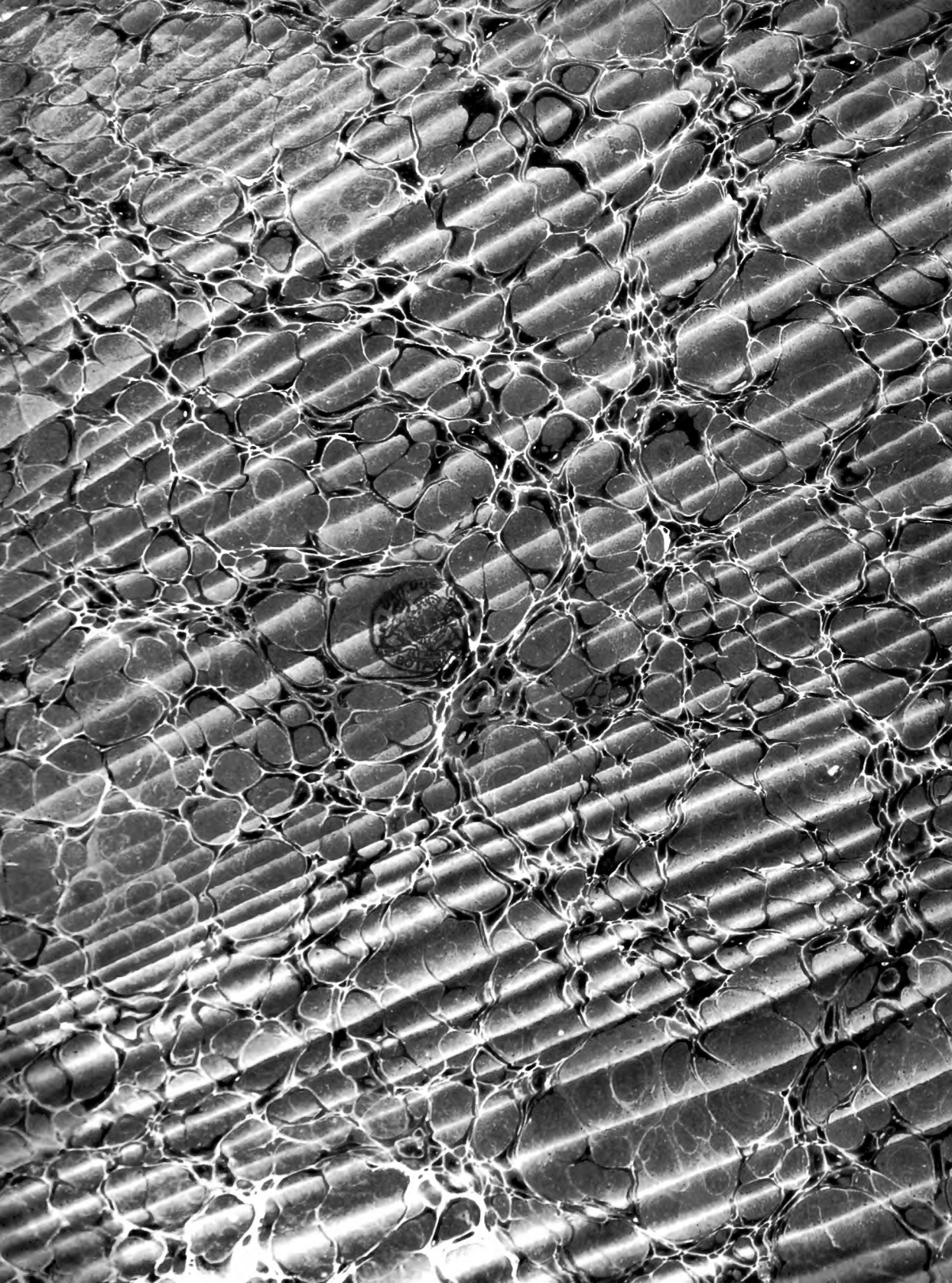

# HERBIER

DE

# L'AMATEUR DE FLEURS.

IMPRIMERIE DE C.-J. DE MAT,
RUE DE LA BATTERIE, N° 163.

# HERBIER

DE

# L'AMATEUR DE FLEURS,

CONTENANT,

**GRAVÉS ET COLORIÉS, D'APRÈS NATURE,**

LES VÉGÉTAUX QUI PEUVENT ORNER LES JARDINS ET LES SERRES; L'ON Y A JOINT LEUR SYNONYMIE, LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEURS MODES DE CULTURE ET DE PROPAGATION,

AVEC

UN PRÉCIS D'ORGANISATION ET DE PHYSIQUE VÉGÉTALES, SERVANT D'INTRODUCTION A L'OUVRAGE;

PAR M. DRAPIEZ.

TOME SIXIÈME.

**BRUXELLES,**

Ve P. J. DE MAT, LIBRAIRE, ÉDITEUR, RUE DE LA BATTERIE, N° 163.

1833.

[illegible]

[illegible]

[illegible]


*Iris Persica.*
Iris de Perse.

# IRIS DE PERSE. *IRIS PERSICA.*

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha *bivalvis, uni vel multiflora.* Corolla *regularis; tubo oblongo; limbo sex partito, magno; laciniis* 3 *exterioribus reflexis*, 3 *interioribus erectis.* Stamina 3 *filamentis subulatis, basi laciniarum exteriorum insertis.* Ovarium *inferum; stylo brevi, triquetro; stigmatibus* 3 *petaloideis, staminibus incumbentibus.* Capsula 3 *locularis*, 3 *valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*IRIS, bulbosa, præcox: foliis linearibus, plano-canaliculatis, margine convolutis; fere acaulis; scapo subbifloro: corollis imberbibus: laciniis [illegible]*

[illegible] *Lib.* 18. — [illegible] Rosseus *Libac.* 186. [illegible]

[illegible]

*IRIS* persica variegata [illegible] *Hist.* [illegible]

*IRIS* bulbosa variegata præcox. [illegible] *Rem.* 89.

*IRIS* bulbosa, *præcox, minus odora, Persica, variegata.* Moris. *hist.* 2. *p.* 3[illegible].

*XIPHIUM* Persicum, *præcox, flore variegato.* Tournef. *Inst.* 363. — Mill. *Dict.* 1.

Iris est un nom tout-à-fait poétique. Iris, messagère des dieux, portait pour vêtement une robe, une écharpe sur laquelle apparaissaient toutes les

# IRIS DE PERSE. *IRIS PERSICA.*

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha *bivalvis, uni vel multiflora.* Corolla *regularis; tubo oblongo; limbo sex partito, magno; laciniis* 3 *exterioribus reflexis,* 3 *interioribus erectis.* Stamina 3 *filamentis subulatis, basi laciniarum exteriorum insertis.* Ovarium *inferum; stylo brevi, triquetro; stigmatibus* 3 *petaloideis, staminibus incumbentibus.* Capsula 3 *locularis,* 3 *valvis, polysperma.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*IRIS, bulbosa, præcox: foliis linearibus, plano-canaliculatis, margine conniventibus : ferè acaulis; scapo subbifloro : corollis imberbibus; laciniis alternis, brevioribus, patentissimis.*

*IRIS* Persica. Lin. *Syst. veget.* 79. — Royen *Lugdbat.* 18. — Thunb. *Diss.* 27. — *Hort. Kew.* 1. 74. — Id. *ed.* 2. 1. 121. — Redouté *Liliac.* 189. — Vahl *Enum.* 2. 147. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 159.

*IRIS* persica martia. Rudb. *Elys.* 2. 10. *f.* 9.

*IRIS* persica variegata præcox. Ferrar. *Fl. cult.* 152.

*IRIS* bulbosa variegata præcox. Dodard *Mem.* 89. *ic.*

*IRIS* bulbosa, *præcox, minùs odora, Persica, variegata.* Moris. *hist.* 2. *p.* 357.

*XIPHIUM* Persicum, *præcox, flore variegato.* Tournef. *Inst.* 363. — Mill. *Dict.* 1.

Iris est un nom tout-à-fait poétique; Iris, messagère des dieux, portait pour vêtement une robe, une écharpe sur laquelle apparaissaient toutes les

couleurs; Iris fut l'arc-en-ciel; nos plantes reçurent le nom d'Iris. Les botanistes ont-ils eu moins raison d'appliquer à ces plantes un nom divin qu'expriment une foule de nuances mariant les teintes les plus opposées, que les poètes de trouver dans un phénomène lumineux la robe ou l'écharpe d'une messagère d'intrigues, de l'entremetteuse des célestes amours du paganisme? Malgré les modifications subies par le genre Iris, le nombre des espèces qui le composent aujourd'hui, est encore fort considérable, et il serait très-difficile, de désigner celle qui en a formé le type comme d'assigner une date précise à l'époque de l'introduction en Europe de l'Iris de Perse; il est à croire néanmoins qu'elle y était encore nouvelle lorsque le jésuite Ferrari en a fait mention dans son ouvrage intitulé *de Florum culturâ*, imprimé à Rome en 1663 : toujours est-il douteux que l'on puisse en trouver des traces dans les auteurs plus anciens. Aujourd'hui on la voit assez fréquemment dans les jardins, où ses fleurs se montrent vers la fin de mars; souvent on l'introduit dans les appartemens où l'on en fait des jardins d'hiver, en la mêlant avec la tulipe duc-de-thol, les jacinthes et les narcisses. On peut la traiter comme ces deux dernières dont on sacrifie les oignons, en les mettant dans des carafes pleines d'eau : d'autres fois on les plante ensemble dans des pots remplis de terre douce et sableuse : alors on peut les avancer en plaçant dans une couche de chaleur modérée et sous châssis, les pots qu'on ne porte dans les appartemens que lorsque les plantes sont près de fleurir.

L'Iris de Perse a les racines menues, blanches et peu rameuses, ces racines s'échappent de la base du bulbe qui, au moins de la grosseur du pouce, et de forme alongée pyramidale, est couvert d'une pellicule striée, mince, blanchâtre pendant la végétation, de couleur de pelure d'oignon lors du repos de la plante. Du sommet de ce bulbe sortent des écailles membraneuses, roussâtres, striées, larges, embrassantes, du milieu desquelles on voit paraître, souvent rez-terre, et d'autres fois sur une tige haute d'environ trois pouces, une fleur assez grande et d'une odeur suave, que ne tardent pas à entourer cinq à six feuilles linéaires, aiguës, striées, un peu canaliculées, conniventes à leur base, d'un joli vert

pâle, et qui finissent par atteindre la longueur de neuf à dix pouces. Cette fleur, accompagnée ordinairement d'une et même de deux autres qui se succèdent, se montre plus tôt ou plus tard, suivant que l'oignon aura été chauffé ou seulement garanti du froid, ou bien qu'on l'aura laissé en pleine terre, où cependant il arrive que des gelées trop rigoureuses le font périr. Elle sort d'une spathe foliacée, bifide, et consiste en une corolle à six divisions dont trois inférieures, très-petites, crénelées, horizontales, et trois supérieures, beaucoup plus grandes, alternes avec les autres, obliques : toutes sont soyeuses et de même couleur, c'est-à-dire blanches, glacées légèrement de bleu, si ce n'est que le sommet réfléchi des divisions supérieures est encore marqué d'une large tache veloutée et violette à laquelle viennent aboutir une ligne longitudinale d'un beau jaune orangé, et des lignes latérales et divergentes de points bruns. Les trois stigmates qu'on pourrait prendre pour des pétales, parce qu'ils sont larges et des mêmes étoffe et couleur, sont appliqués sur les trois lanières supérieures, et forment avec elles une espèce de gueule dans laquelle on ne trouve point la barbe qui se remarque dans plusieurs autres Iris. Le sommet de chacun se divise en deux parties ondulées et relevées : ils sont assis sur le style, et celui-ci sur le germe qui devient une capsule à trois loges polyspermes, c'est-à-dire à plusieurs semences qui, dans nos jardins, acquièrent rarement leur maturité.

L'Iris de Perse livrée à la pleine terre veut une bonne exposition; il est même bon de la couvrir de litière sèche pendant les froids trop forts ou trop prolongés; mais il faut surtout prendre ce soin, et mieux encore la retirer en orangerie, si l'on a voulu la tenir en pots où cependant elle fleurit toujours moins sûrement et moins bien. Au reste la culture de cette jolie plante n'est que trop négligée, parce qu'au moyen des envois qui nous sont faits de Hollande chaque année, on répare facilement les dommages occasionés par le défaut de précaution ou par la prodigalité. On peut laisser les oignons en terre pendant trois ans, après lesquels on les ôte, au mois de juillet ou d'août, pour en séparer les caïeux qu'on replante aussi bien que les oignons, au plus tard fin de septembre, de

crainte que, laissés trop long-temps hors de terre, ils ne s'amollissent et ne se gâtent. Les graines, lorsque l'on parvient à en obtenir, peuvent aussi se semer ; mais il faut avoir soin de garantir le nouveau plant de la moindre gelée : après cinq ans, il fleurira.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La spathe. Fig. 2. Une étamine. Fig. 3. Les stigmates. Fig. 4. Une des divisions supérieures de la corolle avec une étamine.

*Erinus Lychnidea.*

Erine Lychnide

# ÉRINE LYCHNIDE. *ERINUS LYCHNIDEA.* [illegible]

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Personées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus; foliolis lanceolatis*. Corolla 1-[illegible] *tubulosa; limb*[illegible] 5-*partito, subæquali; lobis obcordatis*. Stamina 4, [illegible] Ovarium *superum; stylo brevissimo; stigmate capitato*. Cap[illegible] *obcoluta*, 2-*locularis*, 2-*valvis; seminibus numerosis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*ERINUS foliis oblongis, oppositis, subdentatis* [illegible] *longissimo, stylo subbreviori* [illegible] *limbi semibifid*[illegible]

*ERINUS* Lychnidea. Linn. *Fil. suppl.* 237 (excl. [illegible] *Spec.* 3. *p.* 333. — Ker *Bot. regist.* 748. — Ciert. *Bot.* [illegible] Spreng. *Syst. veget.* 2. 768. — Persoon *Synop.* 2. 147.

*ERINUS* Capensis. Linn. *Mant.* 252. — Reich. *Syst. pl.* 3 [illegible]

Il n'y a guère plus de dix ans que l'Érine lychnide fleurit [illegible] serres, et la difficulté de l'y conserver, surtout d'y faire mûrir [illegible] s'opposera long-temps encore à ce qu'elle y soit multipliée au gre[illegible] qui trouvent dans la singulière coloration de ses pétales une [illegible] demeure point inaperçue au milieu des richesses arrivées comme [illegible] de toutes les parties du globe. L'Érine lychnide est originaire du [illegible] plante vulgaire [illegible] adresse [illegible] jardinier, M. [illegible] que l'on [illegible] dessinée [illegible] l'Érine [illegible] corolle [illegible] qui [illegible] pendant, [illegible] de la part de [illegible] dans le supplément au *systema plantarum*. Cette espèce prétendue nouvelle a reçu le nom d'*Érinus lychnidea* qui, lui étant [illegible] fait insensiblement disparaître des nomenclatures [illegible] que le synonyme. Dans le dictionnaire botanique de l'encyclopédie méthodique, tome 2, page 886, Lamarck a donné sous le nom et [illegible] d'*Érinus lychnidea*, une description qui appartient [illegible] l'*Fragrans*; conséquemment [illegible] bien se garder de rec[illegible]

# ÉRINE LYCHNIDE. *ERINUS LYCHNIDEA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Personées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus; foliolis lanceolatis.* Corolla 1-*petala, tubulosa; limbo* 5-*partito, subæquali; lobis obcordatis.* Stamina 4, *didynama.* Ovarium *superum; stylo brevissimo; stigmate capitato.* Capsula *ovata, calyce obvoluta,* 2-*locularis,* 2-*valvis; seminibus numerosis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ERINUS foliis oblongis, oppositis, subdentatis, ciliatis; corollæ tubo longissimo, stylo subbreviori; laciniis limbi semibifidis; calyce* 2-*phyllo.*

*ERINUS* Lychnidea. Linn. *Fil. suppl.* 287 (*exclus. synon.*) — Willd. *Spec.* 3. *p.* 333. — Ker *Bot. regist.* 748. — Curt. *Bot. Mag.* 2504. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 768. — Persoon *Synop.* 2. 147.

*ERINUS* Capensis. Linn. *Mant.* 252. — Reich. *Syst. pl.* 3. 176.

Il n'y a guère plus de dix ans que l'Érine lychnide figure dans nos serres, et la difficulté de l'y conserver, surtout d'y faire mûrir ses graines, s'opposera long-temps encore à ce qu'elle y soit multipliée au gré des amateurs qui trouvent dans la singulière coloration de ses pétales une élégance qui ne demeure point inaperçue au milieu des richesses arrivées comme en tribut, de toutes les parties du globe. L'Érine lychnide est originaire du Cap, et la première plante cultivée en Europe, a été adressée, dans le courant de 1822, à Lady Wake; c'est aux soins de son jardinier, M. A. Cuthbert, que l'on est redevable de tous les exemplaires que l'on y compte maintenant. Linné, d'après l'inspection d'une plante desséchée, qui existe encore à Londres dans son herbier, avait décrit cet *Érinus* sous le nom spécifique de *Capensis;* mais il lui assignait une corolle jaune, erreur bien excusable qui, cependant, occasiona de la part de son fils la création d'une espèce dans le supplément au *systema plantarum.* Cette espèce prétendue nouvelle a reçu le nom d'*Érinus lychnidea* qui, lui étant resté, a fait insensiblement disparaître des nomenclatures celui dont il n'est réellement que le synonyme. Dans le dictionnaire botanique de l'encyclopédie méthodique, tome 2, page 386, Lamarck a donné sous le nom et la synonymie d'*Érinus lychnidea*, une description qui appartient évidemment à l'*E. Fragrans;* conséquemment il faut bien se garder de recourir à cette

description que, du reste l'estimable auteur de la flore française et de tant d'autres travaux d'une grande exactitude, tenait de Sonnerat. L'Érine lychnide fleurit dans notre climat vers le mois de septembre, et prolonge sa fleuraison jusqu'après l'époque de sa rentrée dans la serre.

Sa tige est haute d'un pied; ses feuilles sont oblongues, opposées, sessiles et ciliées. Les fleurs sont sessiles, opposées, blanches intérieurement, d'un rouge violet à l'extérieur; elles forment, par leur rapprochement dans la partie supérieure des rameaux, des espèces de grappes; elles répandent, surtout vers le soir, une odeur douce de vanille. Leur calice est formé de deux folioles ovales-oblongues, à peu près égales, ciliées en leurs bords, dont la supérieure est à trois dents et l'inférieure à deux. La corolle est monopétale, à tube grêle, quatre fois plus long que le calice, terminé par un limbe divisé profondément en cinq découpures presque égales, bifides, obtuses et ouvertes; l'entrée du tube est couronnée par une rangée de poils ou cils très-petits, seulement visibles à la loupe. Les étamines sont au nombre de quatre, didynames, presque sessiles dans le haut du tube; les anthères des deux étamines les plus élevées, un peu saillantes hors du tube, sont moitié plus courtes que celles des deux inférieures, qui sont tout-à-fait cachées dans le tube. L'ovaire est oblong, surmonté d'un style filiforme, plus long que le tube de la corolle, et terminé par un stigmate simple. Le fruit consiste en une capsule à deux loges polyspermes.

L'Érine lychnide sans être d'une culture difficile, exige néanmoins une surveillance continue, car la moindre privation de soins lui porte atteinte, et on la voit périr presque sur-le-champ. Quant à la manière de la conduire, elle ne diffère pas sensiblement de celle des autres plantes dites d'orangerie ou plutôt de serre tempérée; il faut en hiver lui procurer le plus de lumière possible en la tenant constamment près des vitraux; la terre qui paraît lui mieux convenir est un mélange de terreau de bruyère avec la terre douce et franche, par parties égales. Nous ne pouvons rien recommander quant au semis, n'ayant pu jusqu'ici l'effectuer avec succès, aussi avons-nous dû nous contenter de reproduire la plante par le moyen de l'éclat des racines ou des boutures étouffées. La plante est fort sensible aux premiers froids d'automne, et il faut avoir grande attention de l'en préserver.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. Partie supérieure de la corolle dont le tube est ouvert pour faire voir les étamines. Fig. 3. Le pistil.

*Hebenstreitia dentata*

Hebenstreitie dentée.

# HEBENSTREITIE DENTÉE *HEBENSTREITIA DENTATA*.

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Verbenacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *membranaceus*, *emarginatus*, *subtùs profundè fissus*. Corolla 1-*petala*, *tubulosa*; *labio unico*, *superiore*, 4-*fido*. Stamina *didynama*. Ovarium *superum*; *stylo stigmateque simplicibus*. Capsula 2-*locularis*; *loculis* 1-*spermis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HEBENSTREITIA foliis lanceolatis, dentatis; floribus spicatis; spicis lævibus.*

*HEBENSTREITIA* dentata. Linn. *Spec.* 878. — Willd. *Spec.* [illegible] — Lam. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 77. — Gærtn. *Bot. Magaz.* *t.* 483. — *Hort.* [illegible] 2. 356. — Id. *ed.* 2. 4. 48. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 754.

*VALERIANELLA Africana, foliis angustis, flore maculâ rubiâ notato.* Commel. *Hort.* 2. *p.* 247. *t.* 109.

*VALERIANOIDES flore non petalo.* Raj. *Suppl.* 245.

*PEDICULARIS floribus spicatis.* Burm. *Afric.* 114. *t.* 42. *f.* 2.

Jean Lucas Hebenstreit, contemporain de Linnée, qui lui dédia [illegible] dont nous traitons dans cet article, est né à Neustadt le 15 janvier [illegible] et se distingua de bonne heure dans la carrière des sciences et des [illegible] par plusieurs dissertations qui lui valurent l'amitié particulière du [illegible] Haller. Doué par goût à l'étude des langues anciennes et [illegible] [illegible] sa réputation. Hebenstreit sentit qu'il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qu'il s'était imposées, et devint bientôt professeur [illegible] où il a occupé, jusqu'à sa mort, la chaire de botanique [illegible] streities sont originaires du Cap de Bonne-Espérance. On en compte maintenant huit espèces, mais ce nombre, suivant l'opinion de savans botanistes doit être réduit, vu que deux d'entre [illegible] [illegible] simples variétés. Ce sont des petits arbrisseaux qui se présentent en général sous la forme de buissons serrés, au moyen de rameaux droits et multiplés, produisant d'assez jolies fleurs qui se succèdent pendant une partie de la belle saison. L'Hebenstreitie dentée qui a servi de type au genre, est

*Hebenstreitia dentata*

Hebenstreitie dentée.

# HÉBENSTREITIE DENTÉE. *HEBENSTREITIA DENTATA.*

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Verbénacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, membranaceus, emarginatus, subtùs profundè fissus.* Corolla 1-*petala, tubulosa; labio unico, superiore,* 4-*fido.* Stamina 4, *didynama.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 2-*locularis; loculis* 1-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HEBENSTREITIA foliis linearibus, dentatis; floribus spicatis; spicis lævibus.*

*HEBENSTREITIA* dentata. Lin. *Spec.* 878. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 330. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 77. — Curt. *Bot. Magaz. t.* 483. — *Hort. Kew.* 2. 356. — Id. *ed.* 2. 4. 48. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 754.

*VALERIANELLA Africana, foliis angustis, flore maculâ rubicante notato.* Commel. *Hort.* 2. *p.* 247. *t.* 109.

*VALERIANOIDES flore monopetalo.* Raj. *Suppl.* 245.

*PEDICULARIS floribus spicatis.* Burm. *Afric.* 114. *t.* 42. *f.* 2.

Jean Ernest Hebenstreite, contemporain de Linnée, qui lui dédia le genre dont nous traitons dans cet article, est né à Neustadt le 15 janvier 1702, et se distingua de bonne heure dans la carrière des sciences et des lettres, par plusieurs dissertations qui lui valurent l'amitié particulière du célèbre Haller. Livré par goût à l'étude des langues anciennes et à la poésie qui commencèrent sa réputation, Hebenstreite sentit qu'il ne pouvait y consacrer toute sa vie studieuse, et qu'enfin il devait se faire un état dans le monde; aucun ne lui parut plus convenable à l'esprit d'observation dont il était doué que celui de médecin. Il comprit les nouvelles obligations qu'il s'était imposées, et devint bientôt professeur à l'université de Leipsig, où il a occupé, jusqu'à sa mort, la chaire de botanique. Toutes les Hebenstreities sont originaires du Cap de Bonne-Espérance. On en compte maintenant huit espèces, mais ce nombre, suivant l'opinion de savans botanistes doit être réduit, vu que deux d'entre elles ne paraissent que de simples variétés. Ce sont des petits arbrisseaux qui se présentent en général sous la forme de buissons serrés, au moyen de rameaux droits et multipliés, produisant d'assez jolies fleurs qui se succèdent pendant une partie de la belle saison. L'Hebenstreitie dentée qui a servi de type au genre, est

aussi la première espèce qui a été connue et cultivée en Europe. Introduite en 1770, par Richard, dans le jardin de l'école de médecine d'Amsterdam, elle s'y est propagée et a passé de là dans tous les établissemens scientifiques Européens. Ses fleurs, d'apres les observations de Linnée sont inodores le matin; elles ont, vers le milieu du jour, une odeur forte, désagréable, presque fétide, laquelle s'adoucit le soir et se change en un parfum agréable, approchant de celui que développent les jacinthes orientales; il est probable que la fraîcheur de la nuit tarit momentanément les sources du développement aromatique.

Sa tige a dix-huit pouces, ses feuilles sont très-étroites et munies, de chaque côté, de dents écartées. Ses fleurs, en épi terminal, sont blanches, marquées d'une tache d'un rouge orangé. Chacune est sessile dans l'aisselle d'une bractée lancéolée, semi-embrassante, opposée au calice qui est monophylle, membraneux, oblong, moitié plus court, fendu en-dessous dans toute sa longueur, et découpé à son sommet en deux dents courtes et obtuses. La corolle est monopétale, tubulée inférieurement, fendue jusqu'à moitié en son côté inférieur, ayant son limbe tourné du côté opposé, formant une seule lèvre supérieure, partagée en quatre lobes à peu près égaux. Les étamines, au nombre de quatre, dont deux plus courtes, ont leurs filamens insérés au bord du tube de la corolle, un peu coudés dans leur partie supérieure, terminés par des anthères alongées, adnées sur le côté de l'extrémité coudée. L'ovaire est ovale-oblong, surmonté d'un style subulé, un peu arqué, terminé par un stigmate simple. Le fruit est une petite capsule à deux loges monospermes.

L'Hébenstreitie dentée se plait dans une terre substantielle, composée de terreau de bruyère et de terre franche et douce, en parties égales; on sème ses graines au printemps, sur couche tiède et sous cloche; le plant qui en provient, doit être conservé, pendant l'hiver, dans une bonne orangerie; il fleurit au printemps suivant, et meurt ordinairement après avoir rempli cette fonction de la vie végétale; rarement on le voit atteindre la troisième année. On peut aussi muliplier la plante de boutures faites au printemps ou dans l'été, placées dans des pots sur couche ou sous châssis; elles s'enracinent en peu de temps et fleurissent quelquefois dès la même année; elles souffrent beaucoup du transport et demandent des arrosemens copieux, dans la forte végétation.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle étalée et les étamines. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. Le calice et la bractée qui lui est opposée.


*Tulipa silvestris.*

Tulipe sauvage.

# TULIPE SAUVAGE. *TULIPA SYLVESTRIS.* ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *campanulata*, 6-*petalis ovato-oblongis.* Stamina 6; *filamentis subulatis*, [illegible] *oblongis.* Ovarium *superum*, *oblongum*, *subtrigonum*; *stigmate* [illegible], 3-*lobo.* Capsula 3-*gona*, 3-*valvis*, 3-*locularis.* Semina *numerosa*, *plana*, *semiorbicularia*, 2-*serialia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

*TULIPA bulbo non reptante; foliis lanceolat*[illegible]*ibus, canaliculatis; caule glabro, sub-uniflore, flore ante anthesin nutante, petalis lanceolato-acuminatis, apice barbatis; stam*[illegible]

*TULIPA* sylvestris. Lin. *Spec.* 460 (*excl. synon. Cundio*). — Willd. *Spec.* 2. *p.* 93 (*excl. var.* β). — Jo. *Bauh.* [illegible] *Icon.* 1. 365. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 133 (*excl. var.* β *et synon. Bauhini, Tournefortii, etc.*). — Redout. *Liliac.* [illegible] *t.* 105 (*excl. synon. Bauhini*). — Smith *Engl. Bot. t.* 63. — Sebrad. *Syst. veget.* 2. 62. — Kitaib. *Icon. Hungar.* 1202. — Sweeks. *Bot.* 202. — *Hort. Kew.* 1. 435. — Jacq. [illegible] 258. — Gouan. *Illust.* [illegible] — Lebrs. *Fl. Lips.* [illegible] *n.* 259. — Sm. *Fl.* [illegible] 361. — Desf. *Fl.* [illegible] 294. — *Ic. pictur.* [illegible] 199.

[illegible]

Bien des fleurs [illegible] jardins, n'offrent [illegible] ni le charme [illegible] tulipe qui fait l'objet de cet article, [illegible] simple et modeste parure de nos bois et de nos vallons, [illegible] présente à nos regards volontairement et sans coquetterie, et ce n'est point ainsi que l'on captive le suffrage de l'amateur, dont les [illegible] attachent qu'à la possession de ce qui ne peut être le partage de tous. La nature avait probablement épuisé sa palette en faveur d'une [illegible] congénère, lorsqu'elle s'occupa

*Tulipa silvestris*

Tulipe sauvage

# TULIPE SAUVAGE. *TULIPA SYLVESTRIS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *campanulata, è* 6 *petalis ovato-oblongis.* Stamina 6; *filamentis subulatis, brevibus; antheris oblongis.* Ovarium *superum, oblongum, subtrigonum; stigmate sessili,* 3-*lobo.* Capsula 3-*gona,* 3-*valvis,* 3-*locularis.* Semina *numerosa, plana, semiorbicularia,* 2-*serialia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*TULIPA bulbo non reptante; foliis lanceolato-linearibus, canaliculatis; caule glabro, sub-unifloro; flore ante anthesim nutante; petalis lanceolato-acuminatis, apice barbatis; staminibus basi lanatis.*

*TULIPA* sylvestris. Lin. *Spec.* 438 (*excluso synonymo secundo*). — Willd. *Spec.* 2. *p.* 96 (*excl. var.* β). — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 365. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 133 (*exclusis var.* β *et synon. Bauhini, Tournefortii, etc.*). — Redout. *Lil. n. et t.* 165 (*excl. synon. Bauhini*). — Smith *Engl. Bot. t.* 63. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 62. — Ker *in Bot. Magaz.* 1202. — Svensk. *Bot.* 202. — *Hort. Kew.* 1. 435. — Id. *ed.* 2. 2. 248. — Gouan. *Illust.* 25. — Leers. *Fl. herb.* 87. *n.* 259. — Sm. *Fl. brit.* 1. 361. — Desf. *Fl. atl.* 1. 294. — *Fl. franç. ed.* 2. 3. 199.

*TULIPA minor, lutea, italica.* C. Bauh. *Pin.* 63. — *Gallica.* Rudb. *Elys. t.* 110. *f.* 5.

*TULIPA minor lutea. Fl. dan. t.* 375.

*TULIPA* Apenninea. Clus. *Hist.* 151.

*TULIPA Bononiensis.* Gérard. *Hist.* 138. — *Lutea.* J. Bauh. *Hist.* 2. 678.

*LILIO-NARCISSUS luteus.* Lob. *Ic.* 125.

*TULIPA* turcica. Roth. *Catal.* 1. 45.

Bien des fleurs, parmi celles que l'on cultive avec grand soin dans les jardins, n'offrent ni l'éclat, ni le doux parfum que l'on trouve dans la tulipe qui fait l'objet de cet article; mais elle est une simple et modeste parure de nos bois et de nos vallons, elle se présente à nos regards volontairement et sans coquetterie, et ce n'est point ainsi que l'on captive le suffrage de l'amateur, dont les désirs ne s'attachent qu'à la possession de ce qui ne peut être le partage de tous. La nature avait probablement épuisé sa palette en faveur d'une superbe congénère, lorsqu'elle s'occupa

de la création de notre espèce, il ne lui restait plus qu'une seule nuance; elle n'en fut point avare; elle l'employa dans toute sa pureté; et il semble même que ce soit encore par une sorte de compensation, qu'elle ait douée la tulipe sauvage d'émanations suaves que l'on est loin de goûter dans la tulipe des jardins. La tulipe sauvage est quelquefois tellement abondante dans certaines parties de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de la France, etc., que les endroits où elle s'est propagée paraissent au commencement du printemps, époque naturelle de sa fleuraison, comme couverts d'un tapis doré.

La racine de cette tulipe est un bulbe ovale, pointu, de la grosseur d'une petite noix, blanc intérieurement, recouvert d'une tunique glabre, d'un rouge brun ou marron; il donne naissance à une tige cylindrique, droite, glabre, garnie inférieurement de trois à quatre feuilles lancéolées-linéaires, alternes, semi-amplexicaules, pliées en gouttière, glabres, et d'un vert glauque. Cette tige est souvent simple, et alors elle ne porte qu'une fleur; quelquefois aussi elle se divise en deux ou trois rameaux, qui se terminent chacun par une fleur penchée avant son épanouissement. La fleur est composée, 1° d'une corolle de six pétales ovales-oblongs, ouverts en cloche, insérés sur deux rangs, et d'une belle couleur jaune; 2° de six étamines de la même couleur que la corolle, à filamens un peu épais, subulés, laineux à leur base, portant à leur sommet des anthères ovales-oblongues, à deux loges; 3° d'un ovaire supérieur alongé, à trois angles obtus, surmonté de trois stigmates sessiles, un peu velus; le tout à peu près de la longueur des étamines. Le fruit est une capsule ovale-oblongue, à trois angles, à trois valves, à trois loges contenant un grand nombre de graines planes, semi-orbiculaires et disposées sur deux rangs.

La culture de la tulipe sauvage n'est subordonnée à aucune condition particulière et n'exige que les soins rigoureusement nécessaires aux plantes de notre climat; une terre franche, plutôt sableuse que compacte, quelque peu d'arrosemens, voilà tout. Les oignons une fois plantés, peuvent rester quatre à cinq ans à la même place; et lorsqu'on les relève, ils ont produit beaucoup de caïeux qui servent à multiplier la plante. Des semis répétés avec beaucoup de constance n'ont amené aucun changement dans la texture et la couleur de l'inflorescence, ce qui tend à prouver que les variétés que l'on a attribuées à cette espèce, peuvent ne pas lui appartenir.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le bulbe. Fig. 2. La fleur sans la corolle. Fig. 3. L'ovaire.


*Coccoloba uvifera.*

Raisinier à grappes.

Octandrie-Trigynie. Famille des *Polygonées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Corolla *nulla.* Stamina 8. [illegible] *superum, stylis stigmatibusque* 3. Nux 1 [illegible], *calyce accreto tecta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*COCCOLOBA* [illegible] *floribus racemosis; racemis floriferis erectis, fructiferis nutantibus.*

*COCCOLOBA* uvifera. [illegible] *Plant.* 524. — [illegible] *Dict. Encyc.* 6. 61. — Lam. *Illust. Gen.* [illegible] 2. — [illegible] 142. *t.* 73. — *Hort. Kew.* 2. 34. — [illegible] 2. [illegible] 421. — Sebr. [illegible] 2. [illegible] 2. — *Aubl. pl. de la Guiane.* 1. [illegible]

*COCCOLOBA folii* [illegible] *sinu aperto.* Brown. *Jam.* 208.

*UVIFERA folii* [illegible] *Rheed. Coffert.* 487.

*UVIFERA* [illegible] *Americana.* Plum. *Gen.* 394. *t.* 2[illegible] *f.* 2.

*GUAIAVERA racemis* [illegible] *foliis* [illegible] — Plum. *Icon.* 1. 1[illegible].

*POPULUS* [illegible] 430.

[illegible] *foliis subtus glabro; fructu minore* [illegible] 1. p. 1[illegible] *t.* 220. *fig.* 3. — Rai. *Dendr.* 90 [illegible]

[illegible] *Spec.* [illegible] 1. 6[illegible]

Cette espèce [illegible] le port et l'aspect gigantesque [illegible] nous avons eu connaissance; elle a été apportée en 1780 par [illegible], des bords de l'Orenoque à Oxford où elle a été étudiée et [illegible]; puis, d'années après, d'autres jeunes plantes semblables, obtenues de diverses parties des Indes occidentales, ont successivement paru dans les principales serres Européennes, et maintenant il n'en est aucune dont le Raisinier à grappes ne fasse l'un des plus curieux ornemens; celui que l'on remarque dans l'établissement de la Société Royale d'horticulture à Bruxelles, a près de

30 [illegible].

*Coccoloba uviferra.*

Raisinier à grappes.

# RAISINIER A GRAPPES. *COCCOLOBA UVIFERA.* ♄

Octandrie-Trigynie. Famille des *Polygonées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Corolla *nulla* Stamina 8. Ovarium *superum; stylis stigmatibusque* 3. Nux 1-*locularis, calyce baccato tecta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*COCCOLOBA foliis cordatis, subrotundis, nitidis; floribus racemosis; racemis floriferis erectis, fructiferis nutantibus.*

*COCCOLOBA* uvifera. Linn. *Spec. Plant.* 523. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. 61. — Lam. *Illust. Gen. t.* 316. *fig.* 2. — Jacq. *Amer.* 112. *t.* 73. — *Hort. Kew.* 2. 34. — Id. *ed.* 2. 2. 421. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 252. — *Aubl. pl. de la Guiane.* 1. 354.

*COCCOLOBA foliis crassis, orbiculatis; sinu aperto.* Brown. *Jam.* 208.

*UVIFERA foliis subrotundis, amplissimis. Hort. Cliffort.* 487.

*UVIFERA littorea, foliis amplioribus, ferè orbiculatis, Americana.* Pluken. *Almag.* 394. *t.* 236. *f.* 7.

*GUAJABERA racemosa, foliis coriaceis, subrotundis.* — Plum. *Icon.* t. 145.

*POPULUS Americana, rotundifolia.* Bauh. *Pin.* 430.

*PRUNUS maritima, racemosa; folio subrotundo, glabro; fructu minore purpureo.* Sloan. *Jam.* 183. *hist.* 2. *p.* 129. *t.* 220. *fig.* 3. — Rai. *Dendr.* 40. — Catesb. *Carol.* 2. *t.* 96.

*POLYGONUM foliis subrotundis; caule arboreo, fructibus baccatis.* Linn. *Sp. pl.* 1. 65.

Cette espèce tout-à-fait remarquable par la forme, le tissu, la consistance, le port et l'étendue gigantesque de ses feuilles, est la première dont nous ayons eu connaissance; elle a été apportée en 1689 par Bentick, des bords de l'Orenoque à Oxford où elle a été étudiée et cultivée; peu d'années après, d'autres jeunes plantes semblables, obtenues de diverses parties des Indes occidentales, ont successivement paru dans les principales serres Européennes, et maintenant il n'en est aucune dont le Raisinier à grappes ne fasse l'un des plus curieux ornemens; celui que l'on remarque dans l'établissement de la Société Royale d'horticulture à Bruxelles, a près de

quarante pieds de hauteur, ce qui prouve que dans son pays natal, ce végétal doit former un arbre très-élevé. Il y croît naturellement dans les terrains sablonneux qui bordent la mer et les fleuves. On recueille ses fruits qui sont de la grosseur d'un cerise, et fort bons à manger, pour les porter sur le marché. On tire également partie de son bois, qui est très-dur, pesant, compact et d'une belle couleur rouge susceptible de dissolution, soit pour la charpente et la menuiserie, soit pour la teinture. L'expérience a prouvé que ce bois, après un long séjour en terre, y avait encore acquis de la dureté, ce qui le rend très-précieux pour la confection des palissades et pour toutes les constructions qui exigent les bois les plus incorruptibles.

Les rameaux de cet arbre sont étalés, diffus, revêtus d'une écorce cendrée, ridée, glabre, et garnis de feuilles alternes, grandes, arrondies, échancrées en cœur à leur base, entières en leurs bords, terminées à leur sommet par une petite pointe obtuse, épaisses, coriaces, à nervures alternes et saillantes, traversées par de petites veines rougeâtres, luisantes et d'un vert foncé en-dessus, tomenteuses et grisâtres en dessous, portées par des pétioles courts, munis à leur base d'une stipule en forme de gaîne embrassant les rameaux. Les fleurs sont blanchâtres, petites, disposées en grappes, simples, longues d'un pied ou environ, terminales, serrées, droites lors de la floraison, pendantes lors de la maturité des fruits. Le calice est monophylle, partagé en cinq divisions ovales, concaves, persistantes. Il n'y a point de corolle. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens subulés, un peu plus courts que le calice, terminés par des anthères arrondies, à deux loges. L'ovaire est supère, ovale, à trois côtes, surmonté d'un style simple ou trifide, toujours à trois stigmates. Le fruit est une noix à une seule loge, recouverte par le calice épaissi et formant une petite drupe charnue, arrondie, de la grosseur d'une cerise, d'une couleur purpurine, ayant une saveur douce et un peu acide.

Le Raisinier à grappes, comme tous ses congenères, demande une chaleur constante, une terre forte et nutritive, peu d'arrosemens en été et presque point en hiver. Les semis de graines tirées du pays natal et confiées à la couche la plus chaude, réussissent néanmoins encore difficilement et l'on est forcé de recourir pour la propagation de l'espèce au moyen du marcottage qui ne s'accomplit ordinairement qu'au bout de l'année. Les boutures sont plus faciles, mais moins certaines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière un peu grossie.

*Austria quadrifida.*

Carmantine quadrifide.

Diandrie-Monogynie. Famille des *Acanthées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus vel* 5-*fidus*, *saepe* 2 *bracteatus*. Corolla 1-*petala*, *tubo gibbo*; *limbo* 2-*labiato*, *supra emarginato*. Stamina 2 *vel* 4. Ovarium *superum*; *stylo filiformi*; *stigmate simplici*. Capsula *basi attenuata*, 2-*locularis*, 2-*valvis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*JUSTICIA foliis lanceolato-linearibus; floribus axillaribus, solitariis subsessilibus, secundis; spicis [illegible], terminalibus, corollis quadrifidis.*

*JUSTICIA* quadrifida. Vahl. *Enum. Plant.* 1. *p.* 124. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 2. 99. — *Hort.* [illegible] 2. 3[illegible]. — Spreng. *Syst. veg.* 1. 80.

*JUSTICIA* coccinea. Cavan. (non [illegible]) *Icon. Rar.* 2. *p.* 77. *t.* 193.

*JUSTICIA* virgularis. — Salisb. *Paradis.* 50.

On ignore assez généralement les véritables motifs qui ont porté les botanistes français à préférer à la traduction littérale d'un nom générique imposé par la reconnaissance, le nom de carmantine qui, bien que soupçonné être dérivé de l'arabe, ne présente à l'esprit aucun sens figuratif qui justifie la préférence qu'on lui a [illegible]. Le genre *Justicia*, primitivement indiqué par Tournefort [illegible] d'*Adhatoda*, a été dédié par Houston à son [illegible] grand amateur de jardinage. [illegible] de leur publication [illegible] Houston [illegible] fois plus [illegible] Houston, sur de nombreuses [illegible] observées par lui, soit dans l'Archipel des Indes qu'il explora en savant naturaliste, soit dans les Antilles où ses généreux travaux lui coûtèrent la vie, Linné, disons-nous, crut devoir respecter le nom générique choisi par Houston, quoique celui proposé par Tournefort lui fût de beaucoup antérieur. Ce genre est un de ceux que les nouvelles découvertes enrichissent tellement d'espèces, que chaque jour l'on éprouve de plus en plus le besoin de le démembrer. Mais, jusqu'ici, il ne paraît pas que l'on ait parvenu efficacement, car, malgré les anomalies de quelques espèces, il est resté intact, et n'a subi que quelques sous-

Carmantine equisetifolia.

## CARMANTINE QUADRIFIDE. *JUSTICIA QUADRIFIDA.* ♄

Diandrie-Monogynie. Famille des *Acanthées.*

CARACTÈRE GENÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus vel* 5-*fidus*, *sæpè* 3-*bracteatus*. Corolla 1-*petala; tubo gibbo; limbo* 2-*labiato*, *suprà emarginato*. Stamina 2 *vel* 4. Ovarium *superum; stylo filiformi; stigmate simplici.* Capsula *basi attenuata*, 2-*locularis*, 2-*valvis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*JUSTICIA foliis lanceolato-linearibus; floribus axillaribus, solitariis subsessilibus, secundis; spicis laxis, terminalibus; corollis quadrifidis.*

*JUSTICIA* quadrifida. Vahl *Enum. Plant.* 1. *p.* 124. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 2. 99. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 36. — Spreng. *Syst. veg.* 1. 80.

*JUSTICIA* coccinea. Cavan. (*non* Aublet) *Icon. Rar.* 2. *p.* 77. *t.* 193.

*JUSTICIA* virgularis. — Salisb. *Paradis.* 50.

On ignore asssez généralement les véritables motifs qui ont porté les botanistes français à préférer à la traduction littérale d'un nom générique imposé par la reconnaissance, le mot carmantine qui, bien que soupçonné être dérivé de l'arabe, ne présente à l'esprit aucun sens figuratif qui justifie la préférence qu'on lui a donnée. Le genre *Justicia*, primitivement indiqué par Tournefort sous le nom d'*Adhatoda*, a été dédié par Houston à son ami Jacques Justice, botaniste français, grand amateur de jardinage, auquel on doit deux productions horticulturales qui, lors de leur publication, eurent un succès distingué; ce sont : le Jardinier Écossais et le Jardinier Anglais; le premier a paru en 1754, et l'autre quatre ans plus tard. Linné, en adoptant le genre établi par le docteur Houston, sur de nombreuses espèces découvertes et observées par lui, soit dans l'Archipel des Indes qu'il explora en savant naturaliste, soit dans les Antilles où ses généreux travaux lui coûtèrent la vie, Linné, disons-nous, crut devoir respecter le nom générique choisi par Houston, quoique celui proposé par Tournefort lui fût de beaucoup antérieur. Ce genre est un de ceux que les nouvelles découvertes surchargent tellement d'espèces, que chaque jour l'on éprouve de plus en plus le besoin de le démembrer. Mais, jusqu'ici, il ne paraît pas que l'on y soit parvenu efficacement, car, malgré les anomalies de quelques espèces, il est resté intact, et n'a subi que quelques sous-

divisions assez bien caractérisées à la vérité, mais point assez tranchantes pour constituer des genres distincts. Toutes ces espèces sont exotiques. L'Arabie, Ceylan, la Chine, le Japon, Coromandel, Madagascar, le Cap de Bonne-Espérance, et enfin le Nouveau-Monde, semblent se disputer l'avantage de peupler nos serres de Carmantines. Celle que nous décrivons maintenant est originaire du Mexique; elle a été envoyée, en 1790, à la marquise de Bute, qui s'est empressée de la multiplier et de la distribuer à tous ceux qui, comme elle, font de la culture des plantes un agréable et instructif amusement. Les jolies fleurs de la Carmantine quadrifide se succèdent sans interruption pendant une grande partie de l'été.

Sa tige se divise en rameaux presque glabres. Ses feuilles sont opposées, lancéolées-linéaires, aiguës, glabres, d'un vert gai, veinées en dessous, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs, d'un beau rouge écarlate, sont presque sessiles, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, disposées, au nombre de six à douze, en une sorte d'épi terminal, un peu lâche et tourné d'un seul côté. Leur calice est à cinq divisions profondes, très-légèrement pubescentes, dont une plus courte que les autres. La corolle est monopétale, à tube étroit, pubescent extérieurement, ayant son limbe divisé en quatre découpures oblongues, un peu inégales. Les étamines, au nombre de deux, ont leurs filamens un peu plus courts que la corolle, chargés, à leur sommet, d'anthères à deux loges et cordiformes à leur base. L'ovaire est supérieur, surmonté d'un style linéaire, et à stigmate simple, à peine plus long que les étamines. La capsule est ovale, terminée en pointe, rétrécie à sa base en une sorte de pédicule un peu plus long que le calice; elle s'ouvre en deux valves, et ses deux loges contiennent chacune une à deux graines orbiculaires, comprimées, un peu échancrées à leur base.

La culture de la Carmantine quadrifide n'est pas très-assujétissante; une terre légère, mêlée de bon terreau, lui suffit; elle n'exige d'arrosemens fréquens qu'à son entrée en végétation; hors ce temps, et même pendant toute la fleuraison, on ne l'arrose que modérément. On la multiplie de marcottes, de boutures ou de graines; il faut semer ces dernières sur couche. Lorsqu'on commença à cultiver cette plante, on la plaça d'abord dans la serre chaude; mais aujourd'hui on se contente, pour la conserver pendant l'hiver, de la mettre à l'abri de la gelée dans l'orangerie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil. Fig. 2. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines.


*Stachytarpheta mutabilis.*

Stachytarpheta changeant

# STACHYTARPHETA CHANGEANT. *STACHYTARPHETA MUTABILIS.* ♄

Diandrie-Monogynie. Famille des Verbénacées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *tubulosus* 4-*dentatus*. Corolla 1-*petala*, *infundibuliformis*; *tubo incurvo*; *limbo* 3-*lobo*, *irregulari*. Stamina 2. Ovarium *superum*; *stylo stigmateque simplicibus*. Semina 2, *in calyce recondita*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*STACHYTARPHETA* [illegible] *foliis ovatis serratis*, *ramulis incano-pubescentibus*; *spicis longissimis*, *squarrosis*; *bracteis lanceolatis calyce brevioribus*.

*STACHYTARPHETA* mutabilis. Vahl. *Eclog.* 1. *p.* 208. — Humb. et Bonpl. *Nov. G. et Sp.* 2. *p.* 227. — Stackh. *Mag.* 976. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 47. — Willd. *Enum. hort. berol.* 1. 80. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 53.

*SHERARDIA teucriifolia*, *flore coccineo*. Vaill. *Sex. p.* 49.

*VERBENA arabica*, *teucriifolia*, *primulæ veris flore*. Herm. *Prod.* 388.

*VERBENA americana flore coccineo spicata*. Brown. *Prodr.* 2. *p.* 104.

*ZAPANIA* mutabilis. Lam. *Illust. Gen. vol.* 1. *p.* 59. *n.* 257. — Poir. *Dict. Encyc.* [illegible] *p.* 343.

*VERBENA* [illegible] Willd. *Spec.* 1. *p.* [illegible] — Jacq. [illegible] — [illegible] 367. — Venten. [illegible] 30. — [illegible]

[illegible]

[illegible] charnu, tertiaire [illegible] caractère [illegible], depuis, l'on a sans doute voulu exprimer par le mot stachytarphéta. Adanson nomma son genre *Sherardia*, sans faire attention, probablement, que déjà pareil nom était donné par Linné à un groupe de la tétrandrie-monogynie. Cinq autres botanistes ont fait successivement un travail semblable, et tous cinq ont employé des noms différens, ce qui n'a pas laissé que de jeter de l'obscurité dans cette partie de la méthode. C'est ainsi que Necker a appelé son genre *Abena*; Moench a donné au sien le nom de *Vermicularia*; Salisbury

[illegible]

Stachytarpheta [illegible]

## STACHYTARPHÉTA CHANGEANT. *STACHYTARPHETA MUTABILIS.* ♄

Diandrie-Monogynie. Famille des *Verbénacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, tubulosus,* 4-*dentatus.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; tubo incurvo; limbo* 3-*lobo, irregulari.* Stamina 2. Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Semina 2, *in calyce recondita.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*STACHYTARPHETA caule fruticoso; foliis ovatis, serratis, subtus incano-pubescentibus; spicis longissimis, squarrosis; bracteis lanceolatis, calyce brevioribus.*

*STACHYTARPHETA* mutabilis. Vahl *Enum.* 1. *p.* 208. — Humb. et Bonpl. *Nov. G. et Sp.* 2. *p.* 227. — Sims *Bot. Mag.* 976. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 47. — Willd. *Enum. hort. berol.* 1. 30. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 53.

*SHERARDIA teucriifolia, flore coccineo.* Vaill. *Sex. p.* 49.

*VERBENA arabica, teucriifolia, primulæ veris flore.* Herm. *Prod.* 388.

*VERBENA americana flore coccineo spicato.* Breyn. *Prodr.* 2. *p.* 104.

*ZAPANIA* mutabilis. Lam. *Illust. Gen. vol.* 1. *p.* 59. *n.* 257. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 843.

*VERBENA* mutabilis. Willd. *Spec.* 1. *p.* 115. — Jacq. *Collect. vol.* 2. *p.* 334. — Id. *Icon. Rar.* 2. *t.* 207. — Vent. *Hort. Malm. t.* 36. — Andrew. *Repos.* 435. — Mill. *Dict.* 4.

*CYMBURUS* mutabilis. Salisb. *Parad. Lond.* 1. *n.* 49.

Adanson le premier (fam. des pl. 2. 198) a opéré, dans le genre *Verbena*, un démembrement dont il est résulté un genre nouveau qui comprend les Verveines à fleurs en épi et à moitié enfoncées dans les fissures d'un axe charnu, terminant les rameaux; caractère que, depuis, l'on a sans doute voulu exprimer par le mot stachytarphéta. Adanson nomma son genre *Sherardia*, sans faire attention, probablement, que déjà pareil nom était donné par Linné à un groupe de la tétrandrie-monogynie. Cinq autres botanistes ont fait successivement un travail semblable, et tous cinq ont employé des noms différens, ce qui n'a pas laissé que de jeter de l'obscurité dans cette partie de la méthode. C'est ainsi que Necker a appelé son genre *Abena;* Mœnch a donné au sien le nom de *Vermicularia;* Salysbury

celui de *Cymburus;* Poiret celui de *Zapania;* et enfin Vahl a choisi celui qui paraît devoir lui rester. Les *Stachytarpheta,* actuellement au nombre d'une quinzaine, appartiennent tous, excepté l'*indica,* à l'Amérique du sud. C'est du Pérou qu'en 1801 a été envoyée, à sir Banks, l'espèce que nous décrivons; elle a été presque immédiatement introduite et cultivée en France où, dans les mois de juillet et d'août, ses fleurs embellissent les serres.

La tige du Stachytarphéta changeant est ligneuse, presque cylindrique, droite, haute de quatre à six pieds, partagée en rameaux opposés, légèrement quadrangulaires, velus, surtout dans leur jeunesse, garnis de feuilles ovales, pétiolées, opposées, un peu ridées en dessus, cotonneuses et un peu blanchâtres en dessous, aiguës à leur sommet, dentées en leurs bords. Ses fleurs, d'abord écarlates, deviennent ensuite couleur de rose; elles sont rapprochées les unes des autres, imbriquées, sessiles dans l'aisselle d'une bractée lancéolée, plus courte que le calice, et disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en un épi droit, simple, qui s'alonge successivement au point d'acquérir un pied et demi de longueur. Le calice est tubuleux, monophylle, le plus souvent fendu d'un seul côté jusqu'au tiers de sa longueur, terminé, du côté opposé, par quatre petites dents inégales. La corolle est monopétale, infondibuliforme; à tube une fois plus long que le calice et courbé; à limbe ouvert, partagé en cinq lobes arrondis, un peu irréguliers. Les étamines sont au nombre de deux, à filamens beaucoup plus courts que le tube, insérés dans sa partie supérieure, non saillans hors du tube, terminés par des anthères ovales-oblongues. L'ovaire est supère, ovale-oblong, surmonté d'un style filiforme, un peu plus long que le tube, terminé par un stigmate en tête déprimée. Le fruit est composé de deux graines noirâtres, luisantes, renfermées dans le calice persistant.

Le Stachytarphéta changeant est une plante de serre chaude, que l'on peut néanmoins tenir en serre tempérée, en ayant soin de l'y rentrer de fort bonne heure à l'automne; on donne un mélange de terre franche et de terreau de bruyère en parties égales, et on se garde bien de la laisser languir de sécheresse. On la propage de graines qu'il faut semer au printemps sur couche chaude.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine vue à la loupe. Fig. 2. Le calice et le pistil. Fig. 3. Le pistil.

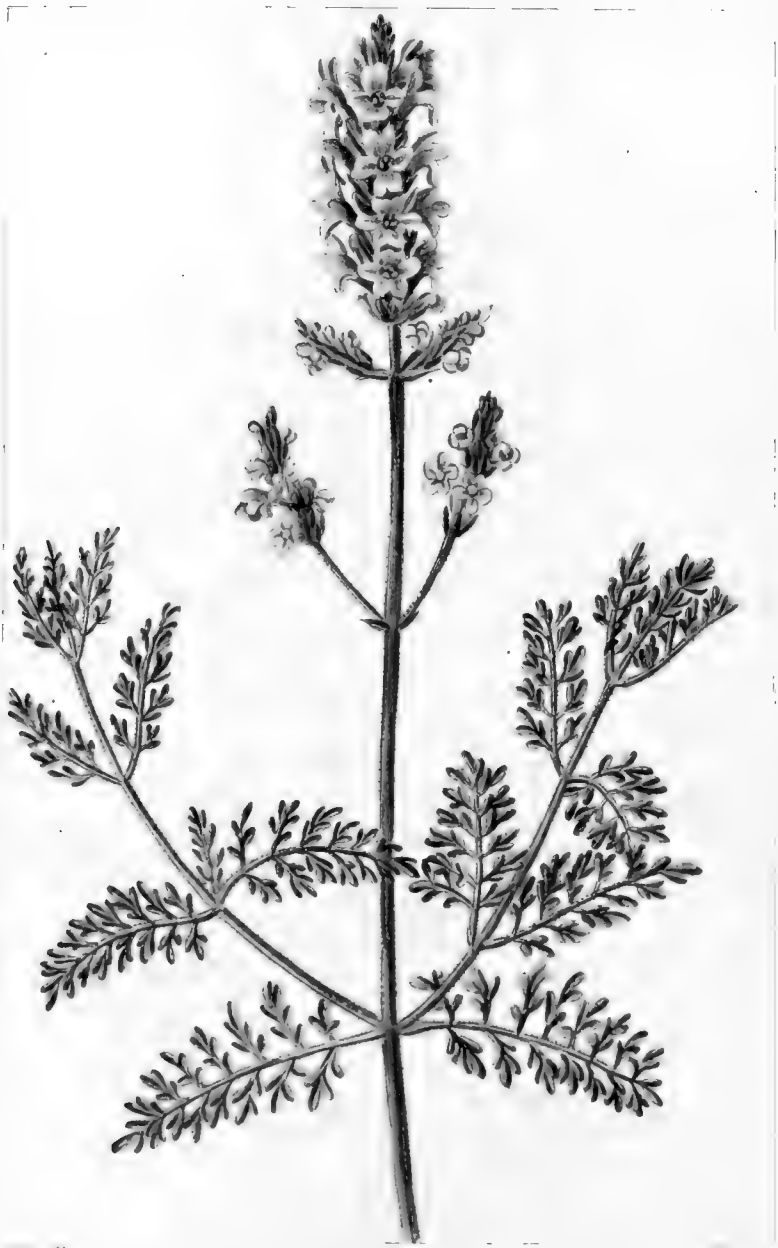

*Lavandula abrotanoïdes.*

Lavande à feuilles d'aurone

# LAVANDE A FEUILLES D'ABRONE. *LAVANDULA ABROTANOIDES.* ♃

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *ovatus* [illegible] *bracteis suffultus*. Corolla [illegible] 2-*labiata*, *resupinata*; *limbo* [illegible] *horizontali*. Stamina 4, *didynamia non exserta*. Ovarium *superum*, [illegible] *simplici* [illegible] *stigmate* 2-*fido*. Semina 4, *in calyce persistente* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET DÉNOMINATIF.

*LAVANDULA foliis petiolatis bipinnatifidis, subglabris, viridibus; foliolis decussatis pinnatifidis; spica ramosa, interrupta, tetragona; bracteis ovatis, nervoso-striatis, acuminatis, glabris.*

*LAVANDULA* abrotanoides. — Willd. *Sp.* 3. *p.* 62. — De Candolle, *hort. berol.* 2. 605. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 284. — Sensu. *Syst. veget.* 2. 713. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. 429.

*LAVANDULA* Canarina. Mill. *Hist.* 3. *p.* [illegible]3. *n.* 5.

*LAVANDULA* Canariensis. Mill. *Dict. n.* [illegible] Pluk. *Alm.* 239. *t.* 363. *f.* 6.

*LAVANDULA folio longiori tenuiùs* [illegible] Tournef. *Inst.* 198. — Commel. *Pl. rar.* 27. *t.* 27.

S'il est vrai que le mot *lavandula* soit dérivé de *lavando*, [illegible] *verbe latin*, [illegible] que [illegible] s'applique à notre plante [illegible] [illegible], due à la présence [illegible] abondance dans toutes [illegible] peuples de la [illegible] plus essentiel [illegible] leur hygiène [illegible] l'origine [illegible] *lavandula* dans [illegible] encore [illegible] lavandières de plaisir [illegible] spontanément, de place en place [illegible] poli, des petits sachets [illegible] de savon dont le linge reste [illegible] ment, c'est de lavande que sont [illegible] lavandes est l'objet d'une branche de commerce assez étendue, les [illegible] chimiques l'enlèvent aux plantes par la distillation, soit directement [illegible] avec

*[illegible] absinthioides*

[illegible] à feuilles d'aw[illegible]

# LAVANDE A FEUILLES D'AURONE. *LAVANDULA ABROTANOIDES.* ♃

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, ovatus, dentatus, bracteâ suffultus.* Corolla 1-*petala*, 2-*labiata, resupinata; limbo* 5-*lobo, subæquali.* Stamina 4, *didynama, non exserta.* Ovarium *superum*, 4-*lobum; stylo simplici; stigmate* 2-*fido.* Semina 4, *in calyce persistente recondita.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LAVANDULA foliis petiolatis bipinnatis, subglabris, viridibus; foliolis decussive pinnatifidis; spica ramosa, interrupta, tetragona; bracteis, nudis, nervoso-striatis, acuminatis, glabris.*

*LAVANDULA* abrotanoides. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 62. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 605. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 283. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 713. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. 429.

*LAVANDULA* Canarina. Moris. *Hist.* 3. *p.* 353. *n.* 5.

*LAVANDULA* Canariensis. Mill. *Dict. n.* 4.—Pluk. *Alm.* 209. *t.* 303. *f.* 5.

*LAVANDULA folio longiori tenuiùs et elegantiùs dissecto.* Tournef. *Inst.* 198. — Commel. *Pl. rar.* 27. *t.* 27.

S'il est vrai que le mot *lavandula* soit dérivé de *lavando*, gérondif du verbe *lavare*, laver, on peut croire que ce nom fut appliqué à notre plante, parce que, douée d'une odeur agréable et très-pénétrante, due à la présence d'une huile essentielle contenue en certaine abondance dans toutes ses parties, elle était employée à parfumer les bains dont les peuples de la plus antique civilisation ont toujours fait un des points les plus essentiels de leur hygiène domestique. On pourrait également trouver l'origine du mot *lavandula* dans l'usage dès long-temps pratiqué et encore suivi par les lavandières de plusieurs contrées du midi de l'Europe, où la lavande croît spontanément, de placer entre les plis du linge récemment lessivé, séché et poli, des petits sachets de plantes aromatiques, afin de masquer l'odeur de savon dont le linge reste long-temps imprégné; or, presque constamment, c'est de lavande que sont remplis ces sachets. Le principe odorant des lavandes est l'objet d'une branche de commerce assez étendue, les arts chimiques l'enlèvent aux plantes par la distillation, soit directement et avec

l'unique secours de la chaleur, soit à l'aide d'un véhicule dissolvant qui est l'alcohol. Dans le premier cas, le produit porte le nom d'huile essentielle de lavande, et sert à aromatiser les corps gras; dans le second, on l'appelle simplement eau spiritueuse de lavande, que l'on emploie fréquemment à la toilette, et quelquefois comme antiseptique lorsqu'on la mêle à de fort vinaigre. Le genre lavande se compose d'une douzaine d'espèces, toutes, à l'exception d'une indienne, des contrées méridionales de l'Europe, de Madère, des Canaries; c'est de ce petit Archipel qu'est originaire la Lavande à feuilles d'aurone; elle nous en a été apportée, en 1699, par Jacob Bobart; elle fleurit, dans nos jardins, vers les mois de juin et juillet.

Sa tige est un peu ligneuse inférieurement, haute de deux pieds ou un peu plus, divisée en rameaux tétragones, légèrement velus, nus et verdâtres dans leur partie supérieure, garnis, inférieurement et dans leur partie moyenne, de feuilles opposées, assez brièvement pétiolées, deux fois ailées, presque glabres, vertes, à découpures menues, un peu confluentes à leur base. Les fleurs sont bleuâtres, ou un peu violettes, disposées, au sommet des rameaux, en un épi alongé, terminal, au-dessous duquel se trouvent, à quelque distance, quelques autres épis latéraux plus courts et opposés par paires. Le calice est monophylle, glabre, ovale-cylindrique, à cinq dents courtes, accompagné à sa base d'une bractée ovale, pointue, concave, glabre, marquée sur le dos de cinq stries colorées et saillantes. La corolle est monopétale, à tube plus long que le calice, et à limbe irrégulier, rarement renversé, partagé en cinq lobes un peu inégaux, dont l'inférieur plus grand et échancré. Les étamines sont au nombre de quatre, didynames, non saillantes hors du tube de la corolle. L'ovaire est supère, à quatre lobes du milieu desquels s'élève un style filiforme, terminé par un stigmate à deux lobes. Le fruit consiste en quatre graines placées au fond du calice persistant.

Il faut rentrer dans l'orangerie la Lavande à feuilles d'aurone aussitôt que le froid commence à se faire sentir; et là on lui donne les soins qui lui sont indispensables, c'est-à-dire, beaucoup de lumière et peu d'arrosemens. Du reste, elle se contente d'une terre ordinaire et même médiocre. On la multiplie de graines semées en terrines et sur couche, et l'on repique les jeunes sujets dès qu'ils peuvent supporter la transplantation. Ses boutures reprennent avec facilité; mais ce moyen ne procure jamais de plantes aussi belles que celles qui sont produites par le semis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau de Lavande à feuilles d'aurone complètement fleuri.


*Nesæa Salicifolia*

Nesæa à feuilles de Saule.

[illegible]

[illegible]

*MESA.* [illegible] *inferioribus oppositis* [illegible] *brevibus* [illegible]

*M. S.* [illegible] *reg.* 2. [illegible]

[illegible] *mexic.*

*Hab.* [illegible] Link. et Otto *Hort.* [illegible] *Syst.* [illegible] 89.

[illegible]

# NÉSÉA A FEUILLES DE SAULE. *NESÆA SALICIFOLIA.* ♃

Dodécandrie-Monogynie. Famille des *Salicariées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, campanulatus*, 12-*dentatus; dentibus alternè reflexis.* Petala 6, *ad basim dentium reflexarum.* Stamina 12, *basi calycis imposita.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate capitato.* Capsula *globosa*, 4-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*NESÆA caule fruticoso; foliis lanceolatis, subsessilibus, glaberrimis, inferioribus oppositis, superioribus alternis; pedunculis axillaribus, brevibus, unifloris.*

*NESÆA* salicifolia. H. B. et Kunt *Nov. Gen.* 6. *p.* 192. — Spreng. *Syst. veget.* 2. *p.* 455.

*GINORIA* flava. *Fl. mexic.*

*HEIMIA* salicifolia. Link. et Otto. *Hort. ber.* 63. *t.* 28. — De Cand. *Prodr. Syst. nat. veget.* 3. 89.

Le genre *Nesœa*, proposé par Commerson, ne fut point immédiatement adopté par les botanistes, et l'espèce américaine, qui avait été désignée pour en former le type, continua de faire partie du genre *Lythrum.* Néanmoins, le célèbre créateur des familles naturelles des végétaux avait reconnu, dans son *Genera*, toute la justesse de la proposition de Commerson, mais il était réservé à Kunt de l'adopter. Ce savant ayant trouvé, parmi les plantes rapportées de la Nouvelle-Espagne par Humboldt, quelques espèces qu'il ne pouvait classer que d'après les caractères tracés par Commerson pour son genre Néséa, n'a point hésité à l'établir, il a ajouté au *Nesœa triflora*, comm. trois autres espèces, ce qui porte maintenant à quatre le nombre de toutes celles qui composent le genre. C'est de ces dernières arrivées que nous avons tiré notre Néséa à feuilles de saule; il est originaire du Mexique où il a été observé par Humboldt et Bonpland, sur le penchant des montagnes, à la hauteur de cinq cents toises. Introduit

depuis plusieurs années dans nos jardins, il y fleurit pendant tout l'été. Link et Otto, dans le grand ouvrage (*Hortus berolinensis*) qu'ils publient, ont fait du *Nesœa salicifolia* le type d'un genre nouveau, qui ne nous paraît pas offrir de différences caractéristiques assez fortement tranchées pour faire adopter d'emblée la séparation.

Sa tige est un peu ligneuse inférieurement, haute de trois pieds ou environ, divisée en rameaux effilés, anguleux, glabres comme toute la plante, garnis de feuilles lancéolées, d'un vert luisant et foncé, presque sessiles, les inférieures opposées, et la plus grande partie des autres alternes. Ses fleurs sont d'un jaune clair, deux à trois ensemble dans les aisselles des feuilles sur des pédoncules courts, chargés, immédiatement sous le calice, de deux bractées foliacées, et, par leur rapprochement dans la partie supérieure des tiges, elles forment un long épi terminal. Le calice est monophylle, campanulé, partagé à son bord en douze dents, dont six plus larges et étalées, les six autres plus étroites et réfléchies en arrière. La corolle est composée de six pétales ovales, insérés dans le haut du calice à la base des dents réfléchies. Les étamines, au nombre de douze, ont leurs filamens filiformes, insérés à la base du calice, plus courts que les pétales, et terminés par des anthères oblongues, à deux loges s'ouvrant latéralement. L'ovaire est supère, globuleux, surmonté d'un style cylindrique, de la longueur de la fleur, et terminé par un stigmate en tête. La capsule est globuleuse, enveloppée dans le calice persistant, divisée intérieurement en quatre loges contenant chacune un grand nombre de graines.

Quoique appartenant d'origine à la température des tropiques, le Néséa à feuilles de saule n'est point un végétal de difficile culture; on l'a mis d'abord en pot, afin de le rentrer dans l'orangerie et de l'y garder pendant l'hiver, mais, depuis, des essais d'acclimatation n'ayant pas été infructueux, on a tout lieu de croire que cette jolie plante pourra braver l'intempérie de la saison dans une exposition abritée et sous la protection d'un peu de litière. Elle se plaît dans une terre substantielle. On la multiplie de graines, de marcottes, ainsi que par l'éclat des racines.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. Une fleur sans les pétales, portée sur son pédoncule, et accompagnée des deux bractées qui sont à la base du calice. Fig. 3. Une étamine. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmate.

*Plumeria alba.*

Franchipanier blanc.

# FRANCHIPANIER BLANC. *PLUMERIA ALBA.*

Pentandrie-Pentagynie. Famille des *Apocynées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] Calice. Corolle 1-pétale; *infundibuliformis; tubo* [illegible] *limbo obtusè 5-partito, patente.* Étamines 5; *antheris* [illegible] *ovarium superum, 2-fidum; stylo brevi; stigmate* [illegible]-*fido.* Follicules 2 [illegible] *longi, ventricosi; seminibus margine membranaceo alatis.*

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE ET SYNONYMES.

*PLUMERIA* [illegible] *-acuminatis: floribus* [illegible] *laxe.*

[illegible] *Spec.* [illegible] — Willd. *Spec.* 1. *p.* 1242. — [illegible] (1864) [illegible] 2. *p.* 541. — [illegible] 2. 50. — [illegible] *Spec.* [illegible]

*APO*[illegible] *adscendens* [illegible] *adorata* [illegible] Commers. *Herb.* 2. *p.* 71. *t.* 24.

*NER*[illegible] *arborea altissima, folio angusto, flore albo.* Sloan. *Jam.* 154. [illegible] 2. *p.* 62.

[illegible] (Jean) Plumier né à Marseille en 1646, fut non moins [illegible] profond mathématicien; c'est à lui que nous sommes [illegible]

# FRANCHIPANIER BLANC. *PLUMERIA ALBA.* ♄

Pentandrie-Pentagynie. Famille des *Apocynées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *parvus, obtusè* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala; infundibuliformis; tubo longo, sensim ampliato, limbo obtusè* 5-*partito, patente.* Stamina 5; *antheris conniventibus.* Ovarium *superum,* 2-*fidum; stylo brevi; stigmate* 2-*fido.* Folliculi 2 *deorsùm flexi, longi, ventricosi; seminibus margine membranaceo alatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PLUMERIA caule arboreo; foliis ovato-lanceolatis; floribus corymbosis, terminalibus; pedunculis supernè tuberculosis.*

*PLUMERIA* alba. Lin. *Spec.* 306. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 1242. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 275. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 541. — Jacq. *Amer.* 36. *t.* 174. *f.* 12. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 70. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 835.

*PLUMERIA flore niveo, foliis longis angustis et acuminatis.* Plum. *Spec.* 20. *ic.* — Burm. *Amer. t.* 231.

*APOCYNUM Americanum frutescens, longissimo folio, flore albo odoratissimo.* Commel. *Hort.* 2. *p.* 47. *t.* 24.

*NERIUM arboreum altissimum, folio angusto, flore albo.* Sloan. *Jam.* 154. *hist.* 2. *p.* 62.

Le père Charles Plumier, né à Marseilles en 1646, fut non moins savant botaniste que profond mathématicien; c'est à lui que nous sommes rede-

vables de la connaissance d'une foule de plantes intéressantes qu'il a observées durant les trois séjours qu'il fit dans l'Amérique du sud, en vertu de missions spéciales du gouvernement français. Il nous a laissé, entr'autres ouvrages importans : 1° un *species* des plantes de l'Amérique, que Burman a enrichi de deux cent soixante-deux planches in-folio; 2° un traité des fougères de l'Amérique, que tous les jours encore l'on consulte avec le plus grand intérêt. C'est pour honorer la mémoire de cet homme vraiment respectable, que Tournefort lui dédia un genre dont la science lui devait l'acquisition des principales espèces, et Linné, en adoptant la formation du genre, ajoute en note dans son *Hortus Cliffortianus*, p. 76, les lignes suivantes : *Dictum fuit hoc genus in honorem egregii istius botanici, verique Tournefortii Americani, Caroli Plumieri, qui triplici itinere, plantarum captus amore, novasque visendi desiderio, sexies infido mari longissimo itinere sese ausus fuit committere, quique fere solus fuit, qui aliquid in arte præstitit inter tot plantarum americanarum scriptores : utinam prodirent plures Plumierii Americani!* Après un hommage aussi justement rendu qu'honorablement mérité, comment a-t-il pu se faire que les botanistes français, peu jaloux de remémorer la célébrité d'un de leurs compatriotes, aient préféré, à la traduction du nom générique, un mot que l'on ne peut s'empêcher de trouver insignifiant?

Le genre Franchipanier, très-rapproché des genres Caméraire et Nérion, se compose d'arbres ou d'arbrisseaux à suc propre lactescent, remarquables par leurs belles et grandes fleurs en corybes terminaux, la plupart exhalant une odeur très-agréable. Les feuilles sont grandes, alternes, entières, éparses ou ramassées au sommet des rameaux. Les espèces, qu'une étude plus soignée du genre a réduites à neuf, appartiennent à l'Amérique méridionale, à Madagascar et à la Chine; la *Plumeria alba*, l'une des premières connues, a été observée d'abord à Madagascar, mais retrouvée ensuite aux Antilles, elle a été apportée par Houston en 1733. Et depuis lors on la cultive assez généralement dans toutes les serres européennes, où elle commence à fleurir dès le mois de juillet. La moindre écorchure que l'on fait soit à l'écorce, soit aux feuilles de cette plante, occasione l'évacuation

d'un suc laiteux fort abondant, très-acre et d'une grande causticité, que l'on emploie à Saint-Domingue pour la résolution ou plutôt la cautérisation des verrues.

La tige du Franchipanier blanc est ligneuse, haute, dans son pays natal, de douze à quinze pieds, partagée, dans sa partie supérieure, en une cime lâche, médiocrement rameuse. Ses rameaux sont nus dans une grande partie de leur étendue, marqués par les cicatrices des anciennes feuilles qui rendent leur surface un peu raboteuse; ils se terminent chacun par une touffe de feuilles ovales-lancéolées, pétiolées, éparses, rapprochées les unes des autres, glabres des deux côtés, d'un vert foncé en dessus, longues d'un pied et plus en y comprenant le pétiole qui est cylindrique et qui se prolonge sur le corps de la feuille en une nervure longitudinale très-saillante. Les fleurs sont d'un beau blanc, marquées de jaune clair à la base des découpures de la corolle, douées d'une odeur agréable et très-pénétrante, portées sur des pédoncules rameux, épais, tuberculeux, et disposées en un beau corymbe terminal. Le calice est très-court, à cinq divisions arrondies. La corolle est monopétale, infondibuliforme, ayant inférieurement la forme d'un tube alongé, grêle, un peu renflé à sa base, et s'épanouissant en un limbe grand, contourné avant son développement, divisé en cinq découpures ovales-oblongues, obliques, ouvertes, plus longues que le tube. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens très-courts, insérés à la base du tube dans sa partie renflée, et terminés par des anthères oblongues, aiguës, conniventes. L'ovaire est supère, arrondi, bifide, surmonté d'un style également bifide, plus court que les étamines, et terminé par deux stigmates aigus. Aux fleurs succèdent deux follicules de six pouces de longueur ou environ, s'ouvrant longitudinalement d'un seul côté, et contenant des graines nombreuses, aplaties, ailées d'un côté et portées sur un placenta central auquel elles adhèrent par leur aile.

Le Franchipanier blanc se fait remarquer, dans nos serres chaudes, par les touffes de feuilles qui couronnent ses longs rameaux dénudés. Il exige une terre légère plutôt sèche qu'humide, des arrosemens ni copieux, ni fréquens. On le multiplie de boutures que l'on fait vers la fin du printemps,

dans des pots que l'on enfonce dans la couche sous châssis; elles reprennent assez facilement, mais on ne peut en espérer des fleurs qu'après la cinquième ou sixième année.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Un rameau y est représenté au tiers de sa grandeur naturelle. Fig. 1. Le pédoncule et le calice de grandeur naturelle. Fig. 2. La corolle vue de même

*Tulipa Oculus solis.*

Tulipe œil-de-soleil

# TULIPE OEIL-DE-SOLEIL. *TULIPA OCULUS SOLIS.*

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx nullus. Corolla *campanulata, è 6 petalis ovato-oblongis.* Stamina *filamentis subulatis, brevia; antheris oblongis.* Ovarium *oblongum, subtricoccum; stigmate sessili, 3-lobo.* Capsula *3-gona, 3-calcis.* Semina *numerosa, plana, semiorbicularia, biserialia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*TULIPA bulbi reptanti cortice intùs tomentoso; foliis lanceolatis; caule uniflore, glabro; corollæ petalis 3 exterioribus acuminatis, longioribus: interioribus obtusiusculis.*

*TULIPA* Oculus Solis. SAINT-AMANS, *Rec. Soc. Agr. d'Agen.* 1. *p.* 75. — — DE CANDOLLE, *Fl. Fr.* 3. *n.* 1966. — REDOUTÉ, *Lil.* 4 *n. et t.* 219. — KER *Bot. regist.* 204. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 63.

*TULIPA flore rubro.* GARIDEL, *Aix* 475.

Si l'espèce de tulipe, que nous venons de décrire, il ne partage point l'avantage de nos autres tulipes, de pouvoir les offrir à l'amateur dans la plus brillante variété, du moins, comme d'autres congénères, à la vérité d'une robe plus modeste, il fait tout à la fois la parure des champs et l'ornement des jardins. Il est fort extraordinaire qu'une plante aussi belle et aussi commune dans les campagnes du midi de la France, non-seulement n'ait point été remarquée des fleuristes, mais qu'elle ait échappé à l'investigation studieuse des botanistes; il paraît qu'aucun de ces derniers n'avait compris, il y a un demi-siècle, cette tulipe comme espèce, dans l'élaboration du genre, ou, si elle avait été aperçue par quelques-uns, ils l'avaient indiquée si vaguement, qu'elle n'était point parvenue à la connaissance de Linné, et que Lamarck n'en parle pas dans les deux premières éditions

*Tulipa Cerasus*
Tempe ad Solem

# TULIPE OEIL-DE-SOLEIL. *TULIPA OCULUS SOLIS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *campanulata, è* 6 *petalis ovato-oblongis.* Staminum *filamenta subulata, brevia; antheris oblongis.* Ovarium *oblongum, subtrigonum; stigmate sessili,* 3-*lobo.* Capsula 3-*gona,* 3-*valvis.* Semina *numerosa, plana, semiorbicularia, biserialia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*TULIPA bulbi reptanti cortice intùs tomentoso; foliis lanceolatis; caule unifloro, glabro; corollæ petalis* 3 *exterioribus acuminatis, longioribus : interioribus obtusiusculis.*

*TULIPA* Oculus Solis. Saint-Amans, *Rec. Soc. Agr. d'Agen.* 1. *p.* 75. — — De Cand. *Fl. Fr.* 3. *n.* 1906. — Redout. *Lil.* 4 *n. et t.* 219. — Ker *Bot. regist.* 204. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 63.

*TULIPA flore rubro.* Garid. *Aix.* 475.

Si, avec la Tulipe gesnerienne, l'œil-de-soleil ne partage point l'avantage de varier ses nuances à l'infini, et de les offrir à l'amateur dans la plus brillante multiplicité, du moins, comme d'autres congénères, à la vérité d'une robe plus modeste, il fait tout à la fois la parure des champs et l'ornement des jardins. Il est fort extraordinaire qu'une plante aussi belle et aussi commune dans les campagnes du midi de la France, non-seulement n'ait point été remarquée des fleuristes, mais qu'elle ait échappé à l'investigation studieuse des botanistes; il paraît qu'aucun de ces derniers n'avait compris, il y a un demi-siècle, cette tulipe comme espèce, dans l'élaboration du genre, ou, si elle avait été aperçue par quelques-uns, ils l'avaient indiquée si vaguement, qu'elle n'était point parvenue à la connaissance de Linné, et que Lamarck n'en parla pas dans les deux premières éditions

de sa *Flore Française*. On est redevable de la détermination de cette espèce à M. de Saint-Amans, botaniste, amateur distingué, qui a très-bien fait remarquer plusieurs des différences qu'elle présente, si on la compare avec les autres espèces de ce genre; mais un de ses caractères les plus marqués, et dont on n'a point parlé jusqu'à présent, c'est que la tunique, d'un rouge-brun qui revet son bulbe, est garnie en dedans d'une sorte de duvet laineux, blanchâtre, et non roussâtre comme dans la Tulipe de l'Écluse, et dont on ne trouve aucune trace dans celle de Gesner. Cette espèce croît en Provence, en Languedoc, en Gascogne, en Italie, et probablement dans le reste du midi de l'Europe. Elle fleurit en mars dans son pays natal, et au commencement d'avril dans le climat de Paris.

La tige de la Tulipe œil-de-soleil s'élève à un pied, et même plus; elle est garnie, à sa base et dans sa partie inférieure, de trois à quatre feuilles lancéolées, d'un vert gai, embrassantes par le bas, souvent aussi longues que la tige elle-même. Celle-ci porte à son sommet une seule fleur, droite, grande et large de cinq à six pouces quand elle est entièrement étalée; composée de six pétales d'un rouge éclatant, marqués, à leur base interne, d'une grande tache oblongue, d'un violet noirâtre, bordée d'une zone jaunâtre : les trois pétales extérieurs sont sensiblement plus longs que les intérieurs, et très-aigus. Les étamines ont leurs filamens subulés, de la même couleur que la tache de la base des pétales; ces filamens portent des anthères droites, quadrilatérales, jaunes, à peu près une fois plus longues qu'eux-mêmes.

Le bulbe de la Tulipe œil-de-soleil a, comme celui des Tulipes de l'Écluse et de Cels, qui, d'ailleurs, est quatre à cinq fois plus petit, la propriété de se propager par des rejets qui vont produire de nouveaux bulbes à quelque distance de l'oignon maternel, et qui peuvent ainsi multiplier abondamment la plante, quand on la laisse plusieurs années en terre, au lieu de la relever tous les ans après que les feuilles et les tiges sont desséchées. Au reste, on peut aussi la traiter de cette manière, ainsi que les jardiniers ont coutume de faire pour les belles variétés de la Tulipe de Gesner. Elle n'est pas délicate sur le terrain, et ne craint pas le froid. On la conduit ainsi que toutes les autres espèces.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

A côté de la tige florifère se trouve le bulbe représenté, comme la fleur, dans ses dimensions naturelles.


*Ipomœa venosa.*

Ipomée veinée.

# [illegible] *IPOMŒA* [illegible].

[illegible]. Famille des *Convolvulacées*.

[illegible]

Cal[illegible] *5-partitus, nudus.* Corolla *[illegible]-petala, campanulata et infundibuliformis, [illegible]-dicata.* St[illegible] *[illegible], stylus simplex, stigmata capitata, 2-3-lobo.* [illegible] *[illegible], [illegible].*

[illegible]

[illegible]

[illegible] bées [illegible] a été découverte par [illegible] rapport [illegible] de [illegible] plante vivace [illegible] Europe [illegible] ce [illegible] des graines, et il les [illegible] bien, [illegible] mûrèrent en abondance [illegible] de graines et [illegible].

[illegible] consis[illegible] et [illegible]

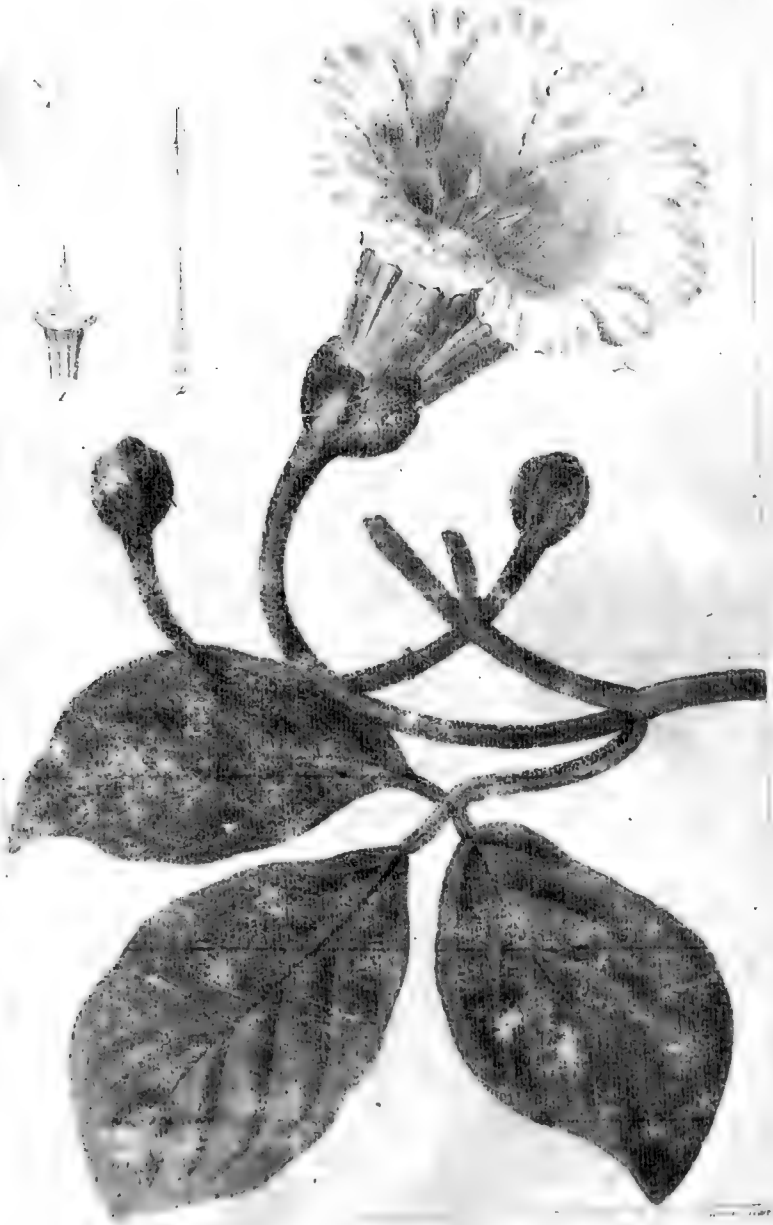

# IPOMÉE VEINÉE. *IPOMOEA VENOSA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Convolvulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus, nudus.* Corolla 1-*petala, campanulata vel infundibuliformis,* 5-*plicata.* Stamina 5. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate capitato,* 2-3-*lobo.* Capsula 2-3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*IPOMOEA caule frutescente, volubili; foliis ternatis quinatisque; foliolis petiolatis, ovali-oblongis, acutis, venosis; pedunculis multifloris.*

*IPOMOEA* venosa. Roemer *Syst. veget.* 4. *p.* 212.

*CONVOLVULUS* venosus. Lam. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 566. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 590.

L'espèce d'Ipomée que nous décrivons dans cet article, est une des plus belles du genre, elle est originaire des îles de France et de Bourbon, où elle a été découverte par Commerson, qui en a rapporté des échantillons desséchés; mais ce n'est qu'en 1820 que la plante vivante fut introduite en Europe. A cette époque M. Noisette en reçut des graines, et il les soigna si bien, que l'année suivante elles lui donnèrent en abondance, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, de grandes et jolies fleurs.

Sa racine consiste en plusieurs gros tubercules irrégulièrement arrondis

ou oblongs; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges grêles, sarmenteuses, revêtues d'une écorce grise-jaunâtre, abondamment chargées de points verruqueux, et divisées en rameaux qui s'étendent à vingt et trente pieds ou plus, en s'entortillant autour des appuis qu'on leur donne, ou autour des arbres qui sont dans leur voisinage. Les jeunes rameaux sont presque lisses, rougeâtres, garnis de feuilles alternes, pétiolées, composées de trois à cinq folioles ovales-oblongues, aiguës, luisantes et d'un vert gai en dessus, veinées en dessous, disposées en digitations et portées sur des pédicelles particuliers. Les fleurs sont axillaires, ordinairement au nombre de trois à cinq sur des pédoncules rameux, cylindriques, épais, beaucoup plus longs que les pétioles des feuilles : quelquefois l'extrémité des rameaux se termine par une belle grappe composée de vingt à trente fleurs. Le calice est divisé profondément en cinq folioles ovales-arrondies, concaves, un peu charnues, appliquées étroitement sur la base de la corolle; les deux extérieures plus courtes que les autres. La corolle est monopétale, large de deux pouces et demi ou environ, campanulée, marquée de cinq plis, à limbe ouvert, partagé en cinq lobes peu profonds et eux-mêmes échancrés. Les étamines sont au nombre de cinq, à filamens subulés, velus à leur base, insérés dans la partie inférieure de la corolle, moitié plus courts qu'elle, et terminés par des anthères ovales-oblongues, un peu en cœur à leur base. L'ovaire est supère, ovale-conique ; il a sa base engagée dans un disque charnu, plane, orbiculaire, occupant tout le fond du calice, et il est surmonté d'un style subulé, terminé par un stigmate en tête, à deux lobes et quelquefois à trois. La capsule a deux ou trois loges polyspermes.

Le séjour continu dans la serre chaude est, pour nos climats, une condition essentielle de la culture de l'Ipomée veinée; après cela, une bonne terre substantielle, et mieux encore un mélange de bon terreau favorise singulièrement sa végétation, à laquelle doivent encore concourir des arrosemens assez copieux. Quant à sa multiplication, elle n'a pu jusqu'ici s'effectuer qu'au moyen de graines envoyées du pays natal, car nous n'avons pu encore obtenir un degré parfait de fructification. Les boutures réussissent quelquefois; mais elles demandent beaucoup de soins.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Partie supérieure du pédoncule, l'ovaire avec son disque, le style et le stigmate. Fig. 2. Une étamine un peu grossie.

*Bossiæa heterophylla.*

Bossiée hétérophylle

# BOSSIÈE À TÉROPHYLLE *Bossiæa Heterophylla* [illegible]

---

[illegible] Sphæro-Pleiandre — Famille des *Légumineuses*.

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx bicalcaratus* [illegible] *Stamina* [illegible] *Legumen* [illegible] *gynobasis* [illegible] *que incrassatus* [illegible] *plurimum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

[illegible]

*Bossiæa Heterophylla* [illegible]

[illegible]

Cette plante [illegible] Nouvelle-Hollande [illegible] équipage de l'*Astrolabe*, sous les ordres de

# BOSSIÉE HÉTÉROPHYLLE. *BOSSIÆA HETEROPHYLLA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *bilabiatus, labio superiore majore semi-bifido obtuso.* Stamina 10, *connexa.* Legumen *plano-compressum pedicellatum, polyspermum, margine utroque incrassatum.* Semina *strophiolata.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BOSSIÆA ramis foliosis compressis, foliis obovatis linearibusque planis, legumine multiloculari, septis spongiosis.*

*BOSSIÆA* heterophylla. Venten. *Cels.* 7. — Smith. *in Soc. linn. trans.* 9. *p.* 302. — Willd. *Spec. pl.* 3. 972. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 231. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 117. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 267.

*BOSSIÆA* lanceolata. Sims *Bot. Mag.* 1144.

*PLATYLOBIUM* lanceolatum. Andrews *Bot. Repos. vol.* 3. *t.* 205. — Donn *Hort. cant.* 161. — Loisel. *Herb. gen.* 246.

*PLATYLOBIUM* ovatum. *Bot. Repos. t.* 276.

Une plante nouvelle qu'obtinrent, presque en même temps, Kennedy à Londres et Cels à Paris, de graines venues de la Nouvelle-Hollande en 1792, a fourni à Ventenat l'occasion de perpétuer le souvenir de l'un des savans qui composèrent le malheureux équipage de l'*Astrolabe*, sous les ordres de

La Pérouse, le docteur Bossieu De la Martinière. Ce jeune naturaliste, qui avait senti toute l'importance de la grande expédition de circum-navigation dont il avait brigué l'honneur de faire partie, s'occupait surtout, avec un zèle infatigable, de la récolte des graines de végétaux utiles, dont l'acclimatation en France ne lui paraissait pas impossible. Dans sa dernière lettre au ministre de la marine, il écrivait : Si, à l'exemple de la plupart des botanistes qui ont eu occasion de parcourir les contrées lointaines pour en connaître les productions, je ne m'occupais qu'à recueillir une infinité de plantes pour les ranger dans un herbier, je pense que je ne remplirais pas le but de la mission dont je suis chargé. Selon moi, le botaniste, arrivé dans un pays, doit s'occuper aussitôt à en examiner les productions, à en tenir un catalogue exact, à en connaître le sol, l'exposition et la température, enfin à juger, par l'analogie de la végétation qu'il aurait aperçue dans les différentes contrées, quelles sont les productions qui pourraient, avec avantage, se propager en France, et rendre par là un service important à la nation. C'est ce dont je me suis occupé; j'ai observé plusieurs plantes qui végéteraient certainement bien dans la province de Languedoc. Si jamais on vient à bout de les y acclimater, comme j'ai lieu de l'espérer, je croirai avoir été utile à cette province. Vous savez qu'elle manque absolument de bois; ce serait donc pour parer à cet inconvénient que je propose d'y tenter la culture des plantes suivantes, dont j'ai l'honneur de vous envoyer les graines. Je souhaiterais que l'on choisit pour ces expériences le terrain des environs de Montferrier, petit village à une lieue de Montpellier, autour duquel se trouve une étendue de terrain inculte, appelé vulgairement *Garrigues :* tout me porte à croire que ces différentes plantes y végéteraient très-bien, attendu que ce sol a la plus grande analogie avec celui que je foule maintenant. La personne qui me paraît la plus propre à faire ces expériences, et qui s'en chargera avec plaisir, est M. Gouan, professeur de médecine à Montpellier, très-versé en botanique, sous lequel j'ai pris mes grades, et pour qui j'aurai toute ma vie le plus grand respect. Si vous voulez bien lui faire passer une partie des graines que j'ai l'honneur de vous envoyer, je serai au comble de mes souhaits. J'y joins deux petites cordes que j'ai faites avec la tige du bananier, ainsi que plusieurs paquets de la partie ligneuse de ce même végétal, que je vous prie instamment de faire examiner, pour essayer, s'il est possible, d'en tirer tous les avantages que je conçois. Si l'on a tenté sans succès d'en faire du linge et des cordes, c'est vraisemblablement parce qu'on n'a pu trouver la vraie manière de préparer cette plante. Voici

quelle serait ma méthode, etc. Hélas! les graines sont venues, plusieurs ont justifié l'espoir qu'elles avaient fait naître; mais déjà il n'était plus de patrie pour l'infortuné Bossieu.... Les terribles écueils de Vanikoro avaient reçu les derniers adieux de l'*Astrolabe* et de la *Boussole.*

Les espèces du genre *Bossiæa* ont beaucoup de rapport avec celles du G. *Crotalaria*, néanmoins elles diffèrent d'une manière caractéristique par le légume qui n'est point renflé; on ne peut point non plus les confondre avec celles du genre *Platylobium*, parce que la structure du calice n'est nullement semblable, et que l'étendard est munie de deux callosités à sa base; en outre, les Bossiées ont deux protubérances au-dessus de l'oreillette dans chaque pièce de la carène, leur légume n'est point ailé sur le dos, et leurs feuilles sont alternes. La Bossiée hétérophylle, la première connue du genre, et à laquelle se rapporte ce que nous avons dit en commençant cet article, est une plante de serre tempérée qui fleurit en décembre et janvier.

Sa tige est ligneuse, haute de deux à trois pieds, elle se divise en rameaux grêles, verts, glabres, comprimés, presque à deux tranchans, garnis de feuilles lancéolées-linéaires, d'un vert gai, glabres, alternes, portées sur de très-courts pétioles, et munies, à leur base, de deux petites stipules. Ses fleurs sont mêlées de jaune et de rouge, solitaires dans les aisselles des feuilles, portées sur des pédoncules égaux à la longueur du calice, et chargés de plusieurs bractées très-petites. Leur calice est monophylle, partagé en cinq divisions, dont les deux supérieures sont beaucoup plus larges, obtuses, et les trois inférieures égales, aiguës. La corolle est papilionacée, composée de cinq pétales, munis d'onglets, de la longueur du calice; l'étendard, plus grand que les autres parties, est réniforme, échancré, d'un jaune clair, mêlé d'un peu de rouge sur la face extérieure; la carène est d'un rouge foncé, beaucoup plus courte que l'étendard; les deux ailes sont jaunes, mêlées d'un peu de rouge, oblongues et plus courtes encore que la carène. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens un peu inégaux, réunis par leur base en un seul faisceau, et terminés chacun par une anthère ovale, à deux loges. L'ovaire est supérieur, oblong, comprimé, rétréci à sa base en un court pédicule, surmonté d'un style un peu arqué, et terminé par un stigmate simple. Le fruit est un légume comprimé, contenant cinq à six graines.

On cultive la Bossiée hétérophylle dans le terreau de bruyère pur; on l'arrose fréquemment en été et très-modérément en hyver, surtout après la fructification; et comme cette crise naturelle arrive assez tard, il est

indispensable de procurer à la plante le plus de lumière possible, en la plaçant sur les tablettes les plus rapprochées des vitraux. Comme ses graines parviennent habituellement à l'état de maturité parfaite, ce sont elles que l'on emploie à la reproduction de l'espèce; on les sème sur couche chaude en terrines, pour pouvoir replanter les jeunes tiges aussitôt qu'elles font mine de vouloir filer.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le corolle divisée en ses différentes parties, l'étendard, les ailes et la carène, le tout de grandeur naturelle. Fig. 2. Les étamines vues à la loupe. Fig. 3. Le calice, les étamines et le pistil, vus de même. Fig. 4. Le pistil vu seul, et de grandeur naturelle.

*Coronilla Cretica.*

Coronille de Crète.

# CORONILLE DE CRÈTE. *CORONILLA CRETICA.*

Diadelphie-Décandrie. — Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calix 5-phyllus, [illegible] 2 *superioribus subjunctis*. Corolla 5-petala papilionacea, [illegible] *longiore*. Stamina 10 *diadelpha*. Ovarium [illegible] *articulatum; articulis* 1-*spermis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible]

*CORONILLA caule herbaceo, prostrato, foliosis* [illegible] *pedunculis axillaribus, folio brevioribus, basi bispidis*, [illegible] *nibus erectis, teretibus, articulatis.*

*CORONILLA* Cretica. Lin. *Spec.* 1048. — Willd. *Spec.* [illegible] *Enum. hort. berol.* 2. 774. — Jacq. *Hort. Vind. t.* 25. — [illegible] 2. *p.* 122. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 210. — Mill. *D.* [illegible] *Syst. veget.* 3. 325.

*CORONILLA Cretica herbacea, flore parvo purpureo* [illegible] *Cand.* [illegible]

[illegible] macrosiphon. Morench.

[illegible] Desv. [illegible]

[illegible] les [illegible] qu'ils devaient le [illegible] naître à Tournefort [illegible] couronne. Il groupa donc autour de cet arbrisseau cinq ou [illegible] espèces pour en former un genre, que plus tard Linné accrut [illegible] *Hippocrepis* et *Securidaca* du même auteur, et dont les caractères [illegible] point parut assez distincts. L'opinion de Linné ne fut point [illegible] partagée quant à cette dernière partie de la réunion, et le [illegible] botanistes qui lui succédèrent, [illegible] mit de rétablir le genre *Securidaca*, dont Persoon et [illegible]

Trifolium Cretinum.

Trèfle de Crète

# CORONILLE DE CRÈTE. *CORONILLA CRETICA.*

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, brevis, persistens,* 2-*labiatus,* 5-*dentatus; dentibus* 2 *superioribus subjunctis.* Corolla 5-*petala, papilionacea; vexillo vix alis longiore.* Stamina 10 *diadelpha.* Ovarium *superum.* Legumen *longum, articulatum; articulis* 1-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CORONILLA caule herbaceo, prostrato; foliolis* 11-*denis vel* 15-*denis; pedunculis axillaribus, folio brevioribus, basi hispidis,* 5-7-*floris; leguminibus erectis, teretibus, articulatis.*

*CORONILLA* Cretica. Lin. *Spec.* 1048. — Willd. *Spec.* 3. 1154. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 774. — Jacq. *Hort. Vind. t.* 25. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 122. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 310. — Mill. *Dict.* 4. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 325.

*CORONILLA Cretica herbacea, flore parvo purpurescente.* Tournef. *Coroll.* 44.

*CORONILLA* parviflora. Moench.

*ASTROLOBIUM* Creticum. Desvaux. *Journ. bot.* 3. 121.

La disposition particulière des fleurs d'un joli petit arbuste, très-commun dans presque toutes les parties de l'Europe tempérée, et sur le nom duquel les botanistes de ce temps étaient peu d'accord, de même que sur la place qu'ils devaient lui assigner dans leurs très-incomplètes méthodes, a fait naître à Tournefort l'idée du mot générique *coronilla,* diminutif de *corona,* couronne. Il groupa donc autour de cet arbrisseau cinq ou six autres espèces pour en former un genre, que plus tard Linné accrut des genres *Emerus* et *Securidaca,* du même auteur, et dont les caractères ne lui ont point paru assez distincts. L'opinion de Linné ne fut point généralement partagée, quant à cette dernière partie de la réunion, et la plupart des botanistes qui ont succédé à ce grand homme, ont trouvé qu'il convenait de rétablir le genre *Securidaca,* dont Persoon et De Candolle ont

modifié le nom, le premier par *securilla*, le second par *securigera*. Ces sortes de rectifications dans la nomenclature, compensent-elles la confusion qu'elles y apportent? Quoi qu'il en soit, et après bien des déplacemens d'espèces, le genre Coronille en offre encore une vingtaine, parmi lesquelles se fait remarquer celle que Miller reçut de l'île de Crète en 1731, et que, suivant sa coutume, il prit plaisir à multiplier et répandre dans les prnicipaux jardins, où elle fleurit en juin, juillet et août.

La racine de cette plante est fibreuse, annuelle, elle produit une ou plusieurs tiges rameuses dès leur base, couchées et étalées sur la terre, presque glabres, longues de deux pieds ou environ. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, ailées avec impaire, composées de onze à quinze folioles opposées, ovales, tronquées à leur sommet, un peu rétrécies en coin à leur base, d'un beau vert, parfaitement glabres. La base de leur pétiole est munie de deux petites stipules lancéolées. Ses fleurs sont petites, mêlées de blanc et de pourpre clair, disposées, cinq à sept ensemble, en une sorte d'ombelle portée sur un pédoncule axillaire, plus court que les feuilles et hérissé de poils dans sa partie inférieure. Le calice est monophylle, campanulé, fort court, à cinq dents, dont les deux supérieures plus larges et très-rapprochées. La corolle est papilionacée, composée de cinq pétales; l'étendard ovale-arrondi, rétréci à sa base en un onglet saillant hors du calice; les deux ailes rapprochées, obtuses, à peine plus longues que la carène formée des deux derniers pétales connivens. Les étamines sont au nombre de dix, dont neuf réunies par leurs filamens, placées du côté inférieur de la fleur; et la dixième libre, située au-dessous de l'étendard. L'ovaire est supère, cylindrique, surmonté d'un style sétacé, à stigmate simple. Le fruit est une gousse alongée, grêle, cylindrique, articulée, partagée par des cloisons transversales, et renfermant dans chacune de ses articulations une graine oblongue.

Cette espèce doit être, chaque année, semée sur place ou repiquée dans son extrême jeunesse; on est assez souvent dispensé de ce soin par les graines de l'année précédente, qui, lancées hors de la gousse, germent au printemps, et reproduisent habituellement plus de plantes nouvelles qu'on n'en désire.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle partagée en ses différentes parties, l'étendard, les deux ailes et la carène. Fig. 2. Le calice, les étamines et le style.


*Salvia catariciida*

Sauge chataire.

# SAUGE CHATAIRE. *SALVIA CATARIOIDES*.

Diandrie-Monogynie. Famille des *Labiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus, ovo ampanulatus, striatus, 2-labiatus, supra [illegible] dentatus, infra 2-fidus. Corolla [illegible] tubo [illegible] ampliato; limbo 2-labiato, superius [illegible], inferius 3 lobo, laciniis lateralibus angustis, intermedio maximo, subreturvo. Stamina 2; filamentis transversim stipitatis et [illegible] stipite ferè affixis, quorum extremitas inferior desinet in antheram [illegible] et superior in antheram fertilem. 1-loculares. Ovarium superum 4-fidum, stylo filiformi; stigmate 2-fido, [illegible] in [illegible] [illegible].

[illegible] DE L'ESPÈCE.

[illegible]

[illegible] gen., 128.

M. Loiseleur-Deslonchamps a décrit, comme nouvelle, cette espèce qui a fleuri dans les serres de M. Noisette, pendant les mois de novembre et décembre 1824. La description n'est accompagnée d'aucun [illegible] historique touchant la patrie et la découverte de cette [illegible] est ligneuse dans sa partie [illegible]

# SAUGE CHATAIRE. *SALVIA CATARIOIDES.* ♄

Diandrie-Monogynie. Famille des *Labiées.*

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, subcampanulatus, striatus,* 2-*labiatus, suprà* 3-*dentatus, infrà* 2-*fidus.* Corolla 1-*petala; tubo ad faucem ampliato; limbo* 2-*labiato, superiùs fornicato, emarginato, inferiùs* 3 *lobo, laciniis lateralibus angustis, intermediâ majore, subrotundâ.* Stamina 2; *filamentis transversim stipitatis et in medio stipitis ferè affixis, quorum extremitas inferior desinet in antheram sterilem, et superior in antheram fertilem,* 1-*locularem.* Ovarium *superum,* 4-*fidum; stylo filiformi; stigmate* 2-*fido.* Semina 4, *in calyce persistente recondita.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*SALVIA caule suffruticoso; foliis ovato-lanceolatis, serratis, petiolatis; floribus verticillatis, spicatis, terminalibus; calycis labio superiori unidentato.*

*SALVIA* catarioides. Loisel.-Desl. *Herb. génér.* 528.

M. Loiseleur-Deslonchamps a décrit, comme nouvelle, cette espèce qu'il a vue en fleurs, dans les serres de M. Noisette, pendant les mois de novembre et décembre 1824. La description n'est accompagnée d'aucune notion historique touchant la patrie et la découverte de cette sauge.

Sa tige est ligneuse dans sa partie inférieure, haute de trois à quatre

pieds, divisée en rameaux opposés, quadrangulaires, striés, légèrement pubescens, garnis de feuilles ovales-lancéolées, opposées, pétiolées, dentées en leurs bords, glabres en dessus, pubescentes et chargées en dessous de nervures très-prononcées. Ces feuilles, ainsi que toute la plante, ont une odeur aromatique légère et assez agréable. Les fleurs sont d'un bleu clair, disposées par verticilles serrés, presque sessiles, rapprochées, dans la partie supérieure des rameaux, en un épi terminal long de deux à trois pouces. Quelquefois il y a, au-dessous de l'épi, quelques autres groupes de fleurs qui sont pédonculés et axillaires. Le calice est monophylle, bilabié, à trois dents inégales, dont une seule supérieure et deux inférieures. La corolle est monopétale, tubulée inférieurement, partagée, dans sa partie supérieure, en deux lèvres, dont la supérieure droite, concave, à peine échancrée; l'inférieure a trois lobes, dont le moyen beaucoup plus grand que les deux autres latéraux et échancré. Les étamines, au nombre de deux, ont leurs filamens portés transversalement par un autre petit filament ou pivot inséré dans le haut du tube de la corolle à la base du sinus formé par la commissure des lèvres; ces filamens sont stériles à leur extrémité inférieure, et chargés, dans la supérieure, d'une anthère uniloculaire. L'ovaire est supère, à quatre lobes, accompagné, d'un côté, d'une glande plus grosse que chacun des lobes, et surmonté, dans son milieu, d'un style filiforme, bifurqué à son sommet, terminé par deux stigmates égaux. Le fruit est composé de quatre graines nues, placées au fond du calice persistant.

Jusqu'ici l'on a dû tenir cette plante en serre tempérée pendant l'hiver, ce qui pourrait faire croire qu'elle est originaire des régions intertropicales. On lui donne le terreau de bruyère uni à une terre substantielle et légère; on sème ses graines sur couche chaude, lorsque le moyen des boutures ne suffit pas à sa propagation.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Un rameau fleuri de la Sauge chataire y est représenté de grandeur naturelle.


*Beckéa virgata.*

Beckée effilée.

# BECKÉA EFFILÉ. *BÆCKÆA VIRGATA.*

Octandrie-Monogynie. Famille des *Myrtes.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus*. Corolla 5-*petala*. Stamina 8, *quorum* 6 *per paria*, *et* 2 *solitaria*. Ovarium *inferum*, *turbinatum*, *disco plerumque tectum*; *stylo stigmateque simplicibus*. Capsula 3-*locularis*, 3-*valvis*; *loculis polyspermis*.

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE ET SYNONYMIE.

*BÆCKÆA ramis virgatis; foliis oppositis, linearibus; floribus solitariis, sessilibus.*

[illegible] *Bot. Repos.* 598. — Sims *Bot. Mag.* 2127. — [illegible] — Pers. *Syn. plant.* 3. 229. — Sims [illegible] *t.* 341. — Germ. *Hort. ripul.* 1. 6.

*LEPTOSPERMUM* virgatum. Forst. *Comp.* [illegible] — Swartz *Hort. ripul.* [illegible] *p.* 81. — Smith [illegible] *Linn. Soc. p.* 265.

*MELALEUCA* virgata. Lour. *Fl. Cochin.* 343.

A. Beck, médecin d'Adolphe Frédéric, roi de Suède, avait, pour Linné, [illegible] cation que commandait la science profonde de l'auteur du *Systema* [illegible] d'un connaît toutes les plantes nouvelles. [illegible] Osbeck, observée en Chine par Osbeck, présentait des caractères qui [illegible] la création d'un genre nouveau, et Linné s'empressa de le

# BECKÉA EFFILÉ. *BÆCKÆA VIRGATA.* ♄

Octandrie-Monogynie. Famille des *Myrtées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus.* Corolla 5-*petala.* Stamina 8, *quorum* 6 *per paria, et* 2 *solitaria.* Ovarium *inferum, turbinatum, disco plano tectum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis,* 3-*valvis; loculis polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BÆCKÆA ramis virgatis; foliis oppositis, linearibus; floribus subumbellatis, axillaribus.*

*BÆCKÆA* virgata. Andrew *Bot. Repos.* 598. — Sims *Bot. Mag.* 2127. — *Hort. Kew. epit.* — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 3. 229. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 214. — Lodd. *Bot. cab. t.* 341. — Colla. *Hort. ripul. t.* 6.

*LEPTOSPERMUM* virgatum. Forst. *Cen. p.* 48. — Swt. *Hort. suburb. p.* 81. — Smith *Act. soc. Linn.* 3. *p.* 265.

*MELALEUCA* virgata. Linn. Fil. *Supp.* 343.

A. Bæck, médecin d'Adolphe Frédéric, roi de Suède, avait, pour Linné, l'admiration que commandait la science profonde de l'auteur du *Systema naturæ;* il lui envoyait toutes les plantes nouvelles qu'il parvenait à obtenir. L'une d'elles, observée en Chine par Osbeck, présentait des caractères qui nécessitaient la création d'un genre nouveau, et Linné s'empressa de le

dédier à celui dont le zèle et l'amitié en avaient enrichi la botanique. Pendant long-temps, le genre *Bæckæa* ne se composa que d'une seule espèce; en 1806, M. Bellenden Ker y ajouta celle qui fait le sujet de cet article, et maintenant le nombre en a été porté à six. Le Beckéa effilé est originaire de la Nouvelle-Hollande, d'où MM. Lée et Kennedy l'ont reçu; il fleurit pendant les mois de juillet et d'août.

C'est un arbrisseau de deux à trois pieds de hauteur, divisé en rameaux opposés, grêles, effilés, brunâtres, garnis de feuilles linéaires, pareillement opposées, persistantes, glabres, d'un vert foncé, parsemées de nombreuses glandes transparentes, et rétrécies à leur base, en un court pétiole. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées, trois à cinq ensemble, en petites ombelles pédicellées, opposées dans les aisselles des feuilles supérieures. Leur calice est formé de cinq folioles très-courtes. Leur corolle est composée de cinq pétales arrondis, attachés entre les folioles calicinales et sur le bord évasé de l'ovaire. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens très-courts, insérés entre les pétales, de manière que six d'entre eux sont rapprochés par paires, et les deux autres sont solitaires; ils portent chacun une anthère à deux loges. L'ovaire, inférieur, turbiné, recouvert par une sorte de disque plane, très-mince, orbiculaire, est surmonté d'un style un peu plus court que les filamens, terminé par un stigmate simple, élargi en tête comprimée. Le fruit est une capsule à trois loges, contenant chacune plusieurs graines.

Comme la plupart des plantes de l'Australasie, celle-ci demande à être garantie de la moindre gelée; aussi doit-on la rentrer dans l'orangerie, tout aussitôt que l'abaissement de température menace de dépasser ou même d'atteindre le point de congélation. On la cultive donc en pot et dans le terreau de bruyère pur, que l'on a soin d'entretenir suffisamment humide. En attendant que nous soyons parvenus à faire mûrir complètement les graines, nous la propageons de boutures que l'on étouffe soigneusement.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur dont on a enlevé les pétales, afin de rendre les étamines plus apparentes. Fig. 2. Une étamine vue à la loupe.

*Bouvardia triphylla.*

Bouvardie triphylle

# BOUVARDIE TRIPHYLLE. *BOUVARDIA TRIPHYLLA.*

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Gentianées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *4-fidus, dentibus interjectis.* Corolla *tubulosa, 4-fida.* Stamina *inclusa.* Ovarium *superum, infernè calyci adhærens; stylo filiformi, stigmatibus* 2. Capsula *2-locularis, polysperma.* Semina *marginata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BOUVARDIA foliis oblongis, acutis subtùs ramisque trigonis, pubescentibus, corymbis terminalibus trichotomis, calycibus abbreviatis.*

*BOUVARDIA* triphylla. Salisb. *Parad.* 88. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 245. — *Bot. Regist.* 107.

*BOUVARDIA* Jacquini. Hunb. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 414.

[illegible] *STONIA* coccinea. [illegible] *Bot. Repos. n. et tab.* 106. — Pour. [illegible] *Suppl.* 3. p. [illegible] — Willd. *Enum. hort. berol.* 1. 156. — [illegible] 516.

[illegible] *3. p.* 4. *tab.* 257.

[illegible] *flor.* 3. *tab.* 305. — Pers. *Syn.* 1. [illegible]

Lorsqu', par la création du genre *Bouvardia*, Salisbury voulut honorer la mémoire de Charles Bouvard, premier médecin de Louis XIII, et surintendant du Jardin des Plantes de Paris, dont il fit ratifier l'acquisition du traitrain, en 1636, et construire la première serre, huit ans plus tard, ce genre ne se composait que d'une seule espèce; Kunth y a réuni ensuite le genre [illegible] de Cavanilles, la plante qui fait le sujet de cette description, [illegible] genre *Bouvardia*, et enfin quatres espèces dont plusieurs [illegible] partie du genre *Rondeletia*, ce qui porte maintenant le nombre [illegible] à sept ou huit, dont trois se trouvent habituellement dans-

# BOUVARDIE TRIPHYLLE. *BOUVARDIA TRIPHYLLA.* ♃

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Gentianées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-*fidus, dentibus interjectis.* Corolla *tubulosa,* 4-*fida.* Stamina *inclusa.* Ovarium *superum, infernè calyci adhærens; stylo filiformi; stigmatibus* 2. Capsula 2-*locularis, polysperma.* Semina *marginata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BOUVARDIA foliis oblongis, acutis subtùs ramisque trigonis, pubescentibus, corymbis terminalibus trichotomis, calycibus abbreviatis.*

*BOUVARDIA* triphylla. Salisb. *Parad.* 88. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 245. — *Bot. Regist.* 107.

*BOUVARDIA* Jacquini. Humb. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 414.

*HOUSTONIA* coccinea. Andrew. *Bot. Repos. n. et tab.* 106. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 3. *p.* 64. — Willd. *Enum. hort. berol.* 1. 156. — Loisel. *Herb. génér.* 516.

*IXORA* Americana. Jacq. *Hort. Schoenb.* 3. *p.* 4. *tab.* 257.

*IXORA* ternifolia. Cavan. *Icon. Rar.* 3. *tab.* 305. — Pers. *Syn.* 1. 130. — *Recens. Pl. in repos.* 37.

Lorsque, par la création du genre *Bouvardia,* Salisbury voulut honorer la mémoire de Charles Bouvard, premier médecin de Louis XIII, et surintendant du Jardin des Plantes de Paris, dont il fit ratifier l'acquisition du terrain, en 1636, et construire la première serre, huit ans plus tard, ce genre ne se composait que d'une seule espèce; Kunth y a réuni ensuite le genre *Ægynetia* de Cavanille, la plante qui fait le sujet de cette description, qu'il sépara du genre *Houstonia,* et enfin d'autres espèces dont plusieurs faisaient partie du genre *Rondelettia,* ce qui porte maintenant le nombre des Bouvardies à sept ou huit, dont trois se trouvent habituellement dans

nos serres. Toutes sont originaires du Mexique, et la Bouvardie triphylle en a été obtenue, en 1794, par sir J. Banks (1). C'est une plante d'un grand effet, par ses belles fleurs d'un rouge écarlate, qui commencent à paraître en juin, et se succèdent sur les nouveaux rameaux jusqu'à l'approche des gelées, époque à laquelle la plante doit être abritée dans l'orangerie

Cette espèce consiste en un arbuste dont la souche ligneuse se divise, dès sa base, en rameaux cylindriques, glabres, faibles, demi-ligneux et demi-herbacés, hauts d'environ un pied, garnis de feuilles ovales, ou ovales-lancéolées, courtement pétiolées, opposées trois à trois, glabres, aiguës à leur sommet. Ses fleurs sont d'un beau rouge écarlate (blanches dans une variété), disposées ordinairement par trois sur de courts pédoncules réunis quatre ensemble au sommet des rameaux, en un petit corymbe. Chacune de ces fleurs est composée, 1° d'un calice monophylle, à quatre divisions profondes, étroites-lancéolées ; 2° d'une corolle monopétale, infondibuliforme, à tube alongé, à limbe court, partagé en quatre lobes presque arrondis ; 3° de quatre étamines à anthères oblongues, presque sessiles, insérées par leur partie moyenne dans le haut du tube de la corolle ; 4° d'un ovaire supérieur, un peu adhérent au calice dans sa partie inférieure, surmonté d'un style filiforme, un peu plus court que le tube de la corolle, et terminé par deux stigmates ovales-oblongs, rougeâtres, appliqués l'un contre l'autre. Le fruit est une capsule arrondie, à deux loges, contenant chacune plusieurs graines.

On plante la Bouvardie triphylle dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère, et on ne lui donne que des arrosemens très-modérés, la plante ayant beaucoup à souffrir d'une humidité trop grande. Elle ne peut supporter une température inférieure à deux degrés de Réaumur. On la multiplie assez facilement de boutures, que l'on étouffe, sous châssis, en mars et avril. Les marcottes réussissent également, mais ce dernier procédé étant beaucoup plus long, est moins souvent employé.

(1) Il paraît néanmoins qu'en 1791, elle se trouvait déjà au Jardin Botanique de Madrid, où elle avait été introduite par les soins de Cavanille.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. L'ovaire, le calice, le style et le stigmate.

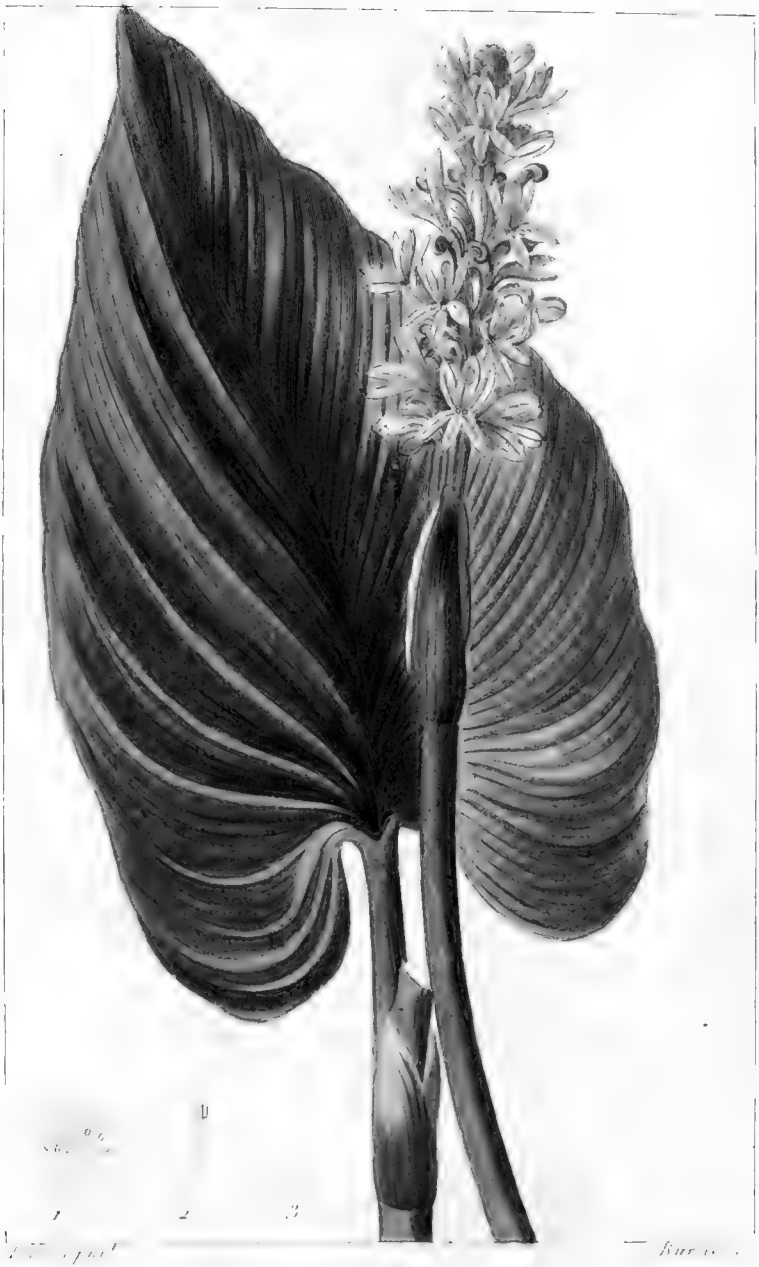

*Pontederia cordata.*

Pontédaire en cœur.

## PONTÉDAIRE EN COEUR. *PONTEDERIA CORDATA.*

Hexandrie-Monogynie. — Famille des Aspérifoliées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *infundibuliformis; limbus* [illegible] *bilabiato, inaequalis, tubo* [illegible] Stamina 6, *inaequalia, tubo inserta, subexsertis.* Ovarium [illegible] *stylo simplici; stigmate sub-3-lobo* [illegible] *mucosa.* [illegible] *polysperma.*

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE.

*PONTEDERIA foliis cordatis, petiolis* [illegible] *sessilibus, spicatis.*

*PONTEDERIA* cordata. Lin. *Spec.* [illegible] 2. *p.* [illegible] Pers. *Dict. Encyc.* 5. *p.* 565. [illegible] *n.* et *t.* 72. — Sprenc. *Syst. veg.* 2. 42. [illegible] Pursh. *Amer. sept.* 1. 223. — Mich. *Fl. bor. amer.* 1[illegible].

*GLADIOLUS lacustris* [illegible] Plum. *Gen.* 1. *t.* 1. *f.* 12.

*SAGITTA similis plantae palustris* [illegible] Mons. *Hist.* [illegible] *p.* 918. *t.* 15. *f.* 4. *p.* [illegible]

*PLANTAGINI aquatica quadamnod* [illegible] *anthes* [illegible] Vill. *t.* 152 [illegible]

[illegible] Houston [illegible] espèces [illegible] dont trois [illegible] régions tempérées du Nouveau [illegible] tropiques. C'est [illegible] espèces américaines que la [illegible] trouve sa place, elle a été observée dans les étangs [illegible] Floride et du Canada [illegible] 1759, et envoyée, quelques

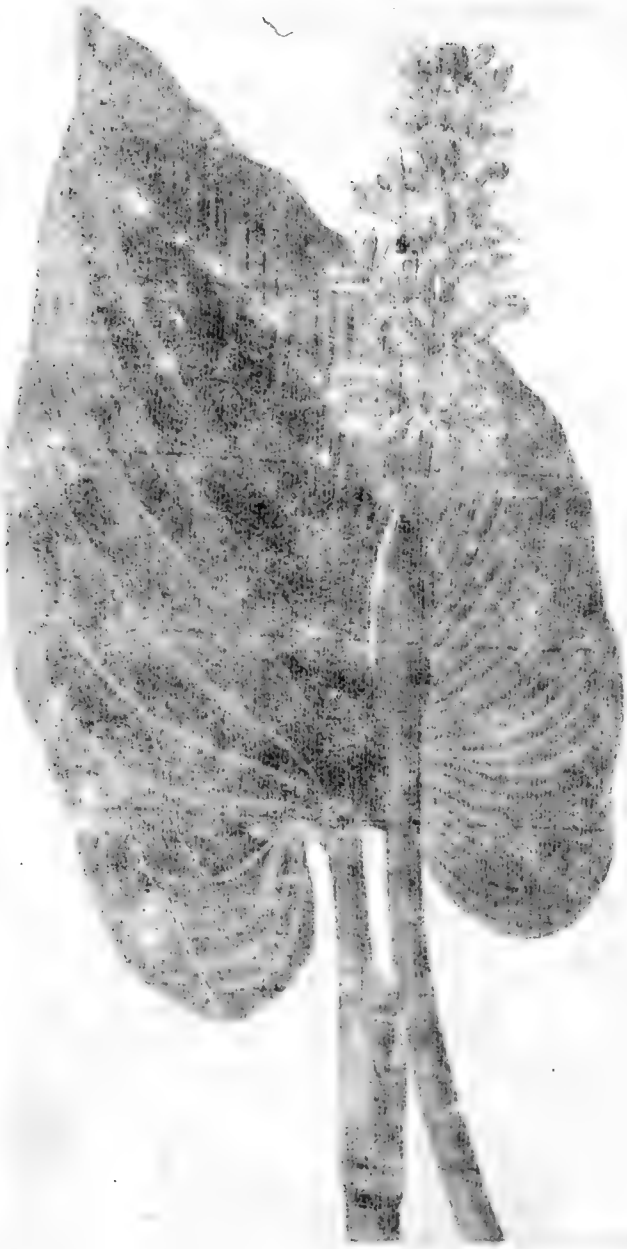

*Pontederia cordata.*

Pontedaire en cœur

# PONTÉDAIRE EN COEUR. *PONTEDERIA CORDATA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *infundibuliformis; limbo sæpè 2-labiato, inæqualiter 6-fido.* Stamina 6, *inæqualia, tubo inserta; 3 longioribus.* Ovarium *superum, stylo simplici; stigmate sub-3-lobo.* Capsula *carnosa, 3-locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PONTEDERIA foliis cordatis, petiolatis, basi vaginantibus; floribus sessilibus, spicatis.*

*PONTEDERIA* cordata. Lin. *Spec.* 412. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 23. — Poir. *Dict. Encyc.* 5. *p.* 565. — *Bot. Mag. n. et t.* 1156. — Redouté *Lil. n. et t.* 72. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 42. — Trew. *Ehret.* 45. *t.* 83. — Pursh. *Amer. sept.* 1. 223. — Mich. *Fl. bor. amer.* 193.

*GLADIOLUS lacustris virginianus cœruleus, sagittæfolio.* Petiv. *Gaz.* 1. *t.* 1. *f.* 12.

*SAGITTÆ similis planta palustris virginiana, spica florum cœrulea.* Moris. *Hist.* 3. *p.* 618. *s.* 15. *t.* 4. *f.* 8.

*PLANTAGINI aquaticæ quodammodo accedens, floribus cœruleis hyacinthi spicatis.* Plum. *Mant.* 152. *t.* 349. *fig. ult.*

Guillaume Houston, pendant son séjour au Malabar, fut à portée d'examiner avec soin la plupart des plantes qu'avait fait figurer Rheede, et surtout celles dont les caractères n'avaient pu être bien saisis dans les dessins qui, seuls, étaient jusque là parvenus en Europe. C'est ainsi que le *carim-gola* (Hort. Malab. 11. p. 91. t. 44), devint le type d'un genre nouveau, que son auteur dédia à Pontedera, professeur de botanique à Padoue, qui avait fourni, au commencement du 18e siècle, plusieurs ouvrages et dissertations sur la science qu'il était chargé d'enseigner. Le genre *Pontederia*, créé par Houston, fut adopté par Linné, qui lui ajouta successivement deux autres espèces originaires de la Virginie. Aujourd'hui, ce genre en renferme dix, dont trois appartiennent aux diverses contrées de l'Inde, et les autres aux régions tempérées du Nouveau-Monde, comme à celles qui sont comprises entre les tropiques. C'est parmi les espèces américaines que la Pontédaire en cœur trouve sa place; elle a été observée dans les étangs et les fossés de la Floride et du Canada, en 1759, et envoyée, quelques

années après, à Pierre Collinson. Cette plante fleurit aux mois de juillet et d'août.

La tige de la Pontédaire en cœur est cylindrique, haute de deux à trois pieds, chargée d'une à deux feuilles portées sur un long pétiole cylindrique, engaînant par le bas. Ces feuilles, ainsi que plusieurs autres qui partent immédiatement des racines, sont cordiformes, très-glabres, d'un vert foncé et luisant. La partie supérieure de la tige est pubescente au-dessus de la gaîne de la dernière feuille, dont le pétiole et le limbe sont avortés, et qui paraît former pour les fleurs une sorte de spathe, dans laquelle elles sont enveloppées avant leur épanouissement. Ces fleurs sont d'un bleu d'azur fort agréable et nuancé de pourpre, sessiles, nombreuses, rapprochées trois ensemble ou davantage par petits groupes, et resserrées, au nombre de soixante et plus, en un épi d'un joli aspect; elles paraissent être éphémères, et, depuis le développement des premières jusqu'à l'accomplissement de la fleuraison, d'autres se succèdent pendant une quinzaine de jours sur le même épi. La corolle est monopétale, velue extérieurement, tubulée dans sa partie inférieure, ayant son limbe divisé en six découpures un peu inégales et partagées en deux lèvres, dont la supérieure est marquée d'une tache jaune sur sa découpure moyenne. Les étamines sont au nombre de six, dont trois plus longues et trois plus courtes; leurs filamens, bleus comme la corolle elle-même, portent à leur sommet des anthères jaunes, ovales, à deux loges longitudinales. L'ovaire est supérieur, ovale, enveloppé par la base du tube de la corolle, mais sans y adhérer en aucune manière; il est surmonté d'un style court, terminé par un stigmate qui, vu à la loupe, paraît être à trois lobes. Le fruit est une capsule charnue, à trois loges, contenant chacune plusieurs graines.

On la cultive dans les jardins de botanique, où il faut la placer dans un pot que l'on maintient dans un baquet plein d'eau, et la rentrer pendant l'hiver dans l'orangerie, en ayant soin de la tenir constamment humide. On la multiplie par ses graines, ou par la séparation de ses racines, en automne. Cette plante est propre à orner les bassins et les pièces d'eau dans les jardins paysagers. Placée dans la terre de leur lit, on peut l'y abandonner à elle-même; elle s'y multipliera bientôt, soit par ses graines, soit par ses racines.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle développée et fendue longitudinalement pour faire voir les étamines. Fig. 2. Une étamine vue à la loupe. Fig. 3. Le pistil vu de même.

*Ranunculus Asiaticus*, Var.

Renoncule Asiatique.

# RENONCULE ASIATIQUE. *RANUNCULUS ASIATICUS.*

Polyandrie-Polygynie. — Famille des *Renoncules*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus*, *deciduus*. Corolla [illegible], *caducis*. Stamina *plurima*. Ovaria [illegible] Capsulæ numerosæ [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*RANUNCULUS caule erecto, simplici, ad superne, ramoso; ternatim biternatimque incisis; laciniis [illegible] aut incisis; calycibus patentibus, demum reflexis; capsulis in spicam cylindricam collectis.*

*RANUNCULUS* Asiaticus. Linn. *Spec.* 77[illegible]. — Willd. *Spec.* 2. 1318. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 589. — De Cand. *Regn. Veget.* 1. *p.* 261. — [illegible] *Syst.* [illegible] 1. 23[illegible]. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. 207. — Smith. *Fl.* [illegible] 33. — Pers. *in nov. Dict. agr.* 11. 116. [illegible] Mill. *Dict.* 11. — Id. *Ic. t.* 216. — *Hort. Kew.* [illegible] *ed.* 2. 647.

[illegible] Bieb. — Tournef. *Inst.* 287.

[illegible] C. Bauh. [illegible] *t.* 15. [illegible] Moench. *Meth.* 2. 355.

[illegible] *Bot.* [illegible] 159. *p.* 4. — Desf. [illegible]

*RANUNCULUS* [illegible]

*Ranunculus asiaticus* Var.

Renoncule Asiatique

# RENONCULE ASIATIQUE. *RANUNCULUS ASIATICUS.* ♄

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus*, *deciduus.* Corolla 5-*petala; unguibus foveâ intùs excavatis.* Stamina *plurima.* Ovaria *supera, numerosa, in capitulum collecta.* Capsulæ *numerosæ, muticæ,* 1-*spermæ, indehiscentes.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*RANUNCULUS caule erecto, simplici, vel infernè, ramoso; foliis ternatim biternatimque incisis; laciniis dentatis aut inciso-trifidis; calycibus patentibus, demùm reflexis; capsulis in spicam cylindricam collectis.*

*RANUNCULUS* Asiaticus. Linn. *Spec.* 777. — Willd. *Spec.* 2. 1318. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 589. — De Cand. *Regn. Veget.* 1. *p.* 261. — Id. *Prodr. Syst. nat.* 1. 29. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. 107. — Sibth. *Fl. græc.* 518. — Smith. *in rub. cycl.* 33. — Febur. *in nov. Dict. agr.* 11. 116. — Veinm. *Phyt.* 849-851. — Mill. *Dict.* 11. — Id. *Ic. t.* 216. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 255. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 647.

*RANUNCULUS* Asiaticus vulgò dictus. — Tournef. *Inst.* 287.

*RANUNCULUS grumosâ radice, flore simplici, etc.* — C. Bauh. *Pin.* 181. — Clus. *Hist.* 240. *f.* 2. — Besl. *Eyst. vern.* 1. *t.* 15. — Debry *Floril. nov.* 30. — Chabr. *Sciag.* 469. *f.* 5. — Moris. *Hist.* 2. 435.

*RANUNCULUS* tripolitanus. J. Bauh. *Hist.* 3. 863. *f.* 2. — J. Ger. *Herb.* 959. *f.* 4. — Debry *Floril. nov. t.* 30. — Barr. *Ic.* 582.

*RANUNCULUS* constantinopolitanus. Dod. *Pempt.* 430. *f.* 2. — Dalesch. *Lugd.* 1034. — Veinm *Phyt.* 852.

*RANUNCULUS sanguineus multiplex.* Lob. *Ic.* 672. *f.* 2. — Ger *Herb.* 958. *f.* 1. — Mill. *Dict.* 10.

La Renoncule asiatique ou de Perse, est, de tout ce genre nombreux, la plus belle et la plus recherchée des amateurs. Les premières plantes de

cette espèce ont, dit-on, été apportées en Europe par les Croisés; mais ce ne fut que sous le règne de Mahomet IV, empereur des Turcs, que les belles variétés se répandirent dans nos jardins. Ce prince, connu par sa passion pour la chasse, eut aussi le goût des fleurs, qui lui fut inspiré par son visir Cara-Mustapha. Devenu fleuriste, il fit bientôt rassembler dans les jardins du sérail, tout ce que Candie, Chypre, Rhodes et Damas, possédaient de plus beau et de plus curieux en Renoncules. Ces fleurs y furent, pendant long-temps, exclusivement renfermées, parce que Mahomet les faisait garder presque avec autant de soin que ses femmes. Mais la soif de l'or tenta les bostangis; ils se laissèrent séduire par les ambassadeurs, qui firent passer des griffes de Renoncules à leur cour, et par plusieurs riches négocians qui en envoyèrent à leurs amis. Marseille en devint le premier dépôt. C'est ainsi que les Renoncules se sont répandues de proche en proche; les amateurs en ont multiplié, par les semis, les variétés à l'infini, et le patient et laborieux Hollandais le premier en a fait, ainsi que de plusieurs autres fleurs, une branche de commerce. Aujourd'hui, la Renoncule asiatique est connue de tous les amateurs de jardinage; on la considère comme l'un des plus beaux ornemens des parterres par la forme gracieuse de ses fleurs, et par l'éclat et la variété infinie de nuances qu'elle offre dans ses couleurs.

Sa racine, qu'on nomme vulgairement griffe, est composée de plusieurs petits tubercules alongés, réunis en faisceau; elle produit trois à quatre feuilles radicales, glabres ou à peine pubescentes, pétiolées, une ou deux fois incisées, ou découpées plus ou moins profondément en trois lobes dentés, ou même laciniés. Du milieu de ces feuilles s'élèvent une ou deux tiges droites, hautes de huit pouces à un pied et demi, simples, terminées par une seule fleur, quelquefois chargées, au tiers ou à la moitié de leur hauteur, d'un rameau également uniflore. Les fleurs, dans l'état de nature, sont simples, composées d'un calice de cinq folioles, d'une corolle de cinq pétales, d'un grand nombre d'étamines plus courtes que la corolle, et de beaucoup d'ovaires réunis en tête; à ces derniers succèdent des capsules monospermes, indéhiscentes, ramassées en un épi cylindrique. Ces fleurs,

*Ranunculus Asiaticus*, Var.

Renoncule Asiatique.

telles qu'on les trouve dans l'état sauvage, nous sont [illegible]
que, la plante étant cultivée dans les jardins de nos longs temps [illegible]
fourni par les semis et la culture, [illegible]
et semi-doubles, les variétés simples [illegible]
négligées. Les fleurs, dans les [illegible]
grandes, larges de deux à trois pouces, on en distingue [illegible]
principales. Dans la première, les fleurs, [illegible]
sont entièrement doubles ou pleines, [illegible]
en pétales, et les ovaires sont le plus souvent avortés [illegible]
une sorte de bouton foliacé et pétaloïde. Les fleurs [illegible]
couleurs, que du rouge au jaune plus ou moins foncés. [illegible]
[illegible] dont les plantes sont nommées *semi-doubles*. Les fleurs [illegible]
jamais entièrement pleines ; les pétales sont plus [illegible]
mais il reste toujours assez d'étamines pour fécond[illegible]
viennent des graines au moyen desquelles on peut multiplier [illegible]
autant qu'on le désire. Aussi a-t-on obtenu, dans les semi-doubles, [illegible]
fleurs de presque toutes les couleurs possibles. On en a de blanches, [illegible]
[illegible], d'orangées, de rouges, de violettes, de pourpres plus ou moins [illegible]
[illegible] verdâtres. M. Febvrier assure même en avoir obtenu de vertes [illegible]
[illegible] ou nuancées de deux, trois ou plusieurs [illegible]
[illegible] Il n'y a que la nuance bleue qui n'a point encore [illegible]

[illegible] les [illegible]
[illegible] trois, des [illegible]
[illegible] accompagnées d'épillets plus ou moins [illegible]
[illegible] les premières, on a l'*Apollon*, la *Diane*, le [illegible]
[illegible], la *Marie-Stuart*, la *Comtesse d'Artois*, le *Mercure* [illegible]
[illegible] de *Moscou*, le *Victorieux*, le *Don Quichotte*, le [illegible]
[illegible] *Hollande*, la *Gloire des Fleurs*, et [illegible]
[illegible] rapports avec la couleur [illegible]

*Ranunculus. Cornutus*, Var.

Renoncule Asiatique.

telles qu'on les trouve dans l'état sauvage, nous sont peu connues, parce que, la plante étant cultivée dans les jardins depuis long-temps, et ayant fourni par les semis et la culture, d'innombrables variétés à fleurs doubles et semi-doubles, les variétés simples, beaucoup moins belles, ont été négligées. Les fleurs, dans les variétés doubles et semi-doubles, sont grandes, larges de deux à trois pouces; on en distingue deux races principales. Dans la première, les fleurs, nommées Renoncules pivoines, sont entièrement doubles ou pleines, toutes les étamines sont changées en pétales, et les ovaires sont le plus souvent avortés et changés en une sorte de bouton foliacé et pétaloïde. Ces fleurs ne varient, par les couleurs, que du rouge au jaune plus ou moins foncé. Dans la seconde race, dont les plantes sont nommées *semi-doubles*, les fleurs ne sont jamais entièrement pleines; les pétales sont plus ou moins multipliés, mais il reste toujours assez d'étamines pour féconder les ovaires qui deviennent des graines au moyen desquelles on peut multiplier la plante autant qu'on le désire. Aussi a-t-on obtenu, dans les semi-doubles, des fleurs de presque toutes les couleurs possibles. On en a de blanches, de jaunes, d'orangées, de rouges, de violettes, de pourpres plus ou moins foncées, de noirâtres; M. Féburier assure même en avoir obtenu de vertes, et on en a qui sont panachées ou nuancées de deux, trois ou plusieurs couleurs à la fois. Il n'y a que la nuance bleue qui n'a point encore été observée dans ces fleurs.

Comme pour les anémones, les jacinthes, les tulipes, etc., les fleuristes distinguent les variétés des semi-doubles par divers noms tirés de ceux des dieux ou personnages de la fable, des rois, des hommes célèbres, etc., ou plus rarement par des dénominations empruntées à la couleur des fleurs, et presque toujours accompagnées d'épithètes plus ou moins pompeuses. Ainsi, parmi les premières, on a l'*Apollon*, la *Diane*, la *Calypso*, le *François premier*, la *Marie-Stuart*, la *Comtesse d'Artois*, le *Monarque de France*, la *Reine de Moscou*, le *Victorieux*, le *Don Quichotte*, le *Grand-Visir*, la *Gloire de Hollande*, la *Gloire des Fleurs*, etc. Parmi celles dont la dénomination a des rapports avec la couleur des corolles, on trouve : le

*Soleil d'Or*, la *Toison d'Or*, la *Rose blanche*, le *Pourpre admirable*, le *Café brun*, l'*Aigle noir*, le *Manteau pourpre*, le *Roi des Maures*.

Nous n'aborderons point la longue série des procédés particuliers adoptés ou recommandés pour la culture des Renoncules; chaque amateur les modifie suivant ses idées et ses propres observations; nous dirons qu'en général, les Renoncules pivoines et les semi-doubles ont besoin d'une terre légère, substantielle et fraîche. Si le terrain qu'on leur destine contient beaucoup de pierres, il faut le passer à la claie; s'il est de bonne nature par lui-même, on se contente, quelques mois à l'avance, de le faire bien préparer et de le fumer en y mêlant une certaine quantité d'engrais bien consommés; et, au moment de la plantation, on retourne de nouveau la terre pour la rendre le plus meuble possible. C'est en plates-bandes ou planches larges de quatre à cinq pieds, et plus ou moins longues, selon le plan général du jardin, qu'on plante les Renoncules pivoines et les semi-doubles, sans les mélanger avec d'autres plantes. Pour que la plantation soit régulière, on trace au cordeau des lignes longitudinales et d'autres transversales, à quatre, cinq ou six pouces les unes des autres, selon que la terre est plus substantielle ou plus légère. Lorsque les lignes sont tracées sur chaque planche, on place, à tous les points d'intersection des lignes, une griffe, et on l'enfonce dans un trou fait au plantoir, à dix pouces de profondeur, en ayant soin de la tenir entre les doigts en l'enfonçant, afin de la placer perpendiculairement, l'œil en dessus, et de l'empêcher de se rompre. Lorsque toutes les griffes sont placées, on les recouvre de terreau bien consommé, et on finit par unir le terrain avec le râteau.

Les amateurs de Renoncules, qui en ont de grandes collections, disposent leurs plantes, dans les planches, en mélangeant les couleurs de manière à en faire ressortir les nuances le plus qu'il est possible, en plaçant à côté l'une de l'autre des variétés dont les couleurs contrastent.

On peut planter des Renoncules pivoines et des semi-doubles depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin de juillet ou au commencement d'août, et, par ce moyen, on peut avoir de ces plantes en fleurs, depuis le milieu du printemps jusqu'à la fin de l'été. Néanmoins il doit y avoir, et il y a

en effet, de grandes différences dans des végétations dont on assujettit les époques à nos caprices, qui contrarient plus ou moins celle que la nature a prescrite pour la Renoncule asiatique. Les plantations faites avant l'hiver exigent plus de soins; elles ont besoin d'être garanties des fortes gelées, au moyen de paille ou de litière dont on couvre les planches, et qu'on relève dès que le temps est plus doux. Les griffes qui doivent rester ainsi plusieurs mois dans des efforts permanens, souffrent de cet état de gêne, surtout si l'hiver, moins froid que pluvieux, ne vient point mettre obstacle à l'ascension de la sève. Il en résulte que les premières feuilles, arrivant trop tôt à la surface, n'y trouvent pas la température qui leur convient, et consument inutilement des sucs vraisemblablement élaborés pour la tige. Alors celle-ci, épuisée avant son développement, ne peut atteindre l'évolution florale, et l'espoir du cultivateur est déçu. Un effet contraire donne lieu à des résultats presque analogues, quand les plantations sont trop retardées. L'élévation de température accélère trop la végétation; les sucs n'ont point le temps de s'élaborer complètement; la racine s'épuise; la plante file et s'étiole, et, si la tige, par un effort extraordinaire, parvient à accomplir l'acte de la fleuraison, ce n'est que d'une manière chétive et très-peu satisfaisante. L'observation et la pratique ont prouvé que, dans nos climats, la fin de janvier devait être préférée à toute autre époque par le véritable amateur : alors la végétation peut accomplir, sans contrariétés, sa marche progressive, et il est rare qu'elle ne parvienne point heureusement à son terme. Au printemps, lorsque les feuilles sont sorties de terre, ces plantes ont besoin d'être débarrassées des mauvaises herbes, et arrosées lorsque le temps est sec, afin d'être entretenues dans un état de fraîcheur jusqu'au moment de la fleuraison.

Dès que les tiges et les feuilles sont sèches, on relève les griffes de terre, on en détache les débris de tiges ou de feuilles qui y tiennent encore, et on les serre dans un lieu sec jusqu'au moment de les replanter l'année suivante.

Les Renoncules pivoines ne donnent point de graines, et on ne peut les multiplier que par le moyen des jeunes griffes que produisent les anciennes;

mais les semi-doubles fournissent beaucoup de graines, et par les semis qu'on en fait, on obtient chaque année de nouvelles variétés. Quand ces graines commencent à mûrir, ce que l'on peut aisément reconnaître à leur séparation de l'axe ou rachis, on doit les surveiller et ne point attendre qu'elles se séparent entièrement et qu'elles tombent ; tous les jours on en fait la cueillette, on les met sécher à l'ombre et on les conserve dans un lieu sec et propre, jusqu'à l'époque des semis, qui est la mi-août. On prépare des terrines ou des caisses que l'on remplit de terre légère et substantielle, et dans lesquelles on répand ces graines ; on les abrite du soleil de manière qu'elles n'y soient exposées que depuis son lever, jusqu'à dix heures. On arrose souvent et avec beaucoup de précaution, afin de tenir constamment la terre dans une médiocre humidité et d'éviter le moindre déplacement des graines. On les traite ainsi jusqu'au mois d'octobre ou de novembre. Alors, pour mettre hors de l'atteinte de la gelée les jeunes plantes qui commencent à paraître, on porte les terrines ou les caisses sous un châssis de couche, et on les y tient couvertes pendant la nuit et le mauvais temps; on les découvre dans les instans de douce température. Vers le milieu d'avril, quand la chaleur augmente sensiblement, on rétablit l'abri de l'automne précédent, c'est-à-dire, que l'on ne procure plus aux jeunes plantes que le soleil du matin, et on les y laisse jusqu'à ce que la période de végétation soit passée, ce que l'on reconnaît au desséchement des feuilles. Alors on tire les griffes des terrines, on les met sécher à l'ombre, puis on les renferme dans des sacs, pour les planter en planches à l'automne. On obtient ainsi des fleurs l'année suivante.

## EXPLICATION DES PLANCHES.

Elles représentent plusieurs variétés de la Renoncule asiatique.

*Linaria genistifolia.*

Linaire à feuilles de Genet.

# LINAIRE A FEUILLES DE GENÊT [illegible]

[illegible]

CARACTÈRES [illegible]

Calyx *profundè 5-partitus*, [illegible] *inflato; limbo 2-labiato, suprà 2-fid*[illegible] *prominulo et faucem claudente.* Stamina [illegible] Capsula *ovata, 2-locularis, poly*[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET [illegible]

*LINARIA caule erecto, virgato; foliis* [illegible] *floribus distantibus, racemosis; racemis elongatis*, [illegible] *elongata.*

*LINARIA* Genistifolia. Willd. *Enum.* 2. 641. — [illegible] *Hort. kew.* ed. 2. 4. 16. — Spreng. *Syst. veget.* 2. [illegible] *Dict.* 14.

*LINARIA Pannonica prima.* — Clus. *Hist.* 1. *p.* 321.

*LINARIA flore pallido, rictu aureo.* Tournef. *Inst.* 170. — C. Bauh. [illegible] 213.

[illegible] *flore luteo.* Dill. *Hort.* [illegible] 252.

[illegible] Genistifolium. Lav. *Spec.* 858. — Jacq. *Fl. Austr.* [illegible] 252. — Persoon *Syn.* 2. 158. — *Fl. taur.*

[illegible] 508. — Talliers. *Krauut.* p. 1208.

[illegible]

[illegible] assignant des caractères plus précis, ce qui [illegible] les incertitudes [illegible] *Syn.* [illegible] tous les [illegible] plantes [illegible] Linaire [illegible] Linaire [illegible]

*Linaria genistifolia.*

Linaire à feuilles de Genêt.

# LINAIRE A FEUILLES DE GENÊT. *LINARIA GENISTIFOLIA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Personées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *profundè* 5-*partitus.* Corolla 1-*petala, basi calcarata; tubo inflato; limbo* 2-*labiato, suprà* 2-*fido, reflexo, infrà* 3-*fido; palato prominulo et faucem claudente.* Stamina 4 *didynama.* Ovarium *superum.* Capsula *ovata,* 2-*locularis, polysperma, apice foraminulis dehiscens.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LINARIA caule erecto, virgato; foliis lanceolatis, acuminatis; floribus distantibus, racemosis; racemis elongatis, paniculatis; calcare elongato.*

*LINARIA* Genistifolia. Willd. *Enum.* 2. 641. — Sims *Bot. Mag.* 2183. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 16. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 796. — Miller *Dict.* 14.

*LINARIA Pannonica prima.* — Clus. *Hist.* 1. *p.* 321.

*LINARIA flore pallido, rictu aureo.* Tournef. *Inst.* 170. — C. Bauh. *Pinax* 213.

*LINARIA Genistæ folio glauco, flore luteo.* Dill. *Hort. Elth.* 202.

*ANTIRRHINUM* Genistifolium. Lin. *Spec.* 858. — Jacq. *Fl. Aust. t.* 244. — Willd. *Spec. pl.* 3. 252. — Persoon *Syn.* 2. 158. — *Fl. taur. caucas.* 2. *p.* 74.

*LINARIA* pannonica prima. Clus. *Pan.* 308. — Tabern. *Kreant. p.* 1208.

*LINARIA* silenifolia. Fischer *Cat. gor. p.* 25.

*LINARIA isatidis folio, flore luteo.* Amm. *Ruth. n.* 40.

Tournefort institua le genre *Linaria* que Linné a réuni au genre *Antirrhinum* du même auteur, ne trouvant point les caractères réciproquement assez prononcés pour pouvoir établir une limite certaine entre les deux genres. Plus tard, Jussieu a reconstitué le premier genre de Tournefort, en lui assignant des caractères plus précis, et qui eussent vraisemblablement dissipé les incertitudes de l'immortel auteur du *Systema naturæ.* Desfontaines et tous les botanistes modernes ont partagé la manière de voir de Jussieu, et adopté la séparation du genre Linaire, lequel se trouve maintenant assez nombreux pour réclamer quelques coupes; c'est ce que vient d'essayer Moench en établissant le genre Élatine aux dépens de celui qui

nous occupe. Les Linaires sont des herbes, rarement des arbustes, avec les feuilles simples, opposées ou verticillées, et le plus souvent alternes ou éparses; elles ont leurs fleurs quelquefois axillaires, le plus ordinairement disposées en une grappe terminale, d'un aspect plus ou moins agréable. On en trouve de toutes les couleurs; mais le plus souvent elles sont jaunes et parfois blanches, bleuâtres ou légèrement purpurines. On en compte au delà de cent espèces, dont la plupart sont indigènes du bassin de la Méditerranée. Quelques-unes sont originaires de l'Amérique septentrionale et d'autres régions tempérées de l'Amérique méridionale. Celle à feuilles de genêt croît naturellement en Autriche, en Hongrie, et dans plusieurs autres parties de l'Europe. Elle fleurit en juin et juillet.

Sa racine est fibreuse, vivace; elle produit une tige droite, cylindrique, effilée, garnie de feuilles alternes, sessiles, lancéolées, acuminées, très-glabres, d'un vert glauque ainsi que la tige. Ses fleurs sont d'un jaune pâle, pédonculées, assez distantes les unes des autres, et disposées, au sommet de la tige et des rameaux, en grappes alongées, dont l'ensemble forme une sorte de panicule lâche. Leur calice est à peine monophylle, partagé très-profondément en cinq découpures lancéolées. La corolle est monopétale, tubuleuse inférieurement, prolongée à sa base en un éperon aigu, aussi long que le reste de la corolle, renflée dans sa partie supérieure, et ayant son limbe à deux lèvres rapprochées, dont la supérieure est bifide, réfléchie; et dont l'inférieure, renflée par une éminence convexe, garnie de poils et appelée palais, a les bords partagés en trois lobes arrondis, réfléchis en bas. Les étamines, au nombre de quatre, sont didynames, cachées dans la corolle et insérées à la base de son tube. L'ovaire est supère, arrondi, surmonté d'un style simple, de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate en tête. Le fruit est une capsule ovale-obronde, à deux loges, presque entièrement recouverte par les divisions du calice, s'ouvrant par plusieurs trous, et renfermant plusieurs graines attachées sur un placenta central.

La Linaire à feuilles de genêt n'exige, pour sa culture, aucun soin particulier; elle végète dans tous les terrains où d'autres phanérogames peuvent trouver la vie. Sa propagation n'est point difficile, puisque presque partout où les graines se sont échappées des capsules, on voit croître, l'année suivante, de jeunes plantes qu'il ne faut que repiquer en temps et lieu.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit une sommité fleurie de la Linaire à feuilles de genêt.

*Passiflora racemosa.*

Grenadille à grappes.

# GRENADILLE A GRAPPES. *PASSIFLORA RACEMOSA.*

Monadelphie-Pentandrie. Famille des *Passiflores*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-*phyllus*, *coloratus*, *profundè* 5-*partitus*. Corolla 5-*pe*[illegible] *petalis oblongis*, *planis*, *calyci ferè conformibus*. Corona *duplex* [illegible] *triplex*, *colorata*, *filamentosa*; *filamentis horizontali-radiatis aut erectis*. Stamina 5, *ad basin germinis* [illegible] *serta*. Ovarium *superum*, *pedic*[illegible] [illegible], *unilo*[illegible] *seminibus membranâ pulposâ involutis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PASSIFLORA foliis trilobatis; stipulis cordat*[illegible], *integerrim*[illegible] *racemis pendulis; pedunculis geminatis; bra*[illegible], *bullo*, [illegible] *calycibus alato-carinatis.*

*PASSIFLORA* racemosa. *Bot. Regist.* 285. — Sims *Bot. Mag.* 200[illegible]. — Brown *in Linn. Soc. trans.* 12. 71. — Spreng. *Syst. veget.* 4. 11.

*PASSIFLORA* princeps. Lodd. *Bot. Cab.* 84.

Ce [illegible] point seulement par le vif éclat de ses fleurs [illegible] élégantes, que se fait remarquer cette belle Grenadille, mais encore par la grande étendue et l'extrême flexibilité dont jouissent ses rameaux [illegible] de voûtes resplendissantes, qui semblent aériennes et tout-à-fait [illegible] du sol dont elles [illegible] dans leur existence; mais le fil [illegible] de la vie se [illegible] d'innombrables [illegible] autre espèce [illegible] dans sa floraison un luxe aussi long-temps soutenu, car depuis le mois de mai jusqu'en septembre, et même plus tard, ses brillantes corolles s'épanouissent et se succèdent sans interruption. Elle est originaire du Brésil, et nous en a été apportée, en 1816, par M. Woodfort, qui l'a communiquée au professeur Bretero, de Lisbonne.

La tige de cette espèce est ligneuse, divisée en branches et en rameaux [illegible], sarmenteux, longs de vingt à trente pieds et plus, dont les plus [illegible] sont lisses, d'un vert un peu rougeâtre, garnis de feuilles alternes, [illegible] nombreuses, d'un vert [illegible], [illegible] en [illegible] aigus. Ces feuilles sont un peu échancrées à leur base, [illegible] pétioles presque cylindriques, chargés dans leur longueur

*Passiflora racemosa*

Grenadille à grappes.

## GRENADILLE A GRAPPES. *PASSIFLORA RACEMOSA.* ♄

Monadelphie-Pentandrie. Famille des *Passiflorées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, coloratus, profundè* 5-*partitus.* Corolla 5-*petala; petalis oblongis, planis, calyci ferè conformibus.* Corona *duplex vel triplex, colorata, filamentosa; filamentis horizontali-radiatis aut erectis.* Stamina 5, *ad basin germinis inserta.* Ovarium *superum, pedicellatum, subrotundum; stylis* 3, *clavatis.* Bacca *carnosa, unilocularis, polysperma; seminibus membranâ pulposâ involutis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PASSIFLORA foliis trilobatis; stipulis cordato-obliquis, integerrimis; racemis pendulis; pedunculis geminatis; involucro triphyllo, caduco; calycibus alato-carinatis.*

*PASSIFLORA* racemosa. *Bot. Regist.* 285. — Sims *Bot. Mag.* 2001. — Brotero *in linn. Soc. trans.* 12. 71. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 41.

*PASSIFLORA* princeps. Loddig. *Bot. Cab.* 84.

Ce n'est point seulement par le vif éclat de ses fleurs disposées en grappes élégantes, que se fait remarquer cette belle Grenadille, mais encore par la grande étendue et l'extrême flexibilité dont jouissent ses rameaux ; suspendus, pour ainsi dire, au-dessus de nos têtes, ils forment dans nos serres des voûtes resplendissantes, qui semblent aériennes et tout-à-fait détachées du sol dont elles tirent cependant leur existence; mais le fil par où la vie se transmet et circule dans d'innombrables ramifications, est si grêle qu'il faut souvent le chercher avec attention pour le découvrir. Nulle autre espèce du genre n'étale dans sa floraison un luxe aussi long-temps soutenu, car depuis le mois de mai jusqu'en septembre, et même plus tard, ses brillantes corolles s'épanouissent et se succèdent sans interruption. Elle est originaire du Brésil, et nous en a été apportée, en 1816, par M. Woodfort, qui l'a communiquée au professeur Brotero, de Lisbonne.

La tige de cette espèce est ligneuse, divisée en branches et en rameaux menus, sarmenteux, longs de vingt à trente pieds et plus, dont les plus jeunes sont lisses, d'un vert un peu rougeâtre, garnis de feuilles alternes, parfaitement glabres, d'un vert gai, partagées, au delà de moitié, en trois lobes oblongs, aigus. Ces feuilles sont un peu échancrées à leur base, portées sur des pétioles presque cylindriques, chargés dans leur longueur

de quatre glandes, ordinairement deux à deux, et munis. à leur base, de deux stipules presque cordiformes. De l'aisselle de chacune des feuilles sort une vrille simple, plus longue que la feuille elle-même, mais paraissant plus courte parce qu'elle est roulée en spirale dans la plus grande partie de sa longueur. Les fleurs sont d'une belle couleur rouge, le plus souvent disposées, au nombre de vingt à trente, en superbes grappes pendantes; quelques-unes sont seulement géminées ou même solitaires dans les aisselles des feuilles. Les fleurs, disposées en grappes, sont portées sur des pédoncules géminés, redressés, munis à leur base d'une bractée ovale, aiguë, et chargés dans le milieu de leur longueur où l'on remarque une sorte d'articulation, de trois autres bractées formant une sorte d'involucre qui tombe un peu avant l'épanouissement de la fleur. Le calice est monophylle, coloré intérieurement comme les pétales, partagé en cinq folioles alongées, très-ouvertes, chargées à l'extérieur d'une aile saillante, terminée par une pointe recourbée. La corolle est composée de cinq pétales oblongs, ouverts horizontalement, un peu plus courts que les divisions calicinales, alternes avec elles, et insérés à la base des sinus formés par celles-ci. Immédiatement au bas de la corolle est attachée une couronne formée d'un grand nombre de filamens violets, trois fois plus courts que les pétales, et quand on ouvre la fleur au-dessous de cette couronne, on en trouve une seconde, dont les filamens, cachés par les premiers, sont d'un blanc verdâtre. L'ovaire est ovale-oblong, supérieur, porté sur un long pédoncule en partie formé par l'aggrégation des filamens des étamines; ce pédoncule est environné jusqu'à moitié de sa hauteur par une troisième couronne intérieure, monophylle, tubuleuse, irrégulièrement dentée et comme frangée en son bord. L'ovaire est surmonté de trois styles divergens, élargis en massue à leur partie supérieure, et terminés chacun par un stigmate en tête comprimée. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens réunis, dans la plus grande partie de leur longueur, en un tube adhérent avec le pédoncule qui porte l'ovaire, et chacun d'eux se termine par une anthère oblongue, versatile, à deux loges.

L'une des considérations les plus importantes dans la culture de la Grenadille à grappes, est de lui procurer le plus grand degré de chaleur dont jouissent, dans nos serres, les plantes des tropiques; après cela, les soins qu'elle exige n'ont plus rien d'extraordinaire : un terreau substantiel et les arrosemens d'usage, voilà tout. La multiplication se fait par le marcottage, et elle peut s'opérer également au moyen de boutures étouffées : la reprise n'est ni longue ni difficile.

*Photinia serrulata.*

Photinie dentelée.

Icosandrie-Digynie. Famille des *Pomacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*dentatus.* Corolla 5-*petala rapera.* Stamina *circiter* 20, *calyci affixa.* Ovarium *inferum semi-adhæreus, villosum, bilociulare; stylis et stigmatibus* 2. Pericarpium *bilociulare, calyce carnoso inclusum; testâ cartilagineâ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PHOTINIA foliis oblongis, acutis, serratis, glaberrimis, perennantibus; floribus paniculato-subcymosis, terminalibus.*

*PHOTINIA* serrulata. Spreng. *Syst. veget.* 2. 508. — Lindl. *in Linn. Soc. trans.* 13. *p.* 103. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 631.

*CRATÆGUS* glabra. Thunb. *Flor. Jap. p.* 205. — Willd. *Spec. pl.* 2. 1004. — *Bot. Mag.* 2105. — Lodd. *Bot. cab.* 248. — Curtis *Hort. botan.* 36. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 202. — Loisel. *Herb. génér. de l'amat.* 554.

*MESPILUS* glabra. Swt. *Hort. suburban. p.* 112.

La culture, en Europe, de ce bel arbre originaire du Japon date de 1804; on la doit à Aiton, directeur du Jardin royal de Kew, qui reçut le premier pied; il lui fut adressé, avec beaucoup d'autres plantes non moins intéressantes, par les directeurs de la Compagnie des Indes, qui les confièrent aux soins du capitaine Kirkpatrick. A cette époque, on le regardait comme un alisier; ce n'est qu'une vingtaine d'années après que Lindley examinant, avec la sévère exactitude d'un analyste, toutes les plantes rangées jusqu'alors dans le genre *Cratægus*, reconnut, dans les vingt espèces qui le composaient, des anomalies qui avaient échappé à ses devanciers; et de ses savantes observations, insérées dans le 13e volume des Transactions de la Société Linnéenne de Londres, p. 303, est résultée la création du genre Photinie, dont le *cratægus glabra* forme le type sous le nom nouveau de *Photinia serrulata.* L'époque de la fleuraison naturelle de cet arbre ou arbuste est, pour nous, la fin d'avril et le commencement de mai; après cela, il y a quelques aberrations qui, si l'on devait en tenir compte, rendraient cette

# PHOTINIE DENTELÉE. *PHOTINIA SERRULATA.* ♄

Icosandrie-Digynie. Famille des *Pomacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*dentatus.* Corolla 5-*petala reflexa.* Stamina *circiter* 20, *calyci affixa.* Ovarium *inferum semi-adhærens, villosum, biloculare; stylis et stigmatibus* 2. Pericarpium *biloculare, calyce carnoso inclusum; testâ cartilagineâ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PHOTINIA foliis oblongis, acutis, serratis, glaberrimis, perennantibus; floribus paniculato-subcymosis, terminalibus.*

*PHOTINIA* serrulata. Spreng. *Syst. veget.* 2. 508. — Lindl. *in Linn. Soc. trans.* 13. *p.* 103. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 631.

*CRATÆGUS* glabra. Thunb. *Flor. Jap. p.* 205. — Willd. *Spec. pl.* 2. 1004. — *Bot. Mag.* 2105. — Lodd. *Bot. cab.* 248. — Colla *Hort. ripul.* 36. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 202. — Loisel. *Herb. génér. de l'amat.* 554.

*MESPILUS* glabra. Swt. *Hort. suburban. p.* 112.

La culture, en Europe, de ce bel arbre originaire du Japon date de 1804; on la doit à Aiton, directeur du Jardin royal de Kew, qui reçut le premier pied; il lui fut adressé, avec beaucoup d'autres plantes non moins intéressantes, par les directeurs de la Compagnie des Indes, qui les confièrent aux soins du capitaine Kirkpatrick. A cette époque, on le regardait comme un alisier; ce n'est qu'une vingtaine d'années après que Lindley examinant, avec la sévère exactitude d'un analyste, toutes les plantes rangées jusqu'alors dans le genre *Cratægus*, reconnut, dans les vingt espèces qui le composaient, des anomalies qui avaient échappé à ses devanciers; et de ses savantes observations, insérées dans le 13e volume des Transactions de la Société Linnéenne de Londres, p. 303, est résultée la création du genre Photinie, dont le *cratægus glabra* forme le type sous le nom nouveau de *Photinia serrulata.* L'époque de la fleuraison naturelle de cet arbre ou arbuste est, pour nous, la fin d'avril et le commencement de mai; après cela, il y a quelques aberrations qui, si l'on devait en tenir compte, rendraient cette

époque très-incertaine, car l'on a vu des plantes se tromper au point de donner leurs fleurs même en décembre.

La Photinie dentelée est, au pays natal, un petit arbre de moyenne élévation; dans nos jardins, ce n'est qu'un arbrisseau susceptible de s'élever à six ou dix pieds au plus, en se divisant en branches et en rameaux épars, assez écartés, très-étalés, glabres, cylindriques, brunâtres, dont les plus jeunes sont garnis, seulement dans leur partie supérieure, de feuilles pareillement éparses, oblongues, aiguës, dentées en scie, glabres, luisantes et d'un beau vert en dessus, beaucoup plus pâles en dessous, portées sur des pétioles presque cylindriques, canaliculés et légèrement pubescens en dessus. Ses fleurs sont blanches, nombreuses, disposées à l'extrémité des rameaux en une panicule rameuse, étalée, presque en cime; leurs pédoncules sont glabres, cylindriques, chargés de quelques petites bractées linéaires, rougeâtres, très-caduques. Leur calice est monophylle, adhérent avec l'ovaire, campanulé, partagé à son bord en cinq lobes arrondis. La corolle est composée de cinq pétales arrondis, un peu concaves, insérés sur le calice à la base des sinus formés par ses divisions. Les étamines, au nombre de quinze environ, ont leurs filamens subulés, un peu plus courts que la corolle, attachés circulairement sur le calice, immédiatement au-dessous des pétales, et terminés par des anthères arrondies, à deux loges. L'ovaire est semi-infère, un peu turbiné, glabre extérieurement dans sa partie adhérente au calice, et pubescent dans la partie libre qui est au-dedans de celui-ci, surmonté de deux styles courts, cylindriques, terminés chacun par un stigmate un peu épais. On remarque à l'ovaire deux loges, contenant chacune deux ovules.

On plante la Photinie dentelée en pleine terre, où elle ne paraît pas souffrir d'un froid de dix à douze degrés, ce qui permet d'en décorer nos jardins où ses jolies fleurs sont, au commencement du printemps, d'un grand effet. Comme, jusqu'à présent, on n'est point encore parvenu à faire mûrir ses fruits, on n'a pu la reproduire qu'au moyen de graines étrangères, ou bien en la greffant sur diverses espèces d'alisiers qui sont fort communes dans les pépinières, et principalement sur le *cratægus* ou *mespilus oxyacantha*, vulgairement connu sous le nom d'aubépine.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une panicule de fleurs de la Photinie à feuilles dentelées, formant la sommité d'un rameau.

*Lilium superbum.*

Lis superbe.

# LIS SUPERB[illegible]

Hexandrie-Monogynie [illegible]

CARACTÈRES [illegible]

Corolla *campanulata*, 6-*petala*; *petala* [illegible] *ventibus*, *sulco longitudinali nectariferoque* [illegible] *bacciforia*. Ovarium *superum*; *stylo simplice* [illegible] 3-*gena*, 3-*locularis*, *polysperma*; *seminibus* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET [illegible]

*LILIUM foliis lanceolatis, inferioribus* [illegible] *sparsis; floribus pyramidato-* [illegible]

*LILIUM* superbum. Lin. *Spec.* 434. — Willd. [illegible] *Dict. Encyc.* 3. 536. — Redout. *Lil. n. et t.* 103 — [illegible] *n. et t.* 936. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 62. — *Hort* [illegible] 2. 242. — Pursh *Amer. sept.* [illegible] 230. — [illegible] *Dict.* 8.

*LILIUM* carolinianum. Mich. *Fl. bor.* [illegible] 1. 197.

*LILIUM foliis sparsis multiflorum.* Tourn. [illegible] 2. 11.

*MARTAGON* [illegible]

*LILIUM seu Martagon Canadense*, [illegible] *Carol.* 2. *p.* 56. *t.* 56.

Cet [illegible] ne trouve pas [illegible] la beauté de ses fleurs, est cependant cultivé dans nos jardins depuis [illegible] d'un siècle; il paraît, d'après les renseignements les [illegible] c'est en 17[illegible]7 qu'il a été [illegible] par son illustre ami le docteur Franklin. [illegible] Collinson, dont le nom inspire tout le respect dû à la bienfaisance et à la vertu, distribuait et propageait les plantes et les graines qui [illegible] le jardinage et surtout pour la culture des végétaux utiles, [illegible] de ses nombreux correspondants [illegible] *superbum*, presque dès son arrivée, apparut dans presque tous les [illegible] des curieux de l'Angleterre, où il pénétra [illegible] européen. Il fleurit aux mois de juin, juillet et août.

*Iris superba.*

Iris superbe.

# LIS SUPERBE. *LILIUM SUPERBUM.* ♀

Hexândrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *campanulata, 6-petala; petalis rectis revolutisve, basi conniventibus, sulco longitudinali nectariferoque exaratis.* Stamina 6, *stylo breviora.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate 3-lobo.* Capsula *3-gona, 3-locularis, polysperma; seminibus planis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LILIUM foliis lanceolatis, inferioribus verticillatis, superioribus sparsis; floribus pyramidato-paniculatis, reflexis; corollis revolutis.*

*LILIUM* superbum. Lin. *Spec.* 434. — Willd. *Spec. pl.* 2. 88. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. 536. — Redout. *Lil. n. et t.* 103. — Ker *in Bot. Magaz. n. et t.* 936. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 62. — *Hort. Kew.* 1. 430. — Id. *ed.* 2. 2. 242. — Pursh *Amer. sept.* 1. 230. — Thornt. *Illust. n.* 2. — Mill. *Dict.* 8.

*LILIUM* carolinianum. Mich. *Fl. bor. amer.* 1. 197.

*LILIUM foliis sparsis multiflorum.* Trew. *Ehret.* 2. *t.* 11.

*MARTAGON canadense majus.* Trew. *Seligm. v.* 1. *t.* 26.

*LILIUM seu Martagon Canadense, flore luteo punctato.* — Catesb. *Carol.* 2. *p.* 56. *t.* 56.

Ce Lis, que l'on ne trouve pas répandu autant que peut le faire désirer la beauté de ses fleurs, est cependant cultivé dans nos jardins depuis plus d'un siècle; il paraît, d'après les renseignemens les moins équivoques, que c'est en 1727 qu'il a été envoyé de l'Amérique septentrionale à Collinson, par son illustre ami le docteur Franklin. On sait avec quel plaisir Collinson, dont le nom inspire tout le respect dû à la bienfaisance et à la vertu, distribuait et propageait les plantes et les graines que son goût pour le jardinage et surtout pour la culture des végétaux utiles, lui faisait solliciter de ses nombreux correspondans sur tous les points du globe; aussi le *Lilium superbum,* presque dès son arrivée, apparut dans presque tous les jardins des curieux de l'Angleterre, d'où il passa bientôt après, sur le continent européen. Il fleurit aux mois de juin, juillet et août.

Son bulbe est écailleux, petit en comparaison de la hauteur que la tige acquiert quelquefois, puisque celle-ci s'élève depuis quatre jusqu'à sept ou huit pieds. Ses feuilles sont lancéolées, lisses, d'un vert foncé, verticillées dans le bas de la tige par huit à dix ensemble, et éparses dans le reste de sa longueur. Ses fleurs sont grandes, pendantes, jaunâtres dans le fond, avec des points noirâtres, et d'une belle couleur rouge-orangée en leur limbe, attachées à de longs pédoncules, et disposées en nombre variable depuis quatre à cinq jusqu'à quarante et même plus. Ces fleurs, par l'élégance de leur forme et par l'éclat de leurs couleurs, font toujours un bel effet; mais, lorsqu'elles sont aussi nombreuses que cela arrive quelquefois, elles forment alors une panicule pyramidale d'un aspect magnifique. La corolle est composée de six pétales oblongs, très-ouverts, et ayant leur partie supérieure roulée en dehors. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens pendans, plus courts que la corolle, terminés par des anthères alongées, vacillantes. L'ovaire est supère, ovale-oblong, surmonté d'un style cylindrique, recourbé en haut, terminé par un stigmate épais, à trois lobes.

Quoique le Lis superbe ne soit pas très-délicat, et qu'il ne paraisse nullement souffrir du froid qui respecte ses bulbes, un excès d'humidité lui porte en peu de temps de dangereuses atteintes, et il est rare qu'il ne succombe pas à la pourriture, surtout dans le terreau de bruyère, où il se plaît exclusivement; il sera donc indispensable de chercher les moyens de le tenir aussi sèchement que possible sur place, pendant l'hiver. Avec cette précaution, il peut rester trois ou quatre années sans être relevé, et c'est même ainsi qu'il produit des tiges plus élevées et chargées d'un plus grand nombre de fleurs; mais il faut avoir soin qu'il reste un peu éloigné des autres plantes dont les racines pourraient lui nuire, et de le débarrasser des mauvaises herbes qui le feraient périr. Lorsqu'on déplante ses ognons pour en séparer les caïeux qu'ils ont produits, il faut faire en sorte de pouvoir les replanter presque immédiatement. Chaque écaille, séparée avec précaution de l'ognon-mère, et plantée aussitôt dans de la terre de bruyère, tenue médiocrement humide à l'ombre, a la faculté de former assez promptement de nouveaux bulbes.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate.

*Cephalanthus occidentalis*

Cephalante occidental

# CÉPHALANTE OCCIDENTAL. *CEPHALANTHUS OCCIDENTALIS.* ♄

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Rubiacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *aggregati supra receptaculum commune, villosum.* Calyx *angulatus, 4-fidus.* Corolla *tubulosa, gracilis, 4-fida.* Stamina 4. Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmate capitato.* Capsula *2-locularis, 2-sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CEPHALANTHUS foliis [illegible] oppo[illegible] capitulis terminalibus et axillaribus.*

*CEPHALANTHUS* occidentalis. Linn. *Sp.* [illegible] 1. 58. — Willd. *Spec. pl.* 1. 543. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 678. — Lam. *Illust.* [illegible] 86. — Schmidt *Arb.* 1. 45. — Pursh *Amer. sept.* 1. 114. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 223. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 377. — Mich. *Fl. boreal. Amer.* 1. 87.

*CEPHALANTHUS.* Duham. *Arb.* 1. *p.* 145. *t.* [illegible].

*SCABIOSA* dendroïdes americana. Pluk. *Alm.* 330. *t.* 77. *f.* 4.

Le nom *Cephalanthus* imposé au genre dont la plante qui nous occupe est le type, n'a rien de bien heureux ni de vraiment caractéristique, puisque beaucoup de plantes, en dehors de ce genre, [illegible] leurs fleurs réunies en tête sphérique sur un receptacle [illegible] en épuiser la liste, on pourrait de [illegible] quelque air de famille ne saurait [illegible], quoique trop on [illegible] leure, qu'antérieurement [illegible] *cius*, ne se composa, pendant longtemps [illegible] qu'un, par divers botanistes, regardée [illegible] Lamarck y ajouta le *Cephalanthus* [illegible] MM. de Humboldt et Bonpland mentionnèrent [illegible] espèce : *Cephalanthus salicifolius*, qu'ils découvrirent [illegible] mexicains des premiers monts de cette chaîne énorme qui traverse, dans toute sa longueur, l'antique empire des Péruviens, et que ces peuples ont nommée *antis*, dégénéré insensiblement en andes. Le Céphalante occidental, que la saillie très-prononcée de ses bourgeons a fait désigner par l'épithète vulgaire d'arbre à boutons ou bois-bouton, a été trouvé parmi les broussailles des grandes forêts de la Virginie, et c'est de cette partie de l'Amérique septentrionale

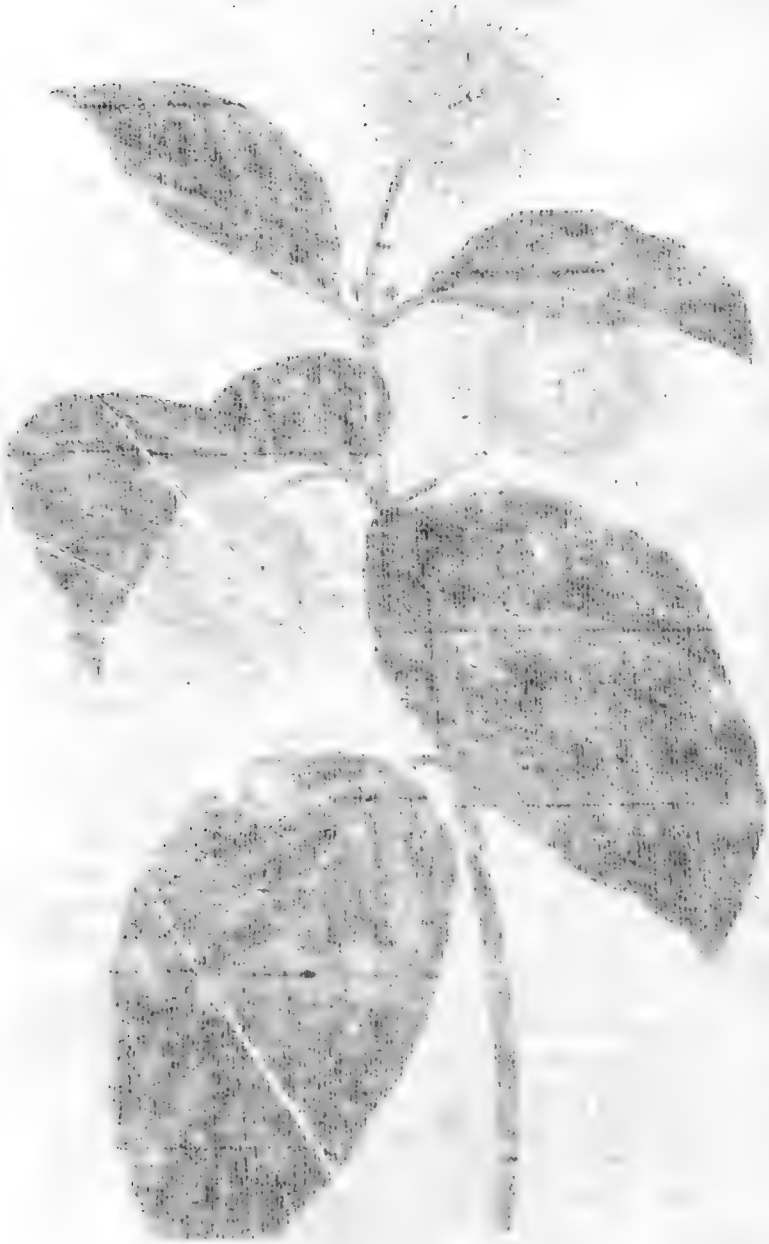

# CÉPHALANTE OCCIDENTAL. *CEPHALANTHUS OCCIDENTALIS.* ♄

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Rubiacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *aggregati suprà receptaculum commune, villosum.* Calyx *angulatus*, 4-*fidus.* Corolla *tubulosa, gracilis*, 4-*fida.* Stamina 4. Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmate capitato.* Capsula 2-*locularis*, 2-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CEPHALANTHUS foliis ovatis, oppositis ternisque; capitulis terminalibus et axillaribus.*

*CEPHALANTHUS* occidentalis. Linn. *Spec.* 138. — Willd. *Spec. pl.* 1. 543. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 678. — Lam. *Illust. t.* 86. — Schmidt *Arb.* 1. 45. — Pursh *Amer. sept.* 1. 114. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 223. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 377. — Mich. *Fl. boreal. Amer.* 1. 87.

*CEPHALANTHUS.* Duham. *Arb.* 1. *p.* 145. *t.* 54.

*SCABIOSA* dendroïdes americana. Pluk. *Alm.* 336. *t.* 77. *f.* 4.

Le nom *Cephalanthus* imposé au genre dont la plante qui nous occupe est le type, n'a rien de bien heureux ni de vraiment caractéristique, puisque beaucoup de plantes, en dehors de ce genre, ont également leurs fleurs réunies en tête sphérique sur un réceptacle commun, et, sans en épuiser la liste, on pourrait de suite en compter au delà de vingt qu'aucun air de famille ne saurait rapprocher; mais enfin, il fallait un nom, et celui-ci, quoique trop ou trop peu vague peut-être, n'a pas été refusé. Ce genre, qu'antérieurement à Linné, Vaillant avait nommé *Platanocephalus*, ne se composa, pendant long-temps, que d'une seule espèce qui fut, par divers botanistes, regardée comme une scabieuse. Depuis, Lamarck y ajouta le *Cephalanthus piluliferis*, originaire de l'Inde, et MM. De Humboldt et Bonpland mentionnèrent une troisième espèce : *Cephalanthus salicifolius*, qu'ils découvrirent sur l'un des revers mexicains des premiers monts de cette chaîne énorme qui traverse, dans toute sa longueur, l'antique empire des Péruviens, et que ces peuples ont nommée *antis*, dégénéré insensiblement en andes. Le Céphalante occidental, que la saillie très-prononcée de ses bourgeons a fait désigner par l'épithète vulgaire d'arbre à boutons ou bois-bouton, a été trouvé parmi les broussailles des grandes forêts de la Virginie, et c'est de cette partie de l'Amérique septentrionale

qu'ont été envoyés en 1735, à P. Collinson, les premiers pieds de ce végétal qui parurent en Europe; ils s'y acclimatèrent aussitôt, et ils continuent à tenir un rang distingué parmi les arbustes de décor dans nos jardins paysagistes, où leurs corymbes, qui sont chaque année assez nombreux, font aux mois de juillet et d'août un effet très-pittoresque.

Cette espèce est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de cinq à six pieds, en se divisant en plusieurs rameaux cylindriques, d'un vert grisâtre, garnis de feuilles ovales, entières, aiguës, glabres des deux côtés, d'un vert luisant en dessus, opposées ou quelquefois ternées et portées sur des pétioles rougeâtres. Ses fleurs, blanchâtres, petites, réunies, un grand nombre, sur un réceptacle velu, forment des têtes globuleuses, portées sur des pédoncules de deux pouces de longueur ou environ, disposées, les unes par trois à quatre au sommet des rameaux, et les autres solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures. Le calice de chaque fleur en particulier est monophylle, à quatre dents obtuses. La corolle est monopétale, infondibuliforme, à tube grêle, beaucoup plus long que le calice, évasé à sa partie supérieure en un limbe partagé en quatre divisions arrondies. Les étamines, au nombre de quatre, ont leurs filamens très-courts, insérés dans le haut du tube, alternes avec ses divisions, terminés par des anthères non saillantes, ovales, à deux loges longitudinales qui s'ouvrent sur les côtés. L'ovaire est inférieur, surmonté d'un style filiforme, beaucoup plus long que la corolle et terminé par un stigmate en tête. La capsule est presque tétragone, amincie à sa base, partagée en deux loges monospermes.

Le Céphalante occidental est très-rustique; il brave dans nos climats toutes les intempéries de l'hiver sans en être affecté. Il lui faut un terrain frais et argileux, une situation un peu ombragée; une exposition sèche et découverte est nuisible surtout aux jeunes plantes. On le multiplie de semences ou par boutures; les graines sont répandues en terrines au commencement de l'hiver, c'est-à-dire, à la fin de décembre, afin d'avoir des jeunes plantes dans l'année; on tient les terrines sous châssis avec les soins ordinaires. Les boutures et les marcottes sont long-temps à s'enraciner, et souvent ce n'est qu'à la troisième année qu'on peut les transporter en place où elles croissent avec rapidité quand le sol leur convient.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière, de grandeur naturelle. Fig. 2. La corolle fendue dans sa longueur et développée pour faire voir les étamines. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate. Les deux dernières figures sont fortement grossies.


*Indigofera bilabiata.*

Indigotier bilabié.

lrie. Famille des *Légumineuses.*

E GÉNÉRIQUE.

*apilionacea; cariná calcare subu-*
*delpha.* Ovarium *superum; stylo*
*ngum, lineare, subcylindricum,*

ET SYNONYMIE.

*uinatis, rariùs ternatis;*
*axillaribus, multifloris;*
*lâ.*

ièce d'Indigotier que
'a serre chaude de
embre 1821, et à
use de la forme
x lèvres.
sse comme une
supérieure en
pareillement
ioles ovales-
essus, plus
401.

laqu
partieu
Sa tige
plume à éc
rameaux épars,
épaisses, compo
bilobées, [illegible]

Ipomoea bilabiata

Ipomoea bilabiata

# INDIGOTIER BILABIÉ. *INDIGOFERA BILABIATA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *patens, 5-dentatus.* Corolla *papilionacea; cariná calcare subulato utrinquè auctâ.* Stamina 10, *2-adelpha.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Legumen *oblongum, lineare, subcylindricum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*INDIGOFERA caule frutescente; foliis quinatis, rariùs ternatis; foliolis ovato-oblongis, mucronatis; racemis axillaribus, multifloris; corollis bilabiatis; parte superiore calycis edentulâ.*

On ne connaît point le pays natal de cette espèce d'Indigotier que M. Loiseleur-Deslongschamps a vu en fleur dans la serre chaude de M. Noisette, pendant les mois de novembre et décembre 1821, et à laquelle il a donné le nom d'Indigotier bilabié, à cause de la forme particulière de sa corolle qui semble être partagée en deux lèvres.

Sa tige est frutescente, haute de deux pieds, simple et grosse comme une plume à écrire dans sa partie inférieure, divisée dans la supérieure en rameaux épars, verdâtres, un peu anguleux, garnis de feuilles pareillement éparses, composées de trois, et le plus souvent de cinq folioles ovales-oblongues, acuminées, presque glabres et d'un vert gai en dessus, plus

pâles en dessous et chargées de poils courts. Ces feuilles sont munies à leur base de stipules subulées. Les fleurs sont d'un pourpre clair mêlé de pourpre plus foncé, disposées, au nombre de quinze et plus, en grappes serrées, portées, dans les aisselles des feuilles supérieures, sur un pédoncule anguleux. Chaque fleur est accompagnée d'une bractée ovale, scarieuse, acuminée. Le calice est monophylle, à cinq divisions profondes, lancéolées-linéaires, dont trois tournées en dessous, et les deux autres sur les côtés, de manière à laisser la partie supérieure vide. La corolle est composée de cinq pétales partagés comme en deux lèvres, dont la supérieure formée par l'étendard arrondi, un peu creusé en cuillère, placé horizontalement, et dont l'inférieure réunit les deux ailes et la carène : les deux ailes qui sont oblongues, horizontales, embrassent la carène formée de deux pétales distincts à leur base, rapprochés et unis ensuite dans le reste de leur étendue, présentant une sorte de nacelle, dont chaque côté, dans sa partie moyenne, est chargé d'un petit éperon obtus. Les étamines sont au nombre de dix, dont neuf ont leurs filamens réunis ensemble : et le dixième est libre et distinct; leurs anthères sont arrondies, comprimées, à deux loges. L'ovaire est supère, alongé, cylindrique, prolongé en un style courbé en arc, terminé par un stigmate simple. Cet ovaire contient huit à dix ovules.

M. Noisette tient cette espèce en serre tempérée, et la conduit comme toutes les plantes des tropiques, dans le terreau de bruyère pur; il la multiplie au moyen des boutures.

## EXPLICATION DES PLANCHES.

Fig. 1. Le calice et les étamines vus à la loupe. Fig. 2. L'ovaire vu de même. Fig. 3. La corolle de grandeur naturelle, et vue, ses différentes parties (l'étendard, les ailes et la carène) étant séparées.


*Malpighia angustifolia.*

Malpighier à feuilles étroites.

# MALPIGHIE A FEUILLES ÉTROITES. *MALPIGHIA ANGUSTIFOLIA.* ♄

Décandrie-Trigynie. Famille des *Malpighiacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus; foliolis extùs* 2-*glandulosis.* Petala 5, *ungue lineari.* Stamina 10, *filamentis basi coalitis.* Ovarium *superum, simplex* 2-3-*locu-lare; stylis et stigmatibus* 2-3. Bacca *globosa*, 1-*locularis*, 1-3-*sperma; seminibus osseis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MALPIGHIA foliis lanceolato-linearibus, sinuatis, [illegible] subtus cum pedunculis [illegible] decumbentibus rigidisque [illegible] arcuatis; pedunculis [illegible] bifloris, axillaribus.*

*MALPIGHIA angustifolia* Linn. *Spec.* 549. — Lam. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 327. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 734. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 482. — Lodd. *Bot. cab.* 321. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 384. — *Hort. Kew.* 2. 104. — Id. *ed.* 2. 3. 104. — De Cand. *Prodr. Syst. Veget.* 1. 570. — Gaert. *Fructi.* 3. 409. *t.* 236. *f.* 2. — Mill. *Dict.* 7.

*MALPIGHIA angustifolia, folio subtus sinuato.* — Plum. *Gen.* 46.

*MALPIGHIA* linearis. Jacq. *Amer.* 135.

Cette espèce se montra pour la première fois en Angleterre, vers 1726; elle y fut rapportée d'Amérique par Catesby; en 1732, elle fut envoyée des Barbades à Ph. Miller, qui la cultiva avec succès et la répandit dans toutes les collections de plantes rares: néanmoins, ce n'est qu'assez long-temps

Mélampyre à feuilles étroites.

# MALPIGHIER A FEUILLES ÉTROITES. *MALPIGHIA ANGUSTIFOLIA.* ♄

Décandrie-Trigynie. Famille des *Malpighiacées.*

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus; foliolis extùs* 2-*glandulosis.* Petala 5, *ungue lineari.* Stamina 10, *filamentis basi coalitis.* Ovarium *superum, simplex,* 2-3-*lobumve; stylis et stigmatibus* 2-3. Bacca *globosa,* 1-*locularis,* 1-3-*sperma; seminibus osseis.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MALPIGHIA foliis lanceolato-linearibus, sinuato-dentatis, subdistichis, setis decumbentibus rigidisque passim armatis; pedunculis umbellatis, axillaribus.*

*MALPIGHIA* angustifolia Linn. *Spec.* 619. — Lam. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 327. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 734. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 482. — Lodd. *Bot. cab.* 321. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 384. — *Hort. Kew.* 2. 104. — Id. *ed.* 2. 3. 104. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 1. 578. — Cavan. *Dissert.* 8. 409. *t.* 236. *f.* 2. — Mill. *Dict.* 7.

*MALPIGHIA angustifolia, folio subtùs sinuato.* — Plum. *Gen.* 46.

*MALPIGHIA* linearis. Jacq. *Amer.* 135.

Cette espèce se montra pour la première fois en Angleterre, vers 1726; elle y fut rapportée d'Amérique par Catesby; en 1752, elle fut envoyée des Barbades à Ph. Miller, qui la cultiva avec succès et la répandit dans toutes les collections de plantes rares; néanmoins, ce n'est qu'assez long-temps

après qu'on la vit au Jardin du Roi, à Paris. Elle fleurit en septembre et octobre.

Le Malpighier à feuilles étroites est un arbrisseau de six à huit pieds de haut, dont la tige se divise en branches et en rameaux revêtus d'une écorce grisâtre, chargée de poils soyeux, couchés. Ses feuilles sont lancéolées-linéaires, très-courtement pétiolées, imparfaitement opposées et presque distiques, très-aiguës, sinuées-dentées en leurs bords, luisantes et d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous, chargées çà et là de longues soies raides et couchées. Les fleurs sont d'une couleur purpurine claire, portées sur des pédoncules grêles, géniculés, moitié plus courts que les feuilles et disposés, quatre à cinq ensemble, en petites ombelles axillaires. Le calice est formé de cinq folioles ovales : sur leur face inférieure sont deux glandes ovales, charnues, plus larges que les folioles elles-mêmes. La corolle est composée de cinq pétales alternes avec les folioles du calice, insérés au réceptacle par un onglet plus long que le calice; leur limbe est arrondi, frangé à la circonférence. Les étamines, au nombre de dix et attachées au réceptacle, ont leurs filamens réunis dans leur partie inférieure, libres dans le reste de leur étendue, inégaux, deux plus grands, huit plus courts; ils sont tous terminés par des anthères arrondies, jaunes et à deux loges. L'ovaire est supère, à deux ou trois lobes surmontés chacun d'un style cylindrique, à stigmate simple. Le fruit consiste en un nuculaire ovoïde, cérasiforme, contenant trois nucules osseux et monospermes.

On plante le Malpighier à feuilles étroites en pot ou en caisse, selon la force des individus, dans un mélange de parties égales de terre franche, légère, un peu substantielle, et de terreau de bruyère. Sous notre latitude, on le tient ordinairement dans la serre chaude pendant toute l'année; cependant on pourrait, sans danger, lui faire passer dehors les trois mois de chaleur. On le multiplie par le moyen des boutures étouffées, que l'on pratique dans des pots enfoncés dans la tannée et hermétiquement recouverts d'une petite cloche de verre. Il est alors très-rare que la reprise n'ait point tout le succès désirable.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et l'ovaire.

*Celsia arcturus.*

Celsie arcture.

# CELSIE ARCTURE. *CELSIA ARCTURUS.*

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Solanées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, profundè* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, patens,* 5-*loba, rotata, inæqualis.* Stamina 4, *didynama; filamentis villosis.* Ovarium *superùm; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 2-*locularis,* 2-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CELSIA caule ramosissimo; ramis virgatis, racemosis; foliis inferioribus bipinnato-pinnatis; pinnulâ extimâ multò majori, ovato-lanceolatâ; foliis superioribus oblongis, pedunculis bracteas longè excedentibus, laciniis calycis integerrimis.*

*CELSIA* arcturus. Sprenc. *Syst. veget.* 2. 809. — Sims *Botan. Magaz.* 1982. — Willd. *Spec. pl.* 3. 280. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 647. — *Hort. Kew.* 2. 344.

*CELSIA* heterophylla. Persoon *Synop.* 2. *p.* 261. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 2. *p.* 147.

*CELSIA* coromandelina. Vahl.

En donnant à ce genre le nom de *Celsia,* Linné a rendu hommage à la mémoire de deux savans compatriotes, dont les travaux contribuèrent efficacement aux progrès de la science des végétaux. Le premier est Magnus Nicolaus Celsius, mort à Upsal en 1679, après avoir publié différens opuscules qui démontraient la nécessité d'une bonne méthode

*Celsia arcturus.*

Celsia arcturus.

# CELSIE ARCTURE. *CELSIA ARCTURUS.*

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Solanées.*

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, profundè* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, patens,* 5-*loba, rotata, inæqualis.* Stamina 4, *didynama; filamentis villosis.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 2-*locularis,* 2-*valvis, polysperma.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CELSIA caule ramosissimo; ramis virgatis, racemosis; foliis inferioribus-lyrato-pinnatis; pinnulâ extimâ multò majori, ovato-lanceolatâ; foliis superioribus oblongis, pedunculis bracteas longè excedentibus, laciniis calycis integerrimis.*

*CELSIA* arcturus. Spreng. *Syst. veget.* 2. 809. — Sims *Botan. Magaz.* 1962. — Willd. *Spec. pl.* 3. 280. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 647. — *Hort. Kew.* 2. 344.

*CELSIA* heterophylla. Persoon *Synop.* 2. *p.* 261. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 2. *p.* 147.

*CELSIA* coromandelina. Vahl.

En donnant à ce genre le nom de *Celsia,* Linné a rendu hommage à la mémoire de deux savans compatriotes, dont les travaux contribuèrent efficacement aux progrès de la science des végétaux. Le premier est Magnus Nicolaus Celsius, mort à Upsal en 1679, après avoir publié différens opuscules qui démontraient la nécessité d'une bonne méthode

de botanique, et faisaient pressentir les systèmes de Tournefort et de Linné. Le second est Olaus Celsius, professeur à l'université d'Upsal, à qui son grand savoir mérita le surnom de *Pline du nord;* il fut l'ami, le protecteur du jeune Linné dans sa pauvreté!..... il le reçut chez lui, l'admit à sa table, et lui procura les moyens de publier ses premiers ouvrages, bienfaits dont le célèbre chevalier de l'Étoile polaire conserva la plus vive reconnaissance. Il est resté d'Olaus Celsius : *Flora Upslandica,* 1740, et *Hierobotanicum,* 2, vol. in-8, 1749.

Les espèces de Celsies sont en assez petit nombre; Sprengel n'en décrit que huit, l'Arcture comprise; on sait maintenant, à n'en plus douter, qu'elle est originaire de l'île de Candie, et qu'en 1780, elle a commencé à être cultivée dans les jardins où ses fleurs paraissent en juillet.

Sa racine est fibreuse, bisannuelle; elle produit une tige droite, légèrement velue, partagée en plusieurs rameaux grêles, raides, terminés chacun par une grappe de fleurs. Les feuilles sont alternes: les inférieures pétiolées, ailées avec impaire, à pinnules étroites, linéaires-lancéolées, la terminale beaucoup plus grande que les autres, oblongue-lancéolée et dentée. Les feuilles supérieures de la tige et des rameaux sont petites, sessiles, ovales-lancéolées ou cordiformes, aiguës, entières. Les fleurs sont jaunes, de grandeur médiocre, longuement pédonculées, nombreuses, disposées au sommet de la tige et des rameaux en grappes simples, lâches et alongées. Le calice est partagé profondément en cinq divisions lancéolées. La corolle est monopétale, environ une fois plus grande que le calice, à tube très-court, et ayant son limbe partagé en cinq découpures ovales-arrondies, un peu inégales, étalées en roue. Les étamines, au nombre de quatre, ont leurs filamens velus, inégaux, deux plus courts et deux plus longs. L'ovaire est supère, surmonté d'un style à stigmate simple. Le fruit est une capsule ovale, terminée en pointe, environnée à sa base par le calice persistant, s'ouvrant en deux valves, et partagée intérieurement en deux loges contenant chacune des graines petites et nombreuses.

La culture de cette espèce exige peu de soins; on la sème au printemps, en terrine, et l'année suivante, vers le mois d'avril, on peut mettre les jeunes plantes en pleine terre.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine. Fig. 2. Le calice et le pistil.

*Vernonia procalta.*

Vernonie élevée.

Syngénésie-Polygamie égale. [illegible] *28.*

CARACTÈRE GÉN[illegible]

Calyx communis [illegible] *pollulæ floscularum, hermaphroditarum* [illegible] *pappo pilloso instructa.*

CARACTÈRE [illegible]

*VERNONIA foliis* [illegible] *floribus corymbosis, subpa*[illegible] *ovatis, acuminatis.*

*VERNONIA* prealta. W[illegible] 3. *p.* 1633. — [illegible] 2. 835. — Pom. *Dict. Encyc.* [illegible] — *Hort. Kew.* [illegible] *dmer. sept.* 2. 511. — Mich. [illegible] *Am.* 2. 95. — [illegible] 3. 436.

*SERRATULA* prealta [illegible] 1146. — *Hort. Kew.* 5.

*SERRATULA* [illegible] *folio subtus tomento* [illegible] *Elth.* 356. *t.* 264 [illegible]

*SE*[illegible]

[illegible]

[illegible]

PLU[illegible]

Schreber a [illegible] de Lamarck plusieurs espèces qui en diffèrent par leur [illegible] et non garni de paillettes; il en a formé, avec d'autres [illegible] nouvelles, un genre particulier qu'il a consacré à la mémoire de Gaulthier Vernon, botaniste distingué de Cambridge, qui fit, vers 1680, par amour pour la science, un voyage au Maryland où il découvrit [illegible] plantes [illegible] dans [illegible] games qui attirèrent particulièrement son attention. La plupart des espèces de Vernonies, décrites par les auteurs, font partie de nouveaux

*Veronica prostrata*

# VERNONIE ÉLEVÉE. *VERNONIA PRÆALTA.* ♃

Syngénésie-Polygamie égale. Famille des *Flosculeuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx communis *ovoideus, polyphyllus; squamis imbricatis.* Corollulæ *flosculosæ, hermaphroditæ.* Receptaculum *nudum, favosum.* Semina *pappo piloso instructa.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*VERNONIA foliis ovato-lanceolatis, serratis, subtùs pubescentibus: floribus corymbosis, subpaniculatis, terminalibus; squamis calycinis ovatis, acuminatis.*

*VERNONIA* præalta. Willd. *Spec.* 3. *p.* 1633. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 835. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 496. — *Hort. Kew. ed.* 2. 502. — Pursh *Amer. sept.* 2. 511. — Mich. *Fl. boreal. Am.* 2. 95. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 436.

*SERRATULA* præalta. Lin. *Spec.* 1146. — *Hort. Kew.* 3. 137.

*SERRATULA Virginiana, Persicæ folio subtùs incano.* Dill. *Hort. Elth.* 356. *t.* 264. *f.* 343.

*SERRATULA prealta angusto Plantaginis aut Persicæ folio.* Bocc. *Mus.* 2. *p.* 45. *t.* 32.

*CHRYSOCOMA* gigantea. Walt.

*EUPATORIA Virginiana Serratulæ Noveboracensis latioribus foliis.* Pluk. *Almag.* 141. *t.* 280. *f.* 6.

Schreber a séparé du genre *Serratula* de Linné, plusieurs espèces qui en diffèrent par leur réceptacle nu, alvéolé et non garni de paillettes; il en a formé, avec d'autres espèces nouvelles, un genre particulier qu'il a consacré à la mémoire de Guillaume Vernon, botaniste distingué de Cambridge, qui fit, vers 1680, par amour pour la science, un voyage au Maryland où il découvrit beaucoup de plantes nouvelles, surtout dans la classe des cryptogames qui attiraient particulièrement son attention. La plupart des espèces de Vernonies, décrites par les auteurs, font partie de nouveaux

genres proposés récemment par H. Cassini; tels sont les genres *Lepidaploa*, *Acaricida* et *Gymnanthemum*. Celles qui restent dans le vrai genre *Vernonia*, ont l'involucre ovale, composé de folioles imbriquées, les intérieures larges au sommet, arrondies et colorées; le réceptacle nu, urcéolé; la calathide formée de fleurons nombreux, hermaphrodites; les akènes surmontés d'une aigrette composée de poils capillaires. La Vernonie élevée est originaire de l'Amérique septentrionale, où elle croît principalement dans la Caroline, la Virginie et la Pensylvanie. Il y a cent ans qu'elle a été transportée dans les jardins d'Europe, par James Shérard. Elle y fleurit en septembre et octobre.

Ses tiges sont cylindriques, hautes de cinq à six pieds et même plus, légèrement velues, simples dans une grande partie de leur longueur, rameuses seulement dans leur partie supérieure, garnies, dans toute leur étendue, de feuilles lancéolées, presque sessiles, alternes, dentées en scie en leurs bords, vertes et un peu rudes en dessus, légèrement cotonneuses et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont composées, flosculeuses, d'une couleur purpurine foncée, disposées, au sommet des tiges et des rameaux, en corymbes rameux, étalés et formant, dans leur ensemble, une sorte de panicule terminale. Leur calice commun est ovoïde, d'un vert rougeâtre, formé de plusieurs rangs d'écailles ovales, glabres, ciliées en leurs bords, serrées et imbriquées les unes sur les autres. Les fleurs sont larges de huit lignes ou environ, composées d'environ cinquante fleurons égaux, hermaphrodites, à tube rétréci inférieurement, et à limbe découpé en cinq divisions demi-ouvertes, étroites, lancéolées. Les étamines, au nombre de cinq, sont réunies par leurs anthères en un tube égal aux divisions de la corolle. L'ovaire est infère, surmonté d'un style filiforme, terminé par deux stigmates saillans hors du tube des anthères, et réfléchis. Le réceptacle est plan, nu, alvéolé. Les graines sont oblongues, couronnées par un rang de paillettes courtes, et surmontées, dans leur milieu, d'une aigrette de poils simples.

La Vernonie élevée ou à haute tige, est une plante robuste qui n'exige aucun soin particulier. Elle croît dans tous les terrains et à toutes les expositions. On la multiplie facilement, à l'automne, par la séparation des racines qui sont fibreuses.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un fleuron.

*Phlomis laciniata*

Phlomide laciniée.

# PHLOMIDE LACINIÉE. *PHLOMIS LACINIATA*. L.

[illegible]

## [illegible] GÉNÉRIQUE

Calyx 1-*phyllus*, *angulatus*, 5-*dentatus*. Corolla 1-*petala*, 2-*labiata*; *labio superiore* [illegible] *reduá majore*, 2-*lobá*. Stamina 4, *didynama*; *antheris* [illegible] *punctatis*. Ovarium *superum*, 4-*lobum*, *stylo* [illegible] *stigmate* 2-*fido*. Semina 4, *in calyce persistente recondita*.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET [illegible]

[illegible] *leonurus*, *pl.* [illegible]

*Phlomis* [illegible]

*Linn.* [illegible] *sect.* 2. 620. [illegible]

*Hort.* [illegible] 208. [illegible]

*Phl.* [illegible]

La Phlomide lacinie[illegible] de même que [illegible] Levant. Tournefort, lors du voyage qu'il fit dans ces contrées, de 1700 à 1702, les y découvrit toutes deux, il en rapporta des graines au Jardin du Roi, à Paris, où on les cultive depuis ce temps, et elles y ont [illegible] remarquables par leurs grandes fleurs et par le duvet cotonneux dont les [illegible] sont chargées. Elles fleurissent au printemps.

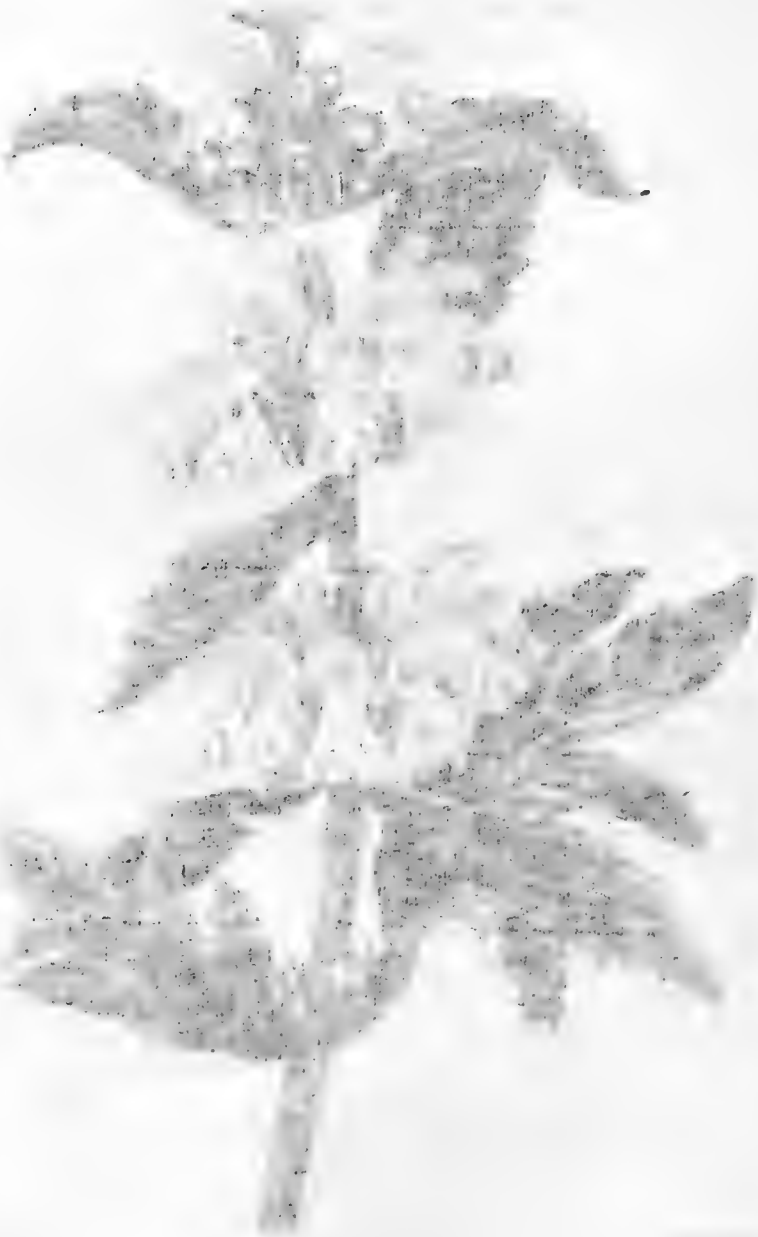

# PHLOMIDE LACINIÉE. *PHLOMIS LACINIATA.* ♃

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *angulatus*, 5-*dentatus*. Corolla 1-*petala*, 2-*labiata*; *labio superiore villoso*, *fornicato*, *sub*-2-*fido*; *inferiore* 3-*fido*, *laciniâ mediâ majori*, 2-*lobâ*. Stamina 4, *didynama*; *antheris non punctatis*. Ovarium *superum*, 4-*lobum*; *stylo unico*; *stigmate* 2-*fido*. Semina 4, *in calyce persistente recondita.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PHLOMIS foliis radicalibus pinnatis, superioribus laciniatis; floribus verticillato-spicatis; calycibus lanatis.*

*PHLOMIS* laciniata. Linn. *Spec.* 819. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 120. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 620. — Swt. *Br. fl. gar.* 24. — Mill. *Dict.* 1. — *Hort. Kew.* 2. 308. — Id. *ed.* 2. 3. 408. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 742.

*PHLOMIS Orientalis, foliis laciniatis.* Tournef. *Coroll.* 10.

La Phlomide laciniée, de même que la Phlomide samia, est originaire du Levant. Tournefort, lors du voyage qu'il fit dans ces contrées, de 1700 à 1702, les y découvrit toutes deux, et en rapporta des graines au Jardin du Roi, à Paris, où on les cultive depuis ce temps, et d'où elles ont été répandues dans les autres jardins de botanique. Ce sont de belles plantes, remarquables par leurs grandes fleurs et par le duvet cotonneux dont leurs calices sont chargés. Elles fleurissent au printemps.

La tige de la Phlomide laciniée (la seule dont il soit question dans cet article), est haute de trois à quatre pieds, ordinairement simple, velue ou même souvent revêtue d'un duvet lanugineux, garnie, à sa base et inférieurement, de feuilles grandes, pétiolées, légèrement velues ou même presque glabres dans l'âge adulte, ailées, à folioles oblongues, obtuses, irrégulièrement laciniées. Les feuilles supérieures sont beaucoup plus courtes, sessiles, et seulement laciniées. Les fleurs sont blanchâtres, sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures, disposées par huit à dix en verticilles, et formant dans leur ensemble un bel épi interrompu; elles sont accompagnées à leur base de bractées lancéolées-linéaires, lanugineuses de même que les calices, et plus courtes que ces derniers. Ceux-ci sont revêtus d'un duvet lanugineux, monophylles, anguleux, terminés par cinq dents courtes et épineuses. La corolle est monopétale, blanchâtre, à deux lèvres, dont la supérieure est redressée, arquée, creusée en voûte, velue, fortement ciliée en ses bords, et très-légèrement échancrée; la lèvre inférieure est partagée en trois lobes, dont le moyen est plus grand et échancré. Les étamines sont au nombre de quatre, didynames, plus courtes que la lèvre supérieure de la corolle, et terminées par des anthères non ponctuées, à deux lobes. L'ovaire est supère, partagé en quatre, surmonté d'un style de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate bifide. Le fruit consiste en quatre graines placées au fond du calice persistant.

Il est rare que l'on puisse multiplier cette espèce au moyen de ses graines, qui ne mûrissent presque jamais dans nos climats; il faut donc avoir recours à l'éclat des racines des vieux pieds, ce qui ne peut se répéter qu'à d'assez longs intervalles, vu que les racines, dans cette espèce, ne se reproduisent que fort lentement. Du reste, les plantes sont moins difficiles sur la qualité et la nature du terrain, que sur l'exposition qui doit être chaude et surtout abritée des grands froids. Il est même prudent, si l'on ne veut pas risquer d'être totalement privé de cette plante, d'en conserver un individu en pot, pour le réfugier dans l'orangerie.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente la portion intermédiaire d'une tige fleurie de la Phlomide laciniée.


*Broughtonia sanguinea*

Broughtonie à fleurs rouges.

# BROUGHTONIE A FLEURS ROUGES. [illegible]

Gynandrie-Monandrie. Famille des *Orchidées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx* [illegible] *angus*[illegible] *inferne productus in labellum cum ovario adnatum*. Masse pollinis [illegible] *septis* [illegible] *basi filo granulosis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BROUGHTONIA foliis geminis oblongis, bulbo innatis* [illegible]

*BROUGHTONIA sanguinea*. Brown *in Hort. Kew. ed.* 2. 5. 217. — [illegible] *Spec. rept.* 3. [illegible] *Bot. Mag.* 2376.

*BROUGHTONIA* sanguinea [illegible] *Prodr.* 123.

*DENDROBIUM* sanguineum [illegible] *Ind.* 1633. — Willd. *Sp.* 4. 1[illegible]2.

*VISCUM* radice bulbosa [illegible] *Jamaic.* 1. 259. *t.* 124. *fig.* 2.

*SATYRIUM* parasiticum foliis [illegible] *Sloan. Jam.* [illegible].

Dans la nouvelle édition [illegible] Robert Brown a séparé [illegible] *epidendrum* de [illegible] espèce décrite par Swartz sous le nom d'*Epidendrum sanguineum*, pour en former le type d'un genre [illegible] dédié à son compatriote M. Arthur Broughton, [illegible] L'auteur [illegible] persistantes; elle [illegible] terminée chacune par une petite queue [illegible]. [illegible] la Jamaïque, et Brown, qui nous a [illegible] comme l'une des plantes les plus remarquables par la richesse et [illegible] couleurs de ses corolles. On la trouve parasite sur le tronc des *bambus* [illegible] *rhizophora*, des *conocarpus* et autres arbres qui garnissent les [illegible] sont hérissées les côtes de l'une des plus importantes des Antilles. Elle a été introduite en 1793 au jardin royal de Kew, mais elle ne se trouve encore que très-rarement dans les collections. La figure que nous en donnons a été extraite d'une belle plante qui a fleuri au mois de juin 1852, dans

*Brassavola sanguinea*

Lindl. Bonica. fleurs rouges

# BROUGHTONIE A FLEURS ROUGES. *BROUGHTONIA SANGUINEA.* ♃

Gynandrie-Monandrie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Columna *libera vel basi tantum connata labello unguiculato (nunc infernè producto in tubulum ovario adnatum).* Massæ pollinis 4 *parallelæ, septis completis persistentibus distinctæ, basi filo granulato elastico auctæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BROUGHTONIA foliis geminis, oblongis, bulbo innatis; scapo diviso.*

*BROUGHTONIA* sanguinea. Brown *in Hort. Kew. ed.* 2. 5. 217. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 734. — *Botan. Mag.* 3076.

*EPIDENDRUM* sanguineum. Swartz *Prodr.* 124.

*DENDROBIUM* sanguineum. Sw. *Fl. ind.* 4. 1529. — Willd. *Sp.* 4. 132.

*VISCUM* radice bulbosa minus. Sloane *Jamaic.* 1. 250. *t.* 121. *fig.* 2.

*SATYRIUM* parasiticum foliis paucioribus, etc. Browne *Jam.* 324.

Dans la nouvelle édition de l'*Hortus Kewensis* (London, 1810-1813), sir Robert Brown a séparé du genre *Epidendrum* de Linné, l'espèce décrite par Swartz sous le nom d'*Epidendrum sanguineum,* pour en former le type d'un genre distinct qu'il a dédié à son compatriote M. Arthur Broughton, dont les profondes connaissances et un zèle honorable pour l'horticulture, contribuent puissamment aux progrès de la science des végétaux. Les caractères que sir Robert Brown assigne au genre *Broughtonia,* sont : un gynostème libre ou seulement soudé par sa base avec le labelle qui est très-rétréci, présentant ordinairement une sorte de tube soudé avec l'ovaire. L'anthère est à quatre loges séparées par autant de cloisons distinctes et persistantes; elle renferme quatre masses polliniques parallèles, terminées chacune par une petite queue élastique. La seule espèce de ce genre croît à la Jamaïque, et Browne, qui nous l'a fait connaître le premier, l'indiquait comme l'une des plantes les plus remarquables par la richesse et l'éclat des couleurs de ses corolles. On la trouve parasite sur le tronc des *bombax,* des *rhizophora,* des *conocarpus* et autres arbres qui garnissent les îlots dont sont hérissées les côtes de l'une des plus importantes des Antilles. Elle a été introduite en 1793 au jardin royal de Kew, mais elle ne se trouve encore que très-rarement dans les collections. La figure que nous en donnons a été extraite d'une belle plante qui a fleuri au mois de juin 1832, dans

les serres de M. C. Horsfall, d'Everton, près Liverpool; il l'avait reçue de M. Wiles, habitant la Jamaïque.

Son bulbe est arrondi, ovalaire, uni, un peu déprimé dans sa jeunesse, d'un vert sombre et entouré d'une enveloppe membraneuse brunâtre; du sommet s'élèvent une et plus souvent deux feuilles, que Swartz assure être adhérentes au bulbe. Ces feuilles ont quatre à cinq pouces de longueur, sur six à sept lignes de large; elles sont coriaces, d'une rigidité remarquable, obtuses ou échancrées à leur partie supérieure, canaliculées en dessus, carénées en dessous, sans aucune nervure. La tige est en partie entourée par la base de la feuille; elle est arrondie, verte, nuancée de rouge aux articulations que semblent indiquer, à des distances presque égales, des stipules lancéolées, engaînantes à leur base, et d'un blanc verdâtre; cette tige ne s'élève guère au delà de douze à quatorze pouces; elle se termine par une panicule lâche, composée de sept ou huit grandes fleurs pédicellées, d'un rouge-pourpré très-brillant; chacune de ces fleurs est accompagnée à sa base d'une petite bractée; le périanthe est d'une belle couleur cramoisie; les folioles intérieures sont d'une nuance un peu plus pâle et d'un tissu plus délicat que les trois folioles ou segmens extérieurs qui sont, en outre, lancéolés, acuminés et carénés, tandis que les intérieurs ou latéraux sont obovés, cunéiformes, un peu ondulés et veinés. Le labelle dépasse à peine la longueur des segmens du périanthe; il est largement obové, ondulé, veiné de traits d'un rouge foncé sur un fond plus clair, et même orangé à sa base qui est à peine onguiculée et dégénère en une sorte d'éperon adhérent à l'ovaire; le bord est crénelé. La colonne est courte, semi-cylindrique. Le stigmate est transverse, extrêmement visqueux. L'anthère est blanche, hémisphérique et quadriloculaire; les quatre masses polliniques sont ovales, blanches et comprimées; chacune d'elles est bordée par un filament.

La culture qu'exige la Broughtonie à fleurs rouges, se range sous les prescriptions générales à suivre pour l'intéressante famille des Orchidées, et que vient de proposer M. Parthon-De-Von, d'Anvers, l'un des amateurs les plus zélés de l'horticulture. On nous saura gré, sans doute, de présenter ici un extrait succinct de son beau travail. Parmi les Orchidées, dit M. Parthon, les unes croissent sur de vieux troncs, au milieu des fougères et des mousses; elles végètent ainsi dans une humidité continuelle. Les autres, naissant dans l'enfourchement des branches des rameaux, grimpent au moyen de suçoirs jusqu'au sommet des arbres, et leur existence est, pour ainsi dire, aérienne. Il résulte de ces deux circonstances, que le sol des premières doit être tenu

constamment humide, tandis que des arrosemens par trop repétés pourraient nuire aux secondes. La culture de ces plantes, réputée fort difficile, l'est, du reste, beaucoup moins qu'on ne se l'imagine. Le terreau végétal que l'on trouve dans le creux des vieux saules, dégagé du chevelu dont il est ordinairement traversé, et mêlé à un tiers de bonne terre à blé, forme un sol qui paraît entièrement convenable à la végétation des Orchidées. Il faut avoir le plus grand soin de diviser le terreau et de n'y laisser aucune des larves d'insectes qui s'y trouvent souvent. Les pots doivent être petits et, relativement, plus profonds que larges, afin que les racines parviennent promptement jusqu'aux parois, sur lesquelles elles se plaisent à s'étendre au point d'y adhérer avec force et promptement. On placera dans le fond du vase quelques tessons de poterie, sur lesquels on mettra la hauteur d'environ deux doigts du mélange indiqué, puis un lit de tessons plus finement brisés, puis deux autres doigts de terre, en continuant ainsi jusqu'à ce que le pot soit rempli. On aura la précaution, en y plaçant la plante, de supprimer les racines mortes, et d'étendre, sans les rompre, celles qui sont vivantes. Il est utile de tenir la terre un peu plus élevée au centre, afin que l'eau des arrosemens, se portant vers les bords, ne séjourne pas au pied des jeunes pousses qu'elle pourrait incommoder.

Les Orchidées plantées, il faut leur choisir, dans la serre chaude, une place favorable. Un tuyau de chaleur s'étend ordinairement dans la longueur de la serre; à quatorze ou quinze pouces au-dessus de ce tuyau on fera régner une tablette que l'on pourra garnir de plantes qui exigent plus de lumière que de chaleur. A deux ou trois lignes du bord intérieur, dans la tablette même, on enfoncera, de distance en distance, des clous à crochet, destinés à supporter les pots d'Orchidées, munis d'un anneau fabriqué en même temps que le pot, ou d'une anse en fil d'archal, de manière que les pots suspendus et appuyés contre la tablette, soient maintenus horizontalement à son niveau. Ainsi disposées au-dessus du tuyau et au pied des pots qui garnissent la tablette, les Orchidées jouiront de la chaleur et de l'ombre qui leur sont indispensables. De plus, elles ne seront point contraintes à pousser verticalement; elles pourront prendre les positions horizontales ou pendantes, naturelles à plusieurs, et les fleurs se pencheront avec grâce le long des pots, au lieu de ramper sur la tannée.

Les arrosemens doivent être répétés chaque jour, même en hiver, si la serre est bonne, et si le thermomètre de Réaumur s'y maintient de 12 à 15° pendant le jour, de 10 à 12° pendant la nuit. Quelques auteurs qui ont écrit

sur les Orchidées, recommandent de les arroser fort peu. M. Parthon attribue ce précepte erroné à un préjugé dont il lui semble difficile de deviner la cause. En effet, toutes les espèces indigènes croissent dans les parties les plus humides des forêts et des bois, et quant aux espèces exotiques, cultivées depuis plusieurs années en Euroqe, l'expérience a prouvé que l'humidité leur est favorable. Les Cypripèdes de pleine terre ne viennent bien que dans les parties les plus basses de nos parterres; et dans nos serres, il faut arroser copieusement les Limodores pour les voir dans toute leur beauté. Sans doute quelques espèces parasites et croissant au sommet des arbres demandent des arrosemens plus modérés, cependant on ne doit point hésiter à les arroser chaque jour, tant qu'elles sont en végétation. L'ombre impénétrable des forêts vierges du Nouveau-Monde et les orages si fréquens sous la zone torride, motiveraient assez ce traitement, quand même il ne serait pas indiqué par tous les cultivateurs anglais. M. Parthon recommande encore d'éviter de mouiller les feuilles, et surtout de laisser tomber et séjourner de l'eau dans l'espèce de cornet que forment ces organes lorsqu'ils sont engaînans à leur base.

Quant aux méthodes de multiplier les Orchidées, M. Parthon passe sous silence celle du semis, qu'il n'a point été à même de pratiquer; il présume seulement qu'elle offre de la difficulté, à cause de l'extrême ténuité des graines. Les Orchidées poussent, en général, un ou plusieurs jets (turions) par année, et rendent ainsi leur multiplication facile. Le printemps et l'été sont particulièrement favorables à cette opération; c'est dans le moment de la plus grande sève qu'il faut y procéder. Lorsque la nouvelle pousse a acquis presque toute sa croissance, et qu'elle commence à s'arrondir à sa base, en manière de bulbe, on dépote la plante, et on la met à nu en secouant la terre qui l'entoure. Le nouveau jet doit avoir déjà poussé des racines qui lui sont propres, et qui n'adhèrent plus au reste de la plante que par une seule fibre cylindrique : on la coupe nettement. Il ne s'agit plus que de séparer avec adresse les racines nouvelles, souvent entrelacées dans les anciennes, et de replanter le nouvel individu. Il arrive souvent que les pseudobulbes des anciennes pousses ne conservent que des racines entièrement pourries, cela ne nuit en aucune manière à leur reprise : il s'en forme bientôt de nouvelles.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La colonne avec une partie du périanthe. Fig. 2. Les loges de l'anthère vues intérieurement. Fig. 3 et 4. Les quatre masses polliniques. Le tout plus ou moins grossi.

*Nandina domestica L.*

Nandine domestique.

Hexandrie-Monogynie. Famille de *Berberidées*.

[illegible]

[illegible] *flus, caducus; folia* [illegible] *integerrima.* [illegible] 6. *hypogyna; antheræ extrorsæ.* Ovarium [illegible] 3-*angulari.* Bacca [illegible] 1-*locularis,* 2-*sperma.*

[illegible]

NANDINA [illegible] *pinnatifida.*

NANDINA domestica. THUNB. *Flor. Jap.* 147. [illegible] *Nov. Plant.* [illegible] 1. p. 14. [illegible] 13. 14.—LAM. *Illust.* t. 261. — SIMS *Bot. Mag.* [illegible] *Suppl.* 4. p. 5[illegible] — *Hort. Kew.* [illegible] 2. 2. 314. [illegible] 3. — DE CANDOLLE *Sys.* [illegible] *Regn. Veg.* 1. p. 22. [illegible] SPRENGEL *Syst.* [illegible]

[illegible]

[illegible] *Nandina* [illegible] observée pour la [illegible] au Japon, mais [illegible] au Japon, mais [illegible] comme qu'à la Chine, elle est très-commune dans ces deux pays où on [illegible] dans tous les petits jardins qui sont dans le voisinage des habita- [illegible] et où il paraît qu'elle est uniquement soignée comme plante d'agré- [illegible] on ne dit pas qu'on en fasse aucun usage. Ce sont les botanistes [illegible] d'abord transportée chez eux en 1804; elle s'est ensuite

Nandine domestique.

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Berbéridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *polyphyllus, caducus; foliolis sexfariàm imbricatis.* Corolla 6-*petala.* Stamina 6, *hypogyna; antheris adnatis.* Ovarium *superum; stigmate sessili,* 3-*angulari.* Bacca *exsucca,* 1-*locularis,* 2-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*NANDINA caule fruticoso, foliis tripinnatis, glaberrimis; floribus paniculatis.*

*NANDINA* domestica. Thunb. *Flor. Jap.* 147. *et Dissert. Nov. Plant. gen.* 1. *p.* 14. — Kæmpf. *t.* 13. 14. — Lam. *Illust. t.* 261. — Sims *Bot. Magaz. t.* 1109. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 4. *p.* 57. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 314. — Gærtn. *Fruct.* 2. 69. *t.* 92. *f.* 3. — De Cand. *Syst. Regn. Veget.* 2. 22. — Id. *Prodr. Syst. nat.* 1. 109. — Willd. *Spec. pl.* 230. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 121.

*NANDSJOKF.* Kæmpf. *Amœn.* 776.

Du nom Japonais *Nand-Scokf* ou *Nands-Jokf,* que porte au pays la plante dont nous allons donner la description, Thunberg a fait le nom générique *Nandina,* qui ne s'applique encore qu'à une seule espèce, *N. domestica,* observée pour la première fois, par Kæmpfer, en 1690, mais qui n'a été introduite en Europe que plus d'un siècle après. On ne sait pas positivement si cette plante est originaire du Japon, mais elle y est généralement cultivée, de même qu'à la Chine; elle est très-commune dans ces deux pays, où on la trouve dans tous les petits jardins qui sont dans le voisinage des habitations, et où il paraît qu'elle est uniquement soignée comme plante d'agrément; car on ne dit pas qu'on en fasse aucun usage. Ce sont les botanistes anglais qui l'ont d'abord transportée chez eux en 1804; elle s'est ensuite

répandue dans les principaux jardins du continent. Ses fleurs paraissent en juillet, et elles durent ou plutôt se succèdent les unes aux autres jusqu'en août.

Cette plante est un arbrisseau élégant et glabre, dont la racine produit plusieurs tiges simples ou peu rameuses, hautes de quatre à six pieds, droites, garnies de feuilles alternes, grandes, longues, entières, larges, trois fois ailées, composées de nombreuses folioles ovales-oblongues, lancéolées, rétrécies à leur base et à leur sommet, glabres, d'un vert gai; les ramifications de leur pétiole commun sont articulées, et sa base est élargie, demi-embrassante. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, très-nombreuses, disposées en une panicule rameuse, pyramidale, haute de plus d'un pied. Leur calice est composé de six pétales accompagnés de vingt-quatre à trente écailles pétaloïdes, ovales, obtuses, scarieuses, glabres, caduques, imbriquées sur plusieurs rangs et sur six côtés. La corolle est à six pétales caducs, ovales, de la même consistance que les folioles calicinales, mais un peu plus longs. Les étamines, au nombre de six, sont de la longueur des pétales et insérées au réceptacle; leurs anthères sont adnées sur les côtés des filamens dans presque toute leur longueur, et leurs loges s'ouvrent latéralement par une fente longitudinale. L'ovaire est supérieur, ovale-oblong, glabre, un peu strié, rétréci au sommet, et terminé par un stigmate. Le fruit est, d'après Thunberg, une baie sèche, globuleuse, glabre, uniloculaire, couronnée par le style; le placenta est spongieux, latéral, et deux graines hémisphériques, également glabres, y sont fixées. Les baies sont rouges, de la grosseur d'un pois, et font un plus bel effet que les fleurs mêmes.

On plante la Nandine domestique en pot, dans le terreau de bruyère, et on la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver; mais pour lui voir prendre tout le développement dont elle est susceptible, il faut la mettre en pleine terre, dans une bâche. On ne la multiplie qu'avec difficulté, car on ne peut le faire qu'au moyen des drageons qui poussent sur les racines des vieux pieds. Jusqu'ici, on n'a pu la faire reprendre ni de boutures ni de marcottes, et elle n'a point encore donné de graines.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un bouton de fleur vu à la loupe. Fig. 2. Les étamines et le pistil de grandeur naturelle. Fig. 3. Un pétale de même. Fig. 4. Une étamine vue à la loupe. Fig. 5. Le pistil porté sur le réceptacle, et vu de même.

*Volkameria coccinea*

Volkamier écarlate.

## V[illegible] ÉCARLAT[illegible]

[illegible]

[illegible]

*[illegible] [illegible]losus, 5-fidus vel [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 5-partito, [illegible] [illegible] superum; [illegible] [illegible] 2-[illegible]*

CARACTÈRES [illegible]

*VOLKAMERI[illegible] [illegible] lib[illegible], [illegible], calycibus [illegible]*

[illegible] rap[illegible] [illegible] [illegible] gen[illegible] les [illegible] quelques [illegible] les mêmes osselets [illegible] résulte deux osselets distincts, chacun [illegible] [illegible] pour la première fois en Angleterre, vers la fin de 1822, et l'on [illegible] son pays natal, que tout porte à croire être le Japon. On l'a vu [illegible] au mois d'août, et ses panicules, d'un rouge [illegible], sont [illegible] effet dans la serre chaude.

[illegible] est légèrement tétragone, [illegible] [illegible]vanta[illegible]

[illegible]

*Volkameria coccinea.*

Volkamier écarlate.

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Verbénacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *tubulosus*, 5-*fidus vel subinteger.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; limbo* 5-*partito, subæquali, patente.* Stamina 4, *didynama, exserta.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate* 2-*fido.* Bacca *fœta nuce geminâ, utrâque* 2-*loculari,* 2-*spermâ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*VOLKAMERIA foliis cordatis, glabris; floribus paniculatis, terminalibus; bracteis, pedunculis, calycibus corollisque concoloribus.*

Le genre *Volkameria* se rapproche beaucoup du genre *Clerodendrum*, tant par la beauté qu'étalent les fleurs de la généralité de leurs espèces, que par les caractères de la fructification. Ces deux genres ne se distinguent l'un de l'autre, que par le nombre des noyaux ou osselets renfermés dans le fruit; mais quand on les examine avec attention, on voit que la différence se réduit à peu de chose, qu'elle consiste presque entièrement dans celle des expressions nominales. On trouve réellement quatre semences dans les deux genres; chacune de ces semences est renfermée dans un noyau ou osselet. Dans les *Clerodendrum*, les quatre osselets sont adhérens et n'en forment en quelque sorte qu'un à quatre loges, à quatre semences. Dans les *Volkameria*, les mêmes osselets adhèrent deux par deux, de sorte qu'en les séparant, il en résulte deux osselets distincts, chacun à deux loges. Le Volkamier écarlate a paru pour la première fois en Angleterre, vers la fin de 1822, et l'on ignore son pays natal, que tout porte à croire être le Japon. On l'a vu en fleur au mois d'août, et ses panicules, d'un rouge magnifique, sont d'un très-grand effet dans la serre chaude.

Sa tige est légèrement tétragone, haute de trois pieds ou davantage,

nue dans la plus grande partie de son étendue, garnie seulement, dans sa partie supérieure, de feuilles cordiformes, opposées, entières, glabres des deux côtés, d'un vert assez foncé en dessus, plus pâle en dessous, munies de plusieurs nervures, et chargées de nombreux points écailleux, blanchâtres, visibles seulement à la loupe. Ces feuilles, portées sur des pétioles cylindriques, traversés dans toute leur longueur par un sillon longitudinal peu profond, sont grandes, larges de six pouces sur un peu plus de longueur; les supérieures vont toujours en diminuant de grandeur. Les fleurs sont d'un rouge-écarlate du plus vif éclat, et portées sur des pédoncules rameux, opposés, disposés par étages; elles forment, au sommet de la tige ou des rameaux, une magnifique panicule terminale, quelquefois pyramidale, d'autrefois un peu resserrée en corymbe. Les pédoncules, les bractées linéaires qui sont à la base de chaque ramification des pédoncules, ainsi que les calices, sont d'un rouge éclatant comme les corolles. Le calice est monophylle, partagé profondément en cinq découpures ovales-lancéolées. La corolle est monopétale, infondibuliforme, à tube une fois plus long que le calice, et à limbe partagé jusqu'à la base en cinq découpures oblongues, presque égales, très-ouvertes et même irrégulièrement roulées en dehors. Les étamines sont au nombre de quatre, un peu inégales, à filamens une fois plus longs que la corolle, de la même couleur qu'elle, inclinés, terminés par des anthères oblongues, vacillantes, à deux loges longitudinales, contenant un pollen brunâtre. L'ovaire est supère, globuleux, surmonté d'un style droit, horizontal, filiforme, de la longueur des filamens, terminé par un stigmate aigu ou à peine bifide, quand on le voit à la loupe.

Cette plante étant presque constamment en végétation, ne peut, par conséquent, être déplacée; il faut qu'elle reste dans la serre chaude, et le plus près possible du jour; on l'arrose assez fréquemment, surtout à l'époque de la fleuraison. Elle demande une terre substantielle, mêlée de terreau de bruyère. Sa multiplication s'opère sans difficulté, au moyen des boutures et des drageons enracinés; on fait les premières en pot, sur couche tiède et ombragée; l'enracinement est accompli au bout de deux mois; quant aux autres, il ne s'agit que de les détacher avec précaution, et d'en soigner le rempotement.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle offre un rameau fleuri du Volkamier écarlate.


*Convolvulus Jalapa.*

Liseron Jalap.

## LISERON JALAP. CONVOLVULUS JALAPA. L.

Pentand. Monog. — Famille [illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE

Calyx [illegible] *5-plicato*, [illegible] *angu*[illegible] *filifo*[illegible]

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE ET SYNONYMIE.

*CONVOLVULUS caul*[illegible] *villosis; pedun*[illegible] *flor*[illegible] *basi tomentosis; seminibus la*[illegible]

*CONVOLVULUS* jalapa. L. [illegible] Sp. [illegible] — Sloa. *Botan. Magaz.* 1572. *Hort.* [illegible] 211. — Le [illegible] 132. Desr. *Ann. Mus.* 2. *p.* 129. t. [illegible] *pl.*

*BRYONIA Mechioacanna* [illegible]

*CONVOLVULUS Americ*[illegible]

*IPOMÆA* jalapa [illegible] 146. [illegible] 342. 624. *var.*

*IPO*[illegible] 71 [illegible]

[illegible] plan[illegible] Londres [illegible] Liseron. Linné [illegible] le Jalap lui vient [illegible] est commun. Sa [illegible] d'Amérique [illegible] précieux pu[illegible] de son [illegible] administ[illegible] grades, et pa[illegible]

*Convolvulus Jalapa.*

# LISERON JALAP. *CONVOLVULUS JALAPA.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Convolvulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus.* Corolla *campanulata, rariùs infundibuliformis; limbo* 5-*plicato, sæpiùs integro, angulato.* Stamina 5. Ovarium *superum; stylo filiformi; stigmatibus* 2. Capsula *subrotunda, calyce obvoluta,* 2-4-*locularis; loculis* 2-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CONVOLVULUS caule volubili, tuberculoso; foliis cordato-ovatis, subrugosis, subtùs villosis; pedunculis uni-tri-florisve; filamentis staminum basi tomentosis; seminibus lanigeris.*

*CONVOLVULUS* jalapa. Linn. *Mant.* 43. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 594. — Sims *Botan. Magaz.* 1572. — *Hort. Kew.* 1. 211. — Id. *ed.* 2. 1. 332. Desf. *Ann. Mus.* 2. *p.* 126. *t.* 40-41. — Willd. *Spec. pl.* 1. 860.

*BRYONIA Mechiocana nigricans.* Bauh. *Pin.* 298.

*CONVOLVULUS Americanus Jalapium dictus.* Rai. *Hist.* 724.

*IPOMÆA* jalapa. — Pursh *Fl. Amer. sept.* 1. 146. — Ker *Bot. Regist.* 342. 621. *var.*

*IPOMÆA* macrochiza. — Mich. *Fl. boreal. Amer.* 1. 141.

C'est vers 1610 que le Jalap a été apporté, pour la première fois en Europe, comme médicament; mais, ainsi que plusieurs autres substances pharmaceutiques, les médecins l'employèrent pendant assez long-temps, sans savoir à quelle espèce de plante il appartenait. On crut premièrement que c'était la racine d'une bryone, ensuite d'une rhubarbe, puis d'un *mirabilis* ou belle-de-nuit, et cette dernière opinion, que Linné embrassa d'abord, fut généralement adoptée, jusqu'à ce que Houston, qui avait voyagé en Amérique, dans le pays où croît le Jalap, ayant rapporté des échantillons de la plante elle-même, et les ayant montrés à Bernard de Jussieu qui était alors à Londres, ce célèbre botaniste reconnut qu'ils appartenaient à une espèce de Liseron. Linné, un peu plus tard, se rangea de cet avis. Le nom que porte le Jalap lui vient de Xalappa, ville du Mexique, aux environs de laquelle il est commun. Sa racine, coupée par morceaux et desséchée, nous est apportée d'Amérique, et on en fait un usage fréquent en médecine. C'est un purgatif précieux par l'énergie de son action, par la facilité avec laquelle il peut être administré aux malades, et par la modicité de son prix. On le cultive à Paris,

au Jardin du Roi. Planté en caisse ou en pot, on le rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. Il est probable qu'on pourrait le cultiver, en pleine terre, dans plusieurs parties du midi de la France où l'hiver n'est pas, en général, plus rigoureux qu'à Charles-Town, dans l'Amérique septentrionale; Michaux père y a conservé pendant plusieurs années un pied de Jalap, quoiqu'il ait éprouvé plusieurs fois quatre à six degrés au-dessous du terme de la congélation. Ce Liseron fleurit aux mois d'août et de septembre. Miller l'a introduit dans le jardin de Chelsen en 1733.

La racine de Jalap est globuleuse, un peu alongée et fusiforme inférieurement; elle acquiert quelquefois une grosseur très-considérable (celle que Michaux envoya de Charles-Town au Jardin du Roi, pesait au moins cinquante livres); elle produit plusieurs tiges herbacées, sarmenteuses, de la grosseur d'une plume de coq, rameuses, velues dans leur partie supérieure, parsemées de petits tubercules et s'élevant à la hauteur de quinze à vingt pieds, en s'entortillant autour des objets qui sont dans leur voisinage. Les feuilles sont alternes, le plus souvent cordiformes et entières, quelquefois un peu lobées, légèrement ridées en dessus, velues en dessous et pétiolées. Les fleurs sont grandes, blanches, nuancées de pourpre. Le calice est persistant, à cinq divisions ovales, pubescentes, presque égales, serrées contre le tube de la corolle, les deux extérieures presque aiguës, les trois intérieures plus obtuses. La corolle est campanulée, resserrée, dans sa moitié inférieure, en un tube cylindrique, deux fois plus long que le calice, et ayant son limbe évasé, à cinq lobes très-courts, échancrés, arrondis. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens un peu inégaux, à peu près de la longueur du tube, chargés inférieurement de petits poils violets, semblables à un duvet très-fin, et portant à leur sommet des anthères oblongues. L'ovaire est ovale, supère, surmonté d'un style filiforme, de la longueur des étamines, terminé par un stigmate épais, à deux lobes. La capsule est ovale, à trois ou quatre valves, à trois ou quatre loges contenant chacune une ou deux graines noires, oblongues, recouvertes de soies roussâtres.

On sème les graines du Liseron jalap sur une couche chaude, et on distribue les plantes qui en résultent dans des petits pots que l'on enfonce dans la tannée. Il faut à ces plantes une terre légère et sablonneuse, très-peu d'arrosemens, à cause de la nature charnue et succulente de leurs racines. Quand on ne peut obtenir de graines à l'état de maturité, on procède à la propagation de la plante par l'éclat des racines, ce qui ne peut réussir qu'avec toutes les précautions convenables, pour ne point les offenser.


*Cistus ladaniferus.*

Ciste ladanifère.

# CISTE, LADANIFÈRE A FLEURS TACHETÉES. [illegible]
# *LADANIFERUS MACULATUS.* [illegible]

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Cistes*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 5-partitus.* [illegible] *rum; stigmata simplicia. Capsula* [illegible] *septifera.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*CISTUS* [illegible]

[illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

*CISTUS* [illegible]

On fait dériver le nom de ce genre qui a [illegible] le suffrage des botanistes systématiques, soit du mot celtique *cist* qui exprime un vase

*Cistus ladaniferus.*

Ciste ladanifère.

# CISTE LADANIFÈRE A FLEURS TACHETÉES. *CISTUS LADANIFERUS MACULATUS.* ♄

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Cistées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-5-*partitus.* Corolla 5-*petala.* Stamina *numerosa.* Ovarium *superum; stigmate simplici.* Capsula 5-10 *locularis, polysperma; valvis medio septiferis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CISTUS foliis lanceolato-linearibus, connatis, subsessilibus, suprà glabris. subtùs tomentosis; pedicellis bracteatis, subumbellatis; capsulis decemlocularibus.*

*CISTUS* ladaniferus maculatus. De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 1. 266.

*CISTUS* ladaniferus. Linn. *Spec.* 737. — Willd. *Spec. pl.* 2. 1183. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 567. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 585. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 16. — Curt. *Bot. Magaz. t.* 112.

*CISTUS* ladaniferus undulatus. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 305.

*CISTUS* ledon angustifolius. Clus. *Hist.* 1. 77.

*CISTUS* ledon. Park. *Parad.* 422.

*CISTUS* ledon, flore maculâ nigricante notato. J. Bauh. 2. *p.* 8.

On fait dériver le nom de ce genre qui a souvent exercé la sagacité des botanistes systématiques, soit du mot celtique *cist,* qui exprime un vase

propre à renfermer complétement les objets qu'on y dépose, soit du grec κιστη, qui signifie boîte ou capsule. Cette dénomination n'aurait, du reste, aucune application particulière aux Cistes, car un très-grand nombre d'autres végétaux ont, comme eux, leurs graines dans une capsule en forme de boîte ou de vase. Linné avait réuni dans le même genre, sous le nom de *Cistus*, et les plantes auxquelles Tournefort donnait ce nom, et celles qu'il distinguait sous celui d'*Helianthemum*. A l'exemple de Jussieu, la plupart des auteurs ont de nouveau séparé les Cistes des Hélianthèmes. Dans ce dernier genre, en effet, la capsule est à trois ou simplement à une loge, et s'ouvre en trois valves; le calice se compose de cinq segmens très-inégaux, dont deux externes, petits, étroits et quelquefois à peine marqués. Les Cistes sont des arbrisseaux qui appartiennent presque tous au midi de l'Europe et aux différentes contrées qui avoisinent le bassin de la Méditerranée. Sur vingt-huit espèces connues maintenant, et décrites par De Candolle, dix-huit croissent naturellement dans les départemens méridionaux de la France, en Espagne, en Portugal; les autres se retrouvent dans le Levant et dans le nord de l'Afrique; une seule espèce a été trouvée, jusqu'à présent, au cap de Bonne-Espérance.

L'écorce et les feuilles de plusieurs espèces de Cistes, exsudent une matière visqueuse, gommo-résineuse, rousse-brunâtre, d'une odeur aromatique, connue sous le nom de *Ladanum*, et employée en médecine comme tonique et astringente. Dans les îles de l'Archipel, et principalement dans celle de Candie, c'est sur le Ciste de Crète (*Cistus creticus*, Lin.) que les Grecs recueillent le ladanum; et ils emploient, pour faire cette récolte, un instrument assez semblable à un râteau, mais qui, au lieu de dents, est garni de plusieurs lanières de cuir. Pendant les grandes chaleurs, et par un temps calme, ils font passer à plusieurs reprises ces lanières sur les Cistes, et la substance gluante qui enduit alors leurs feuilles, s'attache au cuir, d'où on la retire en le raclant avec des couteaux. En Espagne, c'est de l'espèce nommée particulièrement Ciste ladanifère, qu'on retire le *Ladanum*, et le procédé employé pour cela par les Espagnols, consiste à faire bouillir les sommités de la plante dans de l'eau. La chaleur liquéfie la substance rési-

neuse, la sépare des rameaux et des feuilles de la plante; elle vient surnager à la surface de l'eau, où il est facile de la recueillir. Dans les grandes chaleurs, cette substance est ordinairement si abondante, qu'on la voit tomber à terre par gouttes, découlant de chaque feuille, et parfumant les plaines de l'Estramadure; il est des cantons de cette province où les Cistes forment des broussailles si épaisses, que les genoux des cavaliers qui sont obligés de les franchir, sont couverts d'une couche de *Ladanum*. Du temps de Dioscorides, on se procurait cette résine en l'enlevant de la barbe des boucs et des chèvres, qui s'en était chargée en broutant au milieu des Cistes.

Les Cistes ont, en général, de belles fleurs, quelquefois larges comme des roses; mais malheureusement, dans toutes les espèces, ces fleurs ne sont que d'une très-courte durée, leurs pétales tombent le plus souvent le même jour qu'on les a vus naître. Il serait à désirer qu'on pût en obtenir des variétés à fleurs doubles, qui auraient alors une plus longue existence. Ce n'est que par des soins multipliés qu'on peut espérer d'y parvenir. Le Ciste ladanifère croît spontanément dans le midi de la France et de l'Europe; il fleurit pendant les mois de juin, juillet et août. Il a été introduit dans les jardins depuis le milieu du dix-septième siècle, et l'on a continué à l'y conserver comme plante d'ornement.

C'est un arbuste haut de trois à quatre pieds, dont la tige se divise en rameaux redressés, enduits d'un suc visqueux dans leur partie supérieure, et garnis de feuilles opposées, un peu connées, lancéolées-linéaires, persistantes, d'un vert luisant en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous, rétrécies à leur base en un court pétiole. Ces feuilles sont planes ou ondulées en leurs bords, comme dans la variété que nous avons fait dessiner, un peu gluantes dans leur jeunesse, et elles ont, ainsi que la partie supérieure des rameaux, une odeur balsamique agréable. Ses fleurs sont grandes, très-belles, larges de deux pouces et demi à trois pouces, composées de cinq pétales d'un blanc pur, avec une tache d'un pourpre foncé vers leur base; chacune d'elles est portée sur un pédoncule muni de bractées opposées, et elles sont disposées plusieurs ensemble en une petite ombelle terminale. Le calice est monophylle, divisé profondément en trois découpures ovales, aiguës, con-

caves, persistantes. La corolle est éclatante, ouverte en rose, mais fort éphémère. Les étamines sont très-nombreuses, plusieurs fois plus courtes que les petales, insérées au réceptacle de même que ceux-ci, et disposées sur plusieurs rangs. L'ovaire est supérieur, globuleux, surmonté d'un stigmate sessile et en tête. Le fruit est une capsule ordinairement à douze loges, contenant chacune plusieurs graines.

Le Ciste ladanifère ne peut point supporter, en Belgique, la rigueur des hivers sans être abrité; on le rentre en orangerie dès que les gelées menacent de suspendre sa végétation, et, dans cette retraite, il ne demande que quelques arrosemens ménagés. On le propage souvent par marcottes et par boutures, mais cette dernière pratique réussit rarement; il est en tout plus avantageux d'effectuer sa reproduction par les semis, au moyen de graines que l'on tire du midi. On répand ces graines, au printemps, sur une plate-bande de terre légère; les jeunes plantes paraissent au bout de six semaines, et quand elles sont élevées de six pouces, on les distribue dans des pots, et on les soigne comme les plantes adultes, en ayant soin de les rentrer dans l'orangerie une quinzaine de jours plus tôt. Lorsqu'on veut risquer d'abandonner ces arbrisseaux à toute la sévérité de la température, il faut les couvrir d'une couche de litière qui ne puisse permettre au froid d'atteindre les racines.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, les étamines et le pistil. Fig. 2. Une étamine vue à la loupe. Fig. 3. Le pistil vu de même.

*Lupinus Cruickshankii*

Lupin de Cruickshanks.

# LUPIN DE CRUCKSHANKS. *LUPINUS CRUCKSHANKSII.*

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *2-labiatus; labiis integris aut dentatis.* Corolla *papilionacea carinâ basi 2-partitâ.* Stamina 10, *monadelpha; filamentis inæqualibus, longiorum antheris subrotundis, breviorum oblongis.* Ovarium *superum, villosum.* Legumen *coriaceum, oblongum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LUPINUS subarborescens, ubique glaberrimus; ramis patentibus; foliolis 7-9 oblongis, basi in [illegible] attenuatis; racemis oblongis, floribus verticillatis; calycis labio superiore bifido, inferiore integro; leguminibus caducis.*

*LUPINUS* cruckshanksii. Hook. *Botan. Magaz.* 3056.

[illegible] une manière vraiment remarquable de [illegible] principalement aux possessions [illegible] Alexandre Cruckshanks. Les explorations [illegible] dans le Mexique septentrional et la Cal[illegible] second a soumis l'immense chaîne des Andes [illegible] de quel doubler le nombre des espèces connues dans ce beau genre. M. Cruckshanks a découvert le Lupin qui fait le sujet de cet article dans les Andes du Pérou; il y croît en grande abondance, presque aux limites de la puissance végétative, non loin des zônes couvertes par les neiges perpétuelles. C'est là qu'il en a récolté les graines [illegible] envoyées, vers le commencement de l'année 1830, au Jardin [illegible] de Glascow. Semées immédiatement ces graines ont donné [illegible] à des plantes qui se sont élevées avec assez de rapidité pour [illegible] dans le courant de l'année, dès le mois de septembre, une prodi[illegible] de fleurs magnifiques, qui ont fait l'admiration de tous les

# LUPIN DE CRUCKSHANKS. *LUPINUS CRUCKSHANKSII* ⊙

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-*labiatus; labiis integris aut dentatis.* Corolla *papilionacea; cariná basi* 2-*partitâ.* Stamina 10, *monadelpha; filamentis inæqualibus: longiorum antheris subrotundis; breviorum oblongis.* Ovarium *superum, villosum.* Legumen *coriaceum, oblongum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LUPINUS subarborescens, ubique glaberrimus; ramis patentibus; foliolis* 7-9 *oblongis, basi in petiolum attenuatis; racemis oblongis; floribus verticillatis; calycis labio superiore bifido, inferiore integro; bracteis caducis.*

*LUPINUS* cruckshanksii. Hook. *Botan. Magaz.* 3056.

Si le genre Lupin s'est accru d'une manière vraiment remarquable depuis quelques années, la science en est redevable principalement aux périlleuses recherches de MM. Douglas et Alexandre Cruckshanks. Les explorations botaniques qu'a faites le premier dans le Mexique septentrional et la Californie, celles auxquelles le second a soumis l'immense chaîne des Andes et des Cordilières, ont produit de quoi doubler le nombre des espèces connues dans ce beau genre. M. A. Cruckshanks a découvert le Lupin qui fait le sujet de cet article, dans les Andes du Pérou; il y croît en grande abondance, presque aux limites de la puissance végétative, non loin des zônes envahies par les neiges perpétuelles. C'est là qu'il en a récolté les graines qu'il a envoyées, vers le commencement de l'année 1830, au Jardin Botanique de Glascow. Semées immédiatement, ces graines ont donné naissance à des plantes qui se sont élevées avec assez de rapidité pour fournir dans le courant de l'année, dès le mois de septembre, une prodigieuse quantité de fleurs magnifiques, qui ont fait l'admiration de tous les

curieux qu'elles attiraient. En témoignage de satisfaction pour ce beau présent, le Dr Hooker a donné à cette espèce de Lupin, le nom du savant botaniste qui l'a découverte et qui nous l'a transmise.

Elle atteint, dans nos jardins, la hauteur de quatre à cinq pieds; au pays natal, son élévation est beaucoup plus grande, et l'on pourrait même considérer la plante comme un arbre plutôt que comme un arbuste, vu le diamètre de sa tige et la hauteur à laquelle elle se ramifie; ses rameaux, d'une assez grande étendue, sont disposés en tête arrondie. Toutes les parties de la plante sont glabres. Les feuilles sont nombreuses, alternes, composées de sept ou neufs folioles étalées, inégales, oblongues, obtuses et pétiolées; le pétiole commun est long de quatre à cinq pouces, arrondi, d'un vert gai de même que les feuilles. Les fleurs sont réunies en grappes terminales, du plus bel effet; chacune d'elles est portée sur un pédicelle cylindrique, plus ou moins court, accompagné de bractées linéaires, subulées et caduques; le calice est divisé à sa base en deux lèvres presque égales, linéaires-oblongues : la supérieure bifide, l'inférieure entière; la corolle est grande : l'étendard arrondi, échancré au sommet, d'un bleu pourpré, avec une grande tache centrale, d'un beau jaune, et les bords, qui sont un peu roulés, d'un pourpre pâle : la face inférieure est d'un bleu pourpré assez pâle; les ailes sont presque ovales, convexes, d'un bleu pourpré foncé, avec une tache rougeâtre à leur base; la carène est de couleur de chair, avec une pointe terminale d'un jaune orangé. Les dix étamines sont réunies en un faisceau jusque vers leur moitié; les filamens sont inégaux : les plus longs portent des anthères arrondies, elles sont oblongues dans les autres. L'ovaire est supère, comprimé, surmonté d'un style recourbé, à stigmate obtus. Le légume est oblong, comprimé et polysperme.

Cette plante est robuste et ne redoute que l'humidité prolongée; il sera donc convenable de la placer dans des lieux élevés où les eaux pluviales ne séjournent pas; du reste, elle paraît s'accommoder de tous sols légers et rocailleux. Elle se multiplie assez facilement de boutures, et c'est le moyen de propagation que l'on est obligé d'employer, lorsqu'on manque de graines dont le semis se fait ordinairement sur couche.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et l'étendard vus de côté et un peu grossis.


*Myoporum parvifolium.*

Myopore à petites feuilles.

# MYOPORE A PETITES FEUILLES. *MYOPORUM PARVIFOLIUM.* R.

Didynamie-Angiospermie. — Famille des *Myoporinées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-fidus*. Corolla *1-petala; tubo brevi; limbo 5-pelo, subæqualis*. Stamina *didynama*; ovarium [illegible]; stylus [illegible]. Capsula *subcarnosa*, *2-4-locularis; loculis 1-spermis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MYOPORUM caule fruticuloso, debili; foliis alternis, spatulato-linearibus, obtusiusculis, basi attenuatis, ramulisque verrucoso-glandulosis; foliis subæquantibus, subbifloris.*

[illegible] *Myoporum parvifolium*. R. Br. *Prod. Flor. Nov. Holland.* p. 510; [illegible] *Bot. Mag.*, n. [illegible] 1813.

[illegible]

[illegible] du genre [illegible] dans ouvrages sur l'histoire naturelle des végétaux, avait nommé *Pogonia* un genre de plantes dont nous décrivons ici l'une des principales espèces, sans prendre attention, sans doute, qu'un nom semblable avait été donné précédemment, par Jussieu, à un genre de la famille des Orchidées. Pour éviter toute confusion, Venteniat a substitué au nom *Pogonia* du botaniste anglais, celui d'*Andrewsia* [illegible] adopté, et auquel on a préféré, sans que nous en connaissions les motifs, [illegible] autre nom proposé postérieurement par Forster. Les Myopores sont des

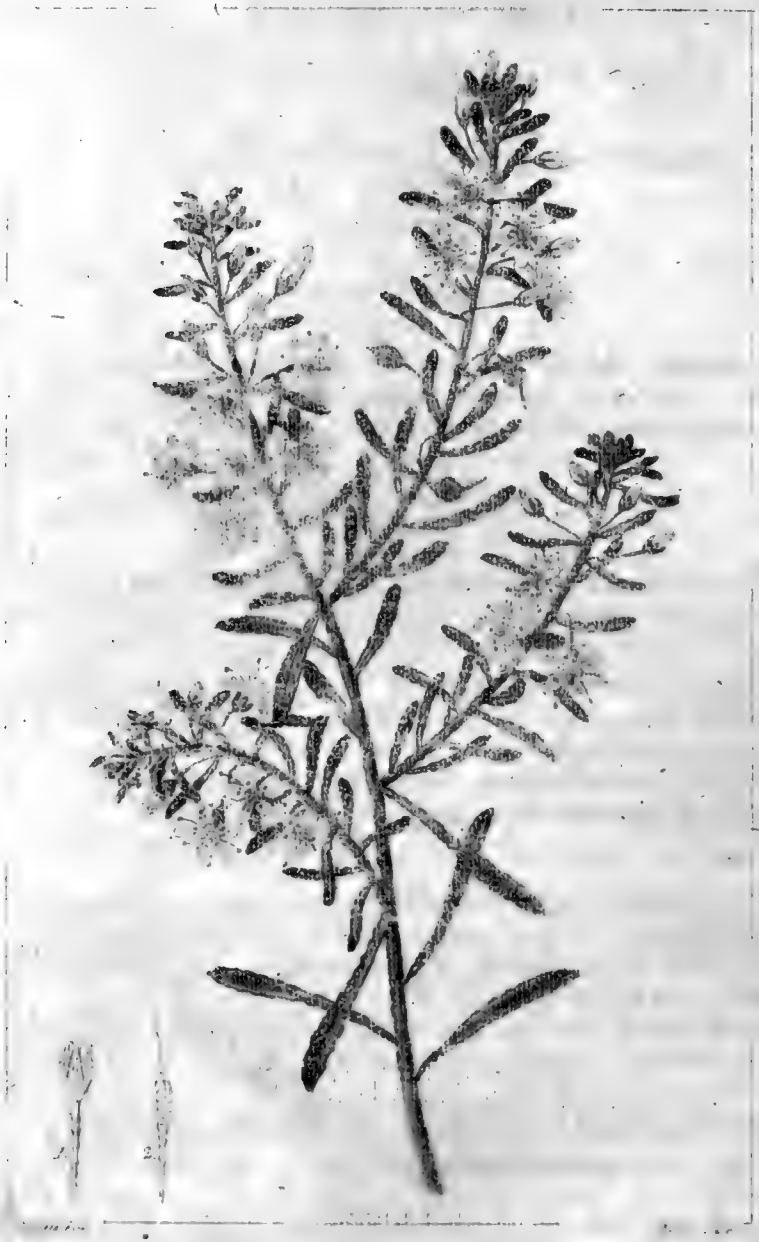

*Myoporum parvifolium.*

Myopore à petites feuilles.

# MYOPORE A PETITES FEUILLES. *MYOPORUM PARVIFOLIUM.* ♄

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Myoporinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Corolla 1-*petala; tubo brevi; limbo* 5-*fido, subæquali.* Stamina 4, *didynama.* Ovarium *superum; stylo simplici, stigmate obtuso.* Capsula *subcarnosa,* 2-4-*locularis; loculis* 1-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MYOPORUM caule fructiculoso, debili; foliis alternis, spatulato-linearibus, obtusiusculis, basi attenuatis, ramulisque verrucoso-glandulosis; pedunculis folia subæquantibus, subbifloris.*

*MYOPORUM* parvifolium. Brown. *Prod. Flor. Nov. Holland. p.* 516. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 4. *p.* 60. — Sims *Bot. Magaz. n. et t.* 1693. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 766.

*POGONIA tuberculata et scabra.* Hortulan.

*POGONIA verrucosa.* Desv. *Journ. Bot.* 4. *p.* 141. *t.* 35.

Henry Andrews, auteur de *The Botanist's Repository,* d'une monographie du genre *Geranium,* et d'autres bons ouvrages sur l'histoire naturelle des végétaux, avait nommé *Pogonia* un genre de plantes dont nous décrivons ici l'une des principales espèces, sans prendre attention, sans doute, qu'un nom semblable avait été donné précédemment, par Jussieu, à un genre de la famille des Orchidées. Pour éviter toute confusion, Ventenat a substitué au nom *Pogonia* du botaniste anglais, celui d'*Andrewsia* que l'on n'a point adopté, et auquel on a préféré, sans que nous en connaissions les motifs, un autre nom proposé postérieurement par Forster. Les Myopores sont des

arbrisseaux ou des arbustes propres à la Nouvelle-Hollande, ou aux îles de la mer du sud. On en connaît aujourd'hui une vingtaine d'espèces. Ce genre est, selon Robert Brown, le type d'une famille particulière à laquelle il donne le nom de *Myoporinées*. De Jussieu l'a placé parmi les Primulacées, et Ventenat, qui l'avait nommé *Andrewsia*, l'a rangé dans l'ordre des Plaqueminiers. D'un autre côté, Poiret croit qu'il doit plutôt être rapproché de la famille des Verbénacées. Le Myopore à petites feuilles a été découvert à la Nouvelle-Hollande par R. Brown, et apporté en Angleterre vers 1803, par Peter Good. Il fleurit pendant tout l'été.

Cette espèce est un arbuste, dont la tige, haute de deux à trois pieds, se divise en rameaux grêles, alternes ou épars, faibles, d'un vert clair, chargés, ainsi que les feuilles, les pédoncules et les calices, de nombreux points arrondis, glanduleux, un peu transparens quand on les voit à contre-jour et à la loupe. Les feuilles sont linéaires-spatulées, presque obtuses, d'un vert gai, éparses, rétrécies à leur base en un court pétiole. Les fleurs sont blanches, petites, inodores, portées sur des pédoncules axillaires, grêles, à peu près égaux aux feuilles, quelquefois simples, le plus souvent bifurqués ou même trifurqués. Le calice est monophylle, partagé très-profondément en cinq divisions lancéolées, persistantes. La corolle est monopétale, campanulée, à tube court, à limbe partagé en cinq découpures ovales, presque égales, très-ouvertes; sa partie intérieure est chargée de petits poils blancs, et marquée de quelques points rougeâtres. Les étamines, au nombre de quatre, dont deux à peine plus courtes que les autres, ont leurs filamens insérés sur la partie inférieure de la corolle, et terminés par des anthères arrondies, à deux loges. L'ovaire est supérieur, arrondi, surmonté d'un style filiforme, de la longueur des étamines et de la corolle, terminé par un stigmate un peu renflé, à deux lobes peu prononcés. Le fruit est une capsule globuleuse, un peu charnue, à deux ou trois loges contenant chacune une seule graine.

On cultive le Myopore à petites feuilles en pot, afin de le rentrer aisément dans l'orangerie, pour y passer l'hiver; on lui donne le terreau de bruyère et des arrosemens assez copieux. On le multiplie par boutures et par le semis, lorsque la maturité des graines permet de le pratiquer.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et le pédoncule vus à la loupe. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate vus de même.

*Rhododendron arboreum.*

Rosage en arbre.

# ROSAGE EN ARBRE. *RHODODENDRON ARBOREUM* [illegible]

Dodécandrie-Monogynie. Famille des *Rhododendrées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus profunde 5-fidus [illegible] 1-petalo, [illegible], [illegible] limbo patente, 5-lobo. Stamina 10, declinata. Ovarium superum; stylus simplici. Capsula 5-locularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*RHODODENDRON caule arboreo; foliis lanceolatis, supra [illegible] subtus pubescentibus, [illegible]; floribus terminalibus [illegible] [illegible] laciniis.*

*RHODODENDRON* [illegible] — SMITH *Exot. Bot.* 1. *p.* 9. [illegible]

[illegible] 2. 292.

[illegible] *Hort. Berol.* 33.

Ce Rosage, [illegible] de l'Inde [illegible] par [illegible] qui, au pays [illegible], a plus de vingt pieds de hauteur. Il y est d'un effet admirable; du reste, nous pouvons maintenant l'apprécier dans [illegible] quoique son élévation y soit beaucoup moindre. [illegible] au végétal nous ont été données par le capitaine [illegible], qui l'observa en 1796, lors de l'exploration qu'il fit dans les montagnes Himalaya qui séparent l'Indoustan de la Chine; mais ce n'est qu'en 1817 qu'il fut importé en Angleterre, et en 1825 il y a fleuri pour la première fois, au commencement d'avril, chez M. Alexandre Baring.

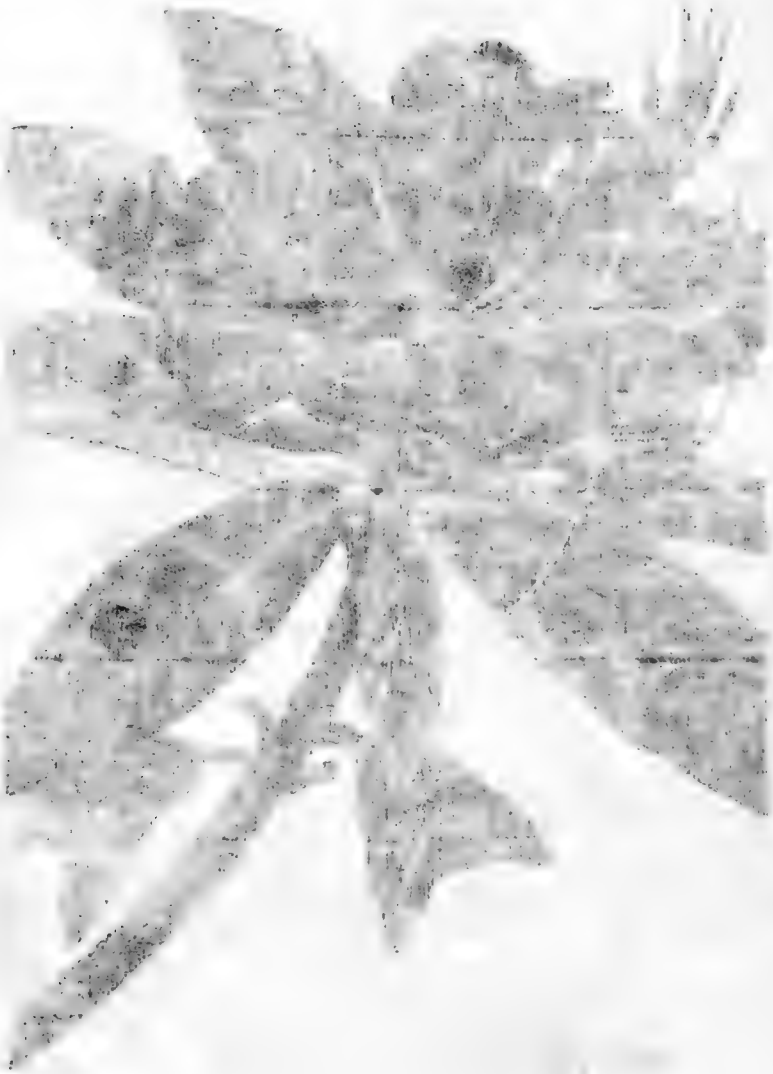

# ROSAGE EN ARBRE. *RHODODENDRON ARBOREUM.* ♄

Dodécandrie-Monogynie. Famille des *Rhododendrées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus profundè* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; limbo patente,* 5-*lobo.* Stamina 10, *declinata.* Ovarium *superum; stylo simplici.* Capsula 5-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*RHODODENDRON caule arboreo; foliis lanceolatis, suprà nitidis, subtùs pubescentibus, canescentibus; floribus terminalibus corymbosis; capsulis* 10-*locularibus.*

*RHODODENDRON* arboreum. — Smith *Exot. Bot.* 1. *p.* 9. *t.* 6. — *Bot. Regist.* 890. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 292.

*RHODODENDRON* puniceum. *Hort. Beng.* 33.

Ce Rosage, originaire de l'Inde, se fait remarquer par sa tige arborescente qui, au pays natal, s'élève, assure-t-on, à plus de vingt pieds de hauteur. Il y est d'un effet admirable; du reste, nous pouvons maintenant l'apprécier dans nos jardins, quoique son élévation y soit beaucoup moindre. Les premières notions sur ce beau végetal nous ont été données par le capitaine Hardwicke, qui l'observa en 1796, lors de l'exploration qu'il fit dans les montagnes Himalaya qui séparent l'Indoustan de la Chine; mais ce n'est qu'en 1817 qu'il fut importé en Angleterre, et en 1825 il y a fleuri pour la première fois, au commencement d'avril, chez M. Alexandre Baring.

La tige et les rameaux du Rosage en arbre sont revêtus d'une écorce brunâtre; ces derniers sont étalés et disposés par étages. Les feuilles sont éparses, pétiolées, lancéolées, persistantes, glabres et luisantes en dessus, toutes couvertes en dessous d'un duvet très-court, serré et blanchâtre. Les fleurs sont brièvement pétiolées, disposées au sommet des rameaux, au nombre de douze et plus, en un corymbe serré, semi-globuleux; chacune d'elles est munie, à la base de son pédoncule, d'une bractée oblongue, semi-membraneuse, tronquée ou le plus souvent acuminée. Le calice est monophylle, très-court, à cinq divisions obtuses et arrondies. La corolle est monopétale, campanulée; partagée jusqu'à moitié en cinq lobes arrondis, presque égaux, dont trois inférieurs légèrement échancrés; cette corolle est d'une belle couleur pourpre, un peu tachetée de rouge plus foncé à l'intérieur. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens plus courts que la corolle, inclinés, terminés par des anthères ovales-oblongues, aiguës, à deux loges longitudinales. L'ovaire est supère, cotonneux, oblong, marqué de cinq sillons, surmonté d'un style cylindrique, légèrement recourbé en arc et ascendant, un peu plus long que la corolle, terminé par un stigmate renflé, d'un rouge brun, et à plusieurs lobes peu sensibles. Le fruit est une capsule alongée, à cinq valves et à cinq loges contenant un assez grand nombre de graines.

Dans le principe de sa culture en Europe, on a tenu cette plante en serre chaude; mais on s'est bientôt aperçu que la serre tempérée lui suffisait, et l'on entrevoit même l'espoir que, dans les contrées méridionales de la France, on parviendra à l'acclimater totalement. En attendant on la plante en pot ou en caisse dans le terreau de bruyère pur, et on la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. Comme ses fruits sont susceptibles d'arriver à l'état de maturité parfaite, on a pour sa propagation, outre le marcottage, la ressource des semis que l'on pratique de très-bonne heure, en terrine, sur couche et sous châssis; au bout de la seconde année les jeunes plantes sont à point d'être repiquées, et on les conduit avec tous les soins qu'elles exigent. On a déjà obtenu par ce procédé, et à la faveur du mélange des pollens, des variétés ou des hybrides qui présagent, pour les amateurs de l'horticulture, une longue suite de jouissances.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate.


*Arthropodium cirrhatum.*

Arthopode vrille.

ARTHROPODE VRILLE. *ARTHROPODIUM* [illegible]

[illegible] *dilleos.*

[illegible]

CARACTÈRES [illegible]

Perianthum 1-*petalum*, *basi tubulosum*, *supernè patens*, 6-*fidum*; *laciniis interioribus andel. tis.* Stamina 6: *filamentis barbatis.* Ovarium *superum*, *in apice tubi impositum*; *stylo* [illegible] *simplici*; [illegible] 2-*locularis.*

CARACTÈRES [illegible] ET [illegible]

[illegible] *cancellatus*, *canaliculatus*; *floribus* [illegible] *axillaribus*; *bracteis* [illegible] *tis.*

[illegible] *Arthropodium* Brown. in *Bot. Mag. n. et t.* 2350. — [illegible] *Syst. veget.* 2. *p.* 87.

[illegible] *Arthrodium* Cass. *Dict. n.* 148. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 166.

Sous le nom d'[illegible], Robert Brown a formé un genre dont les espèces [illegible] *Anthéricées*, en ce que les trois divisions intérieures du périanthe [illegible] plus grandes et [illegible] sur leur bord; elles en diffèrent encore, en ce que leurs anthères sont échancrées et insérées par leur base au sommet de filaments barbus, que l'embryon est recourbé [illegible] les pédicelles articulés à leur milieu. Les Arthropodes, au nombre de [illegible] sont tous originaires de l'Australasie, celui qui fait le sujet de cette [illegible] a été rapporté de la Nouvelle-Zélande en 1819, et depuis cette époque [illegible]

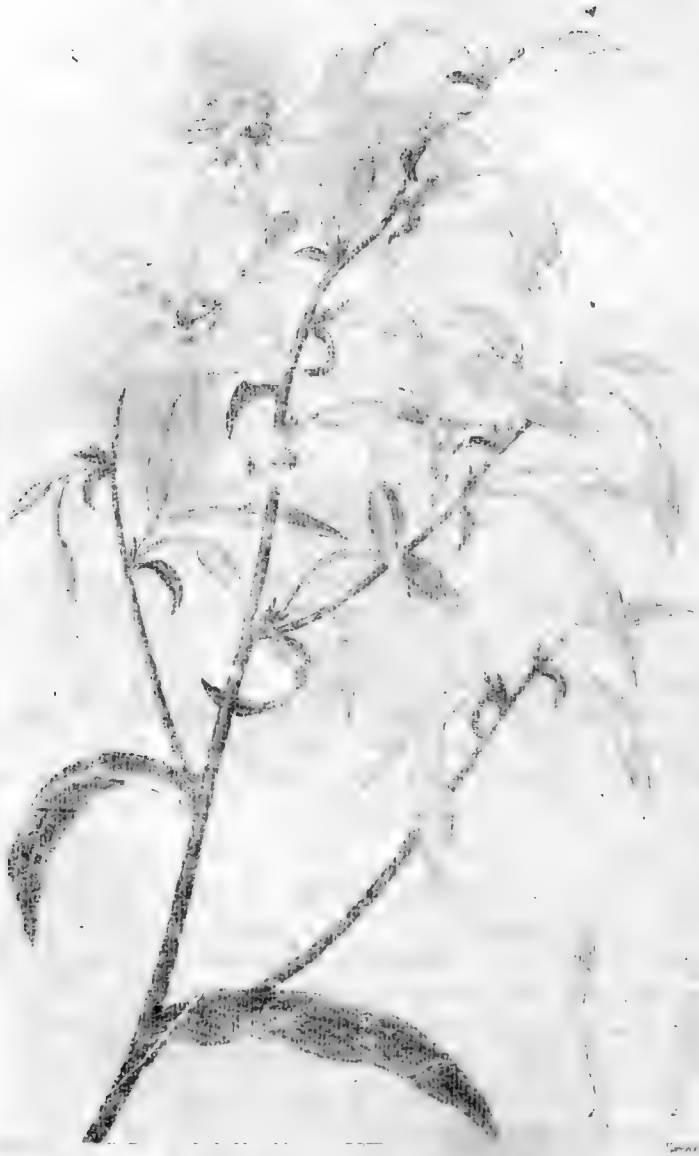

# ARTHROPODE VRILLÉ. *ARTHROPODIUM CIRRHATUM.* 2

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Perianthum 1-*petalum, basi tubulosum, supernè patens,* 6-*fidum; laciniis interioribus undulatis.* Stamina 6; *filamentis barbatis.* Ovarium *superum, in apice tubi impositum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 2-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ARTHROPODIUM foliis lineari-lanceolatis, canaliculatis; floribus racemoso-paniculatis, cernuis; pedicellis aggregatis; bracteis foliaceis; filamentis supernè distichè barbatis et biappendiculatis.*

*ARTHROPODIUM* cirrhatum. Brown. *in Bot. Mag. n. et t.* 2350. — Ker *Bot. Reg. n. et t.* 709. — Spreng. *Syst. veget.* 2. *p.* 87.

*ANTHERICUM* cirrhatum. Forst. *Prod. n.* 148. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 146.

Sous le nom d'*Arthropodium,* Robert Brown a formé un genre dont les espèces diffèrent des véritables Anthérics, en ce que les trois divisions intérieures du périanthe sont plus grandes et crénelées sur leurs bords; elles en diffèrent encore, en ce que leurs anthères sont échancrées et insérées par leur base au sommet de filamens barbus, que l'embryon est recourbé, et ses pédicelles articulés à leur milieu. Les Arthropodes, au nombre de cinq, sont tous originaires de l'Australasie; celui qui fait le sujet de cette notice, a été rapporté de la Nouvelle-Zélande en 1819, et depuis cette époque, il

a presque constamment fleuri aux premiers jours de chaque printemps, dans les serres, où l'élégance de sa panicule l'a fait avidement rechercher.

La racine de cette plante est vivace, composée de fibres charnues, cylindriques; elle produit plusieurs feuilles linéaires-lancéolées, glabres, luisantes, planes dans leur partie supérieure, canaliculées inférieurement, embrassantes à leur base. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe nue, cylindrique, haute de quinze à vingt pouces, rameuse et paniculée dans sa partie supérieure, munie, à la base de chaque ramification, d'une bractée foliacée et lancéolée. Ses fleurs sont blanches, portées deux à deux sur des pédicelles munis à leur base de deux petites bractées, dont la supérieure est bifide; elles sont d'ailleurs assez écartées sur les rameaux de la hampe et disposées en plusieurs petites grappes lâches, dont l'ensemble forme une belle panicule. Le périanthe est monopétale, tubulé inférieurement, ayant son limbe partagé très-profondément en six divisions, dont les trois extérieures sont lancéolées, et les trois intérieures ovales, ondulées en leurs bords. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens filiformes inférieurement, velus ou comme barbus dans leur partie supérieure, les poils étant seulement disposés de deux côtés opposés, dont la base est prolongée en deux appendices : les anthères qui terminent ces filamens, se roulent un peu en spirale après la fécondation. L'ovaire est ovale-oblong, à trois loges, supère, inséré ainsi que les étamines au sommet du tube de la corolle, qui est solide et non fistuleux; le style et le stigmate sont simples.

Cette plante est de serre tempérée; elle demande une bonne terre substantielle et des arrosemens fréquens dans le temps de la végétation. Elle craint le froid et on doit l'en garantir, en la mettant cependant près des jours, en hiver. On la multiplie au moyen de rejetons ou de caïeux que l'on sépare; cette opération se fait immédiatement après le desséchement des feuilles. On porte de suite ces rejetons sous un châssis, et on leur procure la chaleur nécessaire à une prompte entrée en végétation.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pédicelle qui porte la fleur; le tube de la corolle, au haut duquel est l'ovaire surmonté par le style et terminé par le stigmate; le tout de grandeur naturelle.
Fig. 2. Une étamine vue à la loupe.

*Œnothera fruticosa.*

Onagre frutescente.

# ONAGRE FRUTIQUEUSE. *OENOTHERA* [illegible]

Octandrie-Monogynie. Famille des [illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-*phyllus, cylindricus, apice deciduus* [illegible] 4. Stamina 8, *antheris oblongis, incumbentibus* [illegible] *filiformi; stigmate* 4-*fido.* Capsula 4-*locularis,* 4-*valvis,* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*OENOTHERA foliis lanceolatis* [illegible] *subumbellatis; capsulis* 4-*angularibus.*

*OENOTHERA* fruticosa. Linn. *Spec.* 492. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 350 — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 409. — Lam. *Dict.* [illegible] Curt. *Bot. Magaz. n. et t.* 332. — *Hort. Kew.* 2. [illegible] L'Herit. *Stirp. nov.* 2. *t.* 5. — De Cand. *Prodr.* [illegible] *Syst. veget.* 2. 229.

*OENOTHERA florum* [illegible] *Virg.* 42.

*ONAGRA angustifolia,* [illegible] Tournef. *Inst.* 302. — [illegible] *Dict.* 2.

[illegible] *etc.* Cavan. *n.* 36.

[illegible] genre n'a pu être une [illegible] Pline et Galien, [illegible] américaines qui [illegible] description que donnent [illegible] et Pline [illegible] mot Onagre dont fit antérieurement usage Tournefort [illegible] pour les travaux de ce grand botaniste [illegible] que l'on puisse établir une synonymie [illegible] ou justifier sa composition dans [illegible] sauvage. Quoi qu'il en [illegible]

# ONAGRE FRUTIQUEUSE. *OENOTHERA FRUTICOSA.* 2

Octandrie-Monogynie. Famille des *Onagraires.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, cylindricus, apice deciduus; limbo* 4-*partito.* Petala 4. Stamina 8; *antheris oblongis, incumbentibus.* Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmate* 4-*fido.* Capsula 4-*locularis,* 4-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*OENOTHERA foliis lanceolatis, remotè dentatis; floribus pedicellatis, subumbellatis; capsulis* 4-*angularibus.*

*OENOTHERA* fruticosa. Linn. *Spec.* 492. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 310. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 409. — Lam. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 553. — Curt. *Bot. Magaz. n. et t.* 332. — *Hort. Kew.* 2. 4. — Id. *ed.* 2. 2. 343. — L'Hérit. *Stirp. nov.* 2. *t.* 5. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 3. 50. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 229.

*OENOTHERA florum calyce monophyllo, hinc tantùm aperto.* Gron. *Virg.* 42.

*ONAGRA angustifolia, caule rubro, flore minore.* Thournef. *Inst.* 302. — Miller *Dict.* 2.

*LYSIMACHIA lutea caule rubente, etc.* Clayt. *n.* 36.

L'étymologie des noms latin et français de ce genre n'a pu être une raison déterminante pour les auteurs qui les ont adoptés, car ils auraient été vraisemblablement fort embarrassés s'ils eussent dû en faire une application rigoureuse. Linné, le premier, employa le mot *OEnothera* comme générique, il le trouva dans Dioscorides, il le retrouva sans critique dans Pline et Galien, et de même il le fit servir à désigner un genre de plantes américaines qui n'offrent que peu ou point de rapprochemens avec la description que donnent Dioscorides et Pline de l'*OEnothera.* Quant au mot Onagre dont fit antérieurement usage Tournefort, une sorte de respect pour les travaux de ce grand botaniste, l'a fait consacrer, sans néanmoins que l'on puisse établir une synonymie quelconque avec le mot *OEnothera*, ou justifier sa composition dans laquelle on ne trouve que ονος, âne, et αγριος, sauvage. Quoi qu'il en soit, les Onagres sont des plantes herbacées,

plus rarement des arbustes; leurs feuilles sont alternes, et leurs fleurs, ordinairement axillaires et assez grandes, forment une sorte de grappe ou d'épi au sommet de la tige et des rameaux. On en connaît aujourd'hui une cinquantaine d'espèces, toutes exotiques à l'Europe, excepté une qui même n'y est que naturalisée; et toutes ces plantes appartiennent au nouveau continent. L'Onagre frutiqueuse est originaire de la Virginie et du Canada. Il y a près d'un siècle que ses fleurs ornent nos jardins, où elles paraissent en juillet et août.

Ses racines sont fibreuses, vivaces; elles produisent des tiges cylindriques, dures, presque ligneuses, chargées de quelques poils, simples inférieurement, rameuses dans leur partie supérieure, garnies de feuilles lancéolées, presque sessiles, à peu près glabres, munies en leurs bords de quelques dents écartées et très-courtes. Ses fleurs sont d'un jaune un peu pâle, portées sur de très-courts pédoncules et disposées, au nombre de huit ou à peu près, en une sorte d'ombelle terminale. Leur calice est monophylle, composé d'un tube droit, grêle, divisé, dans sa partie supérieure, en quatre découpures lancéolées, restant le plus souvent unies entre elles en se divisant seulement d'un côté, de manière que cette partie du calice a l'air d'une spathe monophylle, fendue latéralement. La corolle est composée de quatre pétales cordiformes, insérés entre les divisions du calice et une fois plus grands que celles-ci. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens subulés, plus courts que la corolle, terminés par des anthères oblongues, versatiles. L'ovaire est infère, oblong, à quatre angles saillans, surmonté d'un style filiforme, de la longueur des étamines, terminé par un stigmate à quatre divisions oblongues. Le fruit est une capsule quadrangulaire, à quatre loges, à quatre valves, renfermant un grand nombre de graines anguleuses, attachées à un réceptacle central.

Cette plante, très-rustique, n'exige aucun soin particulier, et très-souvent elle se multiplie d'elle-même au delà des désirs de l'amateur. Elle est bisannuelle, et périt dès que ses graines sont mûres. Il faut les semer en automne, car celles que l'on répand au printemps, lèvent rarement dans la première année. Les racines pivotantes s'enfoncent considérablement dans la terre, et un auréole de jeunes tiges se reproduit ordinairement autour du collet, lorsque, par accident, on a enlevé cet organe avec un instrument tranchant. Toute nature de terrain paraît lui convenir également.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine.

*Rosa Gallica.* Var.

Rosier de France.

# ROSIER DE FRANCE. [illegible]

Icosandrie-Polygynie. [illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *persistens*, *inferne tubuloso-ventricosus* [illegible] *tatus*, *limbo 5-fidus*. Petala 5, *obovata*, *calyce* [illegible] *petalis breviore*. Ovaria *super* [illegible] *plurima*. Semina [illegible] *calycis baccato*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*ROSA* [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
*ROSA* [illegible]
; *ROSA* pumila [illegible]
; *ROSA* provincialis [illegible] *pag.* 203 [illegible]
*p.* 1070.

Élégance et beauté dans les formes, éclat [illegible] parfum, la rose possède toutes les qualités [illegible]

*Mentha Gerardiana* Nob.

Rochers de France.

# ROSIER DE FRANCE. *ROSA GALLICA.* ♄

Icosandrie-Polygynie. Famille des *Rosacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, persistens, infernè tubuloso-ventricosus, fauce coarctatus, limbo* 5-*fidus.* Petala 5, *obcordata, calyci affixa.* Stamina *numerosa, petalis breviora.* Ovaria *supera plurima.* Semina *totidem hispida, in tubo calycis baccato.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ROSA ramis aculeatis; foliis è quinque foliolis ovatis, biserratis, subtùs pubescentibus subalbidisque; calycum tubis globosis ovatisve; calycinis laciniis alternè pinnatifidis, corollâ brevioribus.*

*ROSA* Gallica. Linn. *Spec.* 704. — Willd. *Spec.* 2, *p.* 1071. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 545. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 277. — Ker. *Bot. reg.* 448. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 603. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 262. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 550. — Red. et Thory. 73.

*ROSA* rubra. Blackw. *Herb. t.* 78.

α *ROSA* Gallica versicolor.

β *ROSA* versicolor. Clus. *Hist.* 114.

γ *ROSA* pumila. Jacq. *Fl. Aust.* 2 *p.* 59. *t.* 198.

δ *ROSA* provincialis. Ait. *Hort. Kew.* 2. *pag.* 204. — Willd. *Spec.* 2. *p* 1070.

Élégance et beauté dans les formes, éclat dans les couleurs, suavité de parfum, la rose possède toutes les qualités que l'on ne trouve réunies à un

aussi haut degré, dans aucune autre fleur; aussi la rose est-elle l'objet de nos premiers hommages; un penchant irrésistible nous porte toujours à lui donner la préférence; elle plaît à tous les âges. La jeune fille aime à la voir dans toute sa fraîcheur, à la cueillir le matin, couverte de rosée, entourée de boutons; les amans, les époux l'associent à leurs plaisirs, et elle devient à tout moment le prix ou le gage de leur affection. Dans un âge plus avancé, cette fleur charmante nous rappelle les plaisirs de la jeunesse; et dans l'hiver de nos ans, lorsque son parfum, exalté par la chaleur du soleil, vient réveiller nos sens assoupis, nous la regardons encore comme la plus délicieuse des fleurs.

Les anciens et les modernes ont célébré la Rose; tous, à l'envi, lui ont prodigué les épithètes les plus aimables, et elle a été pour tous l'objet des plus flatteuses comparaisons. On fait rarement l'éloge d'une figure fraîche et jolie, sans y marier les roses avec les lis : le poète ouvre les portes brillantes de l'orient avec les doigts de *roses* de la vermeille aurore; et pour nous parler du retour de la belle saison, il nous représente le printemps sur un char de verdure et couronné de roses. Veut-il nous peindre la jeune vierge : il la compare au bouton de rose près duquel voltigent les folâtres zéphyrs. Veut-il faire le portrait d'une beauté coquette : c'est la rose qui reçoit tour à tour dans son sein les papillons légers.

Dans les temps de chevalerie, les roses furent souvent un emblème que les preux aimaient à placer sur leurs armes. Une rose dans l'écu d'un chevalier annonçait que la douceur doit être la compagne du courage, et que la beauté est le seul prix digne de la valeur. Mais pourquoi faut-il qu'une fleur, qui ne devait rappeler que des images agréables, ait été prise selon sa couleur, pour le signe de deux factions qui désolèrent l'Angleterre pendant plus de trente ans? Ces factions de la *Rose blanche* et de la *Rose rouge* commencèrent en 1452, sous Henri VI.

La rose est à Salency la récompense de la sagesse; on fait remonter l'origine de la fête de la rosière dans ce pays jusqu'à saint Médard, évêque de Noyon, qui vivait à la fin du cinquième siècle et au commencement du sixième, du temps de Clovis. Cet évêque, qui était aussi seigneur de Salency.

village à une demi-lieue de Noyon, avait imaginé de donner tous les ans, à celle des filles de sa terre qui jouirait de la plus grande réputation de vertu, une somme de vingt-cinq livres et une couronne ou chapeau de roses.

Prix innocent, digne de l'innocence!
De tes couleurs s'anime la beauté
A l'aspect de la récompense,
En se disant tout bas : oui, je l'ai mérité.

La tradition assure que saint Médard donna lui-même ce prix glorieux à l'une de ses sœurs que la voix publique avait nommée pour être rosière.

Le Rosier de France, s'élève à la hauteur de deux à trois pieds, rarement davantage; ses tiges sont peu robustes, divisées en quelques rameaux glabres, armés d'aiguillons faibles et presque droits. Ses feuilles sont pétiolées, munies, à leur base, de deux stipules, et le plus souvent composées de cinq folioles ovales, deux fois dentées, d'un vert assez foncé, glabres en dessus, plus ou moins pubescentes en dessous. Les fleurs, solitaires ou deux à trois ensemble à l'extrémité des rameaux, sont d'un rouge plus ou moins foncé dans les individus simples et sauvages, portées sur des pédoncules le plus souvent hispides, quelquefois glabres. Le tube de leur calice est ovale et leurs divisions, dont trois plus ou moins pinnatifides, sont toujours sensiblement plus courtes que la corolle qui est large de deux à trois pouces. Les styles sont très-velus et ordinairement réunis en faisceau. Ce rosier croît naturellement dans les parties méridionales de la France et de l'Europe; il fleurit en juin. Aucune autre espèce peut-être n'a produit, dans les jardins, autant de variétés que lui : les amateurs et les jardiniers en distinguent une multitude qu'ils caractérisent d'après le nombre et la disposition des fleurs, d'après la couleur et la grandeur des corolles. Les nuances que celles-ci sont susceptibles de prendre, depuis le rouge le plus clair et même depuis le blanc, jusqu'au pourpre et au violet les plus foncés, sont si nombreuses, qu'on possède maintenant plus de cent variétés assez faciles à caractériser; et, en s'attachant aux moindres nuances, il est peut-être possible d'en compter jusqu'à trois et quatre cents. La variété à fleurs panachées, que

nous avons fait peindre, est une des plus anciennes; mais c'est bien incontestablement une des plus belles.

Quoique cette espèce soit originaire de la partie méridionale de la France, une exposition un peu ombragée lui est beaucoup plus favorable qu'un soleil ardent qui, en quelque sorte, la dévore; elle se multiplie assez facilement au moyen de ses drageons pour que l'on soit dispensé d'avoir recours au semis que l'on ne pratique que dans l'intention d'obtenir des variétés nouvelles; dans ce cas on étend les graines dans des terrines remplies de terre substantielle et on les dépose dans la bâche jusqu'à ce que la germination se montre au dehors; on les retire alors pour les abandonner en plein air sous un abri. Les arrosemens doivent être modérés.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau de la variété de la Rose de France ou de Provins, dite panachée.


*Rosa centifolia* Var.

Rosier aux cent feuilles.

R [illegible] 'X CENT FEUILLES. VAR. ANÉMONE. — *ROSA* [illegible] *TIFOLIA*. VAR. *ANEMONOIDES*. ♄

'e-Polygynie. Famille des *Rosacées*.

TÈRE GÉNÉRIQUE.

'rnè *tubuloso-ventricosus, fauce coarc-*
'ata, *calyci affixa.* Stamina *numerosa,*
Semina *totidem hispida, in tubo*

" SYNONYMIE.

*liolis* 5-7 *ovatis, margine*
'ro *ovato, brevi; sepalis*
's, *subpulposis, caly-*
'ntibus.
1071. — PERS.
619. — RED.

76. β. —

2.

. *R. C.* [illegible]
*R. C.* [illegible]
*R. C.* belgica. Vulg. *R.* [illegible] Cav. [illegible] 6. 27.
MILL. *Dic.* 17.
. *R. C.* Junonis. Vulg. *la belle Junon.* DUHAM. [illegible] 7. 37.
z. *R. C.* anemonoides. Vulg. *l'Anémone.* RED. et THORY. 78.
. *R. C.* muscosa. Vulg. *R. mousseuse.* DUHAM.

CE rosier, que le professeur RAU assure être originaire de [illegible] l'un des plus anciennement cultivés dans nos jardins, comme il y est [illegible] 217.

*Rosa centifolia* Var.

Rosier aux cent feuilles

# ROSIER AUX CENT FEUILLES. VAR. ANÉMONE. — *ROSA CENTIFOLIA*. VAR. *ANEMONOIDES*. ♄

Icosandrie-Polygynie. Famille des *Rosacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, persistens, infernè tubuloso-ventricosus, fauce coarctatus, limbo* 5-*fidus*. Petala 5, *obcordata, calyci affixa*. Stamina *numerosa, petalis breviora*. Ovaria *supera plurima*. Semina *totidem hispida, in tubo calycis baccato*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ROSA aculeis suberectis, basi vix dilatatis; foliolis* 5-7 *ovatis, margine glandulosis, flaccidiusculis, subtùs pilosis; alabastro ovato, brevi; sepalis per anthesin patentibus, non deflexis; fructibus ovatis, subpulposis, calycibus pedunculisque glanduloso-hispidis, viscosis, fragrantibus.*

*ROSA* centifolia. LINN. *Spec.* 704. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 1071. — PERS. *Syn.* 19. — SPRENG. *Syst. Veget.* 2. 550. — DE CAND. *Prodr.* 2. 619. — RED. ET THORY. 25. 77.

α. *R. C.* maxima. Vulg. *Rose de Hollande*. POIR. *Dict. enc.* 6. 276. β. — *Hort. Kew.* 201. α.

β. *R. C.* minor. Vulg. *Rose de Bordeaux*. DUM.-COURS. *Bot. Cult. ed.* 2. 5. 476.

γ. *R. C.* carnea. Vulg. *Vilmorin*. DUM.-COURS. *Bot. Cult. ed.* 2. 5. 477.

δ. *R. C.* mutabilis. Vulg. *Changeante*. PERS. *Syn.* 2. 48.

ε. *R. C.* chremesina. Vulg. *Cumberland*. DUHAM. *ed.* 2. 7. 36.

ζ. *R. C.* ingrata. Vulg. *Rose à odeur de punaise*. DUHAM. *ed.* 2. 7. 37.

η. *R. C.* grandi-dentata. Vulg. *R. à feuilles de chêne*. RED. ET THORY. 78.

θ. *R. C.* belgica. Vulg. *R. à feuilles de persil*. POIR. *Dict. Encyc.* 6. 276.— MILL. *Dic.* 17.

ι. *R. C.* Junonis. Vulg. *la belle Junon*. DUHAM. *ed.* 2. 7. 37.

κ. *R. C.* anemonoides. Vulg. *l'Anémone*. RED. ET THORY. 78.

λ. *R. C.* muscosa. Vulg. *R. mousseuse*. DUHAM.

CE rosier, que le professeur RAU assure être originaire de la Perse, est l'un des plus anciennement cultivés dans nos jardins, comme il y est

aussi l'un des plus abondamment répandus. Dans nos climats, il commence à fleurir vers la mi-juin et assez régulièrement il donne encore des fleurs en août.

C'est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de six à sept pieds; ses branches sont chargées d'aiguillons nombreux, presque droits, inégaux. Les folioles, au nombre de cinq, rarement de sept, sont profondément et comme doublement dentées, d'un vert obscur, pubescentes en-dessous, garnies sur les bords de quelques poils glanduleux; le pétiole est également muni de poils, mais il est dépourvu d'aiguillons et bordé de chaque côté, à sa base, par une aile en forme de stipule, longue, bifide au sommet et finement denticulée à ses bords. Les fleurs sont réunies en corymbes terminaux, ordinairement rapprochées, supportées par des pédoncules cylindriques, très-hérissés, ainsi que les ovaires qui sont de forme ovale. Le calice est rude, glanduleux, à cinq divisions concaves, blanchâtres en-dedans, trois sont foliacées, tripinnatifides, et deux alternes, entières, terminées par un prolongement étroit, linéaire. La corolle est d'un rouge tendre, à pétales concaves, presque arrondis, légèrement échancrés au sommet, jaunâtres vers l'onglet. Les étamines sont très-nombreuses, libres et insérées sur plusieurs rangs, couronnées par des anthères jaunes, biloculaires. Les pistils sont saillans au-dessus du tube du calice. Le fruit se compose du calice dont les parois sont devenues succulentes; il renferme beaucoup de graines recouvertes de petits osselets durs et indéhiscens.

Ce rosier, comme la plupart des autres, aime l'ombrage et la fraîcheur, un sol plutôt compacte et argilleux que léger ou sablonneux. On le propage facilement par la séparation des drageons que ses racines donnent en abondance.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Rameau de la variété anémone de la rose aux cent feuilles.

*Rosa semperflorens*, Var.

Rosier de Bengale.

# ROSIER DU BENGALE. VAR. [illegible]
*SEMPERFLORENS*.

Icosandrie-Polygynie. Famille des *Rosacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, *persistens*, in[illegible] tatus, *limbo* 5-*fidus*. Petala 5, *obcordata*, calyc[illegible] Stamina [illegible] petalis *breviora*. Ovaria *supera*, *plurima*. Semin[illegible] *tantidem aspida*, in tab[illegible] calycis *baccato*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ROSA aculeis ramorum* [illegible] *debilibus*, *recurvis*, *caule ramisque* [illegible] *ovato-lanceolatis*, *ovato-serratis*, [illegible] *floribus* [illegible] [illegible] *solitariis*, [illegible] *calycibus* [illegible]

[illegible] Sweet, [illegible] — [illegible] 3 [illegible] — Ross. [illegible] 1078. — Pers. [illegible]

*ROSA bengalensis*. Pers. [illegible]

*ROSA indica*. Lo[illegible] 6. 296. — Dum[illegible] *Bot.* 2. 63. *t.* 91.

*ROSA diversifolia*. Vaseys. *Hort.* [illegible]

*ROSA chinensis*. *Jacq. observ.* 3 [illegible]

Ce rosier, cultivé pendant long-temps comme une variété [illegible] a paru à la plupart des botanistes, [illegible]

*Rosier simple à fleurs*, var.

Rosier de Bengale.

# ROSIER DU BENGALE. Var. TOUJOURS FLEURIE. *ROSA SEMPERVIRENS.* ♄

Icosandrie-Polygynie. Famille des *Rosacées.*

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, persistens, infernè tubuloso-ventricosus, fauce coarctatus, limbo* 5-*fidus.* Petala 5, *obcordata, calyci affixa.* Stamina *numerosa, petalis breviora.* Ovaria *supera, plurima.* Semina *totidem hispida, in tubo calycis baccato.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ROSA aculeis ramorum raris, debilibus, recurvis; caule ramisque tenuioribus; foliolis membranaceis, ovato-lanceolatis, crenato-serratis, subtus glaucis; petiolis subinermibus; floribus purpureis; pedunculis filiformibus; sepalis elongatis, subappendiculatis; germinibus oblongis, glabris.*

*ROSA* semperflorens. Spreng. *Syst. Veget.* 2. 555. — De Cand. *Prodr.* 2. 601. — Curtis. *Bot. Magaz.* 284. — Röss. *T.* 12. — Willd. *Sp. pl.* 2. 1078. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. 283. — Duham. *ed.* 2. 7. 24.

*ROSA* bengalensis. Pers. *Ench.* 2. 50.

*ROSA* indica. Lin. *Spec.* 705. — Willd. *Sp.* 2. 1079. — Poir. *Dict. encyc.* 6. 296. — Duham. *ed.* 2. 7. 29. — Red. et Thory. 1. 49. — Smith. *Exot. Bot.* 2. 63. *t.* 91.

*ROSA* diversifolia. Venten. *Hort. Cels.* 35.

*ROSA* chinensis. Jacq. *observ.* 3. *p.* 7. *t.* 55.

Ce rosier, cultivé pendant long-temps comme une variété du *rosa indica*, a paru à la plupart des botanistes, offrir des caractères constans assez mar-

qués pour autoriser son érection en espèce distincte. Sa tige, haute de deux pieds environ, est verte ainsi que les rameaux; ils sont garnis d'aiguillons recourbés peu nombreux; les feuilles sont alternes, composées de trois ou de cinq folioles ovales, lancéolées, dentelées sur leurs bords, glabres, d'un vert un peu luisant en-dessus, plus pâle en-dessous : la foliole terminale est plus grande et longuement pétiolée; les pétioles sont médiocrement hispides et les stipules munies de cils glanduleux. Les fleurs sont terminales, solitaires ou peu nombreuses, portées sur des pédoncules droits, épais, cylindriques, hispides ou légèrement aiguillonnés; le calice est à cinq folioles ovales, aiguës, acuminées, rarement pinnées, ordinairement presque glabres; la corolle est formée de cinq pétales échancrés en cœur, dont la couleur varie depuis le rose le plus tendre jusqu'au pourpre le plus foncé; les étamines sont nombreuses, à filamens très-courts, capillaires, terminés par des anthères à trois faces; les ovaires sont oblongs, glabres ou un peu hispides, surmontés de styles capillaires, tortueux, que terminent des stigmates tubulés, tronqués obliquement à leur sommet, rouges et blanchâtres. Le fruit est une baie charnue, turbinée, colorée, molle, uniloculaire, couronnée par les divisions ou lobes du calice persistant, dont le tube s'est converti en une enveloppe succulente; il renferme beaucoup de semences oblongues, hispides, attachées aux parois internes du calice.

Ce rosier est sujet à doubler. On l'a cultivé long-temps en serre tempérée ou en orangerie; mais on a fini par le laisser en pleine terre, et l'on s'est bientôt convaincu qu'il y résistait aux froids les plus rigoureux. On le multiplie très-aisément de boutures, lesquelles, étant faites au commencement du printemps, donnent des fleurs dans la même année. Le terreau de Bruyère lui convient beaucoup mieux que tout autre sol.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente l'extrémité d'un rameau du rosier du Bengale, variété toujours fleurie.


*Pachysandra procumbens.*

Pachysandre couché.

# PACHYSANDRE COUCHÉE. *PACHYSANDRA PROCUMBENS.*

Monœcie-Tétrandrie. Famille des *Euphorbiacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores Masculi. Calyx 5-*phyllus*. *Stamina* 4; *filamenta* [illegible] *longitudine, erecta, crassissima, compresso-clavata; antheræ* [illegible] *oblongæ*. Flores Feminei. Calyx 4-*phyllus*. Styli 3. Capsula 3-*cocca*, [illegible] *persistentibus*, 3-*cocca*, 3-*locularis*. Semina 2.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PACHYSANDRA* procumbens, *caule procumbente; foliis* [illegible] *ovalibus, supernè crenato-dentatis; calycibus minutim ciliatis; capsula puberulâ.*

*PACHYSANDRA* procumbens. Michaux, *Fl. Bor.-Amer.* 2, 178. *t.* [illegible]. — Willd. *Sp. pl.* 4. 339. — Spreng. *Syst. veg.* 3. 847. — *Bot. Regist.* 33. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 260. — Lamarck, *illust. gen. t.* 994.

Nous devons la connaissance de cette plante au savant voyageur-botaniste *André* Michaux, qui l'a trouvée sur la partie occidentale des Alléghanys, chaîne de montagnes du nord de l'Amérique, et qui traverse la Pensylvanie, la Virginie et la Caroline septentrionale. Il l'a rapportée en 1792, et depuis ce temps elle orne nos plates-bandes de terre de bruyère par les touffes assez larges et toujours vertes que forment nos racines traçantes, qui poussent une grande quantité de tiges. Dans la publication en commun Michaux et Richard du résultat des découvertes que le premier a faites dans l'Amérique du nord, publication qui porte le titre de *Flora Boreali Americana*, les deux auteurs ont cru devoir [illegible] particulier pour la plante qui fait le sujet de cet article, en [illegible] ainsi : Fleurs monoïques, ayant un calice divisé [illegible] parties, dont deux intérieures et deux extérieures [illegible]

*Pachysandra procumbens.*

Pachysandre couché.

# PACHYSANDRE COUCHÉE. *PACHYSANDRA PROCUMBENS.* ♃

Monœcie-Tétrandrie. Famille des *Euphorbiacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores Masculi. Calyx 5-*phyllus. Stamina* 4 ; *filamenta tripla calycis longitudine, erecta, crassissima, compresso-clavata ; antheræ dorso affixæ, oblongæ.* Flores Feminei, Calyx 4-*phyllus.* Styli 3. Capsula 3-*cornis stylis persistentibus*, 3-*cocca*, 3-*locularis.* Semina 2.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PACHYSANDRA* procumbens, *caule procumbente : foliis brevibus, ovalibus, supernè crenato-dentatis : calycibus minutim ciliatis : capsulâ puberulâ.*

*PACHYSANDRA* procumbens. Michaux, *Fl. Bor.-Amer.* 2, *p.* 178. *t.* 45. —Willd. *Sp. pl.* 4. 339. — Spreng. *Syst. veg.* 3. 847.— *Bot. Regist.* 33. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 260. — Lamarck. *illust. gen. t.* 994.

Nous devons la connaissance de cette plante au savant voyageur-botaniste *André* Michaux, qui l'a trouvée sur la partie occidentale des Alléghanys, chaîne de montagnes du nord de l'Amérique, et qui traverse la Pensylvanie, la Virginie et la Caroline septentrionale. Il l'a rapportée en 1792, et depuis ce temps elle orne nos plate-bandes de terre de bruyère par les touffes assez larges et toujours vertes que forment ses racines traçantes, qui poussent une grande quantité de tiges. Dans la publication que firent en commun Michaux et Richard du résultat des découvertes que le premier a faites dans l'Amérique du nord, publication qui porte le titre de *Flora Boreali Americana,* les deux auteurs ont cru devoir établir un genre particulier pour la plante qui fait le sujet de cet article, et l'ont caractérisé ainsi : Fleurs monoïques, ayant un calice divisé profondément en quatre parties, dont deux intérieures et deux extérieures alternes. Fleurs mâles

offrant quatre étamines insérées sous un pistil rudimentaire, très-petit; filets saillans, larges, aplatis, surmontés d'anthères adnées, introrses, arquées après leur déhiscence. Fleurs femelles se composant d'un ovaire court, à trois loges qui contiennent chacune deux ovules, surmonté de trois styles épais, glandulés et sillonnés à leur face interne. Fruit capsulaire, presque globuleux, terminé par les trois styles persistans, à trois coques dispermes. La forme particulière des étamines a fait naître l'idée de la dénomination générique *Pachysandra* dérivée de παχὺς, épais, et de ανὴρ, ανδρος, homme, c'est-à-dire organe mâle, gros, épais. Les fleurs paraissent en mars et avril.

Les tiges de la Pachysandre couchée n'ont guère plus de huit pouces de longueur; elles sont d'abord inclinées sur la terre où même elles rampent ordinairement, puis elles se relèvent; elles sont charnues, cylindriques, teintées de pourpre; garnies d'écailles de couleur rose, alternes, caduques, vers le sommet, elles se couronnent d'un faisceau de feuilles alternes, ovales; plus ou moins crénelées dans la partie supérieure, marquées de nervures saillantes en-dessous et dont la principale est la continuité du pétiole qui est creusé en gouttière. Du bas de la plupart de ces tiges se séparent les rameaux à fleurs, à peu près de mêmes volume et qualité que les tiges, et terminés par un épi simple de fleurs unisexuelles, alternes, sessiles, toutes munies de bractées écailleuses, rougeâtres et peu brillantes. Les fleurs *mâles*, composées d'un calyce à quatre feuilles, et de quatre étamines à filet blanc, long, d'une épaisseur remarquable et portant une anthère jaune, sont au nombre de huit ou douze et placées au-dessus des *femelles* qui ne sont guère que deux ou trois, et consistent en un calyce semblable à celui des fleurs mâles, pressé contre le germe qui est arrondi et surmonté par trois styles recourbés et finissant en autant de stigmates ligulés.

Jusqu'à présent cette plante n'a point donné de graines dans nos contrées, mais on la multiplie facilement soit de boutures qu'on fait au mois de juin, soit par l'éclat des racines en automne. Le sol qui lui convient le mieux est le terreau de bruyère; mais à défaut de ce terreau on peut lui donner une terre légère et sablonneuse, mêlée de humus et de débris de matières végétales altérées.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil. Fig. 2. Une étamine. Fig. 3. Le calice d'une fleur mâle vu par-dessus. Fig. 4. Une fleur mâle vue de côté et sans les étamines.


*Erica gelida.*

Bruyère à fleurs vertes

# BRUYÈRE A FLEURS VERTES *ERICA* [illegible]

Octandrie-Monogynie. Famille des *Éric*[illegible]

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *3-phyllus, plus minùsve 4-partitus.* Corolla *1-petala*, [illegible] *4-fido.* Stamina 8; *antheris oblongis*, [illegible] *basi 2-cornibus*, [illegible] *emarginatis.* Ovarium *superum*, [illegible] *stigmate sub* [illegible] Capsula *4-locularis*, *4-valvis*, [illegible] *superum.*

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYME.

*ERICA foliis quaternis senisve, curvatis, patentibus, glabris; floribus* [illegible] *umbellatis, sparsis, dependentibus; corollâ pollicari, cylindricâ, albescente, basi quadrifariàm sulcatâ, apice arctatâ, ore-cinctâ, [illegible] ris crispatis, inclusis.*

*ERICA* gelida. Andrews. *Heaths* [illegible] *Hort. Kew.* ed. 2. 2. [illegible]

*ERICA* alveiflora. Salisb. [illegible] *Trans.* [illegible] *Prod. Fl. Graec. Supp.* 1. 728.

*ERICA* gilva. Salisb. *Syst. Veget.* 2. [illegible]

La Bruyère à fleurs vertes a pour patrie [illegible] la plupart [illegible] res, le cap de Bonne-Espérance, [illegible] jardins, à M. F. Masson qui la fit [illegible] en Angl[illegible] 1789, ses fleurs paraissent depuis le mois d'avril [illegible]

# BRUYÈRE A FLEURS. VERTES *ERICA GELIDA*. ♄

Octandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées.*

### CARACTÈRE GENÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, plus minùsve* 4-*partitus.* Corolla 1-*petala, persistens; limbo* 4-*fido.* Stamina 8; *antheris oblongis, nunc basi* 2-*cornibus, nunc emarginatis.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate sub*-4-*lobo.* Capsula 4-*locularis*, 4-*valvis, polysperma.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ERICA foliis quaternis senisve, curvatis, patentibus, glabris; floribus verticillatis, spicatis, dependentibus; corollâ pollicari, cylindricâ, albido-virescenti, basi quadrifariàm sulcatâ, apice arctatâ, atro-virenti; antheris aristatis, inclusis.*

*ERICA* gelida. Andrew. *Heaths. vol.* 2. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 370.

*ERICA* alveiflora. Salisb. *in Linn. Soc. trans.* 6. 366. — Poir. *Dict. Encyc. Supp.* 1. 728.

*ERICA* gilva. Spreng. *Syst. Veget.* 2. 183. — Willd. *Sp. pl.* 2. 369.

La Bruyère à fleurs vertes a pour patrie, comme la plupart de ses congénères, le cap de Bonne-Espérance; nous en devons l'introduction dans nos jardins, à M. F. Masson qui la fit parvenir en Angleterre dans le courant de 1789, ses fleurs paraissent depuis le mois d'avril jusqu'en juillet.

Elle forme un arbrisseau de trois pieds de hauteur; sa tige se divise en rameaux raides, redressés, verticillés, garnis de feuilles linéaires, aiguës, glabres, ouvertes, un peu courbées, portées sur de très-courts pétioles, et verticillées par quatre ou par six. Les fleurs sont axillaires, pendantes, imbriquées, disposées en épis dans la partie moyenne des jeunes rameaux, portées sur des pédoncules recourbés, et munies de trois bractées membraneuses. Le calice est composé de quatre folioles ovales, aiguës, membraneuses en leurs bords. La corolle est cylindrique, resserrée au sommet, un peu quadrangulaire à la base, longue d'un pouce, d'un vert clair dans une grande partie de son étendue, et d'un vert plus foncé dans sa partie supérieure. Les étamines, au nombre de huit et renfermées dans la corolle, ont leurs filamens capillaires, insérés au réceptacle, terminés par des anthères ovales-oblongues, brunâtres, à deux loges s'ouvrant près de leur sommet par un trou ovale, et prolongées à leur base en deux pointes divergentes, formant comme deux petites cornes. L'ovaire est supère, presque globuleux, glanduleux à sa base, surmonté d'un style filiforme, à peine plus long que les étamines, et terminé par un stigmate tétragone. Le fruit est une capsule arrondie, enveloppée par le calice persistant, divisée intérieurement en quatre loges qui s'ouvrent en quatre valves, et qui contiennent des graines très-menues et nombreuses.

Il faut rentrer de bonne heure, dans l'orangerie, la Bruyère à fleurs vertes, car elle est fort sensible au froid; on la cultive dans le terreau propre à ces sortes de plantes et on lui donne de copieux arrosemens en été; ils doivent être au contraire fort modérés pendant l'hiver. La multiplication peut se faire par le semis ou au moyen de boutures, et l'on préfère comme plus expéditive cette dernière méthode, lorsque l'on ne cherche point à obtenir des variétés nouvelles.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les étamines et le pistil. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate.


P. Bier. a pinx. L. Adam. sc.

*Scilla bifolia.*

Scille à deux feuilles.

# SCILLE A DEUX FEUILLES. *SCILLA BIFOLIA* ♃.

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodèles*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus*. Corolla 6-*fida*, *stellatim patens vel campanulata* [illegible] *cens*. Stamina 6-*ad basi laciniarum corollæ inserta*. Ovarium *superum subrotundum*; *stylo stigmateque simplicibus*. Capsula 3-*locularis*, [illegible] *vis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*SCILLA radice solidâ; foliis subbinis, latiusculis, lanceolato-linearibus, canaliculatis, in scapo elevatis; racemo 3-8-flavo, subcorymboso, [illegible] floribus erectiusculis; corollâ stellatim patente; [illegible] stylo acuminato; acumine persistente.*

[illegible] *pl.* 2, p. 128. — SPARRM. *Syst. Veg.* 2. 67. — [illegible] 740. — HORT. *Kew.* 1, *p.* 444. — [illegible] 128 [illegible] 288. — [illegible] *Flor. Fran.* 3, p. 274.

[illegible] 1210.

[illegible] n° 414.

*OENITHOGALUM* [illegible] NECKER *act. pal.* 2, *p.* 46. — TOURNEF. *inst.* 380.

*HYACINTHUS* stellatus, *bifolius* [illegible], *dumetorum*, *flore cæruleo*. BAUH. *hist.* 2, *p.* 679. — *Albo flore*. CLUS. *hist.* 1, *p.* 184.

Cette espèce, long-temps négligée comme plante d'agrément, n'a d'abord été cultivée que dans les collections de botanique; mais enfin, lui rendant

Scille à deux feuilles

# SCILLE A DEUX FEUILLES. *SCILLA BIFOLIA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla 6-*fida, stellatim patens vel campanulata, marcescens.* Stamina 6-*ad basi laciniarum corollæ inserta.* Ovarium *superum, subrotundum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis*, 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*SCILLA radice solidâ; foliis subbinis, latiusculis, lanceolato-linearibus, canaliculatis, in scapo elevatis; racemo* 3-8-*floro, subcorymboso, rarissimè bracteato: floribus erectiusculis; corollâ stellatim patente: germine* 3-*gono, ovato-pyramidali: stylo acuminato; acumine persistente.*

*SCILLA* bifolia. Willd. *Sp. pl.* 2. 128. — Spreng. *Syst. Veg.* 2. 67. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. 743. — *Curt. mag.* 746. — Hort. *Kew.* 1, *p.* 444. — Linn. *Hort. Cliff.* 123. — *Fl. dan.* 568. — Lam. *Flor. Franc.* 3. *p.* 274.

*PHALANGIUM radice bulbosâ: foliis latissimis, obtusis: spicâ pauciflorâ; stipulis minimis.* Hall. *helv.* n° 1211.

*ANTHERICUM* bifolium, Scop. *carn.* n° 414.

*ORNITHOGALUM* bifolium, Necker *act. pal.* 2, *p.* 46. — Tournef. *inst.* 380.

*HYACINTHUS* stellatus, *bifolius, vernus, dumetorum; flore cœruleo.* Bauh. *hist.* 2, *p.* 679. — *Albo flore.* Clus. *hist.* 1, *p.* 184.

Cette espèce, long-temps négligée comme plante d'agrément, n'a d'abord été cultivée que dans les collections de botanique; mais enfin, lui rendant

plus de justice, et charmés de la couleur agréable de ses fleurs, les amateurs se sont décidés à l'admettre dans leurs jardins, où on la voit assez communément aujourd'hui. Elle y paie bien les soins qu'on lui donne par la satisfaction qu'elle procure, soit qu'on la tienne en pot pour la mieux distinguer, soit qu'on en forme de petits massifs pour lui faire rendre plus d'effet, soit enfin qu'on la dissémine dans les bosquets où ses jolies grappes de fleurs consolent de la nudité dans laquelle est encore la nature : car elles commencent à paraître dès le mois de mars, époque où nos arbres n'ont point encore repris leur feuillage.

Son bulbe est petit, arrondi, pyramidal, d'une substance très-ferme, blanche en dedans, et couverte d'une pellicule roussâtre pendant la végétation, très-brune pendant le repos. Il émet de sa base des radicules blanches, succulentes, dont deux ou trois sont plus grosses, plus charnues, et longues; du sommet sortent les feuilles, ordinairement au nombre de deux, d'un beau vert, assez larges, canaliculées, lancéolées, linéaires, s'élevant au-dessus de terre d'environ trois pouces, embrassant assez haut la tige qui les excède un peu : celle-ci cylindrique, menue, d'un vert pâle, est couronnée par une grappe de deux à six et huit fleurs du plus beau bleu d'émail, se tenant assez droit sur un pédicule long, emboîté, et privé le plus communément de stipules. Elles consistent en un calyce coloré, à six folioles, ou si l'on aime mieux, en une corolle à six pétales bien ouverts en étoiles, munis d'une nervure longitudinale; à la base de chacun de ces pétales est attachée une étamine plus courte qu'eux, et dont le filet blanc et un peu pyramidal porte une anthère bleue, en fer de flèche. Le germe d'abord bleu, devient un fruit vert, ovale, à trois sillons profonds, à trois loges où sont plusieurs semences. Il reste toujours accompagné des pétales qui se dessèchent, et surmonté du style qui est simple et terminé par une pointe.

Cette jolie Scille croît spontanément à l'entrée des bois, dans les pâturages de toute l'Europe. On la cultive avec la plus grande facilité, car elle se plaît dans tous les terrains, pourvu qu'ils ne soient point trop compactes. Elle produit de nombreux cayeux, et c'est une des raisons qui forcent à la lever de terre tous les trois ans au plus tard.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La Corolle déployée et les étamines. Fig. 2. Le pistil. Fig. 3. La capsule coupée transversalement, laissant voir les graines. Fig. 4. Une graine vue séparément.


*Pardanthus Chinensis.*

Pardanthe de la Chine.

# PARDANTHE DE LA CHINE. *PARDANTHUS CHINENSIS.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *calyx.* Corolla 1-*petala*, *tubo brevi*; *limbo profundè* 6-*partito*, [illegible] *subæquali.* Stamina 3. Germen [illegible], *stylo simplici*, [illegible] 3, *petaloideis*, 2-*fidis.* Capsula 3-*gona*, 3-*calvis*, 3-*locularis*, [illegible].

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*PARDANTHUS caule teretiusculo, ramoso; foliis* [illegible] *floribus corymboso-paniculatis; stigmatibus* [illegible]

*PARDANTHUS* Chinensis. Ker. *in* [illegible] *Bot.* [illegible] *Ed. Irid. Gener.* 16. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 123. — Sprengel [illegible] 160.

*MORÆA* Chinensis. Thunb. *Flor. Jap.* 34. — [illegible] *Illust. Gen. n.* 489. *t.* 31. *f.* 3. *Dict.* 4. *p.* 274. — Willd. *Spec.* [illegible] *p.* 34[illegible] — Vahl *Enum.* 2. 195. — Persoon *Syn.* 1. 48. — [illegible]

*IXIA* Chinensis. Linn. *Spec.* 1. 52. — Thunb. *Flor.* [illegible] *Dict.* n° 1. — Curtis. *Bot. Mag.* 171. — *Hort. Kew.* 1. [illegible]

*BELAMCANDA* Chinensis. Red. *Lil.* 3. *t.* 121.

*BELAMCANDA* [illegible] Rheede. *Malab.* 11. *p.* [illegible]

Cette belle plante [illegible] le [illegible] encore [illegible] Ce dernier nom attribué à M. Bellenden-Ker [illegible] aucune importance [illegible] composé des mots [illegible] fleurs exprimant ainsi la manière dont sont disposées les [illegible] les pétales à peu-près comme sur la robe de la panthère. La corolle roulée et [illegible] ment divisée du *Pardanthus*, le sépare des *Ixia*, tandis que [illegible], nullement dilatés en pétales, [illegible] le faire confondre

Pachanthe de la Chine

# PARDANTHE DE LA CHINE. *PARDANTHUS CHINENSIS.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-5-*valvis.* Corolla 1-*petala ; tubo brevi ; limbo profundè* 6-*partito, patulo, subæquali.* Stamina 3. Ovarium *inferum ; stylo simplici : stigmatibus* 3, *petaloideis*, 2-*fidis.* Capsula 3-*gona*, 3-*valvis*, 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PARDANTHUS caule tereti, ramoso; foliis distichis, ensiformibus ; floribus corymboso-paniculatis ; stigmatibus non petaloideis.*

*PARDANTHUS* Chinensis. Bellenden-Ker. *in Ann. Bot.* 1. 246. — *Id. Irid. Gener.* 16. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 123. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 166.

*MORÆA* Chinensis. Thunb. *Flor. Jap.* 34. — Id. *Dissert. n°* 19. — Lam. *Illust. Gen. n.* 489. *t.* 31. *f.* 3. *Dict.* 4. *p.* 274. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 245. — Vahl *Enum.* 2. 195. — Persoon *Syn.* 1. 48. — Roem. *et* Sch. 1. 455.

*IXIA* Chinensis. Linn. *Spec.* 1. 52. — Trew. *Ehret.* 23. *t.* 52. — Mill. *Dict. n°* 1. — Curtis. *Bot. Mag.* 171. — *Hort. Kew.* 1. 62.

*BELAMCANDA* Chinensis. Red. *Lil.* 3. *t.* 121.

*BELAMCANDA* Schularmani. Rheed. *Malab.* 11. *p.* 73. *t.* 37.

Cette belle plante, primitivement placée par Linné dans le genre *Ixia*, avait été depuis long-temps reconnue différer des ixies par certains caractères parfaitement tranchés. On a cru tout concilier en la transportant dans le genre *Moræa ;* mais point du tout, l'on s'est encore trompé; d'autres anomalies ont été observées, et dès-lors, on a songé à l'ériger en genre particulier. Plusieurs botanistes s'en sont occupés en même temps, et le genre nouveau, fort bien caractérisé par chacun d'eux, a reçu des uns le nom de *Balamcanda* qui est celui que porte en Chine la seule espèce encore connue, des autres celui de *Pardanthus* qui semble prévaloir. Ce dernier nom attribué à M. Bellenden-Ker, que l'on sait n'y attacher aucune importance, est composé des mots παρδαλις, panthère et ανθος, fleur, exprimant ainsi la manière dont sont disposées les taches sur les pétales, à peu-près comme sur la robe de la panthère. La corolle rotacée et profondément divisée du *Pardanthus*, le sépare des *Ixia*, tandis que les stigmates, nullement dilatés en pétales, ne peuvent le faire confondre

avec les *Moræa*. De plus les graines sont couvertes d'un tégument pulpeux; elles sont attachées à un réceptacle libre, central, en forme de colonne, et n'adhèrent point au bord interne des cloisons qui portent les valves. Le Pardanthe de la Chine est remarquable par l'élégance de ses fleurs qu'il donne en juillet et août. Il n'y a point d'indice qu'il ait paru en Europe avant l'année 1785; c'est à cette époque que Philippe Miller l'a reçu de l'Inde.

Sa racine est tubéreuse, épaisse, horizontale; elle produit une ou plusieurs tiges cylindriques, droites, hautes de deux à trois pieds, un peu rameuses, garnies de feuilles alternes, distiques, ensiformes, amplexicaules, d'un vert clair, très-glabres comme toute la plante. Les fleurs sont larges de deux pouces, d'un rouge aurore, marquées de taches purpurines, portées sur des pédoncules longs d'un pouce on environ, et sortant, deux à quatre ensemble, d'une spathe bivalve, plus courte que les pédoncules. Ces fleurs terminent les rameaux, et présentent, dans leur ensemble, une sorte de corymbe paniculé. Leur corolle est partagée très-profondément en six divisions oblongues, égales, étalées en roue et formant comme six pétales. Les étamines sont au nombre de trois, à anthères linéaires, plus courtes que la corolle et que le style. Celui-ci, porté sur un ovaire infère, est couronné par trois stigmates rougeâtres et dilatés, mais non pétaliformes. Le fruit est une capsule turbinée, à trois valves et à trois loges, contenant plusieurs graines globuleuses, noires et attachées à un réceptacle central.

Une terre légère, mais substantielle est le sol qui convient exclusivement au Pardanthe de la Chine; on peut le multiplier au moyen de ses graines qui mûrissent assez ordinairement, dans nos climats, et que l'on sème à la fin de février, en terrine et sur couche chaude; elles lèvent régulièrement au bout de six semaines, et lorsque les jeunes plantes sont assez fortes pour être repiquées, on les distribue séparément dans des pots que l'on tient quelque temps sous chassis. Quand on est assuré qu'elles ont fait de bonnes racines, on les expose en plein air et on les rentre à l'approche des gelées; au printemps suivant on les enlève des pôts et on les dispose en plates-bandes où elles peuvent rester, moyennant une couverture de quelques pouces de litière, pendant les grands froids. Les plantes étant susceptibles de devenir assez fortes, on peut encore les propager facilement par l'éclat des racines: c'est le moyen le plus expéditif, celui auquel on a le plus souvent recours.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une capsule ouverte. Fig. 2. Une graine à moitié dépouillée de son tégument pulpeux.

*Erica formosa.*

Bruyère à belles fleurs.

# BRUYÈRE A BELLES FLEURS. (ERICA FORMOSA.)

Octandrie-Monogynie. Famille des Bruyères.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, plus minusve* 4-*partitus*. Corolla 1-*petala, persistens; limbo* 4-*fido*. Stamina 8: *antheris oblongis, nunc basi* 2-*cornutis, nunc emarginatis*. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate sub*-4-*fido*. Capsula 4-*locularis*, 4-*valvis, polysperma*.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ERICA foliis linearibus, patentibus, subsenis; floribus axillaribus, verticillatis, horizontalibus; corollâ tubuloso-clavatâ, pollicari, subrecurvâ; antheris muticis, subexsertis.*

*ERICA* formosa. Thunb. *Eric. n°* 82. *t.* 3. — Willd. *Sp. pl.* 377. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 394. — Salisb. *in Soc. Linn. Trans.* 6. 339. — Sprenge. *Syst. veget.* 2. 190.

Quoique nous devions la possession de cette Bruyère à Francis Masson, qui l'adressa du Cap de Bonne-Espérance au jardin royal de Kew, il n'en est pas moins vrai que la découverte en appartient exclusivement à C. P. Thunberg. Ce savant, dont la perte encore récente, excitera long-temps les regrets de tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître, a observé pour la première fois l'*Erica*, nommée par lui *Formosa*, au pied de *Tygo-Berg* (montagne du tigre) qu'il tournait pour se rendre par Cambdebo, dans l'intérieur de l'Afrique, accompagné de F. Masson. Assez heureux pour visiter des contrées peu connues, et animé d'une ardeur sans exemple, jusque dans les derniers moments de sa vie, Thunberg a recueilli pendant neuf années de voyages lointains une masse de matériaux, qui eut suffi pour occuper la carrière la plus

Bruxelles 1 Juillet 1 mars.

# BRUYÈRE A BELLES FLEURS. *ERICA FORMOSA.* ♄

Octandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, plùs minùsve* 4-*partitus.* Corolla 1-*petala, persistens ; limbo* 4-*fido.* Stamina 8; *antheris oblongis, nunc basi* 2-*cornibus, nunc emarginatis.* Ovarium *superum ; stylo simplici; stigmate sub*-4-*lobo.* Capsula 4-*locularis*, 4-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ERICA foliis linearibus, patentibus, subsenis; floribus axillaribus, verticillatis, horizontalibus; corollâ tubuloso-clavatâ, pollicari, subrecurvâ; antheris muticis, subexsertis.*

*ERICA* formosa. Thunb. *Eric.* n° 82. *t.* 3. — Willd. *Sp. pl.* 377. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 399. — Salisb. *in Soc. Linn. Trans.* 6. 330. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 190.

Quoique nous devions la possession de cette Bruyère à Francis Masson, qui l'adressa du Cap de Bonne-Espérance au jardin royal de Kew, il n'en est pas moins vrai que la découverte en appartient exclusivement à C. P. Thunberg. Ce savant, dont la perte, encore récente, excitera long-temps les regrets de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, a observé pour la première fois l'*Erica,* nommé par lui *Formosa,* au pied du *Tiger-Berg* (montagne du tigre) qu'il tournait pour se rendre par Cambdebo, dans l'intérieur de l'Afrique, accompagné de F. Masson. Assez heureux pour visiter des contrées peu connues, et animé d'une ardeur sans exemple, jusque dans les derniers instans de sa vie, Thunberg a recueilli pendant neuf années de voyages lointains, une masse de matériaux, qui eut suffi pour occuper la carrière la plus

longue (1); c'est parmi ces matériaux que s'est trouvé l'*Erica Formosa* qu'il n'a pu qu'indiquer, que ses travaux d'obligation comme professeur d'histoire naturelle à l'université d'Upsal, ne lui ont point laissé le temps de décrire avec le soin qu'il voulait y mettre, dans un grand ouvrage resté manuscrit et incomplet, et qui devait être le résumé, scrupuleusement élaboré, de toutes les observations, de tous les travaux de cet homme cher à la science comme à l'amitié.

La Bruyère à belles fleurs mérite le nom qu'elle porte par la grandeur et l'éclat de ses fleurs qui sont d'une belle couleur écarlate. Elle fleurit, dans notre climat, depuis le mois d'août jusqu'en décembre.

Cette espèce est un arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, dont la tige se partage en rameaux redressés, verticillés, garnis de feuilles linéaires, glabres, aiguës, ouvertes, portées sur de très-courts pétioles, et verticillées cinq à six ensemble. Les fleurs sont axillaires, verticillées, horizontales et incomplètement disposées en épis dans la partie supérieure des rameaux. Leur calice est profondément découpé en quatre folioles linéaires-subulées, redressées, appliquées contre la corolle qui est tubulée, en massue, longue d'un pouce, un peu courbée en dessous, glabre, de couleur écarlate, découpée au sommet en quatre lobes très-ouverts et même réfléchis. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens capillaires, recourbés en dedans à leur partie supérieure, terminés par des anthères mutiques, oblongues, à deux loges et presque saillantes. L'ovaire est supère, ovoïde, sillonné, surmonté d'un style filiforme, un peu plus long que la corolle, terminé par un stigmate tétragone. Le fruit est une capsule à quatre valves et à quatre loges polyspermes.

Nous nous sommes assez étendus, dans les précédens articles relatifs aux bruyères, sur le mode de culture auquel ces plantes doivent être assujetties, pour que nous nous croyons dispensés d'y revenir maintenant; nous ne pourrions d'ailleurs que reproduire en d'autres termes, les mêmes préceptes qui, du reste, sont assez généralement connus.

(1) On doit citer entr'autres près de vingt-cinq mille *espèces* d'insectes dont la description était presque achevée quand la mort est venu terminer des jours aussi précieux.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un double rameau de la Bruyère à Belles Fleurs.

*Dianthus caryophyllus*, Var.

Œillet des fleuristes.

# OEILLET DES FLEURISTES. *DIANTHUS CARYOPHYLLUS.* ♃

Décandrie-Digynie. Famille des *Caryophyllées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *cylindricus*, 5-*dentatus*, *basi squamis* 4 *pluribusve* [illegible] *cinctus*. Petala 5, *unguiculata*, *limbo sæpè dentata*. [illegible] *superum*; *stylis* 2, *sæpè recurvis*. Capsula *ovato*-[illegible], *unilocularis*, *apice dehiscens*, *polysperma*, *seminibus recep*-[illegible].

SYNONYMES GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES.

[illegible] *squamis* [illegible], *rotato*-[illegible], *inferioribus*.

*DIANTHUS* Caryophyllus. Linn. *Spec.* 587. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 674. — Id. *Enum. Hort. Berol.* 2. 467. — Bot. *Mag.* 30 et 1822. — Smith. *Engl. Bot.* 244. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 359. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 34. — Sweet. *Syst. Veget.* 2. 376.

*CARYOPHYLLUS maximus*, *ruber*. Bauh. *Pin.* 207. — Tournef. *Inst.* 320.

[illegible] fut, comme il est encore, l'une des plantes les plus recherchées. [illegible] la rose, et plus favorisé que la tulipe, il réunit à la beauté et à la

*Dianthus caryophyllus, L.*

Œillet des fleuristes.

# OEILLET DES FLEURISTES. *DIANTHUS CARYOPHYLLUS.* ♃

Décandrie-Digynie. Famille des *Caryophyllées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, cylindricus*, 5-*dentatus, basi squamis* 4 *pluribusve cruciatim imbricatis cinctus.* Petala 5, *unguiculata, limbo sæpè dentata.* Stamina 10. Ovarium *superum; stylis* 2, *sæpè recurvis.* Capsula *ovato-cylindrica*, 1-*locularis, apice dehiscens, polysperma; seminibus receptaculo centrali affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*DIANTHUS foliis glaucis, glaberrimis; floribus solitariis; squamis calycinis ovatis, acutis, brevissimis; petalis crenatis, imberbibus.*

*DIANTHUS* Caryophyllus. Lin. *Spec.* 587. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 674. — Id. *Enum. Hort. Berol.* 2. 467. — *Bot. Mag.* 39 et 1622. — Smith. *Engl. Bot.* 214. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 359. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 79. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 376.

*CARYOPHYLLUS maximus, ruber.* Bauh. *Pin.* 207. — Tournef. *Inst.* 329.

Cet Œillet fut, comme il est encore, l'une des plantes les plus recherchées. Rival de la rose, et plus favorisé que la tulipe, il réunit à la beauté et à la

richesse des couleurs, les charmes d'un parfum agréable. Il a produit sous la main des cultivateurs, une multitude de variétés qui font les délices des fleuristes, et, malgré le nombre presque infini de plantes exotiques qui, depuis un demi-siècle, est venu augmenter nos jouissances, aucune de ces nouvelles venues n'a pu faire oublier l'OEillet. Certains amateurs lui consacrent encore tous leurs soins; il est aimé des dames et partage souvent avec la rose l'honneur de contribuer à leur parure. Le grand Condé s'amusait à cultiver des œillets pendant sa détention à la Bastille. Le bon roi René, qui se consola en Provence de la perte du trône de Naples, en s'amusant à faire des vers, à peindre et à cultiver des fleurs, aimait particulièrement les œillets, et c'est à lui, dit-on, qu'on doit la connaissance des premiers procédés relatifs à la culture de cette plante.

La racine de l'OEillet des fleuristes est de l'épaisseur du petit doigt, fibreuse, vivace, brunâtre en dehors; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges étalées à leur base, ensuite redressées, lisses, cylindriques, noueuses d'espace en espace, plus ou moins rameuses à leur partie supérieure, d'un vert glauque ainsi que toute la plante, hautes de quinze à vingt pouces. Ces tiges sont garnies, à chaque nœud, de deux feuilles opposées, sessiles, linéaires-lancéolées, épaisses, canaliculées en dedans, presque anguleuses extérieurement, très-aiguës à leur sommet. Les fleurs sont solitaires à l'extrémité de chaque rameau, douées d'un parfum délicieux, d'une couleur pourpre plus ou moins foncée dans la plante sauvage, mais nuancées ou panachées de mille manières différentes dans les nombreuses variétés cultivées dans les jardins, qui se distinguent d'ailleurs par la multiplication plus ou moins considérable des pétales. Dans les fleurs simples le calice est cylindrique, tubuleux, persistant, divisé en cinq dents à son sommet, et environné à sa base de quatre écailles ovales, aiguës, très-courtes, opposées en croix; la corolle est formée de cinq pétales à limbe arrondi, crénelé, très-glabre, et à onglet étroit, de la longueur du calice; les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens subulés, ne dépassent pas le calice, terminés par des anthères ovales-oblongues; l'ovaire est supérieur, ovale-conique, surmonté de deux styles plus longs que les étamines, divergens,

chargés d'une rangée de poils, terminés chacun par un stigmate aigu. Le fruit est une capsule ovale-cylindrique, recouverte par le calice, à une seule loge s'ouvrant par le sommet en quatre parties, et contenant des semences nombreuses, arrondies, comprimées, attachées à un réceptacle central. Cette espèce croît naturellement dans les lieux pierreux, dans les fentes des rochers et des vieux murs, en Espagne, en Italie, et dans plusieurs autres contrées du midi.

L'OEillet n'est pas délicat, puisqu'il croît spontanément dans des lieux arides : il est vrai que, dans cet état sauvage, il est loin d'avoir d'aussi belles fleurs, d'offrir des couleurs aussi brillantes; son parfum seul est égal et peut-être même plus pénétrant. Pour la culture, le sol qui convient le mieux à l'OEillet, est une terre sablonneuse et légère : par exemple, un mélange de terreau de bruyère avec une certaine quantité de terre franche non argileuse. Après cela on se sert, selon les lieux, de plusieurs sortes de terres mêlangées; on emploie la terre des potagers, celle d'alluvion chariée par les inondations, le terreau formé dans les creux des vieux saules, celui provenant des vieilles couches faites avec des feuilles, avec des fumiers de cheval et de vache bien consommés; enfin les terres tirées des marais ou des tourbières passent pour être les meilleures pour les OEillets, et c'est à la nature de ce terrain, commun en Flandre, qu'on attribue la supériorité des OEillets flamands sur ceux des autres pays. Quoi qu'il en soit, quand on prépare son compost pour des OEillets avec plusieurs sortes de terres, il faut les bien mêler et les laisser mûrir en tas pendant un an à dix-huit mois, avant de s'en servir.

Les OEillets peuvent se multiplier de graines, de marcottes, de boutures et par la greffe. Par la graine on obtient souvent de nouvelles variétés; par les autres moyens on conserve, on propage les belles variétés déjà acquises.

Les graines doivent être semées clair, dans des pots ou des terrines remplies de compost propre à l'OEillet. On peut semer depuis le mois de février jusqu'en juillet, et en semant ainsi à différentes époques, on aura de même des fleurs à des époques différentes. Tous les semis, jusqu'en avril, doivent être faits sur couche et sous cloche; plus tard, on sème à l'air libre.

Le semis se recouvre de cinq à six lignes de terre bien meuble, et on arrose ensuite légèrement et de temps en temps selon la saison. Les jeunes plantes se mettent en pots séparément, à l'automne ou au printemps suivant, selon leur force et l'époque à laquelle le semis a été fait.

Les marcottes ne se font que dans une seule saison, en été, depuis le 15 juillet jusqu'au commencement de septembre. Cette opération consiste à coucher en terre un rejeton dont on laisse paraître l'extrémité en dehors, après avoir raccourci le bout des feuilles, et après avoir donné dans le nœud que l'on veut couder et enfoncer en terre, un coup de canif qui en pénètre l'épaisseur jusqu'à la moitié. On arrête cette branche en terre en l'assujettissant avec un petit crochet de bois. Lorsque la marcotte a pris racine dans l'endroit où elle est pliée, ce qui ne tarde pas, on la coupe du côté de la mère-plante pour la sevrer de la nourriture qu'elle en tire, et lorsque, quelque temps après, on voit qu'elle a poussé plusieurs nouvelles feuilles, on la relève pour la mettre séparément en pot. Quand les pieds d'Œillets sont trop hauts pour qu'on puisse en abaisser les rejetons jusqu'en terre, on fait passer la marcotte par un petit entonnoir de fer blanc, par un cornet de plomb laminé ou dans un très-petit pot qu'on remplit de terreau fin, et qu'on soutient par un moyen quelconque. Lorsque les marcottes faites de cette manière, ont poussé quelques racines, on les coupe au-dessous de l'entonnoir, du cornet ou du petit pot, et on les plante à part. Lorsqu'on a fait les marcottes d'un pied d'Œillet, il est bon de le mettre à l'ombre pendant six à huit jours.

Rien de plus simple que la multiplication par boutures : on détache en entier les rejetons placés trop haut sur les vieux pieds, ou que l'on ne peut se procurer autrement qu'en les séparant de la plante-mère. On fait les boutures dans des pots qu'on laisse à l'ombre jusqu'à ce qu'elles aient pris racine, et jusqu'alors on les arrose souvent. Les boutures se font depuis le mois d'avril jusqu'en juillet; plus tard, elles n'auraient pas le temps de reprendre avant l'hiver.

On emploie rarement la greffe pour multiplier l'Œillet; cependant on peut se servir de ce moyen pour changer des pieds simples et bien vigou-

*Dianthus caryophyllus*, Var.

(Œillet des fleuristes.

reux en variétés plus belles, et pour faire porter au même pied des fleurs de plusieurs couleurs. La greffe la plus facile pour les Œillets est celle dite à l'anglaise.

L'Œillet fleurit le plus communément en juillet et août; mais par une culture bien entendue, il peut donner des fleurs dans toutes les saisons. On l'avance en l'exposant au midi, en le plaçant sur couche, ou même dans la serre chaude, on le retarde en le mettant au nord, en le transplantant pour ralentir sa végétation; mais il ne faut traiter de cette manière que les variétés robustes et d'ailleurs communes, car les pieds qu'on soumet à ces moyens extraordinaires sont toujours plus ou moins fatigués, et souvent même ils périssent après avoir porté leurs fleurs.

L'Œillet aime l'air libre, mais il ne lui faut pas une exposition trop chaude; c'est au couchant et surtout au levant qu'il est le mieux placé. Il ne demande que des arrosemens médiocres, et il faut les donner de préférence le soir, avec de l'eau qui, pendant le jour, aura chauffé au soleil. On cultive bien moins le Œillet en pleine terre que [illegible] ne le fait en pots. Quand ils sont en fleur, les amateurs les disposent [illegible] ils ont soin de les arranger de la manière la plus avantageuse pour [illegible] leurs couleurs. La tige des Œillets est souvent [illegible] pour leur servir [illegible] jour.

[illegible] seulement pour les abriter, [illegible] il faut leur donner [illegible] autour des premiers [illegible] quand besoin.

On [illegible] les couleurs, depuis le blanc et le jaune jusqu'au rouge [illegible] toutes les nuances intermédiaires. Ces couleurs sont [illegible] dans la fleur ou unies deux à deux, trois à trois et même en plus grand [illegible] elles sont réparties par taches, [illegible] coquetures ou par panaches. La moindre nuance différente dans les [illegible], la grandeur, la grosseur de la fleur, qui sont également sujettes à [illegible] de modifications, suffisent aux fleuristes pour leur faire distinguer

*Dianthus caryophyllus*, Var.

Œillet des fleuristes.

reux en variétés plus belles, et pour faire porter au même pied des fleurs de plusieurs couleurs. La greffe la plus facile pour les OEillets est celle dite à l'anglaise.

L'OEillet fleurit le plus communément en juillet et août; mais par une culture bien entendue, il peut donner des fleurs dans toutes les saisons. On l'avance en l'exposant au midi, en le plaçant sur couche, ou même dans la serre chaude; on le retarde en le mettant au nord, en le transplantant pour ralentir sa végétation; mais il ne faut traiter de cette manière que les variétés robustes et d'ailleurs communes, car les pieds qu'on soumet à ces moyens extraordinaires sont toujours plus ou moins fatigués, et souvent même ils périssent après avoir porté leurs fleurs.

L'OEillet aime l'air libre, mais il ne lui faut pas une exposition trop chaude; c'est au couchant et surtout au levant qu'il est le mieux placé. Il ne demande que des arrosemens médiocres, et il faut les faire de préférence le soir, avec de l'eau qui, pendant le jour, aura chauffé au soleil. On cultive bien moins les OEillets en pleine terre qu'on ne le fait en pots. Quand ils sont en fleur, les amateurs les disposent sur des gradins où ils ont soin de les arranger de la manière la plus avantageuse pour faire ressortir leurs différentes couleurs. La tige des OEillets est souvent trop faible pour se soutenir seule; on emploie communément pour leur servir d'appui, des baguettes de coudrier auxquelles on les fixe avec du jonc.

Aux approches de l'hiver on rentre les OEillets, seulement pour les abriter, car le séjour dans la serre paraît plutôt les contrarier. Il faut leur donner de l'air et les arroser lorsque le temps est doux; dès le retour des premiers beaux jours, on doit leur rendre l'air dont on voit qu'ils ont besoin.

On a des OEillets de presque toutes les couleurs, depuis le blanc et le jaune jusqu'au rouge, au violet, au brun, et dans toutes les nuances intermédiaires. Ces couleurs sont seules dans la fleur ou unies deux à deux, trois à trois et même en plus grand nombre, et elles sont réparties par taches, par piquetures ou par panaches. La moindre nuance différente dans les couleurs, la grandeur, la grosseur de la fleur, qui sont également sujettes à beaucoup de modifications, suffisent aux fleuristes pour leur faire distinguer

autant de variétés différentes, aussi le nombre de ces variétés est-il très-considérable; on en trouve, sur les diverses listes publiées par les amateurs, plus de quatre à cinq cents. Mais la nomenclature adoptée pour les OEillets, comme pour les tulipes et les jacinthes, est un assemblage de mots vides de sens, puisque les dénominations par lesquelles ils sont désignés ne caractérisent le plus souvent en aucune manière ni la forme, ni les couleurs de ces fleurs. Ainsi, pour quelques OEillets qui, d'après leurs couleurs, sont appelés *amaranthe, bleu céleste, rose triomphante*, la plupart des autres ont reçu des noms de rois, de princes, de divinités de la fable, comme *Grand-Cyrus, Clovis, Turenne, Jupiter, Junon*, etc.

Les fleuristes exigent d'un OEillet certaines qualités pour lui donner place parmi les belles variétés : 1° la tige doit être assez forte pour supporter le poids de la fleur sans se courber; 2° celle-ci doit avoir assèz de pétales pour être épaisse, élevée dans son centre, et parfaitement ronde; 3° les pétales doivent être longs, larges, fermes, faciles à développer; les couleurs doivent en être brillantes et marquées également sur toute la fleur. La belle largeur d'un OEillet est de trois pouces sur neuf à dix de tour; les plus gros en ont quatorze à quinze. On rencontre dans les jardins une variété remarquable par le développement excessif des bractées ou plutôt par la transformation en bractées des feuilles caulinaires; il y en a quelquefois jusqu'à trente paires qui se croisent à angle droit. V. Curtis *Bot. Mag.* 39. 1622.

## EXPLICATION DES PLANCHES.

Variété à fleurs doubles nommée le *Fénélon*. Fig. 1. L'ovaire, les styles et les stigmates.

Autre variété nommée l'*OEillet des bois*.

P. Bessa pinx. Guyard pater sculp.

*Vereera pubescens.*

Acacie pubescente.

# ACACIE PUBESCENTE. *ACACIA PUBESCENS.*

Polygamie-Monoécie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *In hermaphroditis :* Calyx 5-*dentatus.* Corolla 5-*fida* [illegible] Stamina 4-10. Ovarium *superum.* Legumen *bivalve. In mas-*[illegible] *et* Stamina *et in hermaphroditis* pistillum *nullum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

ACACIA *inermis, subhirsuta ; foliis bipinnatis ; foliolis pinnisque* [illegible] *; petiolo cylindraceo ; floribus capitatis, racemosis.*

ACACIA pubescens. Dr Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 468. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 14[illegible]

MIMOSA pubescens. Vent. *Hort. Malm.* 1. *n. et t.* 21. — Poir. *Dict.* [illegible] *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 467. — Sims *Bot. Mag.* 126. [illegible] *Nov. Holl.* n° 466.

[illegible] *Hort. Cantab.* 222.

[illegible] Les arbres ou des arbrisseaux. [illegible] ou de simples plantes herbacées ; toutes [illegible] propriétés [illegible] et que, malheureu- [illegible] encore étudiées à fondir avec particulièrement. [illegible] naturellement en Europe ; elles habitent pour la plupart [illegible] les plus chaudes des deux continens et les archipels intertro- [illegible] Vegetable en 1790, et depuis elle fait l'ornement de nos serres [illegible] feuillage extrêmement élegant et délié. Aux mois de mai [illegible] nombreux globules dorés dont se garnissent les rameaux, font [illegible] sur les estrades où sont déposées, en été, les plantes de [illegible]

[illegible] pubescente s'élève dans nos climats à trois ou quatre

Acacia pubescens.

# ACACIE PUBESCENTE. *ACACIA PUBESCENS.* ♄

Polygamie-Monœcie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *polygami. In hermaphroditis :* Calyx 5-*dentatus.* Corolla 5-*fida vel* 5-*petala.* Stamina 4-10. Ovarium *superum.* Legumen *bivalve. In masculis :* Calyx, Corolla *et* Stamina *ut in hermaphroditis;* pistillum *nullum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MIMOSA inermis, subhirsuta ; foliis bipinnatis ; foliolis pinnisque* 10-12-*jugis ; petiolo eglanduloso ; floribus capitatis, racemosis.*

*ACACIA* pubescens. De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 468. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 141.

*MIMOSA* pubescens. Vent. *Hort. Malm.* 1. *n. et t.* 21. — Poir. *Dict. Enc. Suppl.* 1. *p.* 71. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 467. — Sims *Bot. Mag.* 1263. — Sieb. *pl. Exs. Nov. Holl. n°* 466.

*MIMOSA* suaveolens. Donn *Hort. Cantab.* 222.

Les Acacies constituent généralement de grands arbres ou des arbrisseaux; il en est fort peu qui ne soient que de simples plantes herbacées; toutes sont douées de propriétés plus ou moins remarquables et que, malheureusement, l'on ne s'est point encore attaché à étudier assez particulièrement. Aucune ne croît naturellement en Europe; elles habitent pour la plupart les contrées les plus chaudes des deux continens et les archipels intertropicaux. C'est de la Nouvelle-Hollande qu'est originaire l'Acacie pubescente; sir J. Banks l'a reçue en 1790, et depuis elle fait l'ornement de nos serres tempérées, par un feuillage extrêmement élégant et délié. Aux mois de mai et de juin les nombreux globules dorés dont se garnissent les rameaux, font un effet magnifique sur les estrades où sont déposées, en été, les plantes de l'orangerie.

La tige de l'Acacie pubescente s'élève dans nos climats à trois ou quatre

pieds, et quelquefois davantage; elle se divise en rameaux ouverts, velus, garnis de feuilles alternes, presque sessiles, deux fois ailées sans impaire : leur pétiole commun est anguleux, hérissé de poils, et il porte de chaque côté dix à douze paires de folioles, décomposées elles-mêmes en dix à douze paires de pinnules secondaires, petites, linéaires, obtuses, glabres, d'un vert cendré, très-rapprochées, distiques. Ses fleurs sont très-petites, d'un jaune de soufre, rapprochées, au nombre de dix à douze, en une tête sphérique; et dix à quinze de ces têtes, portées sur un pédoncule commun, forment une grappe simple, placée dans l'aisselle des feuilles. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'un calice monophylle, campanulé, très-court, glabre, à cinq dents; 2° d'une corolle de cinq pétales ovales, droits, insérés à la base du calice, et alternes avec les dents de celui-ci; 3° d'étamines nombreuses, à filamens plus longs que la corolle, rapprochés à leur base, distincts et étalés en leur partie supérieure, où ils sont terminés par des anthères droites, arrondies, et à deux lobes; 4° d'un ovaire supérieur, ovale, glabre, légèrement comprimé, portant latéralement un style capillaire, plus long que les étamines et, comme elles, de couleur jaune, il est terminé par un stigmate simple.

Il arrive fort rarement, quoique cela ne soit pas sans exemple, que les graines de l'Acacie pubescente parviennent ici à l'état de maturité; mais en revanche on en trouve fort souvent dans les envois de graines qui nous sont faits de l'Australasie. On les sème vers la fin d'avril en terrines que l'on place sur une bonne couche chaude; elles levent assez promptement; mais les jeunes plantes exigent de grands soins; sans cela, elles filent, s'affaiblissent et se dessèchent; ces soins consistent principalement dans un prompt transplantement; on distribue les jeunes plantes dans autant de petits pots que l'on place dans une couche un peu moins chaude et on les y entretient jusqu'à ce qu'on puisse les faire passer, sans danger, dans la serre tempérée. Lorsque l'on ne peut se procurer des graines, le plus sûr moyen d'obtenir de nouveaux pieds est de marcotter les anciens; on sépare les jeunes sujets tout aussitôt que l'on s'aperçoit qu'ils ont fait des racines. On ne doit employer, pour cette espèce, que le terreau de bruyère pur que l'on tient modérément humide.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pédoncule commun avec les bractées qui sont à la base de la tête de fleurs. Fig. 2. Une fleur isolée. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe.

*Sterculia balanghas.*

Stereulier balanghas.

## STERCULIER BALANGHAS. [illegible]

Dodecandrie Monogynie. [illegible]

[illegible]

[illegible] *terminalibus.*

[illegible] Balanghas. Lin. *Syst. Plant.* 3. *p.* 195. — Willd. *Spec.* 2. [illegible] *Dissert. Bot.* 5. *p.* 286. *n.* 415. *t.* 143. — Poir. *Dict.* [illegible] 329. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 482. — Ker. *Bot. Regist.* [illegible] *Hort. Kew.* ed. 2. 5. 338. — Spreng. *Syst. Veg.* 3. 82.

[illegible] *THIVELLIA* nobilis. Salisb. *Parad.* 69.

*Sux Malabaricus, salicata, mucilaginosa, fabacea.* Pluken. *Almag.* 266.

[illegible] *OMPHALOBIA* minor. Rumph. *Amboin.* 3. 169. *t.* 107.

[illegible] Burm. *Flor. Malab.* 1. *p.* 99. *t.* 49.

[illegible] le genre *Sterculia* il n'en connaissait que l'espèce [illegible] une odeur très-fétide, et il crut pouvoir [illegible] nous nous dispenserons de [illegible] analogie de caractères [illegible] espèces [illegible] adopte certains noms genériques [illegible] convient [illegible] de notre de l'expression dans la nomenclature moderne; mais il est bon de ne pas perdre [illegible] n'a pas cru de genres, mais uniquement des espèces, et que con- [illegible] sont des arbres plus ou moins élevés propres aux climats de [illegible] que et surtout de l'Asie. Ces plantes ont été rapportées [illegible] des mal[illegible]; puis Ventenat en a formé une famille [illegible] nom de sterculiacées, qui, selon cet auteur, tient le milieu [illegible], et les [illegible] plu[illegible]

## STERCULIER BALANGHAS. *STERCULIA BALANGHAS.* ♄

Dodécandrie-Monadelphie. Famille des *Bittnériacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *coloratus*, 5-*fidus*. Corolla *nulla*. Stamina 10 *seu* 15 *circiter, brevissima*. Ovarium *superum*, 5-*sulcatum; stylo incurvo; stigmate* 2-5-*lobo*. Capsulæ 2-5, *ovato-reniformes, patenti-reflexæ*, 1-*loculares, interiori angulo dehiscentes, polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*STERCULIA foliis ovatis, integerrimis, glabris, alternis, petiolatis; floribus paniculatis, terminalibus.*

*STERCULIA* balanghas. Lin. *Syst. Plant.* 4. *p.* 195. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 872. — Cavan. *Dissert. Bot.* 5. *p.* 286. *n.* 415. *t.* 143. — Poir. *Dict. Enc.* 7. *p.* 429. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 482. — Ker. *Bot. Regist.* 185. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 338. — Spreng. *Syst. Veg.* 3. 82.

*SOUTHWELLIA* nobilis. Salisb. *Parad.* 69.

*Nux Malabarica, sulcata, mucilaginosa, fabacea.* Pluken. *Almag.* 266.

*CLOMPANUS* minor. Rumph. *Amboin.* 3. 169. *t.* 107.

*CAVALAM.* Rheed. *Hort. Malab.* 1. *p.* 99. *t.* 49.

Lorsque Linné fonda le genre *sterculia* il n'en connaissait que l'espèce dont toutes les parties exhalent une odeur très-fétide, et il crut pouvoir employer comme nom générique un mot dont nous nous dispenserons de citer l'étymologie. Plus tard, quand des analogies de caractères vinrent grouper autour du type, une trentaine d'autres espèces, on eut un nouveau motif de blamer la facilité avec laquelle on a adopté certains noms génériques trop significatifs. Sans doute il est souvent avantageux de mettre de l'expression dans la nomenclature; mais aussi il est bon de ne pas perdre de vue que nos systèmes ne sont point toujours d'accord avec la nature, que la nature n'a pas créé de genres, mais uniquement des espèces, et que conséquemment aux noms spécifiques seuls il convient de donner de l'expression. Les sterculiers sont des arbres plus ou moins élevés propres aux climats de l'Afrique, de l'Amérique et surtout de l'Asie. Ces plantes ont été rapportées par Jussieu à la famille des malvacées : puis Ventenat en a formé une famille nouvelle sous le nom de sterculiacées, qui, selon cet auteur, tient le milieu entre les malvacées, et les tiliacées ; mais Kunt en étudiant plus particulière-

ment les caractères de cette nouvelle famille, a trouvé qu'ils différaient trop peu de ceux des Bittnériacées pour laisser subsister les deux familles, en conséquence il les a réunies en faisant une simple tribu des genres *Sterculia, Triphaca* et *Heritiera*. L'espèce dont nous traitons dans cet article, est originaire des Indes; on la trouve au Malabar et à Amboine, dans les terrains sablonneux et pierreux. Les Anglais l'ont introduite en Europe vers 1787; elle fut cultivée d'abord dans les jardins de lady Amélie Hume. Ses fleurs paraissent en mars et avril. Cette plante mérite les soins d'un amateur, par la beauté de son feuillage, par l'élégance de ses panicules de fleurs, et par le parfum délicieux qu'elles exhalent, parfum qui a beaucoup de rapport avec celui de la vanille.

Le Sterculier Balanghas est, dans son pays natal, un grand arbre dont le tronc acquiert environ deux pieds de diamètre; dans notre climat et dans nos serres il ne s'élève qu'à la hauteur de quelques pieds. Ses jeunes rameaux sont garnis, dans leur partie supérieure, de feuilles pétiolées, alternes, ovales ou ovales-lancéolées, aiguës, très-entières, glabres, lisses, longues de quatre à huit pouces, sur deux à trois de largeur. Les fleurs sont d'un blanc un peu verdâtre, nombreuses, disposées au sommet des rameaux en une panicule élégante, dont les ramifications sont alternes, légèrement pubescentes, médiocrement étalées. Ces fleurs n'ont point de corolle; leur calice est pétaloïde, monophylle, campanulé dans sa partie inférieure, partagé à son limbe en cinq découpures linéaires, pubescentes, roulées par leur bord en cylindre grêle, courbées en arc en dedans, rapprochées et tout-à-fait convergentes les unes vers les autres à leur sommet. Les étamines, au nombre de dix, sont sessiles à la base de l'ovaire; elles ont leurs anthères arrondies, blanchâtres, à deux lobes très-petits. L'ovaire est supérieur, pédiculé, arrondi, hérissé de poils nombreux et courts, surmonté d'un style cylindrique, assez court, recourbé, terminé par un stigmate à trois ou quatre lobes arrondis.

On plante le Sterculier Balanghas dans le terreau de bruyère, mêlé de terre franche et substantielle, et on l'entretient en serre chaude avec les soins d'usage, c'est-à-dire des arrosemens fréquens et le rempotement annuel. On le multiplie de boutures et de marcottes. Il faut étouffer les premières sous cloche et sur couche ou dans des pots enfoncés dans la tannée de la serre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil et les étamines vus à la loupe.


*Ferraria undulata.*

Ferraric ondulée.

# FERRARIE ONDULÉE. *FERRARIA UNDULATA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*phylla.* Calyx *nullus.* Corolla 1-*petala; tubo brevissimo; limbo* 6-*partito; laciniis* 3 *externis latioribus, undulato-crispis, basi angustatis.* Stamina 3. Ovarium *inferum; stylo simplici, stigmatibus* 3, 2-*fidis, cucullatis.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*FERRARIA caule ramoso; foliis ensiformibus; laciniis corollæ æqualibus, undulato-crispis, interioribus duplò angustioribus; stigmatibus fimbriatis.*

*FERRARIA* undulata. Lin. *Spec.* 1353. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 580. — Id. *Enum. Hort. Berol.* 2. 691. — Jacq. *Hort. Vind. t.* 63. — Curt. *Bot. Mag. t.* 144. — Lam. *Dict. Enc.* 2. *p.* 453. — Red. *Lil.* 1. *t.* 28. — Mill. *Ic.* 187. *t.* 280. — Cavan. *Diss.* 6. 343. *t.* 190. *f.* 1. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 136. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 169. — Ker. *Irid. Gener.* 28.

*FERRARIA* punctata. Persoon. *Syn.* 50.

*MORRÆA* undulata. Thunb. *Diss.* 14. 2. 21. — Id. *Fl. Cap.* 1. 280.

*NARCISSUS* indicus, *flore saturatè purpureo.* Rudb. *Elys.* 2. 49. *f.* 9.

*Flos Indicus è violaceo fuscus, radice tuberosâ.* Ferr. *Cult.* 168. *t.* 171.

*IRIS stellata, Cyclaminis radice, pullo flore.* Barrel. *Icon. t.* 1216.

*Gladiolus Indicus è violaceo fuscus, radice tuberosâ.* Moris. *Hist.* 2. *p.* 344. *s.* 4. *t.* 4. *f.* 7.

Linné a consacré ce genre à la mémoire de Jean-Baptiste Ferrari, de Sienne, bien connu par quelques bons ouvrages de botanique et d'horticulture, qui nous sont restés; entr'autres ceux intitulés : *Hesperides sive de malorum aureorum culturâ et usu; libri* IV. Romæ 1646; in-folio; ouvrage encore recherché aujourd'hui à cause des planches dont il est enrichi.

*De florum culturâ. Romæ* 1635, in-4°, etc., etc. Ferrari est le premier qui ait décrit en 1646, la plante qui fait le sujet de cet article; elle est originaire du Cap de Bonne-Espérance et se fait remarquer, dans les jardins, bien plus par la bizarrerie des couleurs de ses fleurs que par leur beauté. Il est à regretter que ces fleurs singulières, qui paraissent en mars et avril, aient si peu de durée; elles ne restent épanouies que quelques heures.

La racine de cette plante est tubéreuse, arrondie, un peu déprimée, brunâtre extérieurement, blanche à l'intérieur; elle donne naissance à une tige presque cylindrique, glabre, haute de dix à quinze pouces, garnie de feuilles ensiformes, striées, alternes, assez rapprochées les unes des autres, embrassantes à leur base à peu près comme celles de plusieurs Iris. Les fleurs, au nombre de deux à trois, sont disposées dans la partie supérieure des tiges, sur des pédoncules courts; elles n'ont point de calice; leur corolle, blanchâtre en dessous et d'un pourpre brun ou violet en dessus, avec des taches plus foncées, est partagée profondément en six divisions lancéolées, étalées, pointues, ondulées et crépues en leurs bords d'une manière remarquable. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens réunis par leur base et terminés par des anthères oblongues, verticales. L'ovaire est infère, presque cylindrique, à trois angles obtus, surmonté d'un style à peu près de la longueur des filamens des étamines, terminé à son sommet par trois stigmates planes, échancrés profondément et frangés en leurs bords. Le fruit est une capsule allongée, à trois angles obtus, à trois valves et à trois loges contenant chacune plusieurs graines.

On cultive la Ferrarie ondulée dans le terreau de bruyère, et on lui fait passer l'hiver dans la serre tempérée. Lorsque, après la floraison, les feuilles sont entièrement desséchées, on enlève les racines des pots qui les contiennent et on en sépare les cayeux, car les graines ne mûrissant point dans notre climat, c'est le seul moyen de reproduction dont on puisse faire usage. Après la séparation des cayeux, que l'on dépose aussitôt en d'autres pots, on replante la racine mère, et on la laisse en repos jusqu'au renouvellement de sa période de végétation; alors elle demande tous les soins que l'on donne habituellement aux plantes bulbeuses.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Partie inférieure de la tige avec le bulbe. Fig. 2. Partie supérieure de la tige. Fig. 3. L'ovaire, le style et les stigmates.


*Chironia linoides.*

Chirone linoïde.

# CHIRONE LINOÏDE. *CHIRONIA LINOIDES.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Gentianées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*. Corolla 1-*petala*, *infundibuliformis vel rotata; limbo* 5-*fido*. Stamina 5 *antheris post fecundationem spiraliter contortis*. Ovarium *superum, stylo stamina que simplicibus*. Capsula 1-*locularis, polysperma, seminibus oppositis in receptaculis* 2 *oppositis, ad latera recurvatis et capsula* 2-*loculari non mentientibus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CHIRONIA caule subherbaceo, ramoso; foliis linearibus; floribus axillaribus.*

*CHIRONIA* Linoïdes. Linn. *Spec.* 272. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 1070. — Lam. *Illust. Genr.* 1. *p.* 736. — *Bot. Mag. t.* 51[illegible] — *Mant. Rocc.* 2. 487. Ib. *ed.* 2. 2. 7. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 588. — Burc. *Cap.* 43.

Chiron fut sans doute un de ces hommes extraordinaires qui s'immortalisèrent par de grands et nombreux services, et dont les traditions vulgaires toujours empreintes de merveilleux, ont rendu les formes tout-à-fait méconnaissables. La mythologie nous donne Chiron comme fils de Saturne et de Phyllira; elle nous dit que son père, surpris dans ses amours par sa femme Ops, se changea subitement en cheval pour n'être point reconnu, que de cette métamorphose son fils dut être un monstre moitié homme, moitié cheval qui reçut le surnom de centaure, que ce fils devenu grand se retira dans les forêts, habita sur les montagnes où il s'appliqua à la connaissance des végétaux, où il étudia la position et la marche des astres, etc., etc. C'était très-vraisemblablement un de ces sages persans, ancêtres de la Grèce, puisqu'il a précédé la conquête de la toison d'or et la guerre de Troie; il s'est rendu recommandable par ses connaissances en médecine et en hippiatrique, et a composé sur ces deux sciences des ouvrages dont les titres nous sont parvenus; il les enseigna à Æsculape, Achille, Castor, Hercule, Jason, Thesée, etc., etc. L'on prétend même que Chiron est véritablement l'inventeur de la médecine, que le premier il constata les propriétés salutaires de certaines plantes et que, particulièrement émerveillé de l'action d'une d'elles, *centaurium minus*, Bauh. *Chironia centaurium* Linné, on lui donna son nom qu'on lui a religieusement conservé. Les Chironies sont des plantes herbacées, ou des arbustes dont plusieurs ont guérité.

# CHIRONE LINOIDE. *CHIRONIA LINOIDES* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Gentianées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis vel rotata; limbo* 5-*fido.* Stamina 5; *antheris post fecundationem spiraliter contortis.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 1-*locularis, polysperma; seminibus affixis in receptaculis* 2 *oppositis, ad latera recurvatis et capsulam* 2-4-*locularem mentientibus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CHIRONIA caule subherbaceo, ramoso; foliis linearibus; floribus subterminalibus.*

*CHIRONIA* Linoïdes. Linn. *Spec.* 272. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 1070. — Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 736. — *Bot. Mag. t.* 511. — *Hort. Kew.* 3. 487. — Id. *ed.* 2. 2. 7. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 588. — Berg. *Cap.* 43.

Chiron fut sans doute un de ces hommes extraordinaires qui s'immortalisèrent par de grands et nombreux services, et dont les traditions vulgaires, toujours empreintes de merveilleux, ont rendu les formes tout-à-fait méconnaissables. La mythologie nous donne Chiron comme fils de Saturne et de Phyllira; elle nous dit que son père, surpris dans ses amours par sa femme Ops, se changea subitement en cheval pour n'être point reconnu, que de cette métamorphose son fils dut être un monstre moitié homme, moitié cheval qui reçut le surnom de centaure, que ce fils devenu grand se retira dans les forêts, habita sur les montagnes où il s'appliqua à la connaissance des végétaux, où il étudia la position et la marche des astres, etc., etc. C'était très-vraisemblablement un des plus anciens personnages de la Grèce, puisqu'il a précédé la conquête de la toison d'or et la guerre de Troie; il s'est rendu recommandable par ses connaissances en médecine et surtout en hippiatrique, et a composé sur ces deux sciences des ouvrages dont les titres nous sont parvenus; il les enseigna à Esculape, Achille, Castor, Hercule, Jason, Thesée, etc., etc. L'on prétend même que Chiron est véritablement le père de la médecine, que, le premier, il constata les propriétés salutaires de certaines plantes et que, particulièrement émerveillé de l'action fébrifuge de l'une d'elles, *centaurium minus,* Bauh. *Chironia centaurium,* Willd., il lui donna son nom qu'on lui a religieusement conservé. Les Chirones sont des plantes herbacées, ou des arbustes dont plusieurs ont mérité,

par un port élégant et par des fleurs d'un aspect agréable, une distinction particulière des amateurs; telle est la Chirone linoïde qui a été découverte au Cap, par Masson, en 1787 et qui, depuis, est cultivée dans les jardins, où l'on jouit de ses jolies fleurs, pendant tout l'été et une partie de l'automne.

Les tiges de la Chirone linoïde sont cylindriques, un peu ligneuses à leur base, divisées en rameaux herbacés, hauts d'un pied ou un peu plus, menus, parfaitement glabres comme toute la plante, garnis de feuilles opposées, sessiles, d'un vert glauque, linéaires-lancéolées dans la partie inférieure des rameaux, et tout-à-fait linéaires dans la supérieure. Ses fleurs sont d'un rose foncé, larges d'un pouce, portées sur de longs pédoncules, à l'extrémité des rameaux ou dans leur bifurcation. Leur calice est monophylle, persistant, court, partagé jusqu'à moitié en cinq divisions étroites, aiguës. La corolle, monopétale, à tube très-court, a son limbe profondément divisé en cinq découpures ovales, ouvertes en roue. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens très-courts, insérés dans le haut du tube de la corolle, terminés par des anthères oblongues, d'un jaune pâle, à deux loges qui s'ouvrent sur le côté; elles se tordent un peu en spirale, après la fécondation. L'ovaire est supérieur, ovale, surmonté d'un style cylindrique, plus long que les étamines, plus épais et recourbé dans sa partie supérieure, terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule ovale, à une seule loge polysperme.

La Chirone linoïde exige une terre légère comme le terreau de bruyère, une chaleur peu élevée, mais non inférieure à celle des serres tempérées ou de l'orangerie. Sa culture n'est pas facile, et on ne peut même se flatter de conserver long-temps la plante, parce qu'il lui faut avec une chaleur moyenne beaucoup d'air et de lumière; elle ne peut supporter l'atmosphère stagnante des serres. Les arrosemens doivent être très-modérés et peu fréquens en hiver; au contraire, pendant l'été, lorsque la plante est exposée au soleil qui favorise son plein développement, il lui faut beaucoup d'eau. Le semis, pour qu'il réussisse complétement, demande une attention soutenue, et c'est ce qui fait que l'on préfère souvent les boutures à ce moyen de reproduction.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 2. La corolle fendue dans sa hauteur et développée pour laisser voir l'insertion des étamines. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe, et telle qu'elle est après la fécondation.

*Protea speciosa nigra*

Proté apparent.

# PROTÉ APPARENT. *PROTEA SPECIOSA.* ♄

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Proteaceæ*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible], *persistans*. Receptaculum commune *paleaceum*; [illegible] *persistentibus*. Calyx *nullus*. Corolla 4-*petala*, *inæqualibus*, *patentibus*. Stamina 4 *antheris subsessilibus*, *in sulco* [illegible] *immersis*. Germen *solitarium*; *stylo subulato*. Nux [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PROTEA foliis linearibus, margine ciliatis; floribus* [illegible] *sessilibus; involucri squamis exterioribus elongatis* [illegible] *barbatis, nigris.*

[illegible] — THUNB. *Prod.* 27. *Diss.* 53. — [illegible] *Trans.* 10. *p.* 7[illegible]

# PROTÉ APPARENT. *PROTEA SPECIOSA.* ♄

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Protéacées.*

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Involucrum *imbricatum, persistens.* Receptaculum commune *paleaceum; paleis abbreviatis, persistentibus.* Calyx *nullus.* Corolla 4-*petala, inæqualis; petalis* 3 *cohærentibus.* Stamina 4; *antheris subsessilibus, in sulco sub apicem petalorum immersis.* Ovarium *superum; stylo subulato.* Nux *undiquè barbata, stylo persistenti caudata.*

### CARACTÈRES SPECIFIQUES ET SYNONIMIE.

*PROTEA foliis linearibus, margine ciliatis; floribus capitatis, terminalibus; involucri squamis interioribus oblongo-spatulatis, apice incurvatis, barbatis, nigris.*

*PROTEA* speciosa. Linn. *mantis.* 190. — Thunb. *Prod.* 27. *Diss.* 53. — Andrew *Bot. Repos. n. et t.* 103. — Brown *in* Linn. *Soc. Trans.* 10. *p.* 78. — Sims *Bot. Mag.* 1183. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 188. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 461. — Willd. *Sp. pl.* 1. 531.

*PROTEA* coronata. Poir. *Dict. Enc.* 5. *p.* 645.

*PROTEA* Melaleuca. Brown *in* Linn. *Trans.* 10. *p.* 79.

*PROTEA* barbata. Lam.

*ERODENDRON* magnificum. Salisb.

*LEUCADENDRON* Lepidocarpodendron. Linn. *Sp. pl.* 134. — Berg. *Act. Holm.* 1766. *p.* 322.

*LEPIDOCARPODENDRON.* Boerh. *Index. Lugdb.* 2. 189.

Van-Royen, dans son prodrome des plantes du jardin botanique de Leyde, a désigné sous le nom de *Protea,* de ce dieu marin de la fable qui jouissait de la faculté de pouvoir prendre toutes sortes de formes, un arbuste chez lequel il avait remarqué, à diverses époques de la végétation, des différences sensibles, soit dans le port, soit dans le tissu, la couleur ou le reflet des feuilles et des fleurs. Linné, dont la sagacité fut si grande dans le choix de

la nomenclature, ne répudia pas le nom adopté par Van-Royen; au contraire il l'étendit génériquement à une autre plante, et fonda ainsi véritablement le genre *Protea,* dont le nombre des espèces s'est accru d'une manière prodigieuse, par l'exploration des régions australes de l'Afrique d'où sont originaires tous les Protés décrits jusqu'à ce jour. « Ces plantes, dit M. Desfontaines, étaient inconnues aux anciens naturalistes; L'Écluse est le premier, parmi les modernes, qui en ait parlé. » On trouve dans le second volume de son histoire des plantes, p. 39, la description et la figure d'un fruit du *Protea* qui lui avait été envoyé de Madagascar. Herman en fit connaître un nombre assez considérable, dans son catalogue des plantes d'Afrique. Plukenet en indiqua aussi quelques espèces dont Burmann n'avait pas parlé. Boerhaave, dans son *index alter plantarum horti lugdini-batavi* en donna une histoire détaillée, et il publia, sous les noms de *Lepidocarpodendron* et de *Conocarpodendron*, les figures de vingt-deux espèces, d'après des dessins faits au Cap de Bonne-Espérance. Bergius et Sparmann en ajoutèrent plusieurs à celles qui étaient déjà connues, et Thunberg, dans sa dissertation, en fit connaître vingt-cinq nouvelles. Depuis ce temps il en a encore été découvert d'autres, de sorte que le nombre s'en monterait à plus de deux cents, si Robert Brown, en portant dans les Protéacées les lumières de l'analyse qu'il a répandues si judicieusement dans la plupart des familles du règne végétal, n'eût établi d'une manière positive les caractères du genre *Protea,* et limité, quant à présent, le nombre de ses espèces à une quarantaine environ.

Telle qu'elle a été circonscrite par R. Brown, la famille des Protéacées est extrêmement naturelle et parfaitement caractérisée; elle appartient à la classe des Dicotyledones apétales et hypogynes. On peut en résumer ainsi les caractères : les fleurs sont hermaphrodites, rarement solitaires, plus souvent réunies en épis ou en capitules, ou accompagnées quelquefois de bractées très-grandes et formant en quelque sorte des cônes. Chaque fleur se compose d'un calice à quatre sépales distincts ou plus ou moins soudés entre eux, produisant quelquefois un périanthe tubuleux, à quatre découpures. Les étamines, en même nombre que les sépales, sont sessiles et placées à la partie supérieure de la face interne de chaque sépale; leur anthère est à deux loges, s'ouvrant chacune par un sillon longitudinal. L'ovaire est libre, tantôt sessile, tantôt stipité, un peu oblique, à une seule loge contenant un seul ovule attaché par le milieu de sa hauteur, au côté de l'ovaire où correspond le sillon longitudinal qui règne sur le style; celui-ci est simple, plus ou moins alongé,

terminé par un stigmate discoïde et un peu oblique. Le fruit est une sorte de capsule uniloculaire, s'ouvrant d'un seul côté par un sillon longitudinal. La graine qui est quelquefois membraneuse et ailée, contient, sur un tégument propre, extrêmement épais, un embryon dressé, dont la radicule est inférieure et placée au-dessous du point d'insertion de la graine. Voici le tableau des genres que renferme cette famille.

Fruit indéhiscent. — Anthères distinctes. *Aulax*, Berg.; *Leucadendron*, Herm.; *Petrophila*, Brown; *Protea*, Linné; *Mimetes*, Brown; *Leucospermum*, Brown; *Serruria*, Salisbury; *Nivenia*, Brown; *Sorocephalus*, Brown; *Spatella*, Brown; *Guevina*, Molina; *Adenanthos*, Labillardiere; *Brabeium*, Linné; *Persoonia*, Smith; *Cenarrhenes*, Brown; *Agastachys*, Brown; *Symphionema*, Brown; *Bellendena*, Brown; *Franklandia*, Brown.

Anthères soudées. *Simsia*, Brown; *Conospermum*, Smith; *Synaphea*, Brown.

Fruit déhiscent; uniloculaire. *Anadenia*, Brown; *Grevillea*, Brown; *Hakea*, Schrader; *Lambertia*, Smith; *Xylomelum*, Smith; *Orites*, Brown; *Rhopala*, Aublet; *Knigtia*, Brown; *Embothrium*, Forster; *Oreocallis*, Brown; *Telopea*, Brown; *Lomatia*, Brown; *Stenocarpus*, Brown.

Biloculaire. *Banksia*, Linné, fils; *Dryandra*, Brown.

Les *Protea* sont des arbrisseaux plus ou moins élevés, qui, dans les pays où ils croissent naturellement, habitent de préférence les lieux arides et sablonneux, ou, sur les revers des montagnes, les endroits battus par les vents. Parmi les espèces qui ont été transportées en Europe pour l'ornement des jardins, le Protea apparent est une des plus belles. Il a été introduit par Francis Masson en 1787; il fleurit en mai, juin et juillet.

Le Protéa apparent est un arbrisseau de six à dix pieds de hauteur, dont la tige se divise en branches et en rameaux peu nombreux, cylindriques, pubescens dans leur jeunesse, garnis de feuilles éparses, sessiles, persistantes, linéaires, aiguës, glabres et luisantes en-dessus, parsemées de quelques poils en-dessous, cartilagineuses et ciliées en leurs bords. Les fleurs sont réunies un grand nombre ensemble, au sommet des rameaux, en une tête ovale-cylindrique, longue de trois pouces et demi à quatre pouces, et contenues dans un involucre composé de plusieurs rangs d'écailles imbriquées, persistantes et très-inégales; les inférieures et les extérieures sont ovales-lancéolées, scarieuses, de couleur roussâtre, soyeuses en dehors et surtout à leur sommet; les intérieures sont très-alongées, plus longues que les fleurs proprement dites, un peu élargies en spatule

vers leur extrémité, recourbées en dedans, noirâtres, très-velues et comme barbues. Les fleurs sont portées sur un réceptacle plane, un peu charnu, et chacune d'elles est munie à sa base d'une très-petite écaille aiguë. Il n'y a point de calice. La corolle est composée de quatre pétales linéaires, très-étroits, barbus et comme plumeux à leur extrémité; l'un d'eux est libre dans la plus grande partie de son étendue et un peu tordu en spirale; les trois autres sont tellement rapprochés et connivens, qu'ils ne paraissent former qu'un seul pétale tubulé, fendu d'un côté. Chacun des pétales est creusé, un peu au-dessous de son sommet, d'une fossette longitudinale dans laquelle est placée une anthère linéaire, presque sessile et à deux loges très-étroites. L'ovaire est supère, ovale, entouré à sa base par un faisceau de poils roussâtres, surmonté d'un style filiforme, pubescent, terminé par un stigmate linéaire, un peu comprimé et presque ensiforme.

Sans être très-difficile, la culture du Proté apparent exige néanmoins beaucoup de soins et de précautions. Il lui faut un terreau léger, tel que celui de bruyère, et des arrosemens bien ménagés. On doit surtout se garder de l'exposer, pendant l'été, à toute l'ardeur du soleil qui le dessécherait infailliblement. On le rentre dans l'orangerie dès que la température présage la gelée. Il est bon de le dépoter quand ses racines ont tapissé la surface intérieure du vase dans lequel il se trouve, et lorsqu'on le met dans un autre, il faut que les dimensions soient telles que les racines puissent en atteindre les parois l'année suivante. Lorsqu'on peut obtenir des graines du pays natal, on les sème sur couche dans un terreau bien préparé, mais elles ne lèvent ordinairement qu'à la seconde année, ce qui fait que le mode de boutures n'étant pas plus lent, est souvent préféré. On pratique ces boutures au printemps, au moment de l'ascension de la sève; on les met dans des petits pots que l'on plonge dans une couche de chaleur modérée, et on les tient à l'ombre sous une cloche de verre. On les arrose de manière à ne pas risquer de les faire pourrir. Après quelques mois, ces boutures sont enracinées, on les transplante alors dans de plus grands pots que l'on a soin de tenir, pendant quelque temps encore, à l'ombre et sous châssis.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine vue à la loupe. Fig. 2. Une fleur, de grandeur naturelle.

P. Bessa pinx. Goulet sculp.

*Cydonia Sinensis.*

Coignassier de la Chine.

COIGNASSIER DE [illegible]

Icosandrie-Pentagynie. — Famille des *Pomacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE

Calyx 5-*partitus*, *superus*. Corolla 5-*petala*. Stamina *circiter* 20. Stili 5, *basi connexi*. Pomum [illegible] *loculis* [illegible]

CARACTÈRE [illegible]

[illegible]

Lois. *in Nov. Duham.* 5. *pag.* 255. *tab.* 75. — Lins. *Enum. Ber.* 259. *Bot. Regist.* 905. — Decan. *Syst. Nat.* 2. 608.

*PYRUS* sinensis. Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 4. 452.

*PYRUS* chinensis. Spreng. *Syst. Veget.* 2. 510.

A en croire du géographe Étienne (de Byzance) les environs de la ville de Cydon, dans l'île de Crète, étaient couverts d'un végétal que Tournefort a pu bien constaté les caractères, a fait le type d'un genre [illegible] bien justifiée, le botaniste a appliqué à ce [illegible] des lieux où il a été primitivement observé. Un peu plus tard

*Cydonia edulis.*

Coignassier de la Chine.

# COIGNASSIER DE LA CHINE. *CYDONIA SINENSIS.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Pomacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus, superus.* Corolla 5-*petala.* Stamina *circiter* 20. Styli 5, *basi connati.* Pomum *ovatum turbinatumve, apice umbilicatum*, 5-*loculare; loculis polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CYDONIA caule arborescente, inermi; foliis ovato-oblongis, glabris, æqualiter serratis, acutis; floribus solitariis; fructu ovato-oblongo.*

*CYDONIA* Sinensis. Thouin, *Annal. Mus. vol.* 19. *pag.* 144. *pl.* 8 *et* 9. — Lois. *in Nov. Duham.* 5. *pag.* 255. *tab.* 75. — Link. *Enum. Ber.* 239. — *Bot. Regist.* 905. — Decand. *Syst. Nat.* 2. 638.

*PYRUS* sinensis. Poir. *Dict. Encyc. Supp.* 4. 452.

*PYRUS* chinensis. Spreng. *Syst. Veget.* 2. 510.

Au rapport du géographe Étienne (de Byzance) les environs de la ville de Cydon, dans l'île de Crète, étaient couverts d'un végétal que Tournefort, après en avoir bien constaté les caractères, a fait le type d'un genre particulier; par une convenance bien justifiée, le botaniste a appliqué à ce genre le nom des lieux où il a été primitivement observé. Un peu plus tard

Linné, remarquant avec la plus grande justesse, que le genre de Tournefort ne différait du genre *Pyrus* que par le nombre des graines renfermées dans chacune des loges de son fruit, crut ne point devoir tenir compte d'une distinction qui lui semblait trop peu caractéristique, et fit du genre *Cydonia* une espèce de son genre *Pyrus*. Malgré tout le respect que commandent les actes du législateur de la Botanique, l'on n'a point trouvé que celui qui avait rapport au genre *Cydonia* fut irrévocable, et les successeurs de Linné ont, à leur tour, jugé indispensable le rétablissement du genre de Tournefort. Long-temps, il est vrai, l'on n'a pu y compter que le type adopté par ce dernier botaniste, mais nos excursions scientifiques dans les contrées lointaines, nous en ont assez récemment fait connaître trois autres, dont est celle qui fait le sujet de cet article.

Le Coignassier de la Chine a été introduit en Europe tout au commencement du dix-neuvième siècle; il a été cultivé d'abord en Hollande, puis successivement en Angleterre et en France où on l'a vu fructifier, pour la première fois, en 1811. Ses fruits, selon ce qu'en a dit André Thouin, n'ont pu atteindre dans notre climat une maturité assez parfaite pour être mangés crus; et même après quelques heures de cuisson, leur chair est restée coriace et d'un manger désagréable. C'est grand dommage, car ces fruits sont d'ailleurs très-gros et très-beaux; ils ont un parfum qui approche beaucoup de celui du coing ordinaire, mais qui est moins fort, plus suave, et tire un peu sur l'odeur de l'ananas. On peut espérer qu'une culture soignée, et surtout la multiplication par les semis, pourront un jour modifier ce beau fruit, et le rendre aussi bon au gout qu'il est déjà agréable à l'odorat. En attendant l'arbre qui le produit peut être considéré comme l'un des plus propres à la décoration des jardins, d'abord par la forme pittoresque de son port et par sa verdure très-hâtive qui de la teinte la plus tendre, passe successivement par toutes les nuances jusqu'au mordoré, à la chute très-tardive des feuilles; ensuite par la multitude et l'éclat des fleurs dont il se couvre dans le courant d'avril, et qui durent quinze à vingt jours; enfin par la forme, la couleur et la grosseur de son fruit qui tranche agréablement sur sa belle verdure. On peut le placer avec succès, isolément ou sur le

troisième rang, parmi les grands arbrisseaux ou les petits arbres des lisières, des bosquets de printemps et d'automne de toutes les sortes de jardins. Mais sa destination la plus importante paraît être celle de composer des groupes homogènes dans les jardins paysagistes. Mis en opposition avec des bouquets d'arbres du même genre, il est très-propre à former et à caractériser les scènes romantiques de ces espèces d'élysées.

Cet arbre a le port du Coignassier ordinaire, et il paraît devoir s'élever à quinze ou vingt pieds, peut-être davantage. Ses feuilles sont ovales-oblongues, courtement pétiolées, aiguës, lisses et d'un vert gai en dessus, chargées, en leurs bords, de dents très-fines, très-rapprochées et terminées par une petite glande; couvertes, en dessous, d'un duvet cotonneux peu épais, et munies, à leur base, de deux stipules ovales-lancéolées, ordinairement plus longues que le pétiole, et tombant vers le temps où les feuilles ont acquis leur parfait développement. Les fleurs sont larges de dix-huit à vingt lignes, terminales et solitaires à l'extrémité du petit rameau qui les porte. Chaque fleur en particulier est composée : 1° d'un calice à cinq divisions aiguës, réfléchies en arrière, lisses et glabres en dehors, cotonneuses en dedans; 2° d'une corolle de cinq pétales ovoïdes, creusés en cuiller, rétrécis en onglet à leur base, d'une belle couleur rose, variée de nervures plus foncées; 3° de vingt étamines à filamens subulés, d'un rose tendre, moitié plus courts que les pétales, portant à leur sommet des anthères oblongues; 4° d'un ovaire inférieur au calice, surmonté de cinq styles de moitié au moins plus courts que les étamines, et élargis en massue à leur extrémité. Les fruits sont d'une forme ovoïde-alongée, inégaux dans leur diamètre, et comme bosselés dans plusieurs parties; ils ont quatre pouces et quelques lignes de hauteur, sur trente-deux à trente-trois lignes de largeur dans leur plus grand diamètre; la couleur de leur peau est d'abord verdâtre, et elle devient d'un jaune-citron pâle en approchant de la maturité; leur chair est d'une consistance ferme et sèche, presque sans eau, grenue et comme ligneuse, d'une saveur acide, stiptique, approchant de celle du Coing sauvage. L'intérieur de chaque fruit est partagé en cinq loges cartilagineuses, fort alongées, et contenant, sur deux rangs, quarante à soixante

pepins, et au-delà, ovales, aplatis, pointus du côté du germe, par lequel ils sont attachés à l'axe du fruit, d'une couleur brunâtre.

Le Coignassier de la Chine n'est point très-délicat sur la nature du sol; il paraît seulement croître avec plus de vigueur dans les terrains meubles, sablonneux ou calcaires et légèrement humides, que dans ceux qui sont argileux, compactes, aquatiques et froids. Il passe très-bien l'hiver en pleine terre dans nos climats, et c'est ainsi qu'il est resté, depuis douze ans, dans plusieurs jardins où des froids de neuf à dix degrés ne lui ont fait éprouver que de faibles accidens. On ne l'a point encore semé, mais on l'a multiplié avec succès par marcottes, même par boutures, et surtout en le greffant sur le Coignassier commun, sur le poirier, sur le pommier hybride ou sur l'aubépine.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le fruit très-jeune coupé horizontalement. Fig. 2. Deux pepins. Fig. 3. Le calice et quelques étamines. Fig. 4. Un pétale. Fig. 5. L'ovaire, le calice, les styles avec leurs stigmates, et trois étamines. Fig. 6. Un jeune fruit coupé longitudinalement.


*Paeonia moutan* Var. *Papaveracea.*

Pivoine moutan *Var.* Papaveracée.

# PIVOINE MOUTAN (L.). PAPAVÉRACÉE. *PÆONIA MOUTAN* Var. *PAPAVERACEA*. 2

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Hellébracées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx [illegible] *tale*. Stamina *numerosa*. Ovaria 2 *vel plura, supera, disco carnoso cincta; stigmatibus totidem sessilibus, crassis*. Capsulæ *totidem*, 1-*loculares*, 1-*valves, intus longitudinaliter dehiscentes, polyspermæ*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PÆONIA caule suffruticoso; foliis biternatis bipinnatisve; foliolis [illegible] subtus glaucis, sæpissime 3-lobatis; floribus solitariis, [illegible] in disco accreto reconditis.*

*PÆONIA moutan* var. papaveracea. De Cand. *Regn. Veg.* 1. *p.* 367. [illegible] *Syst. Nat.* 1. 85. — Sweet. *Syst. Veget.* 2. 84[illegible]. — Sims. *Bot. Mag.* 2175.

*PÆONIA papaveracea*. Andrew. *Bot. Repos.* [illegible] 455.

[illegible] M. Andrew persiste dans l'opinion que cette Pivoine soit une [illegible] particulière, il paraît néanmoins certain maintenant qu'elle n'est [illegible] beaucoup d'autres, qu'une variété de la Pivoine moutan, que les [illegible] cultivent depuis plus de douze siècles, avec une ardeur soutenue [illegible] dont ils sont parvenus à obtenir un nombre [illegible] variétés non moins grand [illegible] l'on observe dans les tulipes de nos amateurs. Du reste la Pivoine [illegible] ne [illegible] pas moins une plante magnifique, digne en tout,

*Paeonia montana* Var. *Papaveracea.*

Pivoine montane Var. Papaveracée

# PIVOINE MOUTAN *Var.* PAPAVÉRACÉE. *PÆONIA MOUTAN* Var. *PAPAVERACEA.* ♃

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Helléboracées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus vel polyphyllus, persistens.* Corolla 5-*petala vel polypetala.* Stamina *numerosa.* Ovaria 2 *vel plura, supera, disco carnoso cincta; stigmatibus totidem sessilibus, crassis.* Capsulæ *totidem,* 1-*loculares,* 1-*valves, intùs longitudinaliter dehiscentes, polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONIMIE.

*PÆONIA caule suffruticoso; foliis biternatis bipinnatisve; foliolis ovato-oblongis, subtùs glaucis, sæpissimè* 3-*lobatis; floribus solitariis, terminalibus; ovariis in disco urceolato reconditis.*

*PÆONIA* moutan, var. papaveracea. De Cand. *Regn. Veg.* 1. *p.* 387. — Id. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 65. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 614. — Sims *Bot. Mag.* 2175.

*PÆONIA* papaveracea. Andrew *Bot. Repos. n. et t.* 463.

Quoique M. Andrew persiste dans l'opinion que cette Pivoine soit une espèce particulière, il paraît néanmoins certain maintenant qu'elle n'est, comme beaucoup d'autres, qu'une variété de la Pivoine moutan, que les Chinois cultivent depuis plus de douze siècles, avec une ardeur soutenue, et dont ils sont parvenus à obtenir un nombre de variétés non moins grand que celui que l'on observe dans les tulipes de nos amateurs. Du reste la Pivoine papavéracée n'en constitue pas moins une plante magnifique, digne en tout,

de figurer dans nos collections. On la voit ordinairement fleurir aux mois d'avril et de mai.

Ses racines et ses tiges ressemblent parfaitement à celles de la Pivoine moutan, c'est-à-dire que les racines sont tubéreuses, napiformes, et que les tiges sont ligneuses, hautes de trois à quatre pieds, rameuses dès la base et disposées en buisson. Les feuilles sont alternes, portées sur de longs pétioles cylindriques; les unes ailées, les autres une ou deux fois ternées, à folioles ovales-oblongues, glabres, d'un beau vert en dessus, glauques en dessous, rarement entières, le plus souvent découpées en deux ou trois lobes. Les fleurs sont solitaires à l'extrémité des rameaux, très-grandes, larges de sept à huit pouces, inodores, d'un blanc pur avec une grande tache purpurine à la partie inférieure de chaque pétale. Le calice est formé de huit folioles inégales, disposées sur deux rangs, trois intérieures plus larges et plus courtes, presque ovales; les cinq extérieures près de moitié plus grandes et lancéolées. La corolle est composée de dix pétales ovales, rétrécis dans leur partie inférieure, entiers ou échancrés, presque toujours un peu irrégulièrement découpés en leurs bords. Les étamines, au nombre d'environ deux cents, ont leurs filamens inégaux, d'une couleur purpurine, plusieurs fois plus courts que les pétales, terminés par des anthères oblongues, jaunes, à deux loges longitudinales, s'ouvrant sur les côtés. Les ovaires sont supères, souvent au nombre de six, mais ils paraissent n'en former qu'un seul au moment de la floraison, parce qu'ils sont alors étroitement enveloppés par un disque cartilagineux, urcéolé, de couleur pourpre foncé qui naît du fond du réceptacle. Chaque ovaire se termine par un stigmate sessile, charnu et un peu arrondi.

Comme la Pivoine moutan, la variété papavéracée se cultive en terreau de bruyère, et en plein air; seulement pendant la saison rigoureuse, il faut avoir soin de la préserver de l'atteinte des gelées, par une bonne litière. Il faut aussi, en tout temps, la garantir d'une trop grande humidité, en exhaussant le sol dans lequel on plante ses tubercules ou racines. On la multiplie par la séparation des drageons et au moyen du marcottage.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Une fleur et une feuille moitié de grandeur naturelle. Fig. 1. Les ovaires sans le disque, mais accompagnés de quelques étamines; le tout grand comme nature.


*Witsenia corymbosa.*

**Witsenie en corymbe.**

## [illegible] Monogynie. — Famille des *Irides*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 4-phylla. Corolla 1-petala infundibuliformis; limbo 6-fido [illegible] Stamina [illegible] Ovarium [illegible]

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

WEISSIA *caule ramoso; foliis ensiformibus, distichis imbricatis; floribus corymboso-paniculatis, glabris.*

WEISSENIA corymbosa. Ker *in Bot. Mag. n. et t.* 895. — Id. *Irideæ.* [illegible] 2. — Smith. *Exot. Bot.* 2. *p.* 17. *t.* 68. — *Ho. t. Kew. ed.* 2. 1. 110. — Redouté *Liliac.* 455. — Roem. *et* Sch. *Syst. Veget.* 1. 371. — Sprenge. *Syst. Veget.* 1. 147.

WEISSENIA nivenia. Vent. *Decas Nov. Gen.* 1. 5.

[illegible] Weissie est depuis long-temps recommandable en Hollande; [illegible] Nicolas Witsen, bourguemestre d'Amsterdam que le czar Pierre-le-[illegible] pour des connaissances sur le négoce, la politique, [illegible] Weissenaer dit dans son Histoire d'Amsterdam, qu'un [illegible] noble emploi de ses richesses, il [illegible] par plaisir, [illegible] nouvelles [illegible] a captivé [illegible] de la botanique [illegible] utilité à Hamburg qui, en reconnaissance, donna [illegible] Les [illegible] plante que nous décrivons dans cet [illegible] Weissenia en Corymbe a été observée pour la première fois, par [illegible] en 1778 [illegible] de Cavanilles [illegible] professeur [illegible] description, mais ce n'est qu'une trentaine d'années après

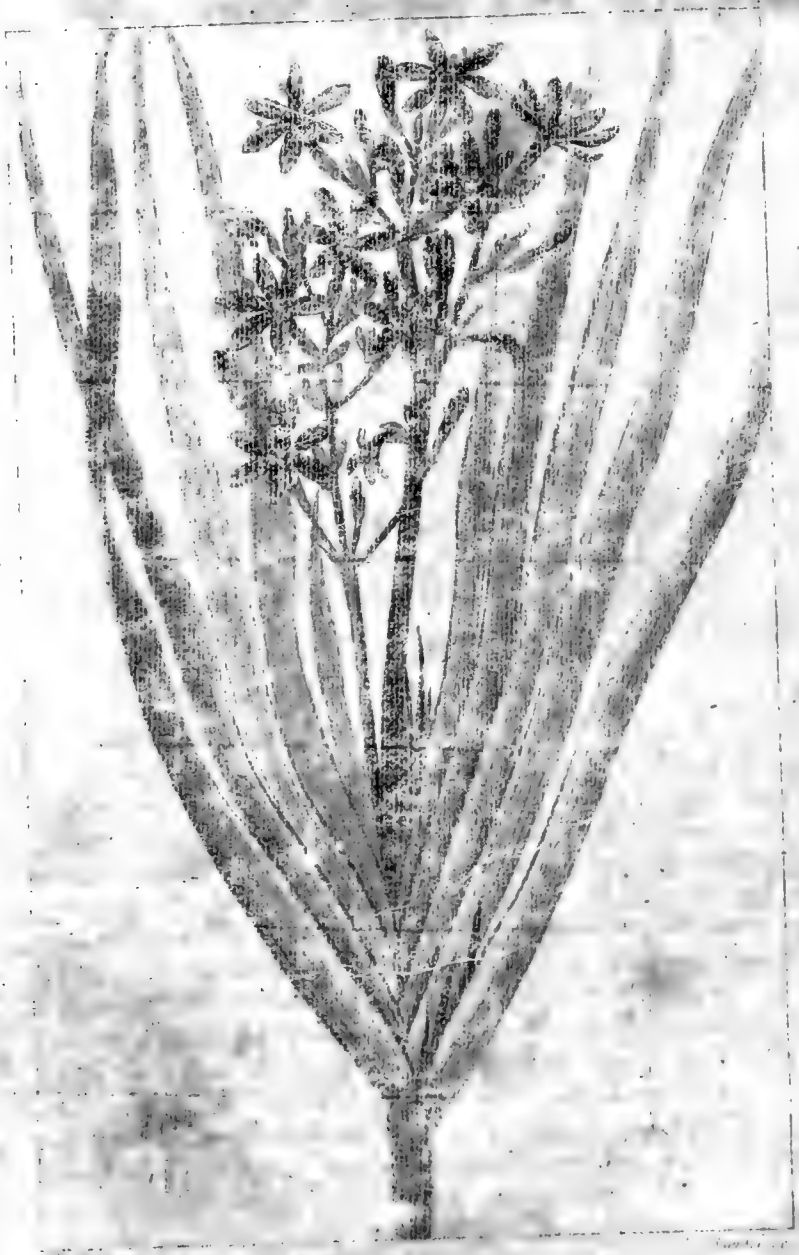

*Witsenia corymbosa*

Witsenie en corymbe.

# WITSÉNIE EN CORYMBE. *WITSENIA CORYMBOSA.* ♀

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 4-*phylla.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; limbo* 6-*fido, subæquali.* Stamina 3. Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmatibus* 3.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONIMIE.

*WITSENIA caule ramoso; foliis ensiformibus, distichè imbricatis; floribus corymboso-paniculatis, glabris.*

*WITSENIA* corymbosa. Ker *in Bot. Mag. n. et t.* 895. — Id. *Iridear. Gener.* 8. — Smith. *Exot. Bot.* 2. *p.* 17. *t.* 68. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 110. — Redouté *Liliac.* 453. — Roem. *et* Sch. *Syst. Veget.* 1. 371. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 147.

*WITSENIA* nivenia. Vent. *Decas Nov. Gen.* 1. 5.

Le nom de Witsen est depuis long-temps recommandable en Hollande; c'est chez Nicolas Witsen, bourguemestre d'Amsterdam que le czar Pierre-le-Grand allait souvent puiser des connaissances sur le négoce, la politique, les sciences et les arts. Wagenaar dit, dans son histoire d'Amsterdam, qu'un Witsen se faisait distinguer par le plus noble emploi de ses richesses; il envoyait à grands frais, des hommes habiles chercher ce qu'il y avait de plus rare dans toutes les parties de l'univers; il fretait des vaisseaux qui allaient, à ses dépens, faire des explorations scientifiques, découvrir de nouvelles terres, etc.; un autre Witsen, consul aux Indes et dont Thunberg a captivé l'amitié, pendant le séjour qu'il y fit, était un amateur passionné de la botanique; il fut d'une grande utilité à Thunberg qui, en reconnaissance, donna son nom à un genre dont fait partie la plante que nous décrivons dans cet article. La Witsénie en Corymbe a été observée pour la première fois, par Thunberg, en 1773, sur les confins de la Caffrerie; c'est là que le professeur Suédois en a fait la description, mais ce n'est qu'une trentaine d'années après

que des plantes apportées en Europe, y ont fait connaître cette charmante iridée que l'on cultive maintenant, non-seulement dans les jardins botaniques, mais chez la plupart des amateurs, où ses fleurs que l'on revoit ordinairement à deux époques de l'année, au printemps et à l'automne, causent toujours une jouissance nouvelle.

La tige de la Witsénie en Corymbe est presque ligneuse, comprimée, à deux angles opposés, haute d'un pied ou un peu plus, nue dans sa partie inférieure, divisée en rameaux alternes, garnis de feuilles étroites, ensiformes, glabres, d'un vert clair ou un peu glauque, disposées de deux côtés opposés, très-rapprochées et s'engaînant les unes et les autres par leur base. Ses fleurs sont portées sur un pédoncule comprimé, à deux angles tranchans, placé entre les feuilles supérieures, à peu près égal à elles en longueur, plusieurs fois divisé vers sa partie moyenne, et formant un corymbe rameux et alongé en une sorte de panicule fort élegante. Chaque fleur est munie à sa base d'une spathe très-courte, composée de quatre écailles; dont les deux extérieures sont scarieuses, roussâtres, et les deux intérieures plus longues, membraneuses. La corolle est monopétale, infondibuliforme, d'une jolie couleur bleue, à tube plus long que la spathe, et à limbe partagé en six divisions oblongues, ouvertes, presque régulières. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens blanchâtres, presque aussi longs que les découpures de la corolle, et insérés à la base des trois plus extérieures; ils portent à leur sommet des anthères ovales, à deux loges. L'ovaire est inférieur, ovale-arrondi, surmonté d'un style filiforme, de la longueur du tube de la corolle, trifide à son sommet, et terminé par trois stigmates simples, divergens.

Cette plante se cultive dans le terreau de bruyère; elle demande à être garantie de la plus petite gelée à laquelle elle succomberait infailliblement; c'est pourquoi on ne saurait la rentrer trop tôt dans l'orangerie, où elle entre de bonne heure en végétation. Ce n'est point qu'elle exige de copieux arrosemens, néanmoins il faut entretenir ses racines dans un degré constant d'humidité, tout en évitant d'y laisser l'eau stagnante. On la multiplie de boutures.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et étalée, avec les étamines. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate, de grandeur naturelle. Fig. 3. Les mêmes parties vues à une forte loupe.

*Achras sapota.*

Sapotilier commun

# SAPOTILIER COMMUN. *ACHRAS* [illegible]

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Sapotées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calice 6-pétales, persistens; folioles* [illegible] *coriaces* [illegible]. *Corolla* [illegible] *campanulata, 6-fida, ad fauces* [illegible] *quasi unguiculatis*. [illegible] *Stamina brevissimis, inter squamulas in fauces inserta*. [illegible] *superne, cavo carnoso obtectum; stylo exiguo, stigmatibus simplicibus*. [illegible] *globosum aut ovatum, carnosum*. 10-*loculare; loculis* 1-*spermis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*ACHRAS recte arborea; foliis oblongis, ovatis, lanceolatis* [illegible] *pedunculis uniflore, axillaribus aut terminalibus*.

*Achras* Sapota. Linn. *Spec.* 470. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 224. — Lam. *Ill. tab.* 255. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 530. — Tussac *Fl. Ind.* 1. *p.* 73. *t.* 5. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 312. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 132.

*ACHRAS* Zapota. Jacq. *Amer.* 57. *tab.* 41.

*SAPOTA fructu ovato, magno*. Plum. *Gen. Amer. p.* 43. *tab.* 4.

[illegible] le *Sapota* [illegible] un arbre qui les [illegible] des Antilles dont il a donné la description dans [illegible] *novarum generum*; nous ignorons les motifs qui [illegible] Plumier pour en adopter [illegible] nom grec du [illegible] cette [illegible] arbre [illegible] Sapotille [illegible] qu'il [illegible] Antilles [illegible] qui [illegible] Européens [illegible] dans les [illegible] cause de [illegible] qui provient de [illegible] qu'un arbre [illegible] son rapport. [illegible] dans les Antilles on [illegible] est ordinairement pressé de [illegible] regarde cette époque comme très-reculée. Cependant il [illegible] par la suite, des soins qu'il a exigés, surtout aux environs des [illegible] rare de voir un seul Sapotilier former un assez bon [illegible] est dur, assez fort, on l'emploie dans les constructions, [illegible] les parties abritées de la pluie. Sa culture [illegible] en Europe [illegible] 1781. Les premiers essais sont attribués à Ph. Miller.

[illegible]

Sapotillier commun

# SAPOTILIER COMMUN. *ACHRAS SAPOTA.* ♄

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Sapotées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-*phyllus, persistens; foliolis* 3 *exterioribus brevioribus.* Corolla 1-*petala, campanulata,* 6-*fida, ad faucem aucta* 6 *squamulis emarginatis.* Stamina 6; *filamentis brevissimis, inter squamulas in faucem insertis.* Ovarium *superum, disco carnoso obtectum; stylo stigmateque simplicibus.* Pomum *globosum aut ovatum, carnosum,* 10-*loculare; loculis* 1-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ACHRAS caule arboreo; foliis ovato-lanceolatis, utrinquè attenuatis, glabris; pedunculis unifloris, axillaribus aut terminalibus.*

*ACHRAS* Sapota. Linn. *Spec.* 470. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 224. — Lam. *Illust. tab.* 255. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 530. — Tussac *Fl. Antil.* 1. *p.* 73. *t.* 5. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 312. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 132.

*ACHRAS* Zapota. Jacq. *Amer.* 57. *tab.* 41.

*SAPOTA fructu ovato, majore.* Plum. *Gen. Amer. p.* 43. *tab.* 4.

Plumier avait primitivement appelé *Sapota*, du nom mexicain *Zapotl*, un grand et bel arbre des Antilles dont il a donné la description dans son *nova plantarum americanarum genera;* nous ignorons les motifs qui ont décidé Linné à rejeter le nom de Plumier pour en adopter un autre qui ne nous paraît pas plus expressif. *Achras* est le nom grec du poirier sauvage, et nous ne voyons guère l'analogie qu'il peut y avoir entre cet arbre et celui dont nous nous occupons. Le fruit du Sapotilier, a la couleur de la nèfle commune, et se mange, comme elle, lorsqu'il commence à blettir; pour lors, de laiteux et d'âpre qu'il était, il devient succulent et si sucré que beaucoup d'Européens le trouvent trop doux. Ce fruit, après l'orange, tient le premier rang dans les desserts; il se vend même plus cher, à cause de sa rareté qui provient de ce qu'il faut dix à douze ans avant qu'un arbre soit en bon rapport, et, dans les Antilles où l'on est ordinairement pressé de jouir, on regarde cette époque comme très-reculée. Cependant il dédommage amplement, par la suite, des soins qu'il a exigés, surtout aux environs des villes, où il n'est pas rare de voir un seul Sapotilier former un assez bon revenu. Son bois est dur, assez liant; on l'emploie dans les constructions, mais seulement pour les parties abritées de la pluie. Sa culture, en Europe, date de 1731; les premiers essais sont attribués à Ph. Miller.

Le Sapotilier est un arbre élevé, dont les rameaux sont garnis vers leur sommet de feuilles éparses, pétiolées, ovales-lancéolées, pointues à leurs deux extrémités, un peu épaisses, glabres, d'un vert foncé et luisant; quand elles sont encore nouvelles et qu'on les casse, il en sort, ainsi que des jeunes rameaux, un lait visqueux qui, en se condensant à l'air, se change en une résine blanche, combustible en répandant une odeur d'encens. Ses fleurs, peu apparentes, sont portées une à une sur des pédoncules axillaires ou placés au sommet des rameaux. Leur calice est à six divisions, dont trois extérieures plus courtes, couvertes en dehors d'une poussière ferrugineuse, et trois intérieures plus longues, d'un blanc verdâtre. La corolle est blanche, campanulée, divisée à son limbe en six découpures : un peu au-dessous et entre chacune, il y a une écaille échancrée à son sommet. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens très-courts, insérés dans la gorge de la corolle alternativement avec les écailles : ils portent des anthères droites, presque sagittées. L'ovaire est supère, ovale, entouré par un disque charnu, velu, ferrugineux, surmonté d'un style épais, diminuant insensiblement de grosseur, terminé par un stigmate obtus. Le fruit est ovoïde ou arrondi selon les variétés, recouvert d'une peau sur laquelle il y a une sorte de poussière ferrugineuse; son intérieur est une pulpe succulente, divisée en dix loges, qui contiennent chacune une graine oblongue, noire, luisante, aplatie. Dans les vieux Sapotiliers, la majeure partie des graines et quelquefois la totalité avorte, ce qui rend le fruit plus agréable. Dans le pays natal de cet arbre, ses fleurs commencent à paraître en mai, et se succèdent pendant trois à quatre mois : les premiers fruits mûrissent en septembre et successivement jusqu'en janvier.

Le Sapotilier aime une terre legère et profonde. Il faut autant que possible l'éloigner des maisons, parce que le matin, principalement après la pluie, il exhale une odeur forte, qui pourrait être nuisible et qui ne se dissipe qu'après le lever du soleil. Au Jardin des Plantes, à Paris, où il est cultivé depuis assez long-temps, il n'a point encore porté de fruits, quoiqu'on le tienne toute l'année dans la serre chaude; mais peut-être que dans les parties les plus chaudes de l'Europe on pourrait espérer de le voir fructifier, en ayant soin, toutefois, de le planter en caisse, et de le mettre pendant l'hiver à l'abri du froid, dans une bonne serre.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Un rameau de Sapotilier, duquel pend un fruit. A côté, un autre fruit coupé horizontalement, montre la position des graines.


*Gastrolobium bilobum.*

Gastrolobier bilobé.

# GASTROLOBIER BILOBÉ. *GASTROLOBIUM BILOBUM.* ♄ —

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *polyphyllus*, 5-*dentatus*, *sub*-2-*labiatus*. Corolla *papilionacea*; *alis* [illegible] *vexillum subvolutum* [illegible] *subsequentibus*. Stamina 10, *distincta*, [illegible] *superior*, *pedicellata*. Legumen *ventricosum*, *disperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

GASTROLOBIUM *bilobum*. *foliis quinis*, *cuneiformibus*, *emarginato-subbilobis*; [illegible] *axillaris*; *floribus terminalibus*, *corymbosis*; *leguminis pedicello* [illegible] *calycis enumerante*.

GASTROLOBIUM bilobum. Brown *in Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 3. *p.* 16. — *Botan. Reg.* 411. — Sims *Bot. Mag.* 2212. — Spreng. *Syst. Veget.* [illegible] — De Cand. *Prodr. Syst. Veget.* 2. 11. — Loddig. *Botan. cab. t.* 70.

[illegible] importantes découvertes faites par Robert Brown, dans [illegible] en Australasie, [illegible] il accompagna le capitaine [illegible] le genre *Gastrolobium*, institué par le savant auteur [illegible] qui lui assigna les caractères suivans : [illegible] cinq divisions ; point de bractées ; corolle papilionacée : dont les pétales [illegible] à peu près égales, entières et libres et au nombre de dix ; ovaire pédicellé, à deux ovules surmonté d'un style [illegible], ascendant, [illegible] ; légume renflé contenant des graines munies d'appendices calleux autour de l'ombilic. Ce genre qui est voisin du *Podonia* de Smith, ne se compose que d'une seule espèce qui a été observée par Robert Brown, sur la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande [illegible], qui a été introduite en Europe dans le courant de 1803, par Peter Good, y est maintenant cultivée dans tous les jardins [illegible]. Ses fleurs paraissent chaque année aux mois de juin et de [illegible]

*Gastrolobium bilobum.*

Gastrolobier bilobé.

# GASTROLOBIER BILOBÉ. *GASTROLOBIUM BILOBUM.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus, sub*-2-*labiatus.* Corolla *papilionacea ; alis et cariná vexillum subrotundum subæquantibus.* Stamina 10, *distincta.* Ovarium *superum, pedicellatum.* Legumen *ventricosum, dispermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONIMIE.

*GASTROLOBIUM foliis quinis, cuneiformibus, emarginato-subbilobis, subtùs subsericeis ; floribus terminalibus, corymbosis ; leguminis pedicello tubum calycis subæquante.*

*GASTROLOBIUM* bilobum. Brown *in Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 3. *p.* 16. — Ker *in Botan. Reg.* 411. — Sims *Bot. Mag.* 2212. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 350. — De Cand. *Prodr. Syst. Veget.* 2. 11. — Loddig. *Botan. cab. t.* 70.

Aux nombreuses et importantes découvertes faites par Robert Brown, dans le voyage de recherches en Australasie, où il accompagna le capitaine Flinders, appartient le genre *Gastrolobium*, institué par le savant auteur du *Prodromus floræ novæ Hollandiæ,* qui lui assigna les caractères suivans : calice à deux lèvres et à cinq divisions ; point de bractées ; corolle papillonacée ; dont les pétales sont à peu près égaux entre eux ; étamines libres et au nombre de dix ; ovaire pédicellé, à deux ovules, surmonté d'un style subulé, ascendant ; stigmate simple ; légume renflé, contenant des graines munies d'appendices calleux autour de l'ombilic. Ce genre qui est voisin du *Pultenæa* de Smith, ne se compose que d'une seule espèce qui a été observée, par Robert Brown, sur la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande, et cette espèce, qui a été introduite en Europe dans le courant de 1803, par Peter Good, y est maintenant cultivée dans tous les jardins botaniques. Ses fleurs paraissent chaque année aux mois de juin et de juillet.

Le Gastrolobier bilobé est un arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux nombreux, verticillés, dont les plus jeunes sont anguleux, recouverts de poils courts, soyeux, blanchâtres. Ses feuilles sont verticillées cinq par cinq, oblongues, cunéiformes, mucronées dans le milieu de l'échancrure qui partage leur sommet en deux lobes courts et arrondis. Ces feuilles sont glabres en dessus, un peu soyeuses en dessous, portées sur de courts pétioles, et munies à leur base de deux petites stipules subulées. Les fleurs sont d'un jaune foncé, mêlé de rouge-brun, portées sur des pédoncules soyeux, et disposées, au nombre de douze et plus, en un corymbe terminal. Le calice est monophylle, imparfaitement bilabié, découpé en cinq dents, dont les deux supérieures un peu plus larges que les trois inférieures qui sont plus aiguës. La corolle a son étendard arrondi, redressé, marqué vers sa base d'une tache d'un rouge-foncé; il est à peine plus grand que les deux ailes qui sont oblongues, inclinées sur la carène qui est d'un rouge-brunâtre. Les dix étamines sont insérées autour de la base du pédicule qui porte l'ovaire, et leurs filamens sont terminés par de petites anthères ovoïdes. L'ovaire est supérieur, velu, porté sur un pédicule particulier; le style un peu arqué, terminé par un stigmate simple. Le fruit contient deux graines.

Il faut donner à cet arbrisseau une terre consistante et légère tout à la fois, ce que l'on obtient assez facilement par un composte bien préparé avec le terreau de bruyère et les débris des anciennes couches. Dans l'Europe méridionale il pourrait vraisemblablement passer l'hiver en pleine terre, mais dans notre climat sa rentrée dans l'orangerie est une condition indispensable. Comme ses graines parviennent assez habituellement à l'état de maturité, on reproduit et propage l'espèce par le moyen du semis que l'on effectue vers la fin de février, en terrine et sous châssis; on distribue les jeunes plantes dans de petits pots, lorsque les racines sont assez fortes pour supporter cette opération qui doit être suivie avec précaution, c'est-à-dire qu'il faut, par un abri approprié, habituer insensiblement les jeunes plantes à l'action du grand air. On peut également obtenir de nouveaux sujets par le marcottage.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et le pistil. Fig. 2. Le pistil.

*Kæmpferia rotunda.*

Kæmpferie ronde.

# KEMPFÉRIE ROND. *KÆMPFERIA ROTUNDA*. L.

Monandrie-Monogynie. Famille des *Amomées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 3-phyllus, tubulosus; limbo 3-partito.* Corolla *3-petala, petalis* [illegible] *ovatis æqualibus, infimo latiori et 2-lobo.* Stamen 1: *filamento* [illegible] *anthera in producto, apice 2-lobato; antherâ 2-loculari, adnatâ,* [illegible] *ferum, stylo filiformi; stigmate capitato.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *KÆMPFERIA foliis ovato-oblongis, diversis; floribus fasciculatis* [illegible]

[illegible] *KÆMPFERIA* rotunda. Linn. *Spec. pl.* 1. 3. — Willd. *Spec. pl.* 1. 15. — *Roxb. Hort. Bengal.* 1. 5. — *Rosc. Mag.* [illegible] — Sprengl. *Syst. Veg.* 1. 9. — *KÆMPFERIA* longa. — Jacq. *Icon. Schœnbr.* [illegible] 37. *tab.* 317. — [illegible] *tab.* 49. — Poir. *Dict. Encyc.* [illegible] *p.* 852.

En instituant le genre *Kæmpferie*, Linné [illegible] la mémoire [illegible] voyageur, le docteur [illegible] Kæmpfer, né à Lemgo [illegible] Westphalie, le 15 septembre 1651. Ce savant, aussi profond [illegible] aux honneurs et à la fortune, les dangers que courent [illegible] qui vont recueillir eux-mêmes, dans les régions loin- [illegible] Il [illegible] simple [illegible] en Perse, afin de pouvoir, avec plus de [illegible] contrée regardée comme la terre classique [illegible] Après avoir employé deux années à [illegible] devra passer sur la flotte hollandaise [illegible] pour les [illegible] quel il [illegible] chirurgien en chef, et [illegible] par [illegible] qui lui fut possible [illegible] dans le royaume de Siam [illegible] on n'avait eu jusque là que des notions fort incertaines. Kæmpfer y fit une instructive moisson dans toutes les branches des connaissances utiles, et, à [illegible] retour, après dix années de périlleuses recherches, il s'occupa de la [illegible] de ses découvertes, de ses travaux les plus importans, parmi [illegible] remarque surtout : *Amœnitates exoticæ*, in-4°; *Herbarium* [illegible] l'histoire de l'Empire du Japon, 2 vol. in-fol., enfin un [illegible] voyages, en deux volumes in-folio.

[illegible] *Kæmpfer* [illegible] presque [illegible]

# KEMPFÉRIE RONDE. *KÆMPFERIA ROTUNDA*. ♃

Monandrie-Monogynie. Famille des *Amomées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, tubulosus; limbo* 3-*partito*. Corolla 3-*petala, petalis* 2 *superioribus æqualibus, infimo latiori et* 2-*lobo*. Stamen 1; *filamento extra antheram producto, apice* 2 *lobato; antherâ* 2-*loculari, adnatâ*. Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmate capitato*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*KÆMPFERIA foliis ovato-oblongis, discoloribus; floribus fasciculatis, radicalibus*.

*KÆMPFERIA* rotunda. Linn. *Spec. pl.* 1. 3. — Willd. *Spec. pl.* 1. 15. — Id. *En. Hort. Berol.* 1. 5. — *Bot. Mag.* 920. — Spreng. *Syst. Veg.* 1. 9.

*KÆMPFERIA* longa. — Jacq. *Hort. Schœnbr.* 3. *p.* 37. *tab.* 317. — Red. *Lil.* 1. *tab.* 49. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 852.

En instituant le genre *Kæmpferia*, Linné a voulu rendre un hommage à la mémoire d'un célèbre voyageur, le docteur Engelbert Kæmpfer, né à Lemgo, en Westphalie, le 15 septembre 1651. Ce savant, aussi profond que modeste, préféra aux honneurs et à la fortune, les dangers que courent ordinairement ceux qui vont recueillir eux-mêmes, dans les régions lointaines, les matériaux de leur instruction. Il sollicita un simple emploi attaché à l'ambassade suédoise en Perse, afin de pouvoir, avec plus de temps et de facilité, explorer une contrée regardée comme la terre classique des sciences naturelles et médicales. Après avoir employé deux années à satisfaire une aussi louable curiosité, il désira passer sur la flotte hollandaise destinée pour les Indes; il y fut reçu en qualité de chirurgien en chef, et c'est par ce moyen qu'il lui fut possible de pénétrer dans le royaume de Siam et au Japon, pays rigoureusement fermés aux étrangers, et sur lesquels on n'avait eu jusque là que des notions fort incertaines. Kæmpfer y fit une instructive moisson dans toutes les branches des connaissances utiles, et, à son retour, après dix années de périlleuses recherches, il s'occupa de la publication de ses découvertes, de ses travaux les plus importans, parmi lesquels on remarque surtout : *Amœnitates exoticæ*, in-4°; *Herbarium ultra-gangeticum*; Histoire de l'empire du Japon, 2 vol. in-fol.; enfin un recueil de tous ses autres voyages, en deux volumes in-folio.

Le genre *Kæmpferia* présente jusqu'à présent six ou huit espèces,

toutes exotiques et naturelles aux Indes orientales. Ces plantes ont des fleurs grandes, assez belles et remarquables par leur structure singulière. Elles sont en général assez rares dans nos jardins; la Kempférie ronde, qui fleurit en mai et juin, y a paru pour la première fois en 1768.

La racine de cette plante est composée de trois à quatre tubercules oblongs, charnus, qui, de leur collet, produisent quelques fibres blanchâtres; elle donne immédiatement naissance à des feuilles ovales-oblongues, grandes, vertes en dessus, rougeâtres en dessous, traversées par une nervure longitudinale, et roulées sur elles-mêmes avant leur développement. Les fleurs naissent aussi immédiatement des racines et rapprochées en faisceau, au nombre de cinq à sept; elles paraissent tantôt avant la naissance des feuilles, et tantôt simultanément; mais elles ne se développent que successivement, et de manière qu'il n'y en a ordinairement que deux d'épanouies en même temps; elles ont une odeur douce et agréable. Chaque fleur est environnée, à sa base, par une spathe monophylle, membraneuse, d'une couleur purpurine claire. Le calice est monophylle, tubulé inférieurement, partagé à son limbe en trois découpures linéaires, un peu plus longues que la corolle. Celle-ci est composée de trois pétales insérés dans le haut du tube du calice : les deux supérieurs sont lancéolés, blancs; l'inférieur, plus large, est d'une couleur purpurine et partagé, jusqu'à moitié, en deux lobes ovales. Il n'y a qu'une seule étamine dont le filament est attaché à l'orifice du tube du calice devant les deux pétales supérieurs; ce filament est élargi dans une partie de son étendue, replié sur ses bords de manière à former une sorte de gaîne cylindrique, à travers laquelle passe le style, et il se prolonge au delà de ce dernier en une lame partagée en deux divisions lanceolées; c'est au-dessous de cette lame qu'est placée l'anthère qui est à deux loges longitudinales, adnées dans toute leur longueur, à la paroi interne et supérieure du filament. L'ovaire est infère, ovoïde, caché sous la terre, surmonté d'un style blanc, filiforme, enveloppé, dans sa partie supérieure, par l'étui formé par le filament de l'étamine, et terminé par un stigmate évasé.

La Kempférie ronde, étant originaire des contrées les plus chaudes, exige le séjour constant dans la serre; il lui faut une terre substantielle, mêlée de terreau de bruyère, des arrosemens copieux et fréquens en été, beaucoup plus ménagés en hiver jusqu'à l'apparition des fleurs. Sa multiplication s'opère par la séparation des drageons qu'elle pousse du collet de ses racines, et qui, placés dans des pots, sur une couche chaude, ne tardent pas à reprendre, et deviennent, l'année suivante, des plantes faites.


*Hillia longiflora.*

Hillie à longues fleurs.

# [illegible] A LONGUES FLEURS *HALLE* [illegible]

Hexandrie-Monogynie. [illegible]

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] Corolle 1-*pétale*. *Cylindrique* [illegible] *intrà faucem tubi subcrassiles, non exserta*. [illegible] *stigmate capitato*. Fructus *oblongus* [illegible] *poly-permus*.

[illegible]

*Hedyotis* [illegible] *Gaertn.* 135 [illegible] *f.* 3. — [illegible] — [illegible] — Sweet [illegible]

[illegible]

[illegible] Vahl [illegible]

[illegible] 175. [illegible] *tuberculis* [illegible] 2-*volubiles* [illegible]

Millie à longues fleurs

# HILLIE A LONGUES FLEURS. *HILLIA LONGIFLORA*. ♄

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Rubiacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-*fidus*. Corolla 1-*petala*, 6-*fida*; *tubo cylindrico, longissimo*. Antheræ 6, *intrà faucem tubi subsessiles, non exsertæ*. Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate capitato*. Fructus *oblongus, subcompressus*, 2-*locularis, polyspermus*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HILLIA foliis ovatis, basi apiceque attenuatis; floribus terminalibus, solitariis; corollis sexfidis; laciniis oblongo-lanceolatis, subrevolutis.*

*HILLIA* longiflora. Swartz, *Observ.* 136. *t.* 5. *f.* 1. — Id. *Prodr.* 58. — Andrew *Bot. Repos. t.* 145. — *Bot. Mag. t.* 721. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 217. — Willd. *Sp. pl.* 2. 239.

*HILLIA* parasitica. Jacq. *Amer.* 96. *t.* 66. *et* Pict. *p.* 50. *t.* 97. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 129. *et Illust. t.* 257.

*FEREIRA.* Vandelli *in Roem. pl. hisp. p.* 98. *t.* 6. *f.* 8.

John Hill, à qui ce genre fut dédié par Jacquin et Linné, naquit à Londres en 1716, et y mourut en 1775. On doit à cet infatigable écrivain, doué d'un caractère tout-à-fait extraordinaire, un grand ouvrage de botanique intitulé : *Système Végétal*, en 26 volumes *in-folio*, avec un grand nombre de planches. Le genre Hillie ne se compose que de deux espèces propres aux contrées chaudes de l'Amérique. Celle dont il est ici question croît naturellement dans les bois, à la Martinique et à la Jamaïque; on la cultive en Angleterre

depuis 1789, où elle a été adressée à MM. Lee et Kennedy. Elle fleurit en septembre et octobre.

La tige de la Hillie à longues fleurs est ligneuse, cylindrique, glabre, rameuse; dans son pays natal elle rampe sur les rochers et sur les troncs des arbres, où elle s'attache à la manière du lierre, au moyen de crampons fibreux et radiciformes. Ses feuilles sont opposées, ovales, rétrécies à leur base et à leur sommet, persistantes, glabres, luisantes, d'un vert gai, portées sur de courts pétioles, et accompagnées, au-dessus de leur base, de deux stipules oblongues, obtuses, qui tombent au bout de quelque temps. Ses fleurs sont d'un blanc sale, solitaires et sessiles à l'extrémité des rameaux, munies à leur base de deux petites bractées cordiformes, plus courtes que l'ovaire et entièrement cachées, ainsi qu'une partie du tube, par les deux stipules supérieures qui sont très-grandes. Le calice est monophylle, adhérent presque en entier avec l'ovaire; son bord libre est très-court, et on n'y distingue, même à la loupe, aucune division ni dent. La corolle est monopétale, infondibuliforme, à tube cylindrique, long de trois pouces, marqué de six sillons peu profonds, et à limbe aussi grand que le tube, très-ouvert, partagé en six découpures oblongues lancéolées, plus ou moins roulées sur elles-mêmes en dehors. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens très-courts, terminés par des anthères ovales-oblongues, situées un peu au-dessous de l'orifice du tube. L'ovaire est inférieur ou adhérent au calice, presque cylindrique, surmonté d'un style de la longueur du tube, terminé par un stigmate en tête et à deux lobes. Le fruit est oblong, légèrement comprimé, à deux loges contenant chacune des graines nombreuses et très-petites.

On cultive cette espèce en serre chaude et dans une terre composée de terreau de bruyère et de terre franche et substantielle, en égales proportions. On l'arrose modérément, mais à des intervalles assez rapprochés. Il est difficile de la propager au moyen de ses graines, à moins que l'on n'ait la possibilité d'en recevoir du pays natal; c'est pourquoi l'on préfère au semis les boutures étouffées qui n'exigent que les soins ordinaires.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une des petites bractées situées à la base de l'ovaire. Fig. 2. Une fleur dont la corolle a été fendue longitudinalement et ouverte afin de faire voir l'ovaire situé inférieurement, le style dont il est surmonté et le stigmate qui le termine: dans le haut du tube de la corolle sont les six étamines.


*Besleria melittifolia.*

Beslèria à feuilles de Melittis

# BESLERIA [illegible]
## *MALPIGHIACEÆ*

[illegible]

[illegible]

CAPUT [illegible]

[illegible] Stoma[illegible] *bosum; stylo simplici, stigma[illegible] polyspermo.*

[illegible]

[illegible]

1738. [illegible]

Sa[illegible]

*Bostonia nudiflora*

Bostonia à feuilles de Melittis

# BESLERIA A FEUILLES DE MÉLITTIS. *BESLERIA MELITTIFOLIA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Personnées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*. Corolla 1-*petala*, *basi gibbosa*; *limbo* 5-*lobo inæquali*. Stamina 4. *didynama*. Ovarium *superum*, *basi glandulosum*; *stylo simplici*; *stigmate* 2-*fido*. Bacca *subglobosa*, 1-*locularis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BESLERIA foliis ovatis, rugosis; floribus subumbellatis; umbellis axillaribus, pedunculatis; dentibus calycinis denticulatis.*

*BESLERIA* melittifolia. Linn. *Spec.* 862. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 266. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 408. — Smith. *Exot. Bot.* 1. *t.* 54. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 840. — Mill. *Dict.* 1.

*BESLERIA Melissæ Tragi folio.* Plum. *Gen.* 29. *Ic.* 48. — Burm. *Amer. t.* 48.

Le Besléria à feuilles de mélittis, est originaire des Antilles et de la Chine, où il a été découvert par Charles Plumier. On le cultive en Angleterre depuis 1739. Il fleurit en juillet et août.

Sa racine est vivace, composée de fibres menues, noirâtres; elle produit une ou plusieurs tiges herbacées, épaisses, un peu quadrangulaires, légèrement pubescentes ou presque glabres, hautes de deux pieds ou environ,

garnies de feuilles pétiolées, opposées, ovales, aiguës, crénelées, un peu ridées et rudes au toucher. Les fleurs sont pédicellées, disposées six à huit ensemble et en ombelles portées sur des pédoncules axillaires, opposés, longs de douze à dix-huit lignes. Le calice est monophylle, tubuleux, coloré en rouge orangé, à cinq angles, terminé par cinq dents égales, denticulées. La corolle est monopétale, de couleur jaune avec des raies d'un rouge foncé en son limbe qui est partagé en cinq lobes arrondis, inégaux; elle a son tube plus long que le calice, creusé en dessous de petites fossettes, et renflé intérieurement par deux petites bosses. Les étamines, au nombre de quatre et didynames, ont leurs filamens plus courts que le tube de la corolle, insérés à sa base, recourbés dans leur partie supérieure, et ils portent à leur extrémité une anthère ovale, à deux loges. L'ovaire est supérieur, pyramidal, accompagné, à sa base, d'une glande comprimée, surmonté d'un style simple, égal aux étamines, terminé par un stigmate bifide : cet ovaire renferme un grand nombre d'ovules. Le fruit est une baie presque sphérique, uniloculaire, contenant beaucoup de graines très-petites, nichées dans une pulpe.

Le Besléria à feuilles de mélittis demande une terre franche et légère. On le sème, dès le commencement du printemps, en terrine et sur couche chaude, lorsque les plantes ont atteint la hauteur d'un demi-pouce, on les transplante, chacune séparément, dans un petit pot qu'on enfonce dans une couche de tan, en observant de les arroser et de les tenir à l'ombre jusqu'à parfaite reprise; après quoi on leur donne de l'air. Lorsque les petits pots se trouvent remplis par les racines, on leur en substitue d'autres, et en suivant, après le rempotement, la même méthode qu'après la transplantation. En les traitant ainsi, les plantes font de grands progrès durant l'été, et aux approches de l'hiver, on les rentre soigneusement dans la serre où on les place de manière à ce qu'elles n'éprouvent qu'une chaleur modérée; on les arrose souvent, mais peu chaque fois.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine vue à la loupe. Fig. 2. La corolle de grandeur naturelle, fendue longitudinalement et ouverte pour faire voir les étamines. Fig. 3. L'ovaire, la glande qui est à sa base, le style et le stigmate, le tout vu à la loupe.

*Phytea Orientalis.*

Phylique orientale.

# PHILLYRÉE ORIENTALE. *PHILLYRÆA ORIENTALIS*.

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Oleinées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 4-phyllus, turbinatus, 5-fidus.* Petala 5 *minima.* Stamina 5 *[illegible] ad basim petalorum inserta.* [illegible] *brevissimus.* [illegible] 3-*cocca*, 3-*sperma.*

CARACTÈRE [illegible]

*PHILLYRÆA foliis ovato-lanceolatis* [illegible] *coriaceis; floribus racemoso-paniculatis terminalibus.*

*PHILLYRÆA* orientalis. De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 38. — Swet *Hort. Britan.* 82. — [illegible] *Cons.* [illegible] 275.

[illegible] sous le nom de *Phillyrea*, une plante que les [illegible] d'abord dans une variété du houx (*ilex* [illegible] (*rhamnus alaternus*); [illegible] Toutes ces plantes ne pouvait [illegible] des insectes. [illegible] quelquefois imbriquées, [illegible] les fleurs, fort petites, sans [illegible], réunies en capitules terminaux, ovoïdes ou globuleux, sont accompagnées d'un involucre formé d'un nombre variable de bractées. Chaque [illegible] quelques bractées plus petites. Le fruit [illegible] dents du calice, est globuleux, composé de [illegible] noyaux. La graine qui chaque coque renferme est pourvue [illegible] et albumen.

*Philippia Orientale.*

Philippia Orientale

# PHYLIQUE ORIENTALE. *PHYLICA ORIENTALIS.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Rhamnées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, turbinatus,* 5-*fidus.* Petala 5, *minima.* Stamina 5, *parva, ad basin petalorum inserta.* Ovarium *superum ; stylis* 3 *brevissimis.* Capsula *subrotunda,* 3-*cocca,* 3-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PHYLICA foliis ovato-lanceolatis, supernè glabris, subtùs tomentoso-canescentibus; floribus racemoso-paniculatis, terminalibus.*

*PHYLICA* orientalis. De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 38. — Swt. *Hort. Britan.* 92. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 6. 275.

Les Grecs ont désigné, sous le nom de *Phylica,* une plante que les modernes ont cru reconnaître d'abord dans une variété du houx (*ilex aquifolium*), puis dans une espèce du genre nerprun (*rhamnus alaternus*); mais Linné, persuadé que ni l'une ni l'autre de ces plantes ne pouvait convenir à ce que l'on a rapporté du *Phylica* des anciens, et considérant ce mot comme libre, l'appliqua à un genre de plantes presque toutes originaires du Cap de Bonne-Espérance, et dont le nombre des espèces dépasse maintenant la trentaine. Les Phyliques ne se font remarquer ni par de brillantes couleurs, ni par un doux parfum. Ce sont de petits arbustes branchus, formant souvent des buissons élégans, très-épais ayant le port des bruyères; les feuilles, toujours vertes, alternes, petites, quelquefois imbriquées, sont assez souvent velues et blanchâtres à leur face inférieure; les fleurs, fort petites, sans éclat et sans odeur, réunies en capitules terminaux, ovoïdes ou globuleux, sont accompagnées d'un involucre formé d'un nombre variable de bractées. Chaque fleur, en particulier, offre extérieurement quelques bractées plus petites. Le fruit, couronné par les dents du calice, est globuleux, composé de trois coques monospermes. La graine que chaque coque renferme est portée sur un podosperme court et charnu.

Nous avons vu la Phylique orientale chez M. Noisette, qui la cultive depuis plusieurs années, et qui ignore son lieu natal. Elle fleurit en octobre et novembre.

C'est un arbrisseau de deux à trois pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux alternes, pubescens, garnis de feuilles éparses, ovales-lancéolées, coriaces, persistantes, glabres et luisantes en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous, très-légèrement ondulées en leurs bords, portées sur de courts pétioles, et rapprochées les unes des autres. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, disposées, au sommet des rameaux, en plusieurs grappes courtes, réunies plusieurs ensemble en une panicule terminale. Les pédoncules sont revêtus de poils courts, nombreux, blanchâtres, et munis chacun d'une petite bractée. Le calice est monophylle, turbiné, très-velu en dehors, et à cinq découpures très-ouvertes. La corolle est composée de cinq pétales plus courts que le calice, alternes avec ses découpures, creusés en cuillère dans leur moitié supérieure, rétrécis en onglet dans le reste de leur longueur. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens plus courts que les pétales, insérés devant ceux-ci et avec eux, sur une sorte de disque qui occupe tout le fond du calice; leurs anthères sont arrondies, terminales, à deux loges. L'ovaire est supérieur, presque globuleux, porté par le disque, surmonté de trois styles très-courts, connivens, presque nuls, terminés chacun par un stigmate simple.

On cultive la Phylique orientale en orangerie, dans une bonne terre substantielle et même un peu consistante, mêlée de moitié de terreau de bruyère, on lui donne des arrosemens fréquens, surtout à l'époque de la fleuraison. Elle aime et recherche la vive lumière, aussi faut-il l'approcher le plus près possible des vitraux, et la préserver de l'air humide qui la tuerait. On la multiplie par le moyen des marcottes et des boutures; mais l'on doit faire ces dernières au printemps, en pot et sur couche; aussitôt qu'elles sont enracinées, ce qui est assez lent, on ne peut plus les perdre de vue, sans les soins les plus assidus les jeunes plantes périraient infailliblement; le séjour dans la bâche devient quelquefois insuffisant, et l'on est même obligé d'avoir recours à des réchauds.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière vue à la loupe. Fig. 2. Un pétale et une étamine vus de même. Fig. 3. Le pistil également grossi, avec le disque qui le porte et le pédoncule.

*Begonia discolor.*

Begone discolore.

# BÉGONE DISCOLORE. *BEGONIA DISCOLOR.*

Monoécie-Polyandrie. Famille des *Begoniacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *monoici.* Calyx 2-*phyllus*, *major.* Corolla 2-*petala.* Stamina *numerosa; filamentis basi junctis.* Ovarium *inferum*, 3-*gonum; stylis* 3, 2-*fidis; stigmatibus* 6. Capsula 3-*gona*, 3-*locularis, polysperma; seminibus minutissimis, receptaculo centrali* 3-*partito affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BEGONIA caulescens; foliis inæqualiter cordatis, serratis, acuminatis; capsulæ alis obtusangulis, unâ majore.*

*BEGONIA* discolor. *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 284. — Spr. *Syst. Veg.* 2. 625.

*BEGONIA* Evansiana. Andr. *Bot. Rep. t.* 627. — *Bot. Mag. t.* 1473.

Michel Begon, né à Blois en 1638, était grand partisan des sciences naturelles, et protecteur zélé de tous ceux qui s'adonnaient à leur étude. Chargé successivement de l'intendance de la plupart des colonies françaises, il a puissamment contribué aux progrès de ces sciences; il faisait recueillir dans tous les coins du monde, des productions encore inconnues en Europe, pour avoir la satisfaction de les distribuer aux hommes capables d'en faire l'histoire, et de leur chercher d'utiles applications, soit à l'économie particulière, soit à l'industrie. A tant de titres, Begon méritait une distinction flatteuse, et on la lui décerna dans la botanique qu'il aimait de prédilection, en nommant *Begonia* un genre fort singulier, qu'envain l'on a cherché pendant long-temps à classer dans l'un ou l'autre des ordres naturels précédemment etablis, et qu'enfin l'on s'est déterminé à ériger en famille particulière. Cette famille est encore fort difficile à bien placer; si on la range dans la classe de la méthode de Jussieu, que ses caractères systématiques lui assignent, parmi les apétales à étamines épygynes, on n'y trouvera aucun ordre avec lequel cette famille ait quelque affinité. Mais parmi les apétales à étamines périgynes, se trouvent les Polygonées, dont les Begoniacées se rapprochent en plusieurs points, malgré des différences fort grandes, telles que l'ovaire infère, à trois loges polyspermes, et la structure des stigmates. En revanche, le port, les stipules, la saveur acide des feuilles, sont autant de caractères qui militent en faveur de ce rapprochement.

Les Bégones sont toutes espèces exotiques; on en connaît maintenant

près de trente qui croissent, en général, dans les pays chauds, soit de l'ancien, soit du nouveau continent. L'espèce à laquelle cet article est consacré est originaire de la Chine, d'où elle a été apportée en Angleterre, en 1804, par le capitaine Kirck Patrick. C'est une des plus belles. Elle fleurit depuis le mois de juin jusqu'à la fin de l'été.

La racine de la Bégone discolore est un tubercule charnu, irrégulier, d'où sortent beaucoup de fibres menues; elle donne naissance à une tige cylindrique, glabre, articulée, un peu renflée à ses articulations, haute d'un pied à un pied et demi, un peu rameuse, garnie de feuilles alternes, pétiolées, échancrées inégalement, glabres des deux côtés, d'un vert un peu changeant en dessus, rougeâtres en dessous ou au moins en leurs nervures, qui sont nombreuses. Les fleurs sont roses, d'un aspect agréable, portées, à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures, sur des pédoncules cylindriques, dichotomes. Ces fleurs sont unisexuelles, les unes mâles, les autres femelles, munies, chacune à leur base, de deux bractées semimembraneuses et presque arrondies. Les fleurs mâles sont composées d'un calice de deux folioles ovales-arrondies, colorées, opposées; de deux pétales ovales-cunéiformes, opposés entre eux, alternes avec les folioles calicinales, et d'un grand nombre d'étamines dont les filamens sont, dans la moitié de leur longueur, réunis en un seul corps; leurs anthères sont disposées en tête, à deux loges adnées sur les côtés de la partie supérieure des filamens, qui est renflée. Les fleurs femelles ressemblent beaucoup aux mâles, avec cette différence qu'elles ont un ovaire infère, un peu ovoïde, ordinairement relevé de trois et quelquefois de quatre angles inégaux : cet ovaire est surmonté de trois ou plus rarement de quatre styles courts, bifides, portant chacun deux stigmates globuleux. Le fruit est une capsule à trois angles saillans, inégaux, partagée intérieurement en trois loges s'ouvrant en trois valves, et renfermant chacune des graines petites et nombreuses.

La Bégone discolore est une des plantes les plus faciles à cultiver; il suffit de la mettre en terre de bruyère dans une bâche, où elle soit seulement à l'abri du froid; on la multiplie par les nouveaux tubercules qui croissent autour des anciens, et cette méthode est aussi expéditive que celle des semis, qui, du reste, réussit parfaitement, et rien qu'avec les soins ordinaires.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau fleuri de la Bégone discolore.


P. Bessa pinx. Goulet sculp.

*Narcissus odorus.*

Narcisse odorant.

# NARCISSE ODORANT [illegible]

[illegible]

Spatha 1-phylla. Corolla *supera*, [illegible] *exteriore 6-partito, patente; interiore* [illegible] *lobato vel dentato.* Stamina 6 *intra* [illegible]

[illegible]

*NARCISSUS foliis subcoriaceis*, [illegible] *ovatis; scapo cylindrico*, 2-3 *flore* [illegible] *campanulato*, 6-*lobato*, *laevi*, [illegible]

*NARCISSUS* odorus. Lin. *Spec.* 416. — Willd. *Spec.* [illegible] *Flora*, [illegible] *Berol.* 1. 359. — *Bot. Mag. t.* 78. — [illegible] *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 216. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 43.

*NARCISSUS* calathinus. *Bot. Mag. n.* 934.

*NARCISSUS* lobatus. Lam. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 427.

*NARCISSUS* juncifolius. Cavs. *Hist.* 158. — J. Bauh. *Hist.* 2. 6[illegible]

*NARCISSUS* polyanthos. Rudb. *Elys.* 2. *p.* 60. *t.* 7.

*NARCISSUS* angustifolius. Park. *Paved. p.* 89. *fig.* 5.

[illegible] croît spontanément, et sans culture, dans [illegible] et Italie, dans [illegible] de Crète, en Italie [illegible]

[illegible]

Galien [illegible] toutes [illegible] autres [illegible], ils leur attribuent [illegible] de provoquer le vomissement. D'après plusieurs observations que nous avons eues à même de répéter, les bulbes du Narcisse odorant sont, de toutes les espèces indigènes, celles qui paraissent posséder le plus la propriété émétique.

La bulbe de cette espèce [illegible] [illegible] et entre [illegible] s'élève au dessus [illegible] [illegible]

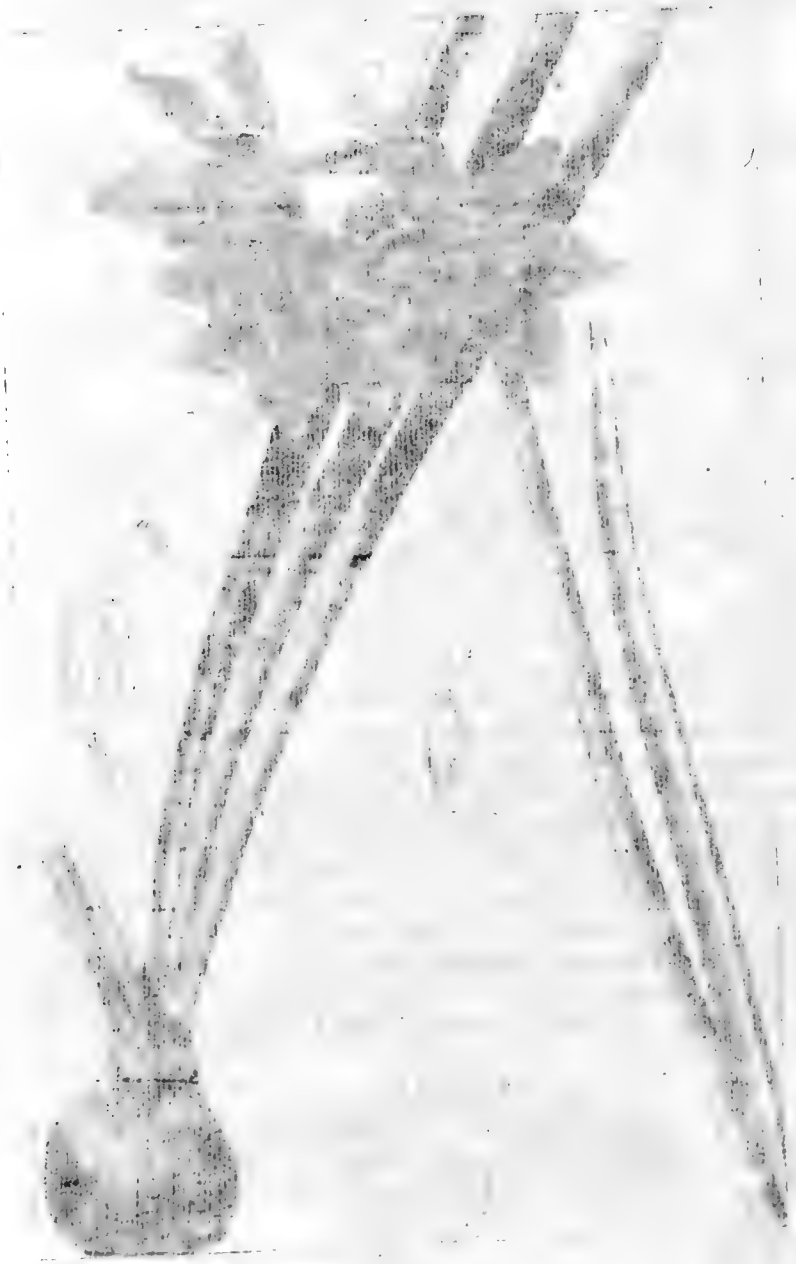

# NARCISSE ODORANT. *NARCISSUS ODORUS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-*phylla.* Corolla *supera, infundibuliformis; limbo duplici; exteriore* 6-*partito, patente; interiore* (*nectarium* L.) *campanulato, integro, lobato vel dentato.* Stamina 6 *intra limbum interiorem.* Ovarium *inferum; stylo simplici.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*NARCISSUS foliis saturatè virentibus, subsemicylindraceis, canaliculatis; scapo cylindrico,* 2-5-*floro* (*quandòque* 1-*floro*)*; limbo interiore campanulato,* 6-*lobato, lævi, petalis dimidio breviore.*

*NARCISSUS* odorus. Lin. *Spec.* 416. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 39. — Id. *Enum. Hort. Berol.* 1. 350. — *Bot. Mag. t.* 78. — Red. *Lil. t.* 157. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 216. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 44.

*NARCISSUS* calathinus. *Bot. Mag. n.* 934.

*NARCISSUS* lobatus. Lam. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 427.

*NARCISSUS* juncifolius. Clus. *Hist.* 158. — J. Bauh. *Hist.* 2. 608.

*NARCISSUS* polyanthos. Rudb. *Elys.* 2. *p.* 60. *t.* 7.

*NARCISSUS* angustifolius. Park. *Parad. p.* 89. *fig.* 5.

Le Narcisse odorant croît spontanément, et sans culture, dans les champs du midi de la France, en Suisse, dans l'île de Corse, en Italie, etc.; on le cultive comme plante d'ornement dans les jardins des contrées septentrionales de l'Europe, où il est plus particulièrement connu sous les noms vulgaires de grande jonquille, de grosse jonquille. C'est une des premières fleurs qui paraissent au retour de la belle saison; dans le midi de la France elles parent déjà les champs vers la fin de février; mais ce n'est qu'un mois et demi plus tard qu'on les aperçoit dans nos jardins. Dioscoride, Pline et Galien ont parlé des propriétés des bulbes de Narcisse, et, entre autres facultés, ils leur attribuent celle de provoquer le vomissement. D'après plusieurs observations que nous avons été à même de répéter, les bulbes du Narcisse odorant sont, de toutes les espèces indigènes, celles qui paraissent posséder le plus la propriété émétique.

Le bulbe de cette espèce est arrondi; il a de quinze à dix-huit lignes de diamètre; il s'en élève quelques feuilles linéaires, droites, demi-cylindriques ou repliées en gouttières, obtuses au sommet, d'un vert un peu glauque,

longues de seize à dix-sept pouces, et larges d'un peu plus de trois lignes à leur base. La hampe qu'elles entourent n'a guère plus de hauteur; elle est droite, cylindrique, pleine à l'intérieur, légèrement comprimée vers le sommet; elle se termine par une, deux ou rarement trois fleurs jaunes, faiblement mais agréablement odorantes, étalées horizontalement, et offrant alors un diamètre de plus de deux pouces et demi. Ces fleurs sortent d'une spathe marcescente, monophylle, tubuleuse à sa base, fendue latéralement depuis le milieu de sa longueur, pointue à l'extrémité, et d'un gris brunâtre; elles sont portées sur des pédicelles cylindriques plus courts que la spathe. Le périgone a son tube cylindrique évasé au sommet, plus court que le limbe, adhérent par la base avec l'ovaire; le limbe est partagé en six lanières ovales, dont les trois extérieures se terminent par une petite pointe; le godet du prolongement du tube, appelé *nectaire* par Linné, est de moitié plus court que le limbe, divisé sur ses bords en six lobes larges et obtus. Les étamines sont droites, insérées sur le milieu du tube du périgone; leurs anthères sont jaunes, linéaires, et atteignent à peine la moitié du godet. L'ovaire est lisse, d'un vert foncé, triangulaire, adhérent avec la base du périgone; le style est jaune, filiforme, un peu plus court que le godet, terminé par trois stigmates courts et obtus. Le fruit est une capsule à trois loges polyspermes et à trois valves.

La culture du Narcisse odorant ne présente aucune difficulté, cependant on observe que ses bulbes sont loin de réussir également dans tous les terrains; contraire à la plupart de ses congénères, cette espèce croît avec plus de vigueur dans les sols un peu compacts que dans les terres trop sablonneuses, et par conséquent fort légères. Elle supporte facilement le froid de nos hivers, lorsqu'il y a abondance de neige; mais elle souffre et ne donne que très-peu de fleurs lorsqu'elle a été fortement atteinte par la gelée. On ne relève les bulbes que tous les trois ou quatre ans, et alors on fait une ample récolte de caïeux qui sont même des bulbes faits; c'est le moyen le plus simple de propagation, à moins que l'on ne cherche à obtenir des variétés: alors il faut avoir recours au semis, que l'on effectue en terrines; ce n'est qu'au bout de quatre ans que l'on obtient des bulbes florifères.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La capsule. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. La fleur fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines.


P. Bessa pinx.t Barrois sc

*Trevirania coccinea.*

Treviranie écarlate.

# TRÉVIRANIE À FLEURS ÉCARLATES. *TREVIRANIA COCCINEA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophularia[illegible]*.

Calyx [illegible] persistens. Corolla infundibuliformis, [illegible] Stamina [illegible] filamentum quartum sterile, [illegible] Ovarium [illegible] stylus simplex, stigmate 2-lobo. Capsula [illegible] 2-[illegible].

[illegible] TÈRES [illegible] ET SYNO[illegible]

*TREVIRANIA* [illegible] pubescens, [illegible] squamosa-tubulosa [illegible] petiolatis, oblongis [illegible] serratis, [illegible] axillaribus, [illegible] coccineis.

*TREVIRANIA* coccinea. [illegible] *Hortum. Bor. Berol.* 2. 138. — [illegible] *Syst. Veget.* 2. 812.

*COLUMNEA* [illegible] *Encyc.* 2. *p.* 92. — [illegible] *Gen. génér.* 216.

*CYRILLA* pulchella. L'Hér. *Stirp. Nov.* 1. *p.* 147. *t.* [illegible]. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 229. — Ventenat *Bot.* [illegible] 374. — *Hort. Kew.* 2. 330. — Id. *ed.* 2. *vol.* 4. *p.* 8.

*BUCHNERA* coccinea. [illegible] *Incubr.* 2. *p.* 10. *t.* 5.

*GESNERIA* coccinea. [illegible]

*ACHIMENES* coccinea. [illegible] *Ign.* 2. *p.* 1[illegible]. — Brown. *Jam.* 271.

Cette plante, originaire [illegible] fut introduite en Europe, en 1778, par M. William [illegible] sous le nom de *Cyrilla pulch[illegible]* que lui avait donné [illegible], nous ignorons pourquoi, continuer le [illegible] dans lequel Browne en avait parlé le premier dans son [illegible] publiée en 1756. Lamarck, qui vit cette plante vivante [illegible] le jardin de L'Héritier, la nomma Colonnée droite, et la décrivit sous ce nom dans le second volume de la partie botanique de l'Encyclopédie méthodique, qu'il publia en 1789. Mais depuis cette époque encore peu éloignée, puisqu'elle ne remonte que à quarante-trois ans, cette plante, qui offre quelques dissemblances avec les autres espèces de ces genres, a été considérée, par plusieurs botanistes, comme formant un genre distinct, et sous ce dernier rapport elle a reçu de cinq auteurs différents

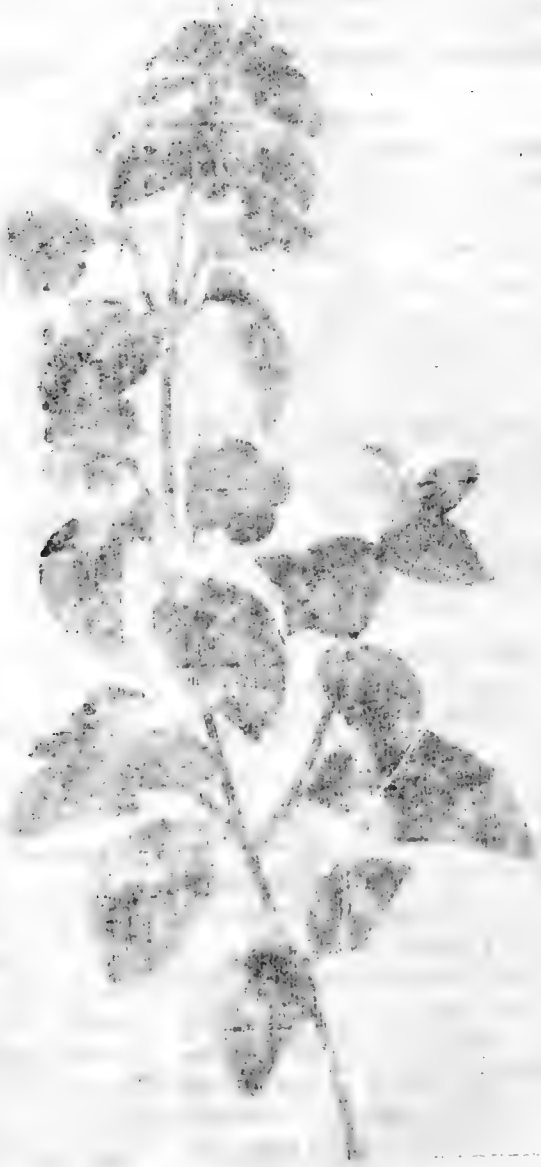

# TRÉVIRANIE A FLEURS ÉCARLATES. *TREVIRANIA COCCINEA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophularinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus, persistens.* Corolla *infundibuliformis, limbo* 5-*lobo.* Stamina 4, *didynama; filamentum quintum sterile; antheris connexis.* Ovarium *semi-inferum; stylo simplici; stigmate* 2-*lobo.* Capsula *semi* 2-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*TREVIRANIA pubescens; radice squamoso-tuberosa; foliis ternis, petiolatis, oblongis, serratis; pedunculis axillaribus, ternis; floribus coccineis.*

*TREVIRANIA* coccinea. Willd. *Enum. Hort. berol.* 2. 638. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 812.

*COLUMNEA* erecta. Lam. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 66. — Loisel. *Herb. génér.* 216.

*CYRILLA* pulchella. L'Hérit. *Stirp. Nov.* 1. *p.* 147. *t.* 71. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 229. — Curtis *Bot. Mag.* 374. — *Hort. Kew.* 2. 330. — Id. *ed.* 2. *vol.* 4. *p.* 8.

*BUCHNERA* coccinea. Scop. *Del. Insubr.* 2. *p.* 10. *t.* 5.

*GESNERIA* coccinea. Swartz *Prod.* 90.

*ACHIMENES* coccinea. Persoon. *Syn.* 2. *p.* 164. — Brown. *Jam.* 271.

Cette plante, originaire de la Jamaïque, fut introduite en Europe, en 1778, par M. William Forsyth, et cultivée par lui sous le nom de *Cyrilla pulchella* que lui avait donné L'héritier, ne voulant, nous ignorons pourquoi, lui continuer le nom d'*Achimènes*, sous lequel Browne en avait parlé le premier dans son Histoire de la Jamaïque, publiée en 1756. Lamarck, qui vit cette plante vivante dans le jardin de L'héritier, la nomma Colomnée droite, et la décrivit sous ce nom, dans le second volume de la partie botanique de l'Encyclopédie méthodique, qu'il publia en 1790. Mais depuis cette époque encore peu éloignée, puisqu'elle ne remonte qu'à quarante-trois ans, cette plante, qui offre quelques dissemblances avec les autres espèces de Colomnées, a été considérée, par plusieurs botanistes, comme formant un genre distinct, et, sous ce dernier rapport, elle a reçu de cinq auteurs différens

autant de noms particuliers. On paraît accorder assez généralement la préférence à celui de *Trevirania*, proposé par Willdenow; c'est, du moins, un hommage rendu au mérite de deux hommes qui se sont distingués dans l'étude des sciences naturelles et physiologiques, les frères Treviranus de Brème. La Tréviranie à fleurs écarlates, est un fort bel ornement pour nos serres chaudes; elle fleurit en septembre et octobre.

La tige de cette plante est pubescente, redressée, haute d'un pied à un pied et demi, divisée en quelques rameaux un peu étalés, garnis, ainsi que la tige elle-même, de feuilles opposées, pétiolées, ovales-lancéolées, crénelées en leurs bords, molles au toucher, velues et d'un vert gai en dessus, très-pâles et presque glabres en dessous. Ses fleurs, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, sont portées sur des pédoncules velus, beaucoup plus longs que les pétioles. Leur calice est à cinq folioles lancéolées, persistantes, beaucoup plus courtes que le tube de la corolle. Celle-ci est monopétale, infondibuliforme, d'un beau rouge écarlate, à tube renflé à sa base, et à limbe oblique, partagé en cinq lobes arrondis, un peu inégaux. Les étamines, au nombre de quatre et didynames, ont leurs filamens insérés à la base de la corolle, contournés en spirale dans leur partie moyenne, et portant à leur extrémité des anthères arrondies, blanches, échancrées à leur base, renflées, à deux loges s'ouvrant en dessous, adhérentes les unes aux autres par deux de leurs côtés. L'ovaire est semi-inférieur, oblong, entouré au-dessus de sa partie moyenne d'un petit disque entier; il est surmonté par un style cylindrique, pubescent, terminé par un stigmate à deux lobes, atteignant à la hauteur de l'orifice du tube, et dépassant les étamines. Le fruit est une capsule à deux loges, qui contiennent chacune plusieurs graines menues.

On plante la Tréviranie à fleurs écarlates dans le terreau de bruyère, et on la tient constamment en serre, en ayant soin de l'arroser assez fréquemment. Comme ses graines parviennent souvent à l'état de maturité parfaite, rien ne s'oppose à ce que l'on propage la plante par le semis, et pour cela on s'y prend de bonne heure, à la fin de février, pour jouir de ses fleurs dans le courant de la même année. Il est également facile de la multiplier par l'éclat et la séparation des racines.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée afin de faire voir les étamines. Fig. 2. Une étamine séparée. Ces deux figures sont vues à la loupe. Fig. 3. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate de grandeur naturelle.


*Mesembrianthemum denticulatum*. Haworth.

Ficoïde denticulé.

# FICOÏDE DENTICULÉE. *MESEMBRYANTHEMUM DENTICULATUM.* ♄

[illegible] pentagynie. [illegible] des *Fi[illegible]*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *superus*, [illegible] persistens. Petala *numerosa*, [illegible], [illegible] *connata, multiplici serie inserta*. Stamina *numerosa*. Germen *inferum*; *styli quinque, raro quatuor aut decem, nonnunquam plures*. Capsula *carnosa, umbilicata*, [illegible] *umbilico convexo, radiatim sulcato*, [illegible] *polyspermae*. [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

. *MESEMBRYANTHEMUM foliis, glaucissimis subulato-triquetris, compressis, apice [illegible] dilato-carinatis: carinâ sæpè denticulatâ; scapo bibracteato, unifloro; [illegible] quinquerim.*

*MESEMBRYANTHEMUM* denticulatum. Haworth. *Misc. Nat.* 39. — — Ibid. *Obscur.* 215. — Ibid. *Observ.* 149. — Ait. *Hort. Kew.* [illegible] *Syn. Fungi* 2. 515. — De Cand. *Prodr. Syst. Veg.*

Comme presque toutes ses congénères, la Ficoïde denticulée est originaire du Cap de Bonne-Espérance; elle a été introduite en Angleterre, vers 1793, par MM. Grimwood et Wikes, et c'est de là qu'elle s'est ensuite répandue dans toutes les autres collections du continent; sa floraison commence en avril, et se prolonge souvent pendant une grande partie de l'été.

La tige de celle-ci est ligneuse, haute d'un pied [illegible], d'un vert [illegible], [illegible], divisée en plusieurs rameaux garnis de feuilles opposées

*Mesembrianthemum denticulatum*. Haworth.

Ficoïde denticulée.

# FICOÏDE DENTICULÉE. *MESEMBRYANTHEMUM DENTICULATUM.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Ficoïdées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *superus, 5-fidus, persistens.* Petala *numerosa, linearia, basi leviter connata, multiplici serie inserta.* Stamina *numerosa.* Ovarium *inferum; styli quinque, rariùs quatuor aut decem, nonnunquam plures.* Capsula *carnosa, umbilicata (umbilico convexo, radiatim sulcato), multilocularis, polysperma, loculis numero stylorum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MESEMBRYANTHEMUM foliis, glaucissimis subulato triquetris, compressis, apice subtùs dilato-carinatis: cariná sæpè penticulatá; scapo bibracteato, unifloro; stylis quindecim.*

*MESEMBRYANTHEMUM* denticulatum. Haworth. *Misc. Nat.* 30. — — Id. *Synops. pl. succulent.* 215. — Ibid. *Observ.* 149. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 3. *p.* 217. — Spreng. *Syst. Veget.* 2. 515. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 3. 420.

Comme presque toutes ses congénères, la Ficoïde denticulée est originaire du Cap de Bonne-Espérance; elle a été introduite en Angleterre, vers 1793, par MM. Grimwood et Wikes, et c'est de là qu'elle s'est ensuite répandue dans toutes les autres collections du continent; sa floraison commence en avril, et se prolonge souvent pendant une grande partie de l'été.

La tige de celle-ci est ligneuse, haute d'un pied au plus, d'un vert brunâtre, glabre, divisée en plusieurs rameaux garnis de feuilles opposées,

sessiles, oblongues, charnues, très-glauques, triquètres, à angles dilatés et denticulés. Ses fleurs sont solitaires ou deux à trois, les unes près des autres au sommet des rameaux, et portées sur de courts pédoncules. Le calice est découpé en cinq divisions un peu inégales, lancéolées, pointues, épaisses, charnues comme les feuilles, mais beaucoup plus courtes. La corolle est d'un rouge clair, presque couleur de rose, composée d'un grand nombre de pétales inégaux, linéaires, adhérens un peu par leur base, et disposés sur plusieurs rangs. Les étamines sont nombreuses, à filamens de la même couleur que les pétales, plus courts qu'eux, et convergens vers le centre de la fleur; les anthères sont jaunes, introrses, à deux loges, s'ouvrant par un sillon longitudinal. L'ovaire est inférieur, turbiné, surmonté de dix stigmates très-courts, disposés en couronne; les ovules, au nombre de vingt, répartis en cinq loges, y sont attachés à autant de trophospermes saillans à l'angle interne. Le fruit est une capsule baccoïde, environnée par le calice, à cinq loges polyspermes; les semences renferment un embryon roulé autour d'un endosperme farineux.

La Ficoïde denticulée demande une bonne terre franche, peu compacte et peu substantielle; et comme elle souffre du moindre excès d'humidité, il ne faut pas négliger de garnir le fond des vases dans lesquels on la dépose, d'un lit de quelques pouces de hauteur, en gros graviers ou en fragmens de tuiles brisées, afin d'éviter le séjour des eaux d'arrosement au delà du temps nécessaire pour rafraîchir et alimenter les racines. On peut multiplier cette Ficoïde par le semis que l'on opère au printemps, en terrine et sous châssis, dans une terre sablonneuse et soigneusement passée au tamis, ou bien par le moyen des boutures que l'on fait avec toutes les parties de la plante, même une simple fleur. Avant de mettre ces boutures en terre, on doit les abandonner pendant quelques jours et même plus, si la bouture jouit d'une forte épaisseur, afin qu'elles puissent se flétrir, se ramollir; sans cette précaution, la reprise serait très-difficile et même impossible. On ne l'expose en plein air que l'été; on la rentre dans l'orangerie tout aussitôt que se fait sentir l'approche de la saison froide et humide.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire et le calice. Fig. 2. Les mêmes, coupés perpendiculairement: on a laissé sur les côtés quelques pétales, et dans le milieu un certain nombre d'étamines, pour montrer leur direction. Fig. 3. Une étamine vue séparément et à la loupe.

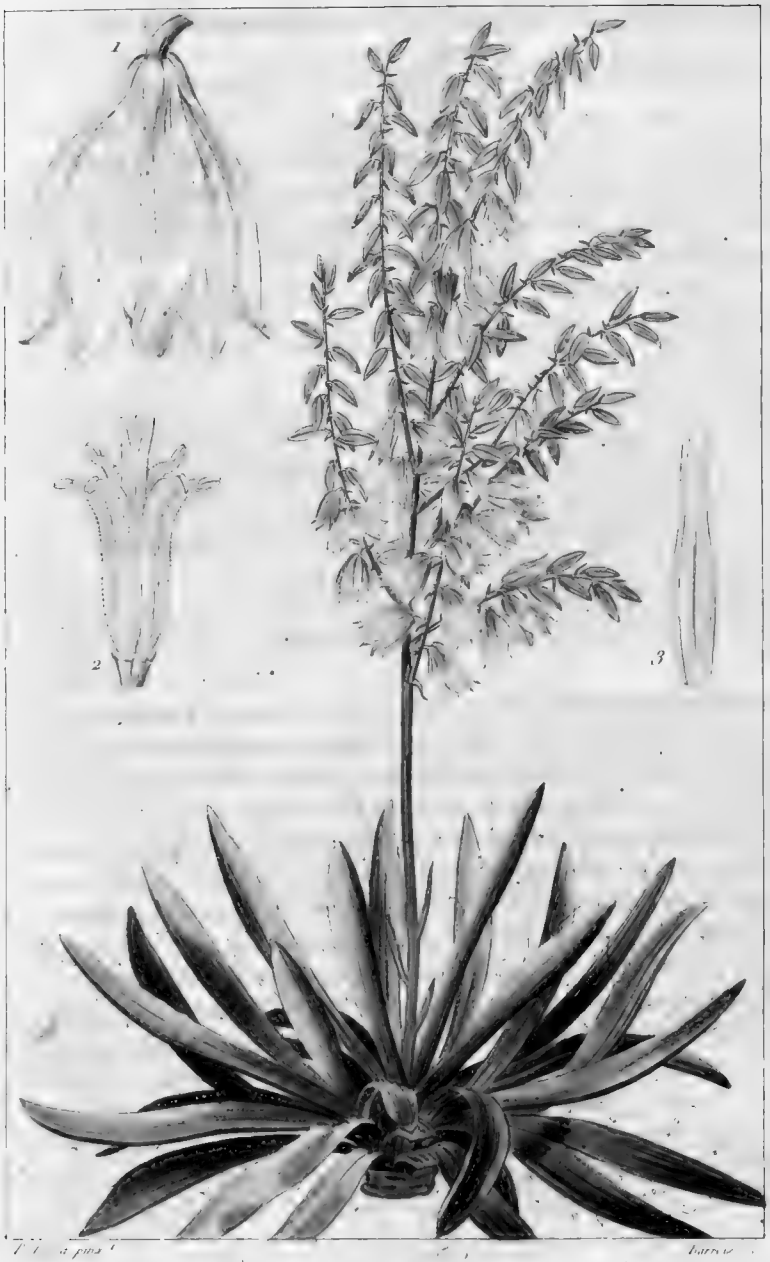


*Yucca filamentosa.*

Yucca filamenteuse.

# YUCCA FILAMENTEUSE. *YUCCA FILAMENTOSA.*

[illegible] Menagerie. [illegible] de Paris.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *perianthio; petalis non nectariferis.* [illegible] *pistillis* [illegible] *similibus; antheris sinuatis.* Ovarium [illegible] *stigmatibus* [illegible] *oblonga, obtuse 3-gona, 3-loculare* [illegible] *pluribus* [illegible] *ovulis depositis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*YUCCA* [illegible] *foliis lanceolatis, margine filamentosis* [illegible]

[illegible] Filamentosa, Lam. *S.* [illegible] 457. [illegible] *Bot. Reg.* [illegible] et 1. 966. [illegible] S. *p.* 826. — Mich. [illegible] *Bor. Amer.* 1. *p.* 193. — [illegible] — Spreng. *Syst.* [illegible] — [illegible] *Hort. Ken.* [illegible] — [illegible]

*YUCCA foliis* [illegible] *ensiformibus, acuminatis, integris* [illegible] *tosis.* Gronov. [illegible] Trew Ehret. [illegible] 37.

*YUCCA* [illegible] *filamentosa* [illegible] Nouv. *Herb.* [illegible] *p.* 419.

*YUCCA* [illegible] *foliis* [illegible] *margine* [illegible] Ait. 396.

[illegible] le nom [illegible] d'une plante [illegible] d'une [illegible] partie du [illegible] dont le nombre des espèces a été [illegible] jusqu'à vingt [illegible] et singulièrement [illegible] filamenteuse, fut la seule de [illegible] en Europe où elle fut apportée en 16[illegible] [illegible] glorieuse que [illegible] a fait connaître [illegible] premier dans [illegible]

[illegible] bien [illegible] jusque dans le climat de Paris, [illegible] de terre [illegible] ordinaire de la plupart [illegible] hiver [illegible] comme les froids rigoureux peuvent la faire périr. [illegible] d'en planter un en pots, pots en pot, afin de les rentrer dans [illegible] pendant la saison froide. Elle fleurit en août, septembre et octobre.

La racine de cette [illegible] est [illegible] des feuilles nombreuses, lancéolées, rétrécies à leur base, coriaces, [illegible] raides, entières en leurs bords, mais remarquables [illegible] elle sont chargées, en ces parties, de filaments grisâtres, filiformes, assez [illegible]

*Carex filamentosa*

Laîche filamenteuse

## YUCCA FILAMENTEUSE. *YUCCA FILAMENTOSA.* ♄

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 6-*petala, campanulata; petalis non nectariferis.* Stamina 6; *filamentis supernè crassioribus; antheris minimis.* Ovarium *superum; stigmatibus* 3. Capsula *oblonga, obtusè* 3-*gona,* 3-*locularis; seminibus planis, numerosis, gemino ordine dispositis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONIMIE.

*YUCCA acaulis; foliis lanceolatis, margine filamentosis; floribus racemoso-paniculatis.*

*YUCCA* filamentosa. Linn. *Spec.* 457. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 184. — Id. *Enum. Hort. Berol.* 2. 381. — *Bot. Mag. n. et t.* 900. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 826. — Mich. *Fl. Bor. Amer.* 1. *p.* 196. — Pursh *Amer. sept.* 1. 227. — Spreng. *Syst. Veg.* 1. 41. — Ait. *Hort. Kew.* 1. 465. — Miller *Dict.* 4.

*YUCCA foliis lanceolatis, acuminatis, integerrimis, margine filamentosis.* Gronov. *Virg.* 152. — Trew Ehret. *t.* 37.

*YUCCA foliis filamentosis.* Moris. *Hist.* 2. *p.* 419. 2.

*YUCCA Virginiana foliis per marginem apprime filatis.* — Pluk. *Alm.* 396.

Yucca est le nom américain d'une plante qui a offert à Linné le type d'un genre particulier, dont le nombre des espèces a été porté successivement jusqu'à vingt, sans qu'il paraisse devoir s'y arrêter. De toutes ces belles et singulières plantes, l'Yucca filamenteuse fut la seconde connue et cultivée en Europe, où elle fut apportée en 1675, soixante-quinze ans après l'Yucca glorieuse, que Gaspard Bauhin a fait connaître le premier dans son *Pinax*, p. 90. Cette espèce est originaire de la Caroline et de la Virginie; elle est aujourd'hui assez bien naturalisée jusque dans le climat de Paris, pour supporter, en pleine terre, la température ordinaire de la plupart de nos hivers. Mais comme les froids rigoureux peuvent la faire périr, il est prudent d'en planter un ou deux pieds en pot, afin de les rentrer dans l'orangerie pendant la saison froide. Elle fleurit en août, septembre et octobre.

La racine de cette plante est une souche ligneuse, qui donne naissance à des feuilles nombreuses, lancéolées, rétrécies à leur base, coriaces, persistantes, raides, entières en leurs bords, mais remarquables parce qu'elles sont chargées, en ces parties, de filamens grisâtres, filiformes, assez écartés

et un peu longs. Du milieu de ces feuilles, qui sont disposées en touffe étalée, s'élève une hampe haute de quatre à six pieds, nue dans sa partie inférieure, ou chargée de deux à trois feuilles courtes, divisée dans la supérieure en plusieurs ramifications ou grappes simples, qui forment, dans leur ensemble, une superbe panicule pyramidale, chargée de cent à deux cents fleurs blanches et pendantes. Chacune de ces fleurs, en particulier, est portée sur un court pédoncule, solitaire ou géminée dans l'aisselle d'une bractée ovale-lancéolée, membraneuse, un peu plus longue que le pédoncule propre. La corolle, dépourvue de calice, est campanulée, composée de six pétales ovales-lancéolés, insérés sur deux rangs, longs d'environ deux pouces, et larges de neuf à onze lignes. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens un peu charnus, comprimés, élargis de la base au sommet, insérés au réceptacle, hérissés de nombreux poils courts; ils portent à leur sommet de petites anthères en cœur oblong, blanches comme les filamens eux-mêmes, et s'ouvrant en deux loges longitudinales. L'ovaire est supérieur, oblong, à trois côtes arrondies, creusé de sillons, aminci à sa partie supérieure, et terminé par trois stigmates de la même couleur que les étamines. Le fruit est une capsule oblongue, à trois angles arrondis, trifide à son sommet, s'ouvrant en trois valves, et partagée intérieurement en trois loges, contenant chacune des graines nombreuses, planes, disposées les unes au-dessus des autres sur deux rangs.

On cultive l'Yucca filamenteuse dans une bonne terre franche et substantielle mêlée de terreau de bruyère, et on ménage les arrosemens de manière à ce que la souche ne reste jamais baignée. On la multiplie soit de graines, soit au moyen des œilletons détachés des vieilles souches que l'on a mutilées exprès pour leur en faire produire. Le semis se fait dans une terre légère et sur couche modérément chaude. Les jeunes plantes paraissent au bout de quarante-cinq jours ou environ, et quand elles sont parvenues à la hauteur de quelques pouces, on les met séparément dans des petits pots remplis de terre légère, et que l'on place dans la couche chaude, en observant de renouveler souvent l'air enfermé sous le châssis, pour accoutumer de bonne heure ces plantes aux vicissitudes de l'atmosphère, et les endurcir avant l'hiver.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La plante entière, représentée environ huit fois plus petite que nature. Fig. 1. Une fleur de grandeur naturelle. Fig. 2. Les étamines et le pistil vus de même. Fig. 3. Le pistil vu séparément.

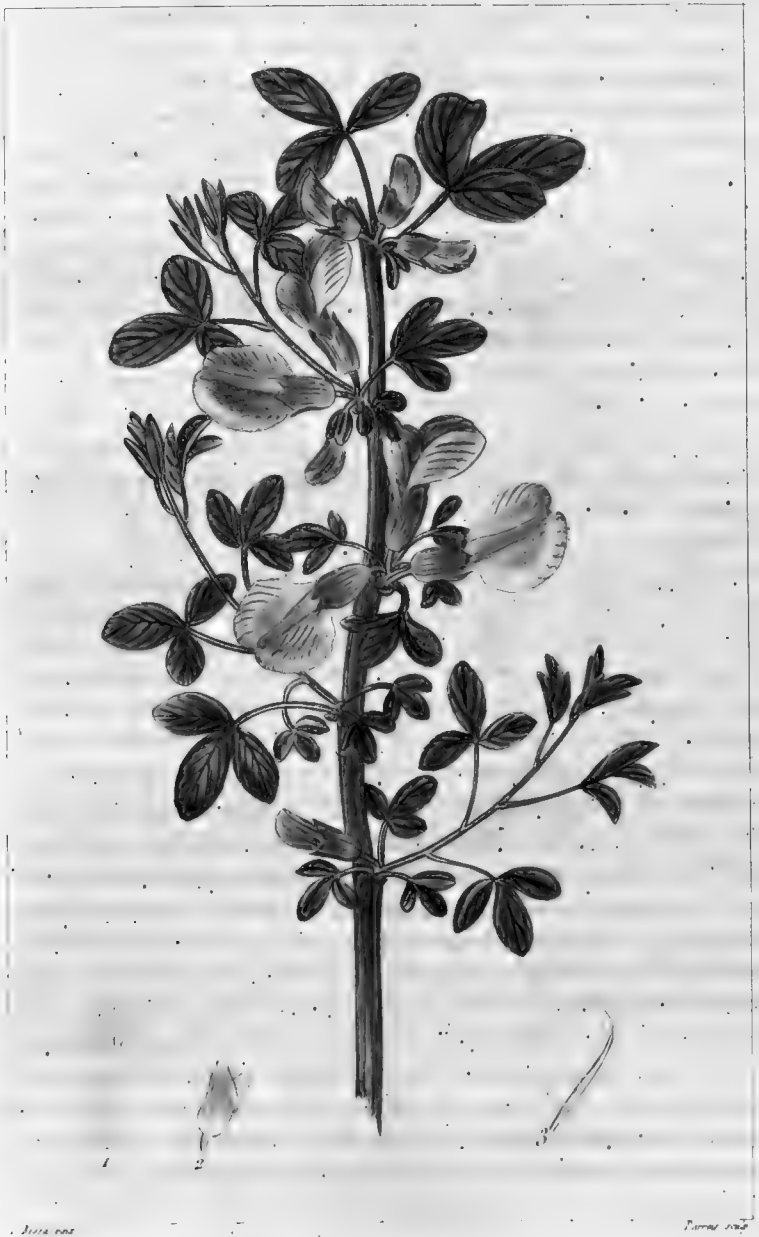


*Cytisus purpureus.*

Cytise pourpré.

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *ova 2-dentatus, infrà 3-dentatus.* Corolla *papi-*[illegible] *alis et carinâ conniventibus suprà genitalia.* [illegible] Ovarium *superum, stigmate simplici.* Legumen [illegible] *polyspermum.*

[illegible] SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CYTISUS [illegible] *ntibus; foliis ternatis; foliis ovato-oblongis, quatuor, fo*[illegible] *subgeminatis; calycibus oblongis, leguminibusque ob*[illegible]

CYTISUS [illegible] *Fl. Aust.* 5. *app. t.* 48. — LAM. *Dict. Encyc.* [illegible] *p.* 351 — [illegible] *p.* 1124. — IB. *Enum. Hort. Berol.* 2. 768. — [illegible] *Cat.* [illegible] *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 321. — SCOP. *Carn.* 2. [illegible] 80; [illegible] 3. *t.* 2. *f.* 10. — DE CAND. *Prodr. Syst. Nat.* 2. [illegible]

CYTISUS [illegible] *et* [illegible] BAUH. *Hist.* [illegible]

[illegible] Géographique, naturelle dans ses douze [illegible] Tilse dans son Histoire naturelle, ont [illegible] plante fourragère dont l'usage, très-[illegible] Romains par les Grecs. On a [illegible] une de celles que, par tradition [illegible] continue à appeler Cytise, mais des recherches [illegible] qu'il n'en était rien, que le Cytise des anciens [illegible] *Medicago* [illegible] le nom *Cytise* [illegible] reste genérique [illegible] une quarantaine de plantes forment, dans la famille [illegible] groupe qu'il est assez difficile de circonscrire d'une manière [illegible] Les caractères que Linné a établis n'ont de valeur réelle qu'à [illegible] quelques espèces communes, et [illegible] qui sont insensiblement [illegible]

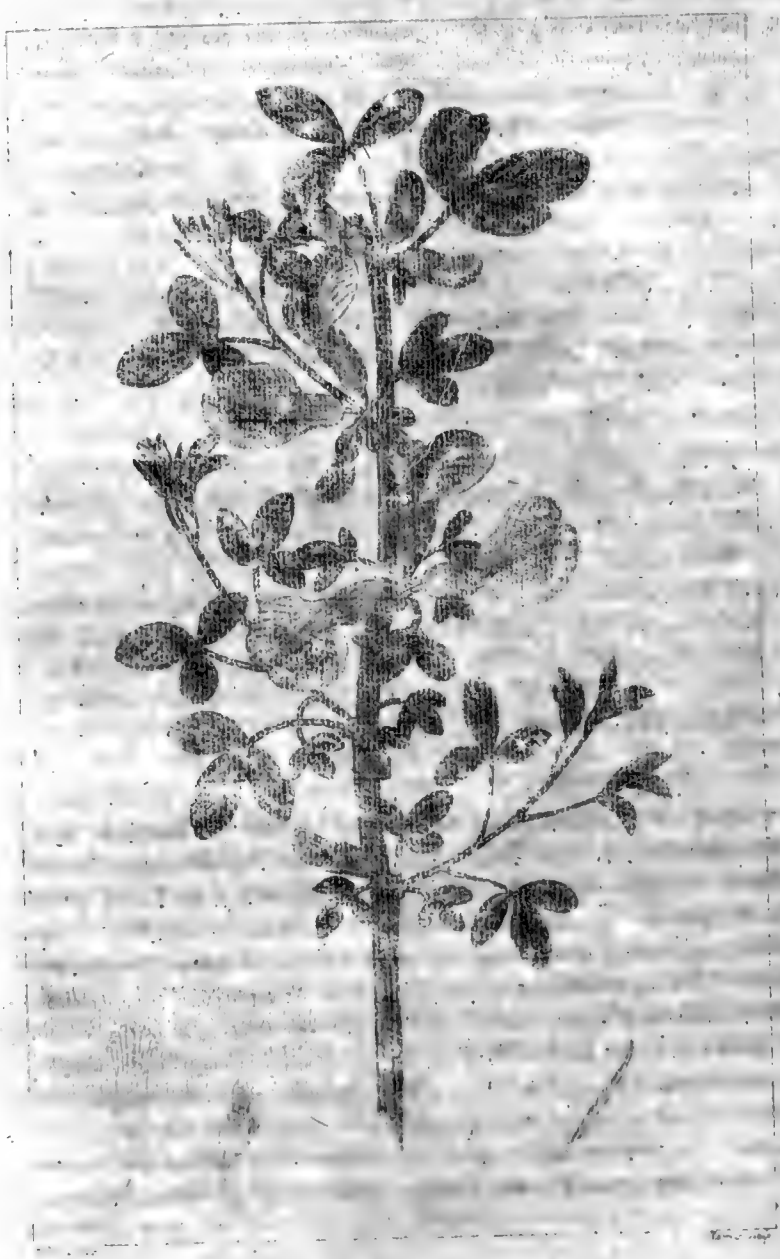

*Cytisus purpureus.*

Cytise pourpré.

# CYTISE POURPRE. *CYTISUS PURPUREUS.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *sublabiatus, suprà* 2-*dentatus, infrà* 3-*dentatus.* Corolla *papilionacea; vexillo reflexo; alis et cariná conniventibus suprà genitalia.* Stamina 10, *diadelpha.* Ovarium *superum; stigmate simplici.* Legumen *oblongum, compressum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CYTISUS ramis procumbentibus; foliis ternatis; foliis ovato-oblongis, glabris; floribus axillaribus, subgeminatis; calycibus oblongis leguminibusque glabris.*

*CYTISUS* purpureus. Jacq. *Fl. Aust.* 5. *app. t.* 48. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. *p.* 251. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 1124. — Id. *Enum. Hort. Berol.* 2. 768. — Sims *Bot. Mag.* 1176. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 321. — Scop. *Carn.* 2. *n.* 905. *t.* 43. — Zann. *Hist. p.* 83. *t.* 2. *f.* 10. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 155. — Lodd. *Bot. cab.* 892.

*CYTISUS glaber, siliquâ angustâ.* Bauh. *Hist.* 1. *p.* 373.

Virgile dans ses Églogues et ses Géorgiques, Columelle dans ses douze livres de Préceptes sur l'agriculture, Pline dans son Histoire naturelle, ont fait mention du Cytise comme d'une plante fourragère dont l'usage, très-répandu de leur temps, avait été transmis aux Romains par les Grecs. On a cru pendant long-temps que cette plante était une de celles que, par tradition ou par analogie, les modernes avaient continué à appeler Cytise, mais des recherches fort savantes ont prouvé qu'il n'en était rien, que le Cytise des anciens devait être une espèce du genre Luzerne, et vraisemblablement le *Medicago arborea.* Quoi qu'il en soit, le nom *Cytisus* est resté génériquement appliqué à une quarantaine de plantes formant, dans la famille des légumineuses, un groupe qu'il est assez difficile de circonscrire d'une manière bien tranchée. Les caractères que Linné a établis n'ont de valeur réelle qu'à l'égard de quelques espèces communes, et s'évanouissent insensiblement

dans les autres; c'est ce qui a déterminé Lamarck à chercher ailleurs que dans les organes de la fructification, des notes distinctives pour le genre Cytise. Néanmoins, il n'a pas négligé une circonstance remarquable dans l'organisation de leurs fleurs, et qui consiste en ce que les organes sexuels sont complétement renfermés dans la carène. Ce caractère, joint à celui que présentent les feuilles constamment ternées des Cytises, les distingue facilement des genêts. Le Cytise pourpre a été trouvé dans la haute Italie et dans les États autrichiens, et l'on a tout lieu de croire que c'est de ces contrées qu'il est originaire; il n'y a guère plus d'un demi-siècle qu'il a trouvé accès dans nos jardins, où ses jolies fleurs se font remarquer au mois de juin.

Sa tige est ligneuse, divisée en rameaux étalés, presque couchés, glabres comme la plus grande partie de la plante, longs de deux à trois pieds, garnis de feuilles alternes, pétiolées, composées de trois folioles ovales-oblongues, d'un beau vert. Ses fleurs sont purpurines, assez grandes, portées sur des pédoncules plus courts que les pétioles des feuilles, et placées dans les aisselles de celles-ci, le plus souvent deux ensemble, plus rarement solitaires ou par trois. Le calice est monophylle, tubulé, à limbe partagé en deux lèvres, dont la supérieure à deux divisions, et l'inférieure à trois dents seulement visibles à la loupe. La corolle est papilionacée, composée de cinq pétales rétrécis en onglets, de la longueur du calice et ciliés : le pétale supérieur ou l'étendard est redressé, plus grand que les ailes qui sont ovales, horizontales, couchées sur la carène. Les étamines, au nombre de dix, ont un de leurs filamens libre, et tous les autres réunis, dans les trois quarts de leur longueur, en une gaîne qui enveloppe l'ovaire; ces filamens sont terminés par des anthères alternativement arrondies et oblongues, à deux loges. L'ovaire est supère, comprimé, surmonté d'un style subulé, recourbé, ascendant, égal en longueur aux étamines, terminé par un style simple et en tête. Le fruit est une gousse oblongue, comprimée, glabre, contenant plusieurs graines.

Ce Cytise paraît se faire à tous les sols, à toutes les températures : c'est assez dire qu'il n'exige que les soins les plus ordinaires. Quant à sa propagation, elle peut s'effectuer par tous les moyens connus; mais c'est celui des marcottes que l'on emploie le plus ordinairement.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les neuf étamines qui sont réunies par leurs filamens. Fig. 2. Le calice. Fig. 3. Le pistil.


*Epidendrum cochleatum.*

Epidendre en coquille.

# EPIDENDRE EN COQUILLE. *EPIDENDRUM COCHLEATUM*.

Gynandrie-Monandrie. — Famille des *Orchidées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Sepala* [illegible] 3-*petala*, [illegible] *aequalibus*, [illegible] (*labellum*) [illegible], *basi appendiculato*, *stylo* [illegible] *canaliculato*. Anthera [illegible] *decidua*. Ovarium *inferum*. Capsula 3-*locularis* 3-*valvis*, *polyspermis*.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*Epi* [illegible] *et* [illegible] *coniformi* [illegible] *lobis* [illegible].

*EPIDENDRUM cochleatum*. Linn. *Sp.* [illegible] 1351. — [illegible] 3 *p.* [illegible] *Mant.* [illegible] *Sp.* 1. *p.* 183. — [illegible] 1. [illegible] 3. [illegible] 50. — [illegible] 1. *n.* [illegible] 13. — Curtis *Bot. Mag.* [illegible] 52. — Ker. *Bot. Mag.* [illegible] 3. 303. — In. *ed.* 2. [illegible] 237. — [illegible] 6. 67.

*H. CLEBORE* [illegible] *obtuso* [illegible]. — Lois. [illegible] 125. *f.* 2.

*NUM carpophoro* [illegible] *foliis*, *labio petalo brevi purpureo* [illegible] *veteris petalis* [illegible]. Caess. *Cat.* 2. *t.* 8.

17

[illegible] *sur*, et *δένδρον*, *arbre*, est un [illegible] qui peut [illegible] les plantes parasites, à toutes celles dont les racines [illegible] dans les pores de la couche corticale de leur [illegible]

[illegible]

[illegible] coquille.

# EPIDENDRE EN COQUILLE. *EPIDENDRUM COCHLEATUM.* ♃

Gynandrie-Monandrie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus.* Corolla 3-*petala; petalis duobus æqualibus; tertio* (*labello*) *cæteris latiori, basi appendiculato, stylo anticè annexo, ecalcarato.* Anthera *opercularis, decidua.* Ovarium *inferum.* Capsula 3-*locularis,* 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*EPIDENDRUM foliis lanceolatis, geminis, bulbo innatis; scapo elongato; floribus resupinatis; labello cordato.*

*EPIDENDRUM cochleatum.* Linn. *Spec.* 1351. — Willd. *Spec.* 4. *p.* 114. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 183. — Jacq. *Ic. rar.* 3. *t.* 605. — Andr. *Bot. Rep.* 1. *n. et. t.* 13. — Curtis *Bot. Mag. n. et t.* 572. — Red. *Lil.* 346. — *Hort. Kew.* 3. 303. — Id. *ed.* 2. 5. 217. — Swartz *Nov. act. ups.* 6. 67.

*HELLEBORINE cochleato flore.* — Plum. *Spec.* 9. *Icon.* 185. *f.* 2.

*VISCUM caryophylloides lilii albi foliis, floris labello brevi purpureo cæteris petalis e luteo virentibus.* Catesb. *Carol.* 2. *t.* 8.

Epidendrum, composé de επι, sur, et δενδρον, arbre, est un nom qui peut convenir à toutes les plantes parasites, à toutes celles dont les racines filamenteuses, s'insinuant dans les pores de la couche corticale d'un arbre

étranger à leur espèce, pénètrent jusqu'aux canaux secreteurs, et vont y dérober des sucs nourriciers que la nature n'a point élaborés pour elles; néanmoins Linné en a borné l'application à un genre de la famille des Orchidées. Ce genre, que Tournefort avait précédemment appelé *Helleborine*, est devenu tellement nombreux en espèces, que l'on a été forcé d'en faire plusieurs démembremens importans. Plumier avait déjà séparé la Vanille comme un genre distinct, mais Linné crut devoir le réunir à ses Épidendres. A. L. De Jussieu adopta le genre Épidendre de Linné, dont il sépara néanmoins le genre *Vanilla* de Plumier. Schwartz, étudiant d'une manière plus sévère l'organisation du genre Épidendre, s'aperçut bientôt que l'on y avait introduit des espèces anomales; et dans son excellent travail sur les Orchidées, publié en 1820, il a, le premier, porté le flambeau de l'observation dans cette intéressante famille, et divisé les espèces d'Épidendre en plusieurs groupes fort distincts les uns des autres. De là, les genres *Cymbidium*, *Oncidium*, *Ærides*, *Vanilla*, *Dendrobium*, *Malaxis*, *Stelis*, etc., auxquels Robert Brown, Kunth, Salisbury, Lindley, sont venus ajouter successivement les genres *Isochilos*, *Brassavola*, *Cattleya*, *Maxillaria*, *Trichoceras*, *Ornithidium*, *Æonia*, *Colax*, et plusieurs autres encore. De toutes les nombreuses espèces d'abord rapportées au genre qui nous occupe, il n'y a laissé que celles qui, étant parasites, ont leur labelle dépourvu d'éperon et soudé avec toute la face antérieure du style ou du gynosthème, de telle sorte que le labelle semble naître du sommet du gynosthème. Ce caractère a, depuis, été adopté par tous les botanistes, malgré les travaux et les changemens multipliés dont la famille des Orchidées a été le sujet depuis quelque temps. On peut donc caractériser de la manière suivante le genre Epidendre: les trois divisions externes du calice et les deux internes et supérieures étalées, égales entre elles; labelle dépourvu d'éperon, offrant à sa base un long onglet soudé, et formant un tube avec la face antérieure du gynosthème; anthère terminale, s'ouvrant par un opercule, et contenant quatre masses polliniques solides.

Ce genre ainsi limité, offre encore un assez grand nombre d'espèces toutes originaires de différentes contrées de l'Amérique méridionale et des Indes. Le plus souvent ce sont des plantes parasites, couvrant des rameaux étendus au-dessus des ravins et des ruisseaux, remplaçant absolument la feuillaison primitive, et présentant l'aspect de la végétation la plus animée (il n'est pas rare de voir un seul arbre nourrir une dixaine d'orchidées différentes); quelques-unes cependant sont terrestres; leur tige est simple ou quelquefois

rameuse; dans plusieurs espèces elle se renfle à la base et devient bulbiforme. L'Epidendre en coquille est dans ce cas, c'est une jolie espèce qui croît naturellement dans les Antilles, et qu'on cultive dans les jardins botaniques de l'Europe depuis 1786; elle a été introduite par M. Alex. Anderson. Cette plante n'offre que trois à quatre fleurs ouvertes à la fois; mais, à mesure qu'une des premières écloses se passe, il s'en développe une nouvelle, et la tige continue toujours à s'alonger et à en produire pendant plusieurs mois de suite. Après avoir vu les premières fleurs en novembre, nous en avons encore observé, sur le même pied, au mois d'avril suivant, et, pendant cet intervalle, la tige n'avait produit que quinze fleurs.

La partie inférieure de la tige de l'Epidendre en coquille forme un renflement ovale-oblong, charnu, comprimé, à deux angles obtus; cette sorte de tubercule est très-lisse, d'une couleur verte, à moitié implanté dans la terre, muni, à sa base, de deux écailles semi-embrassantes, et garni, en dessous, de grosses fibres alongées. La partie supérieure du tubercule produit deux feuilles alternes, très-rapprochées les unes des autres, lancéolées, sessiles, un peu épaisses, lisses, d'un vert foncé et luisant. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe cylindrique, d'abord haute de huit à dix pouces, s'alongeant ensuite davantage à mesure que la floraison se prolonge, embrassée dans sa partie inférieure par une gaîne membraneuse, semi-foliacée, et portant dans sa partie supérieure douze à quinze fleurs pédonculées, disposées en grappe lâche, ne se développant que successivement et deux à trois ou tout au plus quatre ensemble. Ces fleurs sont munies, à leur base, d'une bractée lancéolée, et elles sont situées dans une position renversée. Leur calice est formé de trois folioles linéaires, aiguës, d'un vert clair, étalées ou même un peu réfléchies en arrière. La corolle est composée de trois pétales, dont deux ont la même forme et la même couleur que les folioles calicinales, mais sont seulement un peu plus courts; le troisième, qui occupe la partie supérieure de la fleur, tandis que dans la plupart des autres Orchidées il est situé à l'inférieure, a une forme très-différente : il est en cœur, élargi, concave, violet, rayé de blanc, prolongé à sa base en une appendice très-courte et adhérente avec la partie inférieure du style. Il n'y a qu'une anthère arrondie, à deux lobes, enfoncée dans une cavité pratiquée à l'extrémité du style, entre trois petits mamelons. Cette anthère est caduque; elle est divisée en dessous en quatre loges, contenant chacune un grain de pollen d'un jaune clair, presque pyriforme, terminé par une pointe recourbée et aussi longue que lui. L'ovaire est inférieur, presque cylindrique,

confondu inférieurement avec le pédoncule, surmonté d'un style court, charnu, taché de violet à sa base, terminé par trois petits mamelons, entre lesquels est une cavité dans laquelle repose l'anthère. Au-dessous de cette cavité, et du côté en regard avec le labelle, est une seconde cavité cordiforme; enfin, au-dessous de l'anthère, entre elle et le mamelon inférieur, il existe une très-petite lame terminée en pointe. Le stigmate est-il formé par cette lame, ou celui-ci est-il placé sur la paroi de la petite cavité où est logée l'anthère, ou bien, enfin, n'est-ce pas un petit corps renflé, situé entre les deux lobes du cœur que forme la seconde cavité du style, qui remplit les fonctions de stigmate?

De toutes les plantes que l'on doit tenir constamment en serre chaude, celles qui composent la nombreuse famille des Orchidées, sont les plus difficiles à cultiver; et c'est une étude qui dédommage d'autant moins l'amateur, que le plus léger accident que l'on ne peut ni prévoir ni deviner, vient tout à coup tromper ses espérances et mettre sa sagacité en défaut. Telle est surtout l'Epidendre en coquille. On la plante dans le terreau de bruyère pur; et comme ses fruits ne mûrissent pas dans notre climat, on ne la multiplie que difficilement, parce qu'on ne peut le faire que lorsque le pseudobulbe, qui forme sa racine, a produit son caïeu, et l'on sait qu'il est annuel.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le style vu par sa partie extérieure. Fig. 2. Le même par sa partie intérieure Fig. 3. L'anthère en dessus. Fig. 4. L'anthère en dessous. Fig. 5. Un grain de pollen. Toutes ces parties sont vues à une forte loupe.


*Astèr rubricaulis.*

Astère à tige rouge.

# ASTÈRE [illegible] ROUGE. *ASTER RUBRICAULIS*.

Syn. [illegible] grande-superfluie. Famille des *Synanthérées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *aux communis imbricatis squamis [illegible] patulis. Legule [illegible] quinquefaria, quarum [illegible] feminei. Floscuili hermaphroditi. Pappus pil[illegible] [illegible] eidem nudus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ASTER* [illegible] *pubescens; foliis inferioribus ovato-oblongis, superne [illegible] basi [illegible] oblongis, lanceolatis, [illegible] calycibus ex albo [illegible].*

*ASTER* [illegible] *Spec.* [illegible] 3. 529.

Le genre Astère, qui, suivant son étymologie [illegible], devrait comprendre toutes les plantes à corolle radiée, n'offre cependant au nombre de ses espèces, qui dépasse à peine la centaine, que le vingtième de toutes celles qui composent l'immense famille des Synanthérées. H. Cassini a divisé cette famille en vingt tribus, et il assigne pour caractères distinctifs à celle qu'il distingue par le nom d'*astérées*, la disposition de deux branches du style qui se courbent l'une vers l'autre comme celles d'une pince, c'est-à-dire, en présentant une convexité externe et une concavité interne, et qui hérissées toutes deux de papilles glanduleuses et filiformes dans leur moitié supérieure, offrent inférieurement et en dedans deux bourrelets stigmatiques, saillans, non-confluens, séparés par un large intervalle. Les Astères sont répandues dans les différentes parties du monde, et croissent en général dans les climats tempérés. L'Europe n'en a que quelques-unes; mais un assez grand nombre d'autres espèces exotiques sont naturalisées dans nos jardins où elles croissent avec la plus grande facilité, et dont elles font l'ornement pendant toute l'été et une grande partie de l'automne, les fleurs, dans la plupart, se succèdent sans interruption, depuis le

Astère à tige rouge.

# ASTÈRE A TIGE ROUGE. *ASTER RUBRICAULIS.* ♄

Syngénésie-Polygamie-superflue. Famille des *Synanthérées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *radiati.* Calyx *communis imbricatus; squamis inferioribus patulis.* Liguli *lanceolati, plures quàm* 10, *feminei.* Flosculi *hermaphroditi.* Pappus *pilosus.* Receptaculum *nudum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ASTER caule suffruticoso, pubescenti : foliis inferioribus ovato-oblongis, supernè dentatis, basi spathulatis; superioribus oblongis, lanceolatis, lævibus, integris, sessilibus : floribus terminalibus; calycibus ex albo et viridi variegatis.*

*ASTER* rubricaulis. Lam. *Dict. Encyc.* 1. 305. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 529.

Le genre Astère, qui, suivant son étymologie rigoureuse, devrait comprendre toutes les plantes à corolle radiée, n'admet cependant au nombre de ses espèces, qui dépasse de moitié la centaine, que la vingtième partie de toutes celles qui composent l'immense famille des Synanthérées. H. Cassini a divisé cette famille en vingt tribus, et il assigne pour caractères distinctifs à celle qu'il distingue par l'épithète d'*asterées*, la disposition de deux branches du style qui se courbent l'une vers l'autre comme celles d'une pince, c'est-à-dire, en présentant une convexité externe et une concavité interne, et qui, hérissées tout autour de papilles glanduleuses et filiformes dans leur moitié supérieure, offrent inférieurement et en dedans deux bourrelets stigmatiques, saillans, non-confluens, séparés par un large intervalle. Les Astères sont répandues dans les différentes parties du monde, et croissent en général dans les climats tempérés. L'Europe n'en a que quelques-unes; mais un assez grand nombre d'autres espèces exotiques sont naturalisées dans nos jardins où elles viennent avec la plus grande facilité, et dont elles font l'ornement pendant tout l'été et une grande partie de l'automne; les fleurs, dans la plupart, se succèdent sans interruption, depuis le

mois de juillet jusqu'en novembre, et même décembre, lorsqu'il ne gèle pas.

L'Astere à tige rouge, originaire de l'Amérique septentrionale, est haute de deux pieds ou environ, divisée en rameux alternes, herbacés, pubescens, un peu visqueux. Ses feuilles sont d'un vert gai, presque glabres en dessus et en dessous, légèrement ciliées en leurs bords; celles qui naissent sur la partie inférieure et moyenne de la tige sont assez grandes, ovales-oblongues, dentées dans leur partie supérieure, rétrécies en spatule à leur base; celles des rameaux sont sessiles, oblongues, étroites. Les fleurs sont larges de deux pouces ou environ, solitaires à l'extrémité de chaque rameau, composées, à la circonférence, de quarante demi-fleurons ou davantage, et d'un plus grand nombre de fleurons dans le centre; les uns et les autres contenus dans un calice commun formé de folioles linéaires, nombreuses, aiguës, disposées sur deux rangs. Les demi-fleurons, qui sont linéaires et femelles, forment une jolie couronne d'un violet pâle. Les fleurons qui occupent le disque sont jaunes, tubulés, à cinq dents, et hermaphrodites, ayant chacun cinq étamines à anthères réunies, et un style terminé par deux stigmates. Chacun de ces fleurons ou demi-fleurons est porté sur un ovaire oblong, qui devient, après la fécondation, une graine surmontée d'une aigrette de poils simples. Le réceptacle commun sur lequel sont attachés tous les ovaires, est creusé de très-petits alvéoles.

La plupart des Astères n'exigent aucun soin dans leur culture; il en est même qui, par leur facile propagation, deviennent un véritable fléau pour les jardins d'une étendue assez bornée; telle n'est point l'Astère à tige rouge; il lui faut un sol léger et substantiel, tel que le terreau de bruyère; et comme elle craint une trop grande intensité du froid, on ne doit réellement la cultiver qu'en pot, afin de pouvoir la rentrer, pendant les gelées, dans l'orangerie. Quoique ses graines parviennent à l'état de maturité, dans notre climat, on a rarement recours au semis, on se contente, pour multiplier la plante, de détacher les rejets qui garnissent les vieux pieds, ou de former des boutures avec les jeunes pousses. La première opération se fait à l'automne et l'autre au printemps.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Feuille de la partie inférieure de la tige. Fig. 2. Un fleuron du centre vu à la loupe.

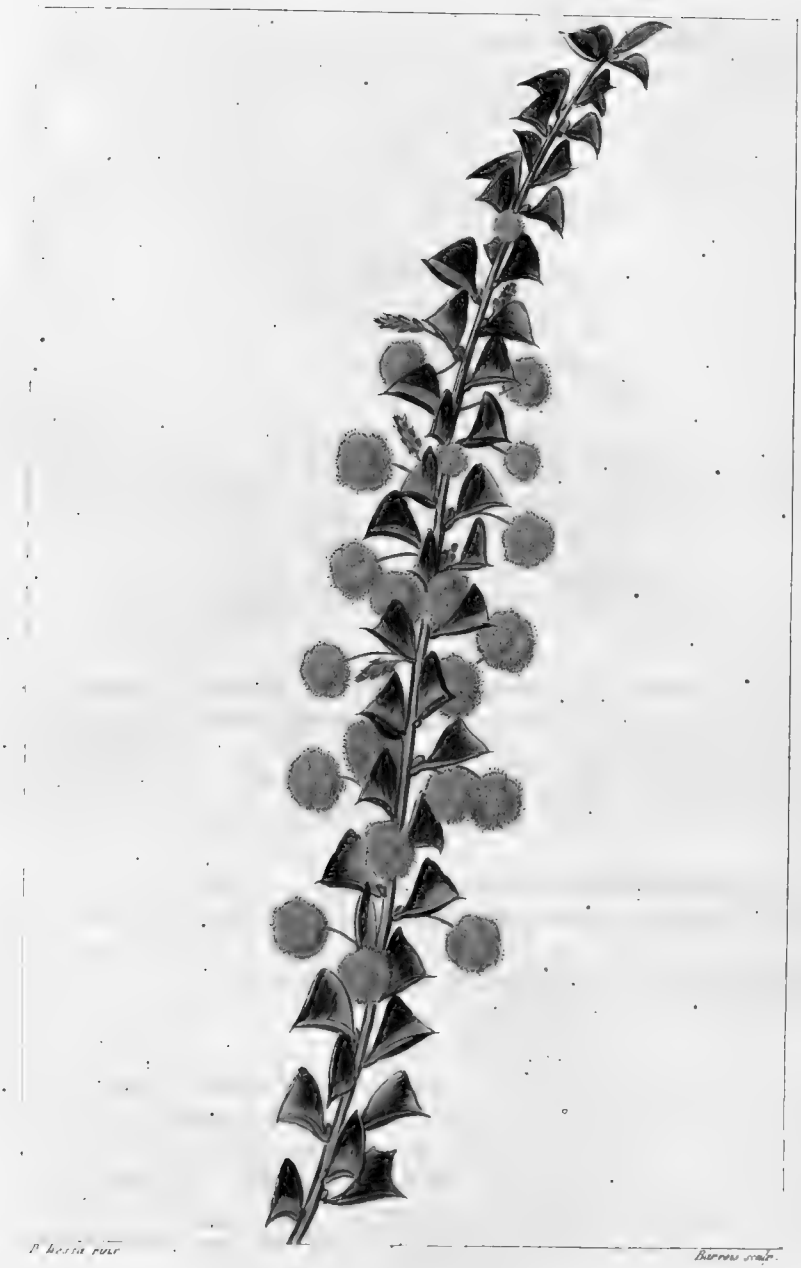


*Acacia decipiens.*

Acacie trompeuse.

# ACACIE TROMPEUSE. ACACIA DECIPIENS. 2

Polygamie-Monœcie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Flores polygami.* In hermaphroditi. Calyx 5-*dentatus*. Corolla 5-*fida* vel 5-*petala*. Stamina 4-100. Ovarium 1-*ovatum*. Legumen 2-*valve*. In masculis : Calyx 5-*dentatus*. Corolla 5-*fida* seu 5-*petala*. Stamina 4-100.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*M. ACIA foliis triangularibus vel deltoïdeis, angulo exteriore spinulosis; stipulis setaceis, caducis; ramulis glabris, capitulis globosis, axillaribus, [illegible]*

*ACACIA* [illegible] *Hort. Kew. ed. 2. vol. 5. p. 463.* — *Bot. Mag. n. et t. 1745.* [illegible] *Prod. Syst. Nat. 2. 449.* — SPRENG. *Syst. Veget. 3. 2.*

*ACACIA* [illegible] COLLA *Hort. ripul. 1.*

*ADIANTHUS* [illegible] BURM. *Fl. Ind. t. 66.* — *Syst. Veget. ed. 13. 790.*

*MIMOSA* decipiens. ROXB. *In ann. bot. 1. 26. t. 8.*

Il n'existe point d'espèces herbacées parmi les Acacies : elles forment toutes de grands arbres, des arbrisseaux ou des arbustes remarquables par leurs formes élégantes et variées, et intéressans par les gommes ou les résines que plusieurs nous fournissent, mais aucune de ces plantes n'est indigène de l'Europe [illegible] [illegible]

*Acacia decipiens.*

Acacia trompeuse.

# ACACIE TROMPEUSE. *ACACIA DECIPIENS.* ♃

Polygamie-Monœcie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *polygami.* In hermaphroditis : Calyx 5-*dentatus.* Corolla 5-*fida vel* 5-*petala.* Stamina 4-100. Ovarium *superum.* Legumen 2-*valve.* In masculis : Calyx 5-*dentatus.* Corolla 5-*fida seu* 5-*petala.* Stamina 4-100.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ACACIA foliis triangularibus vel deltoïdeis, angulo exteriore spinulosis; stipulis setaceis, caducis; ramulis glabris; capitulis globosis, axillaribus, pedunculatis,* 7-10-*floris.*

*ACACIA* decipiens. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 5. *p.* 463. — *Bot. Mag. n. et t.* 1745. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 2. 449. — Spreng. *Syst. Veget.* 3. 2.

*ACACIA* dolabriformis. Colla *Hort. ripul.* 1.

*ADIANTHUM* truncatum. Burm. *Fl. Ind. t.* 66. — *Syst. Veget. ed.* 13. 790.

*MIMOSA* decipiens. Konig. *In ann. bot.* 1. 366. *t.* 8.

Il n'existe point d'espèces herbacées parmi les Acacies; elles forment toutes de grands arbres, des arbrisseaux ou des arbustes remarquables par leurs formes élégantes et variées, et intéressans par les gommes ou les résines que plusieurs nous fournissent; mais aucune de ces plantes n'est indigène de l'Europe; elles appartiennent presque toutes aux contrées chaudes du globe.

L'Amérique est, jusqu'à présent, la partie du monde où elles sont le plus communes, car plus de cinquante appartiennent à ce continent; les autres se trouvent en Asie, en Afrique et dans la Nouvelle-Hollande. Du nombre de ces dernières est l'Acacie trompeuse, qui a été introduite en Europe par Peteer Good, dans le courant de 1803, et qui, depuis cette époque, s'est répandue dans tous les jardins; on la voit fleurir aux mois d'avril et de mai.

L'Acacie trompeuse est un arbrisseau dont la tige se divise en rameaux nombreux, grêles, sillonnés, qui forment un buisson épais, haut de trois à quatre pieds. Ses feuilles sont triangulaires ou deltoïdes, sessiles, d'un vert assez foncé, glabres comme le reste de la plante, chargées d'une seule nervure qui, au lieu d'occuper le milieu de la feuille, est placée près du bord externe et se prolonge, au delà de l'angle de ce côté, en une pointe épineuse; dans leur jeunesse, elles sont accompagnées de stipules sétacées, qui ne tardent pas à tomber. Les fleurs sont très-petites, d'un jaune fort pâle, munies, chacune à leur base, d'une bractée arrondie, concave, roussâtre; elles sont réunies, sept à dix ensemble, en une tête globuleuse, ayant la forme d'une petite houppe, portées sur des pédoncules axillaires, solitaires et plus longs que les feuilles. Leur calice est monophylle, blanchâtre, à cinq dents obtuses. La corolle est monopétale, à cinq divisions ovales, ouvertes, égales, moitié plus longues que le calice. Les étamines, au nombre de cent ou à peu près, ont leurs filamens filiformes, moitié plus longs que la corolle, terminés par des anthères arrondies. Dans les fleurs hermaphrodites, l'ovaire est supère, ovoïde, pubescent, surmonté d'un style filiforme, un peu plus long que les étamines, terminé par un stigmate simple.

Cette espèce est du nombre de celles que l'on ne peut se dispenser de préserver du froid; on l'abrite de bonne heure dans l'orangerie. Le terreau de bruyère est le sol qui paraît lui convenir exclusivement, mais il faut avoir soin de le tenir toujours modérément humecté. La propagation s'opère au moyen des marcottes ou des boutures étouffées.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit une branche fleurie de l'Acacie trompeuse.


*Grewia occidentalis.*

Greuvier occidental.

# GREUVIER OCCIDENTAL. *GREWIA OCCIDENTALIS*.

Polyandrie-Monogynie. — Famille des *Tiliacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-phyllus, deciduus, intus coloratus.* Petala 5, [illegible] *basi intus 1-squamosa.* Stamina *non rara; antheris* [illegible] *appendiculatis.* Germen *stipitatum*, [illegible] *cum* [illegible] *dominiformis.* Stylus 1, *stigmate* [illegible]*-fido.* Drupa *4-loba*, [illegible] *ossiculis* [illegible] *unilocularibus 2-spermis.*

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE ET SYNONYME.

*GREWIA foliis ovatis, dentatis, pedunculis uni-trifloris* [illegible] *et subaxillaribus; petalis linearibus acutis.*

*GREWIA* occidentalis. Lin. *Spec.* 1067. — Willd. *Spec.* 2. p. 1181. — In. *Enum. Hort. Berol.* 1. 566. — Lam. *Ill. Gen.* 3. p. 272. — [illegible] *in Nov. Duham.* 6. *p.* 121. *t.* 37. — *Bot. Mag.* 422. — [illegible] — In. *ed.* 2. 3. 300. — Spreng. *Syst. Veg.* 2. 579. — De Candolle *Syst. Nat.* 1. 514. — Duc.-Cours. *Bot. cultiv.* *ed.* 2. 5. 169.

*GREWIA corollis acutis.* Lin. *Hort. Cliff.* 423. — Duham. *Arb.* 1. *p.* 276. *t.* 108.

*ULMIFOLIA arbor Africana baccifera, floribus purpureis.* Pluk. *Phyt.* 393. *tab. tab.* 237. *f.* 1.

*ULMI facie arbuscula Æthiopica, corollis alatis, floribus purpureis centibus.* Commel. *Hort.* 1. *p.* 165. *t.* 85.

Ce genre a été dédié, par Linné, à la mémoire de Néhémie Grew, médecin et botaniste anglais, auteur de l'*Anatomie des Plantes*, en anglais, Londres, 1682, in-folio; de la *Description du cabinet de la Société royale de Londres*, également en anglais, Londres, 1681, in-folio; de la [illegible] *Sacrée*, Londres, 1701, in-folio, et de plusieurs autres ouvrages. Dans le *Species Plantarum* de l'illustre Linnéus, on ne trouve que deux espèces de ce genre; mais aujourd'hui, on en connaît une cinquantaine et même plus. Ce sont des arbrisseaux ou des petits arbres dont les feuilles sont toujours simples et stipulées, et les fleurs disposées, au nombre de deux à six, en ombelle sur des pédoncules axillaires, garnis de bractées entourant la base de l'ombelle. Le support central qui élève les étamines et le pistil, forme, avec les écailles ou glandes des pétales, le principal caractère

*Spiræa occidentalis.*

Genévrier occidental.

# GREUVIER OCCIDENTAL. *GREWIA OCCIDENTALIS.* ♄

Polyandrie-Monogynie. Famille des *Tiliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, deciduus, intùs coloratus.* Petala 5, *calyci conformia, basi intùs* 1-*squamosa.* Stamina *numerosa; antheris subrotundis, germini appressis.* Germen *stipitatum; stipite brevi, crassiore, infrà corollifero, suprà staminifero. Stylus* 1; *stigmate* 4-*fido.* Drupa 4-*loba, fœta* 4 *nucibus osseis* 2-*locularibus* 2-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONIMYE.

*GREWIA foliis ovatis, dentatis; pedunculis uni-trifloris, terminalibus et subaxillaribus; petalis lineari-lanceolatis.*

*GREWIA* occidentalis. Linn. *Spec.* 1367. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1164. — Id. *Enum. Hort. Berol.* 1. 566. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 42. — Lois. *in Nov. Duham.* 6. *p.* 121. *t.* 37. — *Bot. Mag.* 422. — *Hort. Kew.* 4. 313. — Id. *ed.* 2. 3. 300. — Spreng. *Syst. Veg.* 2. 579. — De Cand. *Prodr. Syst. Nat.* 1. 511. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 5. 169.

*GREWIA corollis acutis.* Lin. *Hort. Cliff.* 433. — Duham. *Arb.* 1. *p.* 276. *t.* 108.

*ULMIFOLIA arbor Africana baccifera, floribus purpureis.* Pluk. *Alm.* 393. *tab. tab.* 237. *f.* 1.

*ULMI facie arbuscula Æthiopica, ramulis alatis, floribus purpuras centibus.* Commel. *Hort.* 1. *p.* 165. *t.* 85.

Ce genre a été dédié, par Linné, à la mémoire de Néhémie Grew, médecin et botaniste anglais, auteur de l'*Anatomie des Plantes*, en anglais, Londres, 1682, in-folio; de la *Description du cabinet de la Société royale de Londres*, également en anglais, Londres, 1691, in-folio; de la *Cosmologie Sacrée*, Londres, 1701, in-folio, et de plusieurs autres ouvrages. Dans le *Species Plantarum* de l'illustre botaniste suédois, on ne trouve que deux espèces de ce genre; mais aujourd'hui, on en connaît une cinquantaine et même plus. Ce sont des arbrisseaux ou des petits arbres dont les feuilles sont toujours simples et stipulées, et les fleurs disposées, au nombre de deux à six, en ombelle sur des pédoncules axillaires, garnis d'écailles qui entourent la base de l'ombelle. Le support central qui élève les étamines et le pistil, forme, avec les écailles ou glandes des pétales, le principal caractère

distinctif du genre *Grewia*, et ne lui est commun dans cette famille qu'avec le genre *Colona* de Cavanille; mais celui-ci diffère du premier par son fruit sec, divisé à sa maturité en quatre parties anguleuses du côté de leur contact, convexes et ailées du côté extérieur, remplies chacune de deux loges et d'autant de graines. Le Greuvier occidental a été long-temps le seul cultivé dans nos jardins; il est originaire de l'Ethiopie et du Cap de Bonne-Espérance, d'où il a été envoyé, en 1690, au comte de Portsland, qui, le premier, l'a cultivé et communiqué aux amateurs. Cet arbrisseau est d'un fort joli aspect lorsqu'il est en fleur, ce qui n'arrive, dans nos climats, qu'au plus fort de l'été.

Cet arbrisseau s'élève à dix ou douze pieds. Sa tige se divise en rameaux irréguliers, diffus, d'un brun rougeâtre. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, dentées, glabres en dessus, veinées et finement réticulées en dessous. Les fleurs, le plus souvent disposées à l'extrémité des rameaux, sur des pédoncules simples ou divisés en deux ou trois, quelquefois placées en même temps dans les aisselles des feuilles supérieures, sont d'une couleur purpurine un peu claire, à pétales lancéolés-linéaires, legèrement échancrés au sommet. Leurs étamines sont nombreuses, insérées sur plusieurs rangs à l'extrémité d'une colonne qui supporte l'ovaire. Celui-ci est arrondi, chargé d'un style filiforme et terminé par un stigmate obtus, à quatre lobes. Les fruits sont de petits drupes à quatre lobes.

Le Greuvier occidental est une plante d'orangerie, peu délicate et qui ne demande que des soins très-ordinaires. On la plante dans une bonne terre substantielle, plutôt consistante que légère; et lorsqu'en été on l'expose au grand air, on lui choisit un rideau pour l'abriter du vent du nord. Dans cette saison, les arrosemens doivent être assez fréquens; il faut au contraire les ménager en hiver, car cet arbuste perd ses feuilles à l'automne. On le multiplie facilement de graines ainsi que par marcottes qui s'enracinent en fort peu de temps. Les boutures réussissent également bien, mais il faut les faire avant la pousse, dans des pots que l'on plonge dans une couche tempérée et ombragée.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale vu à la loupe. Fig. 2. Le calice, les étamines et le pistil. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 4. Le fruit. Fig. 5. Un des lobes du fruit coupé horizontalement. Fig. 6. Le noyau et la graine qu'il contient, vue à côté.


*Lambertia formosa.*

Lambertie élégante.

# LAMBERTIE ÉLÉGANTE. *Lambertia formosa.*

Tetrandrie-Monogynie. [illegible]

[illegible] nvolucrum *imbricatum*, [illegible]
*Calyx nullus. Corolla 4-petala* [illegible]
*brevissimis, sub apice petalorum* [illegible]
[illegible]

*LAMBERTIA* [illegible]
[illegible]

*LAMBERTIA* [illegible] *Bot. Repos. tab.* [illegible] 10. *p.* 1[illegible]8. — [illegible] — Spreng. *Syst. Veget.* [illegible]

*LAMBERTIA* [illegible]

*PROTEA* [illegible]

C[illegible]

*Lambertia formosa.*

Lambertie élégante.

# LAMBERTIE ÉLÉGANTE. *LAMBERTIA FORMOSA.* ♄

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Protéacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Involucrum *imbricatum, caducum; squamis interioribus longioribus.* Calyx *nullus.* Corolla 4-*petala; petalis apice revolutis.* Stamina 4; *filamentis brevissimis, sub apice petalorum in foveâ insertis.* Ovarium *superum; stylo subulato.* Capsula 1-*locularis*, 2-*sperma; seminibus marginatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LAMBERTIA fruticosa; foliis ternis, lineari-lanceolatis, rigidis, apice mucronato-pungentibus; involucris* 7-8 *floris, terminalibus.*

*LAMBERTIA* formosa. Smith *Act. Soc. Linn. Lond.* 4. *tab.* 20. — Andrew *Bot. Repos. tab.* 69. — Ker *Bot. Reg.* 528. — Brown *in Linn. Soc. trans.* 10. *p.* 188. — Id. *Prod. Flor. Nov. Holl.* 387. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 211. — Spreng. *Syst. Veget.* 1. 481. — Dum.-Cours. *Bot. Cultiv. ed.* 2. 2. 418.

*LAMBERTIA* fruticosa. — Cavan. *Ic. rar.* 6. *p.* 32. *tab.* 547.

*PROTÆA* nectarifera Schrad. *Sert. Hannov. Fasc.* 4. *p.* 5. *tab.* 21.

Ce genre a été dédié à sir Lambert, botaniste anglais, auteur d'une monographie du genre *Cinchona* et d'un traité des Pins, par son savant compatriote Smith, président de la Société linnéenne de Londres; il ne se compose encore que de quatre espèces, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande. La Lambertie élégante a été introduite en Europe par messieurs Lee et Kennedie en 1788; on ne possède les trois autres que depuis 1824. Leur floraison s'effectue pendant la majeure partie de l'été.

L'espèce qui fait le sujet de cet article est un arbrisseau de quatre à cinq pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux alternes, cylindriques, grêles, pubescens dans leur jeunesse, garnis de feuilles linéaires-lancéolées, rétrécies à leur base en un court pétiole, verticillées par trois, raides, coriaces, acuminées à leur sommet, glabres et d'un vert luisant en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous. Les fleurs sont sessiles au sommet des rameaux, réunies, sept à huit ensemble, dans un involucre, ou calice commun, composé de six rangs d'écailles ou folioles coriaces,

oblongues, d'un rouge verdâtre, imbriquées, caduques; les extérieures très-courtes et les intérieures aussi longues que les fleurs. Celles-ci n'ont point de calice propre; leur corolle est composée de quatre pétales linéaires, rapprochés et réunis en tube dans leur partie inférieure, réfléchis et roulés en dehors, sur plusieurs tours, dans leur partie supérieure. Les étamines, au nombre de quatre, sont très-petites, placées dans une cavité située au-dessous du sommet de chaque pétale; elles ont leurs filamens très-courts, terminés par des anthères linéaires, noirâtres. L'ovaire est supérieur, ovale, arrondi, couronné par quelques poils et surmonté d'un style subulé, un peu anguleux, de la longueur de la fleur avant que les pétales soient roulés, terminé par un stigmate alongé. Nous n'avons pas vu le fruit; il est formé, selon le caractère assigné au genre, d'une capsule coriace, ovale à sa partie inférieure, surmontée de trois cornes, contenant dans une seule loge, qui s'ouvre en deux valves, deux graines lenticulaires et bordées.

On cultive la Lambertie élégante dans le terreau de bruyère et en pot, afin de pouvoir la rentrer dans l'orangerie dès que le froid commence à se faire sentir; il faut avoir soin de ne la dépoter ou rencaisser, que lorsque, par l'abondance de ses racines que l'on juge devoir tapisser tout le vase, on s'aperçoit que l'arbrisseau commence à languir ou à ne plus pousser que faiblement; et quand on la change, il faut faire en sorte que la dimension du nouveau vase soit telle que les racines puissent atteindre ses parois dans l'année même. Après le dépotement, il est bon de tenir les plantes pendant un certain temps à l'ombre. Du reste, en tout temps, cette plante exige l'abri du grand soleil. On la multiplie par ses graines lorsqu'on peut s'en procurer directement du pays natal; on les sème sur couche tiède et en terrine, puis on distribue les jeunes plantes dans des petits pots; lorsqu'elles sont en état de supporter sans danger cette transplantation; ces pots doivent être tenus le plus long-temps possible à l'ombre. On peut également propager cette Lambertie par le moyen des marcottes ou des boutures; mais, quelque soin que l'on y apporte, on réussit fort rarement.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière, vue hors de l'involucre. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. Les pétales étalés et déroulés pour faire voir les étamines placées dans leur partie supérieure.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

## ESPÈCES CONTENUES DANS LES SIX PREMIERS TOMES

DE

# L'HERBIER DE L'AMATEUR DE FLEURS.

Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes le n° que porte l'article au bas de sa page.

TABLE.

TABLE.

TABLE.

## TABLE.